LA CONFESSION

D'UNE JEUNE FILLE

QUATRIÈME PARTIE (1).

XXXVI.

J'ai terminé la longue et fidèle analyse de mon développement intellectuel et moral. Je dois le résumer en peu de mots. J'avais débuté par une phase de tendance au merveilleux, résultat inévitable des circonstances anormales exploitées devant moi par les mystiques extravagances de ma nourrice. Jennie m'avait apaisée. Grâce à elle et aux leçons de Frumence, j'avais atteint tranquillement et avec profit l'adolescence. Alors j'avais été un peu abrutie du côté du raisonnement, en même temps que surexcitée du côté de l'imagination par les romans de miss Agar. Frumence m'avait encore guérie par l'instruction réelle et solide, mais c'était le moment où mon cœur cherchait à tâtons, pour ainsi dire, le but de sa vitalité, et j'avais conçu un bizarre mélange de stoïcisme et de poésie. Puis le désenchantement s'était produit à la suite d'une déception de ma vanité. J'avais failli regretter Frumence, et, rougissant de moi, j'avais châtié mon cœur en voulant le tuer. Je m'étais jetée dans l'amitié calme et dans le mariage de raison ennobli par un sentiment de générosité envers mon pauvre cousin.

Telle que j'étais, j'avais acquis, dans une vie monotone et paisible

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 août, et du 1er septembre.

à la surface, l'expérience de moi-même et la force secrète que procurent des souffrances ou des agitations internes assez vives. Je m'étais trop aimée et appréciée trop haut. Je ne m'aimais plus assez, je faisais trop bon marché de moi-même, mais j'avais de l'énergie. J'étais sérieuse, sincère, désintéressée à l'excès et encore assez vaillante pour supporter les vicissitudes inattendues d'une destinée exceptionnelle.

Ce fut un jour marqué par la fatalité que celui où ma première initiative extérieure amena mes fiançailles avec Marius. Le dîner dura plus longtemps que de coutume; mes alternatives de terreur et de victoire sur moi-même menaçaient de se trahir, et j'étais véritablement impatiente d'aller m'enfermer avec Jennie pour pleurer dans son sein et recevoir d'elle l'explication ou l'apaisement de mon trouble. L'abbé Costel, qui devait coucher à la maison, mais qui n'avait pas l'habitude de veiller, eût souhaité qu'on sortît de table, afin qu'il pût écrire la lettre solennelle à mon père. Ma grand'-mère ne paraissait plus y songer, quand Jennie me fit remarquer qu'elle était un peu rouge et s'endormait, le sourire sur les lèvres. Nous la conduisîmes au salon, où elle dormit tout à fait dans son grand fauteuil. Ce n'était pas dans ses habitudes. — Elle s'est un peu trop agitée aujourd'hui, dit Jennie, il faut la laisser reposer. Et, se mettant à genoux devant elle, elle soutint sa tête qui penchait en avant. — Monsieur l'abbé, faites votre brouillon de lettre, ajouta-t-elle. Quand madame s'éveillera, on le lui fera entendre, et si elle l'approuve, vous écrirez demain matin, puisque aussi bien ça ne partirait pas ce soir.

L'abbé se mit à écrire en consultant Marius sur ses nom, prénoms et qualités, et Frumence, assis à la même table, aidait son oncle à mettre de la clarté dans sa rédaction et à combattre le sommeil.

En ce moment, la porte s'ouvre avec précaution, et Michel me fait signe d'aller à lui. Croyant qu'il s'agit de quelque détail de ménage, je passe dans la salle voisine, où je trouve notre parent, M. de Malaval avec M. Barthez. — Ce n'est pas à vous, ma chère enfant, que j'aurais voulu parler d'abord, dit ce dernier en me serrant la main. On m'a dit que l'abbé Costel était là : puis-je le voir et l'entretenir sans que votre bonne maman s'en aperçoive?

Je répondis que ma grand'mère dormait et que j'allais appeler l'abbé.

— Inutile! dit M. de Malaval en m'arrêtant, et, s'adressant à M. Barthez : — Elle n'a pas beaucoup connu son père, cette chère Lucienne?

— Elle ne le connaît pas du tout, répondit M. Barthez.

— Ah! pardon! reprit M. de Malaval, qui, on se le rappelle, n'avait jamais de souvenirs conformes à la vérité; lorsqu'il est revenu en France à l'époque... Attendez... C'était en 1807. J'en suis sûr, je l'ai vu; il m'a dit...

— Ce n'est pas le moment de rêver des choses qui ne sont jamais arrivées, reprit M. Barthez avec impatience. Le marquis n'est jamais revenu de l'émigration, et Lucienne ne l'a jamais vu.

— Si vous vous figurez cela, dit M. de Malaval, raison de plus pour...

— Vous avez un malheur de famille à nous apprendre? m'écriai-je en m'adressant à M. Barthez. Mon père?...

— Vous ne l'avez jamais vu, mon enfant? répondit-il : eh bien! vous ne le verrez jamais!

Je fus plus frappée de cette réflexion que de la nouvelle en elle-même, et ce que notre ami croyait être une consolation pour moi fut une amertume. J'avais besoin de pleurer, mes larmes trouvèrent cette issue. Marius, qui était près de la porte entr'ouverte, me vit et accourut près de moi.

Après lui avoir fait refermer cette porte, M. de Malaval, redressé à chaque instant par M. Barthez, vint à bout de nous apprendre qu'il avait reçu dans l'après-midi la nouvelle de la mort du marquis de Valangis, nouvelle officielle, rédigée par l'avocat de sa famille, M. Mac-Allan. Mon père était mort dans sa propriété du Yorkshire, par suite d'une chute de cheval à laquelle il n'avait survécu que deux heures, sans recouvrer l'usage de ses sens. Ainsi je ne pouvais même pas me flatter qu'à son heure suprême il eût eu une pensée pour moi.

— Chargés d'apporter cette triste nouvelle à votre bonne maman, me dit M. Barthez, nous n'avons pas voulu le faire sans les ménagemens convenables. A son âge, de pareilles crises sont dures à supporter. Nous allons donc nous retirer sans qu'elle nous voie, et c'est à vous, mes chers enfans, avec l'aide de l'abbé Costel et de la digne Mme Jennie, de la préparer peu à peu. Vous choisirez le moment de santé convenable. Mettez-y quelques jours, s'il le faut; rien ne presse absolument. Pourtant j'ai des raisons pour vous dire, Lucienne, que je voudrais pouvoir causer avec elle avant la fin de la semaine. Arrangez-vous pour qu'elle sache alors l'événement.

Comme nous les reconduisions, M. de Malaval, voyant que j'étais bouleversée et sachant que Marius était positif, crut devoir lui indiquer à demi-voix une consolation à me donner. — Allons, allons! lui dit-il. Puisqu'elle a si peu connu son père (il tenait à ce que je l'eusse connu un peu), dites-lui donc qu'elle va être très riche. Il laisse de son second mariage une demi-douzaine de petits Anglais,

mais on assure qu'il laisse aussi une demi-douzaine de millions sterling.

— Vous n'en savez rien du tout, reprit M. Barthez; mais Lucienne est fort peu sensible à l'argent, et ce n'est pas le moment de lui en parler.

Je lui serrai la main et je rentrai avec Marius au salon, où ma grand'mère dormait toujours, appuyée sur l'épaule de Jennie, tandis que l'abbé, aidé de Frumence, continuait à rédiger cette lettre solennelle destinée à un mort.

Le contraste de cette tranquillité d'occupation dans le demi-jour de l'appartement avec le tableau tragique que la mort de mon père présentait à mon imagination m'ôta la force de parler. J'allai m'asseoir près de ma grand'mère pour relayer Jennie, à qui je fis signe d'aller auprès de la table, où Marius lui apprit, ainsi qu'à l'abbé et à Frumence, de quelle lugubre façon le consentement de mon père venait de nous arriver.

— Qui est-ce qui est mort? dit tout à coup ma grand'mère en s'éveillant sur un mot que Marius avait trop articulé.

— Personne, dit Jennie, qui avait de la présence d'esprit pour tout le monde : je disais à M. Marius de ne pas parler si fort, parce que vous reposiez.

— Je ne crois pas avoir dormi, reprit ma grand'mère. J'ai la tête lourde. Mes enfans, votre vieux vin et vos jeunes amours m'ont grisée. A demain la lettre. Il faut que je dorme tout de bon.

Jennie l'emmena, et, après quelques paroles d'affectueuse condoléance qu'il m'adressa, l'abbé se retira aussi. Frumence crut devoir me laisser seule avec mon fiancé.

— Eh bien! me dit celui-ci, pourquoi donc cette grande douleur, ma chère enfant? *Il* ne s'est jamais conduit envers toi comme un père, et, s'il eût vécu, peut-être eût-il suscité des inquiétudes et des contrariétés à ta bonne maman à l'occasion de notre mariage. C'est triste à dire, mais cette mort subite est presque un événement providentiel pour nous aujourd'hui.

— Je ne sais pas, répondis-je, un peu blessée de ce langage, si la mort d'un père, quel qu'il soit, peut être regardée comme un bienfait de la Providence; mais je sais bien que des fiançailles, si heureuses qu'elles paraissent, sont attristées et comme menacées par une nouvelle si grave.

— Écoute, Lucienne, reprit Marius, un peu blessé à son tour. Tu as l'air de me croire préoccupé d'intérêts positifs. Je te déclare que je n'ai jamais su que par ouï-dire la fortune attribuée à ton père; mais je me suis toujours dit que tu aurais certainement une part très mince, peut-être nulle, à son héritage. Enrichi par le fait de

sa seconde femme, il doit avoir pris ses précautions pour assurer aux enfans qu'elle lui a donnés les biens qui leur viennent, soit d'elle, soit de lui : je trouve cela très naturel, et je n'ai aucun regret que les choses soient ainsi ; mais si je m'applaudis de voir qu'il n'y a pas d'obstacle entre nous, n'en conclus pas, je te prie, que je prends au sérieux les gasconnades de Malaval, et que je me réjouis des millions sterling qu'il t'annonce.

— Vraiment, Marius, je ne sais de quoi tu me parles; il s'agit bien de millions et d'héritages! Tu ne songes pas à la tâche qui nous est imposée à tous les deux, d'annoncer à ma pauvre grand'-mère que son fils unique est mort sans lui dire adieu et sans recevoir sa bénédiction? Et si elle en mourait elle-même?

— Ce serait là un vrai malheur! reprit Marius en m'essuyant les yeux avec mon mouchoir; mais les larmes ne remédient à rien, et je t'aurais cru plus de courage dans les grandes épreuves... Allons, va te reposer, te voilà toute consternée! Moi, je vais trouver Frumence et régler avec lui un plan de conduite bien prudent pour ménager le coup fatal à ma pauvre tante. Cela est plus pressé et plus utile que d'en deplorer l'effet d'avance.

Il avait le ton sévère et un peu ironique. Je sentis qu'il prenait déjà possession de moi comme d'un enfant que l'on doit conduire par la main et pousser en avant dans la lutte de la vie. J'en fus effrayée, bien qu'il n'y eût réellement pas lieu de lui donner tort.

XXXVII.

Je ne pus causer avec Jennie. J'allai la rejoindre auprès de ma grand'mère, qu'elle voulait veiller. Elle ne la trouvait pas bien. Son inquiétude passa en moi; nous restâmes assises sans nous rien dire jusqu'à une heure du matin. Alors Jennie m'envoya coucher malgré moi; mais je ne dormis guère, et dès le jour j'allai voir ma bonne-maman, qui dormait bien et avait repris son aspect accoutumé. Elle se leva, comme à l'ordinaire, avec toute sa tête, et demanda l'abbé, qui lui lut le brouillon de lettre rédigé la veille. Elle voulut signer d'avance la page blanche destinée à cette missive, puis elle prescrivit à Marius de s'en charger en retournant à Toulon, ainsi qu'elle l'avait décidé la veille. Marius feignit de s'en aller et revint, car il se sentait nécessaire, et je désirais aussi qu'il fût là à tout événement. Il se tint hors de sa vue, ce qui n'était pas difficile, la pauvre femme voyait si peu! J'avais dû lui diriger la main pour signer cette fatale lettre, qui ne devait jamais partir.

Dans la journée, la voyant très calme, j'essayai de lui parler de mon père à propos de mon mariage. Elle avait coutume d'éluder ce

sujet ou de répondre laconiquement. Par exception, elle répondit avec une émotion visible. — Ton père, me dit-elle, est un étranger pour toi; mais il a beau nous avoir oubliées, il se souviendra de faire son devoir quand le moment sera venu. Et puis le temps est un grand conseilleur. Ton père est encore bien jeune, il n'a guère que quarante-quatre ans; il ne se dit pas que j'en ai plus de quatre-vingts, et que, s'il tarde trop à venir, il ne me trouvera plus; mais enfin je veux espérer encore qu'à l'occasion de ton mariage il va se décider à penser à nous.

— Ne nous flattons pas de cela, grand'mère, il n'aime pas la France; il a une autre famille, il ne me connaît pas...

— Et moi, il ne me connaît plus?... Ne me dis pas des choses si dures, ma petite! On n'oublie pas sa mère. Qu'il vienne ou non, laisse-moi l'illusion. Quand je n'en aurai plus, je mourrai.

Effrayée et attendrie de trouver ce cœur de mère si saignant encore, je dus reprendre mes paroles et feindre de partager ses espérances. Le lendemain, il fut encore plus impossible de songer à la détromper, et le surlendemain Jennie ne réussit qu'à raviver la tendresse endormie et à faire couler des larmes que j'eusse payées de mon sang.

— Ah! Marius, m'écriai-je en retournant auprès de mon fiancé, qui m'attendait au jardin, nous avons fait un crime! Nous avons voulu nous marier, c'est-à-dire mettre dans la vie de ma bonne maman un événement trop fort pour elle; nous voilà cherchant le moyen de lui porter un coup terrible pour hâter ses résolutions. Elle en mourra, je te le jure, et c'est nous qui l'aurons tuée!

— Eh bien! répondit Marius sans hésiter, épargnons-lui cette épreuve... Attendons six mois, un an, s'il le faut, c'est-à-dire s'il y a moyen d'empêcher la vérité d'arriver jusqu'à elle. Ce ne sera pas facile, il faudra faire bonne garde, Lucienne!

— Je m'en charge, et Jennie aussi. C'est d'ailleurs très facile. Retourne à tes affaires, et sois sûr que je te tiendrai compte de la patience avec laquelle tu m'attendras.

— Je ne sais où tu prends que j'aie besoin d'une si grande patience, dit Marius. Nous sommes jeunes et nous avons du temps devant nous; j'ai ta parole, et tu as la mienne. Si tu perds ta grand'mère, tu ne dépends plus que de toi-même. Enfin, si tu veux te raviser,... tu sais que je suis l'homme des procédés et des choses de bon goût.

Notre épanchement tournait plus que jamais à la sécheresse quand M. Barthez arriva. Ce fut un dérivatif que Marius me parut apprécier surtout en ce moment-là. Je les laissai ensemble pour avertir ma bonne maman de la visite de son vieux ami, mais après

avoir bien déclaré à celui-ci que je ne la trouvais nullement disposée à apprendre la fatale nouvelle, et en lui faisant promettre qu'il ne la lui annoncerait pas.

Quand je revins prier M. Barthez d'attendre qu'elle fût éveillée, je trouvai Marius dans un dialogue assez animé avec lui. M. Barthez n'ignorait pas nos fiançailles, et il s'en réjouissait. Il avait bonne opinion de l'esprit de conduite de Marius, et il se faisait un plaisir de lui donner des conseils pour sa gouverne. M. Barthez était un homme excellent, loyal, serviable, un peu imprévoyant, un peu atermoyeur comme la plupart des gens qui m'entouraient, et aussi comme beaucoup de Provençaux que j'ai connus. Je vis qu'il était occupé à rassurer Marius sur les éventualités auxquelles pourrait donner lieu la mort de mon père. — Ne craignez rien, lui disait-il; outre que Jennie a des preuves qui répondent à certaines objections, il y a un testament aussi régulier que possible, où Mme de Valangis a disposé en faveur de Lucienne de toute la quotité disponible, c'est-à-dire de la moitié de sa fortune, et quant au reste, elle devait s'en rapporter à la bonne grâce et à la délicatesse du marquis. J'aurais préféré qu'elle assurât cet héritage à Lucienne sans la désigner comme sa petite-fille, parce qu'il pourrait y avoir matière à contestation sur son état civil, si on avait affaire à des personnes hostiles. Mme de Valangis a repoussé ce conseil comme une précaution injurieuse envers la générosité de son fils, et je n'ai pas dû insister.

— Mais son fils n'est plus, dit Marius, et ses héritiers pourraient être hostiles.

— Ses héritiers sont des enfans immensément riches du chef de leur mère : quel intérêt auraient-ils à dépouiller Lucienne d'une succession relativement minime? Ce que j'aurais souhaité aujourd'hui, c'est que Mme de Valangis pût faire écrire à sa belle-fille, comme tutrice légale des enfans du second lit, pour s'entendre avec elle sur des dispositions à prendre, peut-être sur l'échange de quelque petite propriété acquise en Angleterre par M. de Valangis contre l'intégralité de la terre de Bellombre. Lucienne, en renonçant à sa part de la succession de son père, acquerrait ainsi toute sécurité pour celle de sa grand'mère, et la veuve du marquis doit avoir les pouvoirs nécessaires pour régler cette situation, ne fût-ce que provisoirement.

— L'important, reprit Marius, qui me fit l'effet de connaître et de juger ma situation mieux que moi, ce qui n'était pas difficile, mais encore mieux que Barthez lui-même, serait de savoir si le marquis de Valangis a donné son adhésion au testament de sa mère en faveur de Lucienne.

— Quant à cela, il ne l'a ni donnée ni refusée, car il n'a pas écrit une ligne à cet égard. Ses lettres ont été de plus en plus rares depuis son second mariage, et les termes en sont si vagues qu'on peut y voir tout ce qu'on veut. Il a eu certainement connaissance du testament de sa mère, qui l'a consulté avant de l'écrire, et pourtant il n'a jamais exprimé son opinion sur cet acte. On pourrait croire qu'il ne l'a pas cru sérieux, ou qu'il n'a pas reçu les lettres qui lui en donnaient avis. Il a agi à peu près de même lors de la recouvrance de Lucienne : il ne s'en est jamais réjoui que sous bénéfice d'inventaire, et en aucun temps il ne l'a appelée sa fille. Il y a même des lettres de lui, — je les ai toutes chez moi et je les ai relues avant de venir vous trouver, — où il parle d'elle comme d'une *fantaisie*, c'est son expression.

— Comment puis-je être une *fantaisie?* demandai-je à M. Barthez, stupéfaite d'étonnement.

— Vous seriez un enfant quelconque que Mme de Valangis aurait eu la fantaisie d'élever comme sa petite-fille pour se consoler de l'avoir perdue.

— Vous n'aviez jamais fait part de ces détails à Lucienne ni à moi! reprit Marius rêveur.

— Ils eussent été gratuitement pénibles. Mme de Valangis ne les a confiés qu'à moi, et vous ferez sagement l'un et l'autre de n'en parler jamais à personne. Les choses sont changées aujourd'hui, et je ne vois guère que la veuve Woodcliffe qui pourrait vous chercher noise. Mais à quoi bon?

— Qui appelez-vous la veuve Woodcliffe?

— La riche veuve que M. de Valangis a épousée en secondes noces, et qui, ne le trouvant sans doute pas assez grand seigneur, a continué à s'appeler lady Woodcliffe en y ajoutant le titre de marquise de Valangis.

— Et comment mon oncle était-il marquis? demanda Marius, qui devenait de plus en plus songeur.

M. Barthez, soit à dessein, soit par distraction, ne répondit pas, et, revenant à son propos : — Cette dame n'aurait aucun intérêt, pour son compte, à être jalouse du nom et de la fortune de Lucienne, puisqu'elle a une fortune et un nom plus considérables pour elle et pour ses enfans. C'est une très grande dame, qu'il ne faut pas s'attendre à voir agir mesquinement. De son côté, M. de Valangis avait tellement négligé sa mère, abandonné ses amis et oublié son pays qu'il n'a pas dû laisser d'instructions contre ce qui a pu être fait ici en son absence. Donc je pense, mes chers enfans, qu'il n'y a rien d'inquiétant pour vous dans l'avenir. Pourtant, comme l'excès des précautions ne peut nuire, je suis d'avis que Lucienne prenne

sur elle d'informer sa grand'mère aussitôt que possible de l'événement, et, quand elle l'y verra disposée, il serait peut-être bon de lui faire faire un testament autrement rédigé.

— Oui, Lucienne, dit Marius; il faudra y songer dans ton intérêt.

Et, comme je ne répondais rien, il insista.

— Est-ce que tu n'entends pas ce qu'on te dit?

— Si fait, répondis-je avec un peu d'humeur; mais je vous ai dit, moi, que je ne voulais ni tourmenter ni affliger ma grand'mère. Je la trouve très affaiblie depuis quelques jours, et j'aimerais mieux ne jamais hériter d'une obole que d'abréger d'une semaine le terme de sa vie.

— Eh! mon Dieu! je ne te parle pas d'argent, reprit Marius impatienté. Ne vois-tu pas qu'il y a là une question d'honneur?

— Explique-toi, c'est le jour des énigmes!

— C'est bien simple à deviner pourtant. Si tu n'es pas la véritable petite-fille de ma tante, tu usurpes un nom qui ne t'appartient pas. Il faut donc tâcher d'arranger les choses de manière que l'on ne vienne pas te contester ton état civil, car, si ce n'est rien à tes yeux d'être ruinée, c'est quelque chose, je présume, que d'être avilie.

XXXVIII.

Je fus si humiliée de cette brutale réponse que je ne pus faire un pas de plus. Je me laissai tomber sur un banc en fondant en larmes. M. Barthez gronda un peu Marius de ce manque de ménagement, et, me parlant avec affection, il me fit entendre qu'au fond je pouvais redouter quelque chose de grave. J'appris donc là sérieusement pour la première fois que je pouvais être une étrangère pour ma bonne maman, un enfant supposé pour lui extorquer de l'argent, la fille d'un bohémien, d'un voleur de grand chemin peut-être!

Je refoulai mes sanglots, et, m'adressant à Marius : — Eh bien! veux-tu toujours m'épouser? lui dis-je.

— Tu as ma parole, une parole ne se reprend pas.

Il disait cela d'un ton si froid que je me sentis sommée par lui de faire mon devoir comme il faisait le sien. — Ne reprends pas ta parole, lui dis-je avec énergie, moi, je te la rends. En présence de Dieu et en présence de M. Barthez, je romps nos engagemens.

Ce n'était pas ce que voulait Marius, du moins dans ces termes-là. Rien ne prouvait que je ne fusse pas Mlle de Valangis, et que je dusse me voir contester mon nom et mon héritage. Marius eût voulu un engagement éventuel, et M. Barthez me le suggérait; mais j'étais

découragée d'avance de mon sort, et puis, je dois l'avouer, je redoutais le caractère de Marius et je regrettais ma liberté. Il le devina et m'en fit des reproches, non pour m'amener à me rétracter, mais pour laisser une porte ouverte au retour. Comme je ne cédais point, il prit de l'humeur et me dit tout bas, après avoir salué M. Barthez, qu'on appelait de la part de ma grand'mère : — Tu comprends, ma chère enfant, que, dans les termes où nous voici et quand tu me retranches de ton avenir, quel qu'il soit, je dois me retirer de la maison. Si nous eussions dû nous marier, ma présence ici était naturelle et légitime; si cela ne doit jamais être, elle te compromet. Ma tante me croit parti, je devrais l'être. Adieu! Je reviendrai de temps en temps savoir de ses nouvelles.

Il s'en fut sans attendre ma réponse, et je faillis courir après lui. Il m'était cruel de penser que notre amitié pouvait être brisée en même temps que notre mariage, car il y avait un visible dépit dans son adieu, et il semblait que j'eusse tous les torts; mais je n'eus pas le loisir de consulter les divers mouvemens de mon cœur. Jennie vint vers moi d'un pas rapide. Elle était pâle, et ses dents serrées l'empêchaient de m'appeler. Saisie de terreur, je courus à elle en lui disant : — Ma grand'mère est morte!

— Non, dit-elle; mais ayez tout votre courage à la fois! — Et elle ajouta d'un ton dont la douloureuse solennité résonne encore à mes oreilles : — Madame va mourir!

— Qui donc a parlé? demandai-je en courant.

— Personne. Elle ne sait rien, son heure est venue. — Et, m'arrêtant à la porte du salon, Jennie me prit le bras avec force en disant avec une déchirante énergie : — Souriez!

C'est ce que l'on dit aux jeunes filles que l'on fait belles et que l'on mène au bal. Ma bien-aimée grand'mère allait mourir : c'est la fête qui m'attendait!

Elle était sur son fauteuil, pâle comme un spectre, et elle souriait encore, elle! M. Barthez lui tenait la main. Jacynthe essayait de réchauffer ses pieds glacés et raidis, qu'elle ne pouvait plus soulever jusqu'à sa chaufferette. M. Barthez, profondément ému et la figure baignée de larmes, lui répondait, remarquant ses yeux tournés vers la fenêtre ouverte : — Oui, un temps très doux aujourd'hui!

Je m'approchai pour baiser ses mains froides, elle parut étonnée de ne pas le sentir. Elle pensait et voyait encore, car elle me regarda comme pour se demander si j'étais un rêve. Elle fit un grand effort pour parler, et réussit à dire : *Barthez!... c'est ma fille, vous savez!...* Sa tête se pencha en arrière et sa figure exprima un calme divin. Je la crus morte, j'étouffai un cri. Jennie me contint d'un re-

gard dont l'autorité eût plié le monde. Dans ce moment où l'éternité s'ouvrait devant elle, notre bien-aimée ne devait pas entendre les sanglots de l'adieu terrestre. M. Barthez voulut m'emmener, mais aucune force humaine ne m'eût détachée de ce fauteuil que j'étreignais en silence. Quelques minutes s'écoulèrent ainsi, et il me fut impossible de saisir le passage de la vie à la mort sur cette figure paisible qui me regardait toujours. M. Reppe, qui était en tournée, entra, vit, ne dit mot, toucha et écouta. — Eh bien! c'est fini! s'écria-t-il bientôt. C'était comme s'il eût dit : — Vous voyez qu'il n'est pas difficile de mourir.

Je n'y comprenais rien, je n'y croyais pas. Ma grand'mère était là, sous mes yeux, dans la même attitude et avec la même figure que j'avais étudiées cent fois durant ses heures de lassitude ou d'assoupissement.

— Allons, allons! dit le docteur en me secouant. Vous n'aviez pas besoin de le savoir, mais il y a quinze jours que j'attends l'événement tous les matins. La lampe s'éteint faute d'huile. Elle a fourni une belle carrière. Vous ne pouviez pas espérer que ça durerait beaucoup plus longtemps. Retirez-vous, ma chère petite, vous n'avez plus rien à faire ici.

— Laissez-la, dit Jennie. Il ne faut pas fuir les morts comme des ennemis. Est-ce que l'âme de sa grand'mère est morte ? Elle est peut-être encore là qui nous voit et nous entend.

Le docteur haussa les épaules; mais, électrisée par le tendre spiritualisme de Jennie, je couvris de larmes les joues, les mains et les vêtemens de ma grand'mère, en lui disant comme si elle eût pu m'entendre: « Je vous aime, je vous aime, je vous aime! »

— C'est bien, me dit Jennie, dont la figure se détendit dans les larmes; à présent laissez-moi avec Jacynthe. Quand j'aurai couché cette chère dame, je ferai sa toilette, et vous reviendrez lui parler encore. Ne pleurez pas trop pour ne pas lui faire trop de peine là où elle est.

— Et où est-elle, Jennie ? m'écriai-je éperdue.

— Je ne sais pas, mais avec Dieu, pour sûr; il est avec nous aussi, on n'est donc pas si séparé qu'on croit.

La foi robuste de Jennie me soutint. Je veillai ma chère morte avec elle, et deux jours après, appuyée sur le bras de Marius, je montais avec Jennie la colline des Pommets. Un petit chariot drapé de noir et traîné par des mules marchait devant nous. Nos amis de Toulon et tous les gens du pays environnant formaient le cortége. Ma grand'mère était très aimée, et, sous les feux d'un soleil d'Afrique, tout le monde marchait recueilli et la tête nue.

L'abbé Costel nous attendait à la porte de l'église. Frumence était

dans le cimetière, où, depuis vingt ans, on n'avait enterré personne. Il avait creusé la fosse lui-même, il s'en était fait un devoir. Quand on en approcha le cercueil, je le vis debout, sa bêche à la main. Ce fut la seule figure qui me frappa. Je cherchais dans ses yeux la solution de ce terrible problème du néant, contre lequel la foi peut difficilement réagir à l'heure où la dernière séparation d'avec l'être visible s'accomplit irrévocablement. Je ne vis dans les regards de Frumence qu'un profond respect et une douleur réelle, aucun signe d'amertume ou de faiblesse. Il se sentait assez fort pour accepter l'idée que quelque chose peut finir.

Moi, je ne le pouvais pas, et je regardai avec anxiété Jennie, qui semblait soigner, bénir et vouloir garder jusqu'au sein de la terre cette chère dépouille. Je m'appuyai sur la force de Jennie, la seule qui répondît à la mienne.

Au moment où l'on referma la fosse, des cris perçans et des lamentations bruyantes s'élevèrent autour de moi. Cette coutume antique, que l'on retrouve encore au fond des campagnes, est moins un témoignage de douleur qu'une sorte d'hommage éclatant rendu au mort. C'est peut-être aussi une sorte d'excitation salutaire que l'on veut procurer aux parens et aux amis pour faire couler les larmes et détendre la douleur en la forçant à s'exhaler. D'autres disent que ce sont des clameurs pour épouvanter les mauvais esprits et les empêcher d'emporter l'âme du mort.... Ces cris m'épouvantèrent, et je m'enfuis chez Frumence, qui me suivit au bout d'un instant. Mais il ne me savait pas là, il ne me voyait pas. Absorbé, il posa sa bêche dans un coin et se mit à sangloter comme un enfant, la tête appuyée contre le mur. Je me levai et me jetai dans ses bras. Nous pleurâmes ensemble sans nous rien dire.

XXXIX.

Je ne sais plus ce qui se passa. J'avais un courage apparent, j'agissais sans en avoir conscience. Je ne sais ce que je répondais. Tout le monde me sembla bon pour moi, même Mme Capeforte, et je souffris Galathée auprès de moi. Il y eut un repas chez nous au retour de l'enterrement. C'est un vieil usage qui me sembla bien cruel, mais Jennie s'y soumit avec son courage ordinaire et veilla à ce que tout le monde fût bien servi. Marius me parla, je crois, avec affection; mais j'étais sensible à toutes les consolations indistinctement : au fond il n'en était aucune qui pénétrât jusqu'à mon cœur, et la muette douleur de Frumence l'avait seule soulagé un peu.

Je ne sais quelles formalités furent remplies. Quand je me re-

trouvai seule avec Jennie, au bout de trois ou quatre jours, il ne me sembla pas que je fusse chez moi. Mon *moi*, séparé de celui de ma grand'mère, ne me représentait plus rien. Et pourtant son testament avait été produit. Il m'avait mise en possession de tous ses biens. Si personne ne réclamait, j'étais bien son héritière.

L'opposition se fit attendre au-delà du temps nécessaire pour que la nouvelle du décès de ma bonne maman parvînt à la veuve et aux enfans de son fils. M. Barthez revint me voir, et il se réjouissait de ce silence; il espérait que ma famille d'outre-mer serait aussi indifférente pour moi que mon père l'avait toujours été.

Marius me rendit une visite cérémonieuse avec ses anciens patrons, MM. de Malaval et Fourvières. Il n'y fut pas dit ouvertement un mot de notre mariage, bien que le cousin Malaval, qui protégeait beaucoup Marius, fît son possible pour renouer nos projets. J'évitai de répondre à ses insinuations. Je regardais ma situation comme entièrement provisoire, et il me plaisait assez de la considérer ainsi quand je venais à penser que, ma fortune assurée, je n'aurais aucun prétexte pour ne pas appartenir à Marius. J'étais trop loyale pour en faire naître un autre; mais il est certain que le positivisme de mon fiancé m'effrayait sérieusement, et que je me reprochais comme une folie la confiance que je m'étais laissé inspirer.

De son côté, il m'aidait à ajourner nos projets. Ce jour-là, Malaval voyait tout en beau dans ma destinée, et par contre l'ami Fourvières voyait tout en noir. Marius était comme une âme en peine entre ces deux anges inspirateurs, et tout son sang-froid ne réussissait pas à me cacher les perplexités de son esprit. Pour la première fois depuis le triste événement qui avait tout remis en question, j'eus envie de rire et de railler un peu la figure irrésolue et inquiète de mon cousin. Je vis bien qu'il me devinait et qu'il était piqué de plus en plus. J'aurais voulu qu'il me prît sérieusement en grippe. Il ne put s'y décider.

Quand il fut parti, je pleurai amèrement en disant à Jennie tout ce que j'avais sur le cœur. Jusque-là, soit par fierté, soit par courage, je le lui avais caché.

— Je ne sais pas si vous vous trompez sur le caractère de cet enfant, me répondit-elle avec son bon sens toujours empreint d'une certaine profondeur de vues; tout le monde a de grands défauts, et l'amitié consiste à ne pas les voir. Moi, je voyais bien ceux de Marius; mais je vous croyais aveugle, et je ne les voyais pas sans remède. Je me disais qu'avec vos yeux fermés vous le corrigeriez. On ne corrige les gens qu'en les aimant. Voilà que vous ne l'aimez pas ou que vous ne l'aimez plus, puisque vous le jugez. Il ne faut pas l'épouser.

— Comment faire, Jennie, si je conserve ma fortune?

— Je ne sais pas, mais je crois qu'il faut lui dire la vérité.

— Il deviendra mon ennemi et peut-être mon détracteur.

— C'est possible, et il est certain qu'il aura le droit de vous accuser de caprice.

— Si tu me blâmes, c'est que je suis blâmable, et dès lors je dois me sacrifier, épouser Marius quand même!

— Non, Lucienne. Dans le mariage, on ne se sacrifie pas tout seul; on rend malheureux malgré soi celui qu'on n'aime pas. Je ne comprends pas pourquoi, ayant toujours eu, comme vous le dites, une méfiance contre Marius, vous avez été jusqu'à la veille de l'épouser. Vous avez eu là une idée surprenante, et je n'aime guère les idées que je ne peux pas expliquer. Si c'est une faute que vous avez commise contre vous-même, il faut vous attendre à l'expier. Vous aurez un ennemi, puisque vous vous êtes trompée d'ami; mais il vaut mieux cela que de se marier avec déplaisir. Ce serait une plus grande faute, et le châtiment serait sans remède : il tomberait sur l'innocent et sur le coupable.

— C'est Marius qui est l'innocent selon toi?

— Eh! mon Dieu, oui, puisqu'il est le moins raisonneur et le moins intelligent de vous deux. Il va droit devant lui comme il est. C'était à vous de le juger plus tôt.

Jennie avait raison. J'avais eu des idées fausses sur le bonheur et une notion trop peu élevée du mariage. Je l'avais envisagé comme un contrat de tranquillité pure et simple, non comme l'idéal d'un dévouement réciproque. J'étais punie de mon erreur, puisque j'étais forcée de revenir sur mes pas et de dire à Marius : — Je ne puis t'aimer. Il eût été en droit de me répondre : — Pourquoi m'as-tu laissé croire le contraire?

J'étais humiliée de cette situation, et par momens, l'orgueil l'emportant sur la vraie dignité, j'aimais mieux tenir ma parole à tout prix que de m'entendre reprocher d'y avoir manqué. Jennie combattit cette mauvaise inspiration. Elle voulait me voir résignée à tout plutôt que de profaner l'éternelle et entière affection du mariage. Mon âme se relevait au contact de la sienne, mais en même temps mon cœur, que j'avais cru raffermi, se déchirait de nouveau. L'idéal de l'amour reparaissait, et la solitude m'étreignait de son mortel ennui.

Comme Marius attendait les événemens, il ne reparut pas de plusieurs semaines, et comme il ne m'écrivit pas pour me dire qu'il serait à mes ordres dans toutes les hypothèses, je me tranquillisai sur son compte. Je fis observer à Jennie qu'en lui disant la vérité lorsqu'il viendrait me la demander, je ne courrais pas le risque de

froisser sa tendresse. J'essayai à ce propos de lui demander ce qu'elle pensait de mes droits dans le cas où ils me seraient contestés.

— Je pense, me dit-elle, que si l'on vous réduit à la moitié des biens de votre grand'mère en attaquant son testament, vous aurez encore de quoi vivre. Cela joint à ce que j'ai...

— Tais-toi, Jennie, ne parlons jamais d'argent. Ce qui est à l'une est à l'autre, c'est convenu, et il y aura toujours assez pour nous deux. Ce qui m'inquiète un peu, c'est de bien savoir qui je suis. Les papiers laissés par ma grand'mère n'ont rien révélé à cet égard.

— Ce qui doit être révélé à cet égard, répondit Jennie, est entre nos mains. C'est là, dans ce bureau dont vous avez la clé et où vous avez vu cent fois un paquet cacheté. Le jour où l'on vous demanderait si vous êtes ce que vous êtes, nous ouvririons cela et nous le lirions. Ne m'en demandez pas davantage. Je dois me taire jusqu'à l'heure marquée, et si cette heure ne vient jamais, vous lirez cela toute seule et le garderez pour vous.

Je ne voulus pas interroger Jennie davantage. Sa figure avait une expression si solennelle que j'aurais craint de faire un sacrilége en touchant à ces papiers qu'elle confiait à mon respect.

XL.

Deux mois s'étaient écoulés, et je commençais à me croire oubliée ou épargnée. Je vivais avec Jennie dans un isolement mélancolique. Je m'étais interdit de sortir. Il me semblait que mon deuil ne devait pas voir sitôt le soleil, même pour traverser et visiter la solitude. Un sentiment de réserve instinctive nous retenait, Jennie et moi, dans cette maison silencieuse et fermée où nous nous efforcions de croire que quelque chose de la chère existence disparue avait encore besoin de nous. Nous ne faisions pas de projets : nous sentions que nous n'avions pas encore le droit d'en faire. Quand même mon avenir eût été assuré, nous nous fussions reproché de ne pas vivre le plus longtemps possible avec le passé regretté.

Un jour pourtant, Jennie se tourmenta pour ma santé, qui souffrait un peu de cette claustration. J'avais, malgré ma petite taille, beaucoup de forces à dépenser, et je n'avais jamais été bien portante qu'à la condition de beaucoup agir et de beaucoup vivre au grand air par tous les temps. — Montez à cheval, il le faut, me dit-elle, allez aux Pommets. Dans la semaine, on ne rencontre pas une âme de ce côté-là. Frumence m'a fait dire que le tombeau de notre chère dame était achevé et posé. Tenez, portez-lui ce bouquet que

j'ai cueilli ce matin pour elle. Ce sont les fleurs qu'elle aimait. Allez, ma chérie, Michel vous accompagnera.

— Pourquoi ne viens-tu pas avec moi, Jennie?

— Je vais vous le dire tout bonnement. Frumence croit qu'à présent je pourrais et je devrais l'épouser. Il dit que ce serait plus respectable de le voir s'occuper de vos affaires, si nous étions mariés.

— Tu as donc reçu quelque nouvelle qui lève les empêchemens que je ne sais pas, mais que tu m'as dit exister?

— Oui, je savais bien que j'étais veuve. Mon mari est mort à l'étranger. On me l'avait écrit; on m'a enfin envoyé l'attestation; elle est en règle, à ce qu'il paraît.

— Eh bien! pourquoi ne pas épouser cet excellent ami qui t'aime tant?

— Parce que votre sort n'est pas réglé. Et puis!... je ne sais pas, Frumence ne doit pas quitter son brave homme d'oncle. Si vous étiez ruinée ou seulement gênée, qu'est-ce que je ferais pour vous aider, enfermée dans un endroit comme les Pommets, où il n'y a pas un sou à gagner?

— Chère Jennie, voilà que tu penses à me faire vivre avec ton travail? Tu crois donc que j'y consentirais?

— Et qu'est-ce que vous deviendriez? Voyons! qu'est-ce que vous savez faire? Si vous aviez voulu apprendre la musique et le dessin,... je me figurais, moi, que ça vous aurait fait une ressource à l'occasion. Vous n'avez pas aimé cela. Vous vouliez être savante. On ne devait pas vous contrarier, il faut respecter le tour que prend une jeune âme... Mais qu'est-ce qu'une femme peut faire avec du latin, du grec et des grandes affaires, comme Frumence vous en a mis dans la tête? Vous seriez bonne à élever des garçons, et si vous aviez dû épouser votre cousin, c'eût été très bien de pouvoir apprendre à vos fils ce que Marius n'a pas voulu savoir; mais s'il s'agit d'être institutrice ou dame de compagnie, on ne vous confiera pas des demoiselles pour en faire des bacheliers.

— Tant mieux, Jennie! Être dans la position où j'ai vu miss Agar et Galathée! oh! jamais, j'espère!

— Bien, vous êtes fière, je sais cela; mais il dépend de soi de n'être jamais avilie chez les autres. Est-ce que je l'ai été ici, moi qui n'avais jamais servi personne?

— Tu as raison, ma Jennie; je suis une sotte. Je pourrais être comme toi femme de confiance quelque part,... avec toi!...

— Ah! pauvre enfant, vous êtes simple! On ne prend pas deux femmes de charge dans une maison. Et puis vous ne savez rien de ce qu'il faut savoir; vous avez plus d'esprit qu'il n'en faut, mais vous n'auriez pas la patience!

— Nous nous ferons lingères ou couturières, veux-tu? Nous travaillerons chez nous.

— Oui! nous gagnerons chacune dix sous par jour, et là-dessus il faudra en dépenser vingt chacune pour être bien mal nourries et logées plus mal encore.

— Que comptais-tu donc faire pour moi en me disant tout à l'heure...

— C'est mon secret. J'ai une ressource bien petite, mais assez sûre. Par exemple, il nous faudra quitter le pays, et c'est pourquoi je ne veux pas épouser Frumence. Allons! vous voilà songeuse? Ce que nous disons, c'est pour mettre les choses au pis, et elles n'ont pas coutume d'arriver comme on les prévoit. D'ailleurs, jusqu'à présent, il ne semble pas qu'il y ait rien de mauvais sous jeu pour vous; n'y pensez donc pas et allez prendre l'air, il le faut.

Je montai à cheval, et, suivie de Michel, j'arrivai aux Pommets. Je n'y trouvai que l'abbé Costel pour me faire les honneurs de cette tombe que j'allais vénérer. C'était encore l'ouvrage de Frumence. Il avait choisi une belle pierre, cette pierre du pays qui a la blancheur et la finesse de grain du marbre. Il l'avait fait tailler sur mes dessins, et il avait gravé lui-même l'inscription et les ornemens. Je déposai là le bouquet que Jennie m'avait confié, et malgré ma résolution de n'y pas pleurer, j'eus une grande lutte à soutenir contre moi-même en songeant à celle qui était là et qui ne pouvait plus me protéger.

J'allais remonter à cheval quand je vis arriver Frumence avec un personnage inconnu, un homme d'une quarantaine d'années, de moyenne taille, d'une figure plutôt distinguée que régulière, mais pleine d'intelligence et de douceur. Il avait beaucoup d'aisance dans les manières, et sa tenue simple, mais soignée, annonçait un homme appartenant à la plus moderne civilisation.

En m'abordant et en me le présentant, Frumence avait pourtant l'air inquiet, et je ne sais quelle tristesse grave répandue sur sa noble figure sembla m'annoncer que le moment des épreuves était venu. — M. Mac-Allan, me dit-il, avocat en Angleterre, et chargé par la famille de feu M. le marquis de Valangis, votre père, de venir se consulter avec vous.

Je me sentis pâlir et ne pus que balbutier quelques mots. Mon trouble augmenta quand je vis que cet étranger le remarquait et en avait pitié. Je me trouvai humiliée et en même temps indignée de l'être, car je ne l'avais mérité en aucune façon. Ce n'était que le commencement de la longue série d'angoisses que j'allais traverser.

XLI.

Cet Anglais, après m'avoir saluée très convenablement selon l'usage de son pays, mais pas assez courtoisement pour le nôtre, m'examinait avec une curiosité qu'il n'avait sans doute pas l'intention de rendre blessante, mais qui me blessa profondément. Je relevai la tête. — Sans connaître beaucoup les usages du pays de monsieur, répondis-je à Frumence, je sais qu'il lui suffit de m'être présenté par un de mes amis pour avoir le droit de me demander ou de me donner des explications; mais j'aurais cru que, dans la circonstance, c'est chez moi qu'il aurait dû se faire présenter à moi.

— Vous avez parfaitement raison, mademoiselle, dit M. Mac-Allan en très bon français et avec un léger accent plutôt agréable que défectueux. J'étais venu ici pour prier M. Costel de vouloir bien m'introduire auprès de vous, et si je me permets de me faire présenter chez lui, c'est pour m'annoncer et obtenir la permission d'être admis au château de Bellombre avec MM. Costel et Barthez.

— Ce sera quand il plaira à vous et à ces messieurs, répondis-je. Je n'ai ni jour ni heure à désigner, car je crois qu'il s'agit d'affaires et que je n'ai le droit d'aucune initiative.

— Mademoiselle Lucienne, reprit l'avocat, voulez-vous, contrairement aux usages, m'autoriser à vous parler ici? Dans la maison et en présence de votre curé et de M. Frumence, qui est un de vos amis, il ne me semble pas qu'il y ait d'inconvenance, et je suis certain que de ces premières explications qui ne vous engageront à rien, et auxquelles vous ne serez même pas obligée de répondre aujourd'hui, peut résulter pour vous une certaine tranquillité d'esprit, pour moi une grande épargne de temps.

— Qu'en pensez-vous? demandai-je à l'abbé Costel.

Il me répondit que, n'ayant pas encore vu M. Mac-Allan, il devait s'en rapporter à Frumence, qui venait de causer avec lui et qui savait sans doute dans quelles intentions il se présentait. Frumence répondit à son tour qu'il croyait devoir me conseiller d'écouter M. Mac-Allan avec confiance, et nous nous assîmes tous les quatre autour de la grande table où Frumence avait toujours sa bibliothèque amoncelée.

D'un coup d'œil, l'avocat avait saisi la situation. Il avait vu que l'abbé Costel n'entendait rien à mes affaires, aux affaires quelconques de la vie pratique, mais il savait déjà que Frumence méritait toute l'autorité morale dont la confiance de ma grand'mère et la mienne l'avaient toujours investi. Ce fut donc à lui autant qu'à moi et fort peu à l'abbé qu'il s'adressa en parlant ainsi :

— Avant tout, je dois dire qui je suis et quel rôle je viens jouer ici. Je ne suis pas orateur, je suis légiste, ce que vous appelez en France avocat consultant. J'ai étudié la législation française assez particulièrement pour être à même d'y suivre une affaire, et c'est pour cela que j'ai été choisi par lady Woodcliffe, marquise de Valangis, agissant au nom de ses enfans mineurs, pour discuter et soutenir leurs intérêts en France. Je ne viens donc pas en France pour parler contre vous, mademoiselle Lucienne, mais pour parler avec vous et vous apporter les propositions de Mme la marquise.

— Si vous venez pour parler avec Mlle de Valangis, répondit Frumence, qui avait lu mes émotions sur mon visage, elle doit désirer que ce soit dans les termes d'une parfaite déférence réciproque, et je me permettrai de vous faire observer qu'en France, à moins d'une certaine intimité de famille ou d'affection sérieuse, on n'interpelle pas une jeune personne par son nom de baptême.

M. Mac-Allan sourit avec beaucoup de finesse, et je remarquai sur sa physionomie le contraste fréquent d'une bouche ironique avec un regard limpide, ouvert et bienveillant. Il m'était impossible de me prononcer entre la crainte et la sympathie que cet homme devait m'inspirer. Il hésita quelques instans à répondre, comme pour me préparer au coup qu'il allait me porter; puis il prit son parti comme quelqu'un que l'on soulage en faisant appel à sa franchise.

— Vous allez vite, monsieur, dit-il, mais vous allez droit au but, et je ne veux pas m'en plaindre, puisque j'ai désiré qu'il en fût ainsi. Vous touchez donc le vif de la question, et avant de l'attaquer je supplie *mademoiselle ici présente* de ne voir aucun manque de déférence dans ma réserve sur la question du nom qu'elle porte. Vous le savez déjà, monsieur, je n'ai encore ici que des intentions conciliantes, et je n'aurais pas accepté une mission qui pouvait me devenir pénible, si je n'eusse été autorisé à porter avant tout des paroles de paix.

— Je suis donc en guerre avec la famille de mon père? demandai-je avec effort.

— Heureusement non jusqu'à présent, et il ne tiendra qu'à vous et à vos conseils de ne pas la laisser déclarer.

Il fit une pause, me regarda en face, et, se levant avec un peu d'emphase dans la douceur de son accent : — Mademoiselle Lucienne, reprit-il, hélas! vous ne vous appelez peut-être pas même Lucienne. C'était le nom de baptême de la fille du premier mariage du marquis de Valangis, et rien ne prouve, rien ne pourra peut-être jamais prouver que vous soyez cette fille. Un mystère que je crois impénétrable enveloppe votre existence. La famille dont je représente

les intentions ne voit et ne veut voir en vous qu'un enfant supposé. Mon opinion personnelle à cet égard est assez conforme à la sienne, et pourtant, si vous l'exigez, je vous jure que je me livrerai avec toute l'impartialité et toute la sincérité possibles à toutes les recherches possibles de la vérité. Je suis un honnête homme : vous n'en savez rien, vous n'êtes pas obligée de me croire sur parole; mais vous serez forcée de le reconnaître, si vous me forcez de devenir votre adversaire. Ne nous plaçons pas encore sur le terrain de la lutte. Nous pouvons l'éviter... Je vais vous répéter en peu de mots ce que j'ai déjà dit avec plus de détails à M. Frumence. J'ai vu ce matin à Toulon M. Barthez, qui doit être à Bellombre en ce moment pour se consulter avec Mme Jennie, votre femme de confiance; vous l'y retrouverez sans doute pour vous conseiller. M. Barthez, dont j'estime le caractère et dont je respecte la parole, paraît compter en dernier ressort sur des preuves que ladite Mme Jennie se fait fort de pouvoir produire. Moi, ne croyant pas à ces preuves, je viens vous faire des offres sérieuses. Renoncez à un héritage que vous ne pouvez conserver qu'au prix d'une lutte douloureuse et longue, suivie probablement d'un désastre. Gardez le nom de Lucienne; ajoutez-y, si vous voulez, un *de* au commencement, une *s* à la fin : soyez Mlle de Luciennes, si aucune famille de ce nom ne s'y oppose, mais renoncez à celui de Valangis et à l'héritage, trop contestable dans tous les cas, de votre bienfaitrice. Acceptez une pension double du revenu que représente la terre de Bellombre. Quittez la Provence, la France, si vous voulez, et allez vivre libre et riche où il vous plaira. Personne ne vous demandera jamais compte de vos déterminations, de l'emploi de vos revenus et des convenances de votre établissement. Vous y réfléchirez. Voilà ma commission faite.

Ayant ainsi parlé, M. Mac-Allan se rassit comme s'il n'eût pas attendu de réponse; mais je vis à son regard qu'il eût souhaité l'explosion de mon premier mouvement. Je m'y serais peut-être livrée quand même, si Frumence ne m'en eût empêchée en prenant la parole à ma place. — Avant que Mlle de Valangis ait, dit-il, une opinion personnelle sur cette offre singulière, elle doit consulter ses amis. Elle est à peine majeure, et en prévision d'une mort plus prochaine, sa grand'mère lui avait nommé dans la personne de M. Barthez un tuteur dont les avis lui seront encore utiles.

— Aussi je n'attends pas, reprit M. Mac-Allan, que mademoiselle se décide aujourd'hui. Quant à sa majorité, je l'accepterai comme accomplie; mais il vous sera aussi difficile d'établir l'âge de Mlle Lucienne que d'établir son état dans le monde. Nous sommes ici en plein roman, ce n'est pas votre faute ni la mienne. Comme c'est la

faute de quelqu'un à coup sûr, peut-être la faute de personnes que Mlle Lucienne voudra soustraire aux conséquences d'une imposture, je ne crains pas qu'elle se repente jamais d'avoir pris le parti que je lui conseille.

— Je vous supplie de vous expliquer, m'écriai-je. Je ne vous comprends pas.

— M. Mac-Allan doit répugner à vous donner cette explication ici, dit Frumence. Je crois, mademoiselle de Valangis, que le moment serait venu de le mettre sans tarder en présence des preuves auxquelles il a fait allusion et de la personne qui espère avec raison dissiper ses doutes. Mon avis est que vous retourniez à Bellombre tout de suite et que nous vous y suivions dans quelques instans, puisque nous devons y trouver M. Barthez, et peut-être M. de Malaval, M. Marius de Valangis et le docteur Reppe. Je sais qu'ils avaient l'intention d'aller vous rendre visite aujourd'hui. Vous ne devez rien préjuger avant de consulter vos parens et vos amis.

J'avais hâte, moi, de consulter Jennie. Était-elle donc accusée de quelque chose dans la ténébreuse affaire de mon enlèvement? Je serrai en tremblant la main de Frumence, et je saluai M. Mac-Allan, dont l'œil clair et paisible semblait envelopper dans sa puissance de concentration toutes les émotions de mon cœur et toutes les incertitudes de ma destinée. Je remontai à cheval sans dire un mot, et je partis.

Au bout de cent pas, je crus que j'allais m'évanouir. Ce rêve effrayant et bizarre qui, dès mon enfance et dans ces derniers temps surtout, s'était présenté vaguement à mon imagination, il se réalisait donc brutalement! J'étais sans nom, sans âge, sans famille, sans passé, sans avenir, sans protection et sans responsabilité! Je ne pouvais me figurer la situation où j'étais forcée d'entrer tout à coup. Je m'aperçus bien, à l'épouvante qui s'empara de moi, que j'avais été vainement avertie : je n'avais rien prévu.

Je ne prévoyais pas encore. J'essayais de comprendre; un nuage était sur ma vue. La campagne étincelante de soleil me parut grise et terne. La brise, chaude comme un simoun, me frappa les épaules comme une bise d'hiver. Voulant réagir contre cette défaillance, j'animai mon cheval et lui lâchai les rênes. Il s'élança comme un ouragan, ce pauvre Zani qui n'avait pas couru depuis longtemps; il traversa la Dardenne en bondisant sur les dalles glissantes avec l'adresse d'un chamois. Je m'abandonnai à son audace sans en avoir conscience. J'avais besoin de revoir Jennie, mon unique refuge. Je ne songeai point à me retourner : j'aurais distingué derrière moi sur la hauteur M. Mac-Allan, qui me suivait de loin avec Frumence

et qui me regardait en lui faisant part de ses réflexions sur mon caractère ardent et téméraire.

XLII.

Je trouvai Jennie, comme on me l'avait annoncé, en conférence avec M. Barthez, lequel, ayant vu le matin même M. Mac-Allan à Toulon, apprenait à Jennie tout ce que je venais lui apprendre.

— Eh bien! ma pauvre enfant, me dit-il en me tendant les mains, la guerre est déclarée! On nous envoie un plénipotentiaire très poli et très prudent, mais qui n'en est pas moins très net et très ferme. On veut que vous renonciez à tout, et on vous offre, sous le rapport pécuniaire, un sort meilleur...

— Que je n'accepterai jamais! m'écriai-je. Cette offre est une insulte à la mémoire de mes parens, car ma grand'mère m'a reconnue et ma mère ne m'eût pas désavouée. Je suis leur enfant ou je ne suis rien, et je ne puis dans aucun cas accepter l'aumône.

— Lucienne a raison, dit Jennie en m'embrassant. J'étais sûre qu'elle répondrait comme cela.

— N'allons pas si vite, reprit M. Barthez. Je viens de relire la fameuse preuve, elle m'inspire toute confiance morale, elle ne laisse aucun doute dans mon esprit; mais légalement elle n'est pas d'une valeur incontestable, il ne faut pas se le dissimuler. M. Mac-Allan en connaît depuis longtemps la substance et nous pouvons démasquer nos batteries; mais je doute qu'elles l'effraient beaucoup.

Jennie serrait dans ses mains un papier plié qu'elle froissait malgré elle. Elle avait l'air plus surpris que consterné. Elle avait toujours foi dans cette preuve; les doutes de M. Barthez n'entraient pas dans son esprit; ils ne pouvaient par conséquent entrer tout à fait dans le mien. Je connaissais le caractère de notre ami, d'autant plus craintif à l'occasion qu'il était confiant à l'habitude. Je m'efforçai de réagir contre lui en moi-même.

Mais le temps pressait; M. Mac-Allan allait arriver. Je lui annonçai sa visite et celle de Frumence en lui demandant si quelqu'un pouvait être compromis dans la lutte où j'allais être engagée. — Oui, certes, répondit-il, et très gravement.

— Personne de vivant! s'écria Jennie avec un accent douloureux qui me frappa.

— Pardonnez-moi, quelqu'un de vivant, répliqua M. Barthez, quelqu'un de très honorable et dont je vous jure que je ne douterai jamais; mais les apparences peuvent être invoquées contre...

— Contre qui donc? m'écriai-je à mon tour. Dites-le, M. Barthez, il faut le dire!

M. Barthez me fit de l'œil et de la main un signe rapide. Il désignait Jennie, qui s'était approchée de la fenêtre en entendant venir des cavaliers, et qui ne semblait pas se douter qu'elle pût être mise en cause. Elle se retourna vers M. Barthez en lui demandant avec une impatiente candeur : — Eh bien! qui donc?

— Inutile de le dire à présent, lui répondit M. Barthez. Cette pensée ne se présentera peut-être pas à l'esprit de notre adversaire. Le voici qui arrive, n'est-ce pas? et je dois vous recommander à l'une et à l'autre une excessive prudence. Pas d'inutiles vivacités, pas de résolutions exaltées, aucune précipitation provocante! Un calme parfait, beaucoup d'aménité, quoi qu'on nous dise, et surtout pour aujourd'hui réservons nos réponses jusqu'après nous être bien consultés ensemble.

M. Mac-Allan entrait avec Frumence dans le parterre. J'allai les recevoir. M. Costel venait à pied derrière eux. On l'attendit, et la conversation, d'abord oiseuse et gênée, alla bientôt droit au fait.

— Avant de vous découvrir nos forces, dit M. Barthez à M. Mac-Allan, nous voudrions bien savoir le motif de la guerre que l'on nous déclare. Je sais, monsieur, que vous prétendez fort gracieusement nous apporter la paix; mais vos offres courtoises sous-entendent nécessairement une menace, et votre loyauté ne voudra pas nous en laisser ignorer la cause. Je comprendrais jusqu'à un certain point que l'on attaquât le testament qui favorise Mlle de Valangis au préjudice de ses frères et sœurs consanguins; mais qu'on lui conteste son nom, c'est une preuve d'hostilité personnelle que rien ne motive et qui doit nous être révélée.

— C'est pourtant ce que *je ne veux pas* faire maintenant, répondit M. Mac-Allan avec une douceur d'intonation qui n'ôtait rien à la fermeté de sa réponse. S'il y a des motifs d'hostilité, ce que je n'avoue point, je n'en rechercherai avec vous la cause qu'autant que je m'y verrai absolument forcé. Je vous répète, monsieur, que mon rôle est celui de conciliateur, et que je viens ici examiner une situation que je puis, que je veux sauver de part et d'autre, si on m'accorde la confiance que je me fais fort de justifier. J'ai plein pouvoir pour traiter, et je désire traiter. J'ai plein pouvoir aussi pour lutter; peut-être ne m'en servirai-je pas, je l'ignore. Je me suis réservé une liberté entière; peut-être arrivera-t-il un moment où je serai tenté de laisser à d'autres le soin de faire la guerre et où vous désirerez beaucoup que je ne cède ce soin et ce droit à personne. N'employons donc pas d'inutile diplomatie. Laissez-moi voir votre arsenal, et je vous découvrirai le mien. Mademoiselle Lucienne, prenez-moi pour conseil sans préjudice du conseil de M. Barthez. Vous pèserez l'un et l'autre dans une même balance. La vérité de fait vous

semblera dans un plateau ou dans l'autre; mais la bonne foi, la loyauté d'intentions sera dans l'un et dans l'autre à poids égal, je vous en réponds.

M. Mac-Allan avait un don de persuasion entraînante. Était-ce une grâce d'état, une faconde d'habitude? Ces airs de probité sûre d'elle-même cachaient-ils une rouerie implacable? Je vis sur la figure de M. Barthez qu'il s'y fiait médiocrement, et sur celle de Jennie qu'elle s'y fiait spontanément. Frumence était attentif et ne laissait rien voir de ses impressions. Quant à M. Mac-Allan, s'il jouait un rôle, il le jouait bien. Il était aussi à l'aise avec nous tous que s'il eût été de la famille, et s'il y avait de la curiosité dans les regards qu'il jetait sur moi et sur Jennie, il était impossible d'y surprendre la moindre malveillance.

— Finissons-en, dit Jennie en nous offrant des siéges à tous. Je suis sûre que monsieur cherche la vérité, et que la vérité le frappera. Puisque c'est à moi de la dire, je la dirai. Qu'on lise d'abord l'histoire telle qu'elle est arrivée, et si j'ai omis quelque chose, on me questionnera ensuite, je répondrai.

Elle dépliait déjà le papier qu'elle avait remis dans sa poche, quand le docteur Reppe arriva avec Marius et M. de Malaval, ainsi que Frumence me l'avait annoncé. Je désirais beaucoup que Marius connût exactement la vérité. L'avis du docteur pouvait être utile, et si M. de Malaval était à craindre par ses appréciations bizarres, on pouvait compter sur sa parole de les garder pour lui seul. M. Barthez la lui demanda ainsi qu'aux autres. Cette précaution prise et les présentations faites, M. Barthez lut ce qui suit.

XLIII.

« Moi, soussignée, Jane Guilhem, dite aujourd'hui Jennie Guillaume, fille de Cristin Guilhem et de Marie Kernay, tous deux nés et domiciliés à Saint-Michel, à l'île d'Ouessant (Bretagne), — où je suis née de leur légitime mariage le 10 avril 1789, — je déclare et affirme devant Dieu que je vais dire ici la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

« Mon père exerçait la profession de pêcheur, et, quoique pauvre, il n'a jamais rien dû qu'à son travail, à sa bonne conduite et à l'économie de sa femme, aussi courageuse et aussi respectable que lui. On pourra s'informer d'eux quand le moment sera venu.

« J'avais quatorze ans quand je perdis ma mère. Un an après, j'épousai Pierre-Charles Anseaume, qui avait vingt-deux ans, et qui était natif de Châteaulin en Bretagne, sans famille. Il sortait des enfans-trouvés et travaillait sur la barque avec mon père, qui l'a-

vait engagé comme aide. Quand nous fûmes mariés, l'ennui du pays le prit, et il me proposa d'essayer du commerce, pour lequel il croyait avoir des idées. Comme j'aimais mon mari, que mon père était encore assez jeune pour penser à se remarier, et qu'il en était même déjà question, ce qui me causait un peu de peine, je fis sans trop de regret la volonté d'Anseaume. Il acheta des marchandises, et pendant une année environ nous avons vendu dans les villages de la côte de Bretagne avec d'assez bons profits. Comme je dois dire toute la vérité sur Anseaume, je conviendrai ici qu'il n'aimait pas beaucoup le travail et qu'il me laissait toute la peine; mais il n'était ni méchant ni mauvais sujet, et je n'ai jamais eu un mot avec lui. C'était un homme qui avait trop d'idées et pas assez d'éducation pour bien connaître ce qu'il voulait et pour se contenter de ce qu'il gagnait. Il voulait toujours gagner plus, non pas en trompant le monde, je ne l'aurais pas souffert, mais en inventant d'autres manières de gagner. Nous changions tous les jours de commerce, et comme j'avais de l'ordre et de l'activité, tout nous réussissait assez bien; mais l'ambition lui venait toujours. Ce n'était pas tant pour l'argent d'abord, c'était comme pour contenter son imagination, qui ne s'arrêtait pas. Il disait qu'avec son esprit et mon courage il était sûr de devenir très riche et de faire parler de lui.

« Il n'aimait rien au monde comme de changer de place; aussi, quand, au bout d'un an, il me vit sur le point d'accoucher, il fut bien mortifié de l'idée de s'arrêter quelque part. Je proposai d'aller faire mes couches à Saint-Michel d'Ouessant, où je mettrais mon enfant en nourrice, car il fallait me priver de le garder avec moi, ou renoncer à l'état que nous faisions. Je retournai donc au pays, où je retrouvai mon père marié à une autre femme qui ne se souciait pas de m'avoir dans la maison, et je dus m'établir chez une amie que j'avais à la côte, et qui, pouvant sevrer son dernier enfant, m'offrit de nourrir le mien. Cette amie, qui était très brave femme, s'appelle Isa Carrian, et on la retrouvera, je pense, quand on voudra, dans le même endroit, ainsi que son frère Jean Porgut. C'est là que je mis au monde une petite fille qui fut nommée Louise, et qui naquit le 3 juillet 1803.

« Aussitôt que je fus en état de reprendre mon commerce, j'allai rejoindre mon mari, qui m'attendait à Lannion. Il s'était débarrassé de notre fonds avec plus de perte que de profit, et j'avais bien fait de mettre quelque petite chose de côté, car il n'entendait rien aux affaires, et il s'y embrouillait aussitôt qu'il voulait s'en occuper lui-même. Je le trouvai changé et vivant avec des gens dont je ne pris pas bien bonne opinion, car ils ne faisaient rien et paraissaient avoir

toujours de l'argent pour le régaler. Ce n'est pas qu'il aimât la débauche; il avait une petite santé et ne supportait pas les excès, mais il aimait à causer, et une pointe d'eau-de-vie lui en fournissait pour une journée. Tout cela, c'était du temps perdu, et il m'écouta quand je l'engageai à quitter la ville.

« Comme nous étions en voyage pour Morlaix, où nous devions racheter d'autres denrées, il me dit tout d'un coup qu'il avait assez du petit commerce et qu'il voulait essayer d'autre chose sans pouvoir expliquer son idée. Il parlait beaucoup sans rien dire et paraissait avoir la tête montée au point qu'il me fit peur, car il n'était pas ivre et semblait bien plutôt en train de devenir fou.

« Je réussis à le calmer, et à Morlaix il me laissa remonter notre boutique ambulante; mais comme nous commencions à nous refaire, il me quitta, disant qu'il avait rendez-vous à Lorient pour huit jours et qu'il voulait étudier une affaire où je ne ferais que le gêner, car je n'y comprendrais rien. Il fallait vouloir ce qu'il voulait, car s'il n'était pas méchant, il était obstiné. J'en eus du chagrin, je lui étais attachée malgré ses défauts, et d'ailleurs on doit ne pas trop regarder à ceux de son mari. Je ne me méfiais que de sa mauvaise tête, mais il emportait peu d'argent, et je devais continuer avec ou sans lui à en gagner pour élever ma petite Louise sans trop de misère.

« Anseaume resta trois mois absent, et je commençais à m'en tourmenter bien fort, quand il revint me trouver à Nantes. Il n'avait rien gagné, et il n'en était pas plus triste. Il disait avoir vu du pays et savoir plus d'un moyen de s'enrichir. Je ne pus jamais avoir d'explication raisonnable là-dessus. Il me craignait, disant que j'étais trop scrupuleuse et que je ne connaissais que le métier d'un cheval de pressoir qui tourne la roue sans regarder d'où vient le cidre. Il patienta quelque temps, et s'ennuya encore, et parut encore prêt à devenir fou. — Laisse-moi voyager au loin, disait-il. J'irai en Angleterre, en Amérique, et tu n'entendras jamais parler de moi, ou je rapporterai des millions.

« Il n'y avait plus moyen de lui parler de faire une petite fortune pour aller vivre tranquilles dans un coin avec notre enfant. Je vis bien que sa pauvre tête était perdue et que ma fille ne devait plus compter que sur moi. Je refusai de le suivre à Paris, où il voulait aller, et un matin il disparut pour revenir deux mois plus tard avec beaucoup de belles marchandises qu'il disait rapporter de Lyon. Jamais il ne put me dire avec quel argent il se les était procurées. Cela me fit peur. Je refusai de les vendre. — Tu crois donc, me dit-il en riant, que je les ai volées? Je lui répondis que, si je le croyais, j'en mourrais de chagrin; mais que je le savais assez léger pour se

laisser mêler à des affaires dangereuses, et que je ne voulais pas de marchandises dont il ne pouvait pas me dire la provenance.

« Je crois encore que tout ce que mon pauvre mari a pu faire de mal, il l'a fait sans avoir sa tête. Je n'ai jamais voulu voir bien clair au fond de cette affaire-là et des autres. Je lui ai vu tantôt des bijoux, tantôt de l'argent, et je n'ai jamais consenti à y toucher. Il ne s'en fâchait pas. Il riait toujours ou me traitait d'enfant sauvage. C'est ce qui me tranquillisait un peu. Je savais bien qu'il avait de l'esprit, et je ne pouvais pas croire qu'on pût être gai en faisant le mal; mais on pense bien que je n'étais pas gaie pour mon compte et que j'avais besoin d'un peu de courage pour ne pas montrer mes peines.

« Il fit une troisième absence pendant que je travaillais en Normandie à débiter des articles de mercerie, et comme j'avais gagné quelque chose sur mes échanges, je résolus de me reposer quelques jours en m'en allant au pays voir ma pauvre petite, que je connaissais à peine et dont je n'avais pas eu de nouvelles depuis assez longtemps. J'allais partir quand je vis arriver mon mari avec une jolie enfant dans ses bras. — Voilà ta fille, me dit-il, voilà notre Louise que je t'apporte; elle est sevrée, et il ne faudra plus la quitter, car tu vois qu'elle a souffert et qu'elle est délicate pour son âge.

« En effet, au milieu de ma joie, je ne pouvais pas m'empêcher de pleurer en retrouvant ma fille d'un an et demi aussi petite et aussi menue qu'un enfant de dix mois tout au plus. Elle était pâle, et la femme que mon mari avait amenée pour en prendre soin en route avait l'air d'une pauvresse de carrefour.

« Il la paya et la renvoya tout de suite; je ne l'ai jamais revue, et je ne la reconnaîtrais pas, si je la rencontrais. Anseaume m'a dit qu'elle était de l'île d'Ouessant, mais je n'y avais jamais aperçu sa figure, et je ne connaissais pas le nom qu'il lui donna. Je dois dire qu'il lui en donna d'abord un comme au hasard et puis un autre; autant dire que je n'ai jamais rien su de cette femme. Anseaume prétendit qu'il arrivait de l'Espagne par mer, qu'il avait débarqué à Brest, où il s'était informé de moi chez notre correspondant, qu'il avait voulu aller voir notre petite, et que, la trouvant mal soignée, il s'était décidé à me l'apporter en la mettant sur les bras de la première femme venue. Il n'en avait pas trouvé de meilleure mine qui fût à même de le suivre.

« — Puisque voilà ma Louise, lui répondis-je, je te pardonne tout, et puisque j'avais économisé de quoi aller la voir, je vais la garder et m'arrêter ici pour lui donner le temps de se remplumer, car elle en a bien besoin.

« J'étais si heureuse d'avoir mon enfant et de faire connaissance avec elle, que je mis ma voiture et mon cheval en dépôt dans une ferme de Normandie, aux environs de Coutances, et y louai une chambre pour moi, car Anseaume parlait déjà de repartir, et repartit au bout de deux jours. Moi, au bout de deux mois, j'avais déjà rendu la santé, la couleur et la gaîté à ma pauvre petite, et je lui apprenais les premiers mots qu'elle ne savait pas, quoiqu'elle dût être en âge de babiller un peu. Je passais mes journées dans les prés à la voir se rouler sur l'herbe au soleil. Je trouvais partout du bon lait pour elle. Je ne pensais plus qu'à elle. Tout le monde était bien pour nous, et la fermière me consolait en me disant qu'elle avait eu des enfans retardés comme était le mien, qui s'étaient bien repris et étaient devenus forts. Cela me donnait du courage, j'oubliais mes peines, j'étais heureuse pour la première fois de ma vie.

« Je reçus un jour une lettre d'Anseaume datée de Bordeaux. Il m'annonçait son départ pour l'Amérique, me recommandait d'avoir bien soin de notre petite, et m'envoyait cent louis. J'eus peur de les prendre, et pourtant je les pris, me disant que, s'ils ne venaient pas de bonne source, j'étais bonne, moi, pour les rendre à qui me les réclamerait avec de vraies raisons. Et puis, je ne pouvais pas me dire autorisée à suspecter la bonne foi de mon mari, mon devoir me le défendait; je n'avais pas de preuves, et je peux jurer encore aujourd'hui qu'excepté l'affaire de l'enfant, je ne sais positivement rien de mal sur son compte. Un temps viendra malheureusement où je serai forcée de mettre sur la voie des recherches, et où sa mémoire sera peut-être entachée. Je retarderai ce jour-là autant que je le pourrai, et s'il n'arrive pas, j'en rendrai grâce à Dieu.

« Me voyant de l'argent avec celui que j'avais gagné, et ne devant plus compte de mes affaires à un mari qui m'abandonnait à ma propre gouverne, je pris le parti d'aller vivre en paix avec Louise dans mon pays pendant un an ou deux. L'enfant avait besoin d'une mère, et elle n'était pas encore assez forte pour me suivre dans ma vie de voyage et de travail. Je débarquai à la côte d'Ouessant, juste en face de la maison d'Isa Carrian, et quoique j'eusse à lui savoir mauvais gré de m'avoir rendu ma fille si chétive, je ne voulus point passer devant sa porte sans lui montrer comme je l'avais déjà amendée et sans écouter les excuses qu'elle pourrait me faire.

« J'entrai donc chez elle et la trouvai en deuil. Elle avait perdu son mari et son petit garçon. — Tu viens voir le malheur, me dit-elle en m'embrassant; me voilà seule au monde, et tu es bonne de ne pas m'en vouloir. Il n'y a pas eu de ma faute, et j'ai bien pleuré ta fille aussi! Mais te voilà consolée, toi, tu en as déjà une seconde,

et aussi belle qu'était l'ancienne, car elle ne peut guère avoir plus d'un an, et je la trouve grande pour son âge.

« Je crus qu'Isa avait perdu la raison. Quand je lui eus juré que je pensais tenir Louise dans mes bras, elle me jura que Louise était morte depuis six mois, et que je pourrais voir son extrait mortuaire et sa petite tombe. Quant à mon mari, personne ne l'avait revu au pays depuis notre départ : il m'avait menti, il m'avait donné à élever un enfant illégitime, peut-être un enfant qu'il avait eu de la pauvresse qui me l'avait apporté, et dont, au reste, Isa ni personne chez nous n'avait jamais entendu parler.

« Je n'ai pas besoin de raconter ici le chagrin que je dus avoir. Je restai enfermée toute la nuit avec la pauvre Isa, qui n'était coupable de rien, car elle avait soigné ma fille aussi bien que son propre enfant. Ils avaient tous deux été enlevés par une épidémie. Carrian avait péri en mer. Isa était bien misérable, mais elle voulait me rendre les mois de nourrice que je lui avais envoyés d'avance pour ma petite. Je les lui fis garder, et nous dûmes aviser ensemble à ce que j'allais faire de ma fausse Louise. Je ne cherchai pas longtemps. Je l'aimais; je ne pouvais plus faire autrement que de l'aimer. Quant à mon mari, je ne devais ni ne voulais le perdre d'honneur. Je demandai le secret à Isa, qui me le promit et me le garda fidèlement. L'enfant qu'on m'avait donné, et dont je ne savais pas l'âge, pouvait bien passer pour mon second enfant. Mon père, à qui je le présentai le lendemain, me reprocha de ne lui avoir pas écrit que j'étais mère une seconde fois. Je lui reprochai doucement de ne m'avoir pas fait savoir la mort de ma fille. Il répondit que les mauvaises nouvelles sont plus mauvaises à écrire. On s'embrassa. La fausse Louise, à qui je donnai le nom d'Yvonne, car mes deux filles ne pouvaient pas s'appeler de même, fut adoptée par la famille sans aucune méfiance de la vérité. Ma belle-mère n'était pas une mauvaise femme, mais elle me vit avec plaisir m'établir à la côte avec Isa. Je fis réparer et assainir la maison de mon amie, et j'y montai une petite boutique qui s'achalanda vite des partans et arrivans, et qui me permit de vivre dans l'aisance et la propreté. Yvonne me devint tous les jours plus chère, et je passai là environ quatre ans qui ne furent pas malheureux.

« Mais un jour que j'avais été chez une parente malade, de l'autre côté de l'île, et que je revenais vers le soir avec ma petite par un endroit désert, je vis dans les rochers une barque de contrebande qui s'amarrait pour la nuit, et dans cette barque un homme dont j'avais souvenir. C'était un de ces mauvais compagnons que mon mari rencontrait de ville en ville, avec qui il avait toujours des secrets à dire, et qui le gardaient avec eux des semaines entières. Je

n'étais pas bien aise de lui parler; mais je pensai qu'il pourrait me donner des nouvelles d'Anseaume, et, m'approchant du récif qui l'abritait, je lui en demandai. Il me répondit, sans sortir de sa barque, que cela se trouvait bien, car il était chargé de m'en donner en cas de rencontre. Il m'apprit d'abord une chose qui me fâcha beaucoup, c'est que mon mari, après avoir fait longtemps la contrebande, s'était engagé à bord d'un flibustier, et qu'il devait être toujours sur les côtes d'Amérique, où il avait été rencontré un an auparavant par celui qui me parlait. Je ne pus guère le confesser, il avait fait aussi la flibuste, celui-là, et il ne se souciait pas de parler de lui-même. Je lui demandai s'il ne s'appelait pas de son nom de guerre Ésaü. Il prétendit que je me trompais, et qu'il se nommait Bouchette. Voyant que je n'en pouvais rien tirer de plus, j'allais le quitter, quand il parut se souvenir de quelque chose, et, regardant Yvonne qui dormait sur mon épaule : — Est-ce celle-là? me dit-il.

« — Comment, celle-là?

« — Oui, celle que nous avons ramenée du midi avec une fille bohémienne qui ne pouvait plus la nourrir.

« — Oui, c'est celle-là.

« Je répondais comme cela pour savoir la vérité, et je fis semblant de ne pas trop m'étonner. Je lui dis qu'il devait m'apprendre au juste d'où venait cet enfant, parce que mon mari m'avait commandé d'en avoir bien soin et de la reporter ensuite où on l'avait prise.

« — Ma foi, répondit ce contrebandier, vous en ferez ce que vous voudrez. C'était une affaire commencée par Anseaune, et qu'il a bien oubliée à présent avec quantité d'autres. Sotte affaire, et que je n'approuvais pas! Il y avait trop de dangers et trop de choses à débrouiller. Vous savez bien qu'Anseaune est fou?

« — Vous dites que mon mari est fou?

« — Ça le prend comme ça de temps en temps, et à force de vouloir du nouveau il fait plus de vieux que de bon.

« — Voyons, dites-moi la vérité : où est-ce que cette bohémienne avait pris l'enfant?

« — Je sais bien d'où l'enfant vient; mais si c'est la bohémienne ou Anseaume qui l'a pris, je ne sais pas.

« — Mais quelle était son idée?

« — L'idée de le reporter dans quelque temps, comme s'il l'avait trouvé et sauvé, afin de se faire payer cher. Il disait une chose et puis une autre. Tantôt il voulait le reporter tout de suite, mais il avait peur d'être *pincé;* tantôt il voulait écrire sans signer et se faire donner d'avance une grosse somme, mais il ne se fiait pas à la

bohémienne, et je ne voulais pas me mêler de ça. En attendant, l'enfant n'allait pas bien, et il avait peur de le voir mourir en chemin. Ça m'inquiétait aussi, car on faisait des recherches assez loin, et j'ai lâché Anseaume à Valence, sur le Rhône. Je l'ai retrouvé au bout de trois semaines qui arrivait à Paris. Il ne voyageait pas vite et n'allait pas tout droit, afin de dépister la police. Je lui ai conseillé de vous porter la petite, parce que, si on voulait la rendre avec profit, il fallait pouvoir la livrer en bon état. C'est ce qu'il a fait; mais je vois qu'il a oublié, en partant pour l'Amérique, de vous dire le fin mot. Je le reconnais bien là. Il vous craignait, ou bien il a pensé à autre chose. Que voulez-vous? C'est comme ça qu'il est!

« — N'importe son idée, repris-je; je veux rendre l'enfant. Dites-moi à qui elle appartient.

« — Oh! ma foi, je n'en sais rien à présent. Je ne me souviens que d'une chose, c'est que l'affaire a été faite aux environs de Toulon-sur-Mer. Allez-y, et vous saurez bien l'histoire dans le pays. C'est des histoires qui n'arrivent pas souvent, et la chose a dû faire du bruit.

« J'aurais voulu en savoir davantage; mais le contrebandier vit ou crut voir approcher un garde-côte, et il prit le large en me faisant signe de m'éloigner. Je devais rentrer ma petite, qui était fatiguée. Le lendemain et les jours suivans, je cherchai le long des côtes, mais je ne pus retrouver cet homme, et je commençai à penser à ce que je devais faire.

« J'avais tant de chagrin de me séparer d'Yvonne que je confesse avoir juré plus d'une fois en l'embrassant que je la garderais sans rien dire; mais en me figurant le chagrin que ses parens devaient avoir, j'avais honte de moi, et je demandais à Dieu la force de faire sa volonté. Au bout de huit jours, je partis pour Toulon, où, sans faire semblant de rien, j'appris bien vite qu'on avait perdu une petite fille de dix mois quatre ans auparavant, et que sa grand'mère la cherchait toujours. Ayant pris des informations sur le pays et sur les voisins de cette dame, j'allai parler au curé des Pommets, qui me reçut bien, et à qui je demandai de me faire causer secrètement avec elle. Elle me donna un rendez-vous le soir dans un endroit secret de son parc, appelé la Salle-verte, et, laissant la petite au curé et à son neveu M. Frumence, je me rendis déguisée en femme provençale, en me cachant la figure sous une cape, auprès de cette dame à qui je racontai toute mon histoire, et qui prit tout de suite tant de confiance en moi qu'elle voulait me payer avant d'avoir sa petite-fille; mais je ne voulus pas de paiement comme on peut bien le penser : je n'en avais pas besoin, et on aurait pu croire que j'avais spéculé sur la vérité. J'amenai la petite le lendemain soir

avec les mêmes précautions. Mme de Valangis ne pouvait pas la reconnaître, mais elle avait gardé bonne souvenance des petites marques qu'elle avait à l'oreille et au pied droit, du nombre de ses marques de vaccine et d'une petite mèche de cheveux blonds qu'elle avait au milieu de ses cheveux noirs. Elle avait écrit tout cela pour la reconnaître si on la lui ramenait, et comme Yvonne avait tous ces signes et cette mèche de cheveux blonds qu'elle a encore et qui est bien apparente, ni la grand'mère ni moi ne pouvions douter que ce ne fût elle. Je lui rendis sa petite après lui avoir fait jurer sur l'Évangile qu'elle ne dirait jamais un mot de ce que je lui avais appris, car cette affaire-là pouvait conduire le coupable aux galères, et je ne pouvais répondre que le coupable ne fût pas mon mari. Cette bonne dame voulait me garder chez elle, mais je ne pouvais pas rester exposée à des recherches qui auraient fini par compromettre Anseaume. Je promis sur l'honneur à cette dame de revenir, si je devenais veuve, et de la relever de son serment, si la vérité était un jour nécessaire à la légitimité et aux droits de Lucienne. Je suis revenue quand j'ai appris que mon mari était mort, mais par égard pour sa mémoire je n'ai jamais rien laissé dire. Pour échapper aux questions, je n'ai même jamais eu l'air devant le monde d'avoir connu Lucienne auparavant, j'ai un peu changé mon nom; enfin j'ai fait pour le pauvre Anseaume tout ce que me commandait mon devoir, et, dans tout ce que je viens d'écrire sous les yeux de Mme de Valangis et de M. Frumence, neveu adoptif de l'abbé Costel, je jure encore que ma mémoire ne m'a pas trompée d'un mot. Je ne sais rien de plus et rien de moins, en foi de quoi je signe le jour de Pentecôte de l'année 1816.

« Au château de Bellombre.

« Jane Guilhem, veuve Anseaume. »

XLIV.

Je ne sais quel effet produisit autour de moi la lecture de ce document. J'en fus émue à tel point que j'en pesai à peine la valeur légale. Je ne voyais que la bonté, la sincérité, le désintéressement, la simplicité héroïque de Jennie, sa clémence envers son mari, sa tendresse pour moi, et ce qu'elle avait dû souffrir, en m'aimant ainsi, de renoncer à m'appeler sa fille. Elle-même, la pauvre Jennie, en se retraçant l'effort qu'elle avait fait pour se séparer de moi, effort caché avec tant de délicatesse qu'elle en parlait à peine dans sa relation, elle fut surprise par les larmes. Je lui jetai mes bras au cou, et je restai pleurant ainsi avec elle et oubliant tout le reste.

Je fus rappelée à moi-même par la voix de M. Barthez, qui s'était levé et qui disait avec une solennité attendrie : — Je n'ai pas à me prononcer ici sur l'autorité légale de cette pièce. Je crois que le tribunal le plus austère et le plus scrupuleux ne pourrait se dispenser de la prendre en grave considération ; mais ce que je peux dire, ce que je dirais devant toute la terre, c'est qu'elle m'inspire personnellement une confiance absolue. Cela, monsieur Mac-Allan, je le jure aussi, moi, devant Dieu !

Je regardai alors M. Mac-Allan, dont la physionomie avait pris pour la première fois une expression austère et recueillie. Il y avait en lui en ce moment la gravité et la dignité d'un juge, et il me plaisait mieux ainsi que sous l'aspect aimable et fin de l'avocat habitué aux transactions.

— Avant que je vous communique mon impression, dit-il en s'adressant à M. Barthez, mais en attachant son clair regard sur Jennie, qui essuyait ses yeux et reprenait son air habituel de résolution tranquille, permettez-moi de vous adresser une question. Est-ce Mme Jane Guilhem qui a rédigé seule ce document?

— C'est elle seule, devant moi, répondit Frumence. C'était dans ce salon, Mme de Valangis était assise là où vous êtes et causait à voix basse avec moi, pendant que Mme Jennie écrivait devant la crédence entre les deux fenêtres. Les enfans, M. Marius de Valangis et sa cousine, jouaient dans ce parterre. Mme Jennie écrivit pendant une heure et nous lut elle-même ce qu'à notre instigation elle s'était décidée à rédiger en cas de mort.

— Et vous ne l'avez ni amplifié, ni diminué, ni corrigé ensuite, monsieur Frumence? Dites : vous savez que votre parole me suffira.

— Je vous donne ma parole que je n'y ai changé ni une phrase ni un mot, ni une syllabe. La rédaction eût-elle été incorrecte et obscure, ce qu'elle n'est pas, j'aurais regardé comme une trahison envers ma conscience d'altérer en quoi que ce soit la spontanéité, je dirai même la personnalité du renseignement.

— Vous dites le mot, monsieur Frumence, reprit M. Mac-Allan en cessant d'examiner Jennie; ceci est un renseignement qui fait honneur à l'intelligence et au caractère de Mme Anseaume. J'ajouterai même, avec M. Barthez, qu'il me paraît avoir une grande valeur morale, en ce sens qu'il dégage à mes yeux, comme aux siens, la responsabilité de cette dame. Je suis tellement sincère en vous parlant ainsi que je prie Mme Jennie (c'est, je crois, le nom qu'elle préfère) de vouloir bien me donner une poignée de main.

Jennie n'hésita pas. Elle se leva et tendit la main à notre adversaire en le regardant droit au visage et en lui disant : — Oui, je préfère rester Jennie; c'est un nom qui ne me rappelle qu'un seul

chagrin, la mort de madame..... Mais on m'appellera pourtant comme on voudra, ajouta-t-elle; je serai toujours contente, si la vérité prévaut.

— Comment ne prévaudrait-elle pas? dit M. de Malaval, las de subir passivement la réalité. Il est bien évident pour tout le monde que le marquis de Valangis avait reconnu sa fille.

M. Mac-Allan regarda Malaval avec surprise. Un furtif sourire d'impatience de M. Barthez lui apprit qu'il ne fallait tenir aucun compte des appréciations inattendues de ce personnage; mais ce pâle éclair de gaîté qui passait sur nous se dissipa bien vite. M. Mac-Allan se rassit, et conclut d'une manière aussi imprévue pour Jennie et pour moi que l'avait été la réflexion de M. de Malaval.

— J'ai traité cette pièce de renseignement, dit-il en s'adressant collectivement à nous tous dans la personne de M. Barthez, et je tiens à maintenir la très solide expression dont s'est servi M. Frumence. Ceci est un renseignement, je dirais presque un certificat, que, sans le savoir et sans même y songer, Mme Jennie s'est donné à elle-même. Je suis heureux de pouvoir lui dire qu'il dissipe tous les soupçons que j'aurais pu avoir sur sa haute probité. *Mais,* — ici M. Mac-Allan s'arrêta pour nous obliger à peser la force des objections qu'il allait soulever, — mais je déclare que la lecture dont je viens d'être ému ne change absolument rien au jugement que j'ai porté sur l'affaire en elle-même.

Marius, qui croyait la partie gagnée pour moi, fit un geste d'étonnement courroucé que M. Mac-Allan ne parut pas remarquer, ou dont il ne voulut tenir aucun compte, car il poursuivit paisiblement :

— Je connaissais, — non pas la rédaction du renseignement, — mais tous les faits qu'il renferme, et mon appréciation de ces faits n'est en aucune façon modifiée par la narration qui les coordonne.

— Comment donc les connaissiez-vous? s'écria Jennie surprise.

— Je les connaissais tellement, répondit l'avocat, qu'ils avaient servi de base à l'enquête que j'ai faite avant de venir en Provence.

— Vous ne consentez pas à nous dire comment vous les connaissiez? lui demanda M. Barthez.

— Non, je ne dois pas y consentir; mais vous pouvez supposer, vous, monsieur, une situation très régulière et très vraisemblable : c'est que depuis longtemps Mme de Valangis, sans trahir le secret de Jennie, avait fait part à son fils de tout ce qui pouvait lui faire accepter Mlle Lucienne pour sa fille.

C'était une réponse sans réplique, et pourtant je remarquai la physionomie soupçonneuse de M. Barthez en observant le docteur Reppe, qui resta impassible et comme indifférent aux suppositions.

Disons, pour éclairer cette circonstance, que le docteur, étant la seule personne admise au tête-à-tête avec ma grand'mère, avait pu profiter de quelques momens d'affaissement dans son caractère pour lui faire dire ce qu'elle avait résolu et juré de ne dire à personne. Le docteur était provincial dans l'âme, et son air d'insouciance cachait un grand instinct de curiosité. Il avait pu rapporter à Mme Capeforte ce qu'il avait deviné ou surpris, et Mme Capeforte avait pu le trahir plus ou moins longtemps avant la mort de ma grand'mère.

Quoi qu'il en soit, M. Mac-Allan ne trahit personne, et continua.

— Je savais donc ce qui devait me mettre sur la voie des recherches, et, après avoir fait ces recherches, je savais que Mme Jane Guilhem avait été mêlée non personnellement, mais, à son insu, par le fait et le nom d'Anseaume son mari, à des affaires de contrebande sur les côtes de France et d'Angleterre. Je savais qu'elle avait eu une fille du nom de Louise, née et morte à l'île d'Ouessant en 1803. Les indications qu'elle donne à cet égard sont parfaitement exactes. Je savais aussi qu'elle avait reparu dans cette île avec une seconde fille qu'elle disait sienne, et qu'elle avait élevée pendant quatre ans chez une honnête femme nommée Isa Carrian. Je sais encore qu'après être partie avec cette enfant sans dire le but de son voyage, elle n'avait jamais reparu dans son lieu natal, où elle n'avait plus de famille. Son père était décédé durant le voyage qu'elle faisait dans le midi. Elle avait repris alors son commerce ambulant, en compagnie d'Isa Carrian, jusqu'à l'époque où, apprenant la mort d'Anseaume, elle est venue s'installer ici comme femme de confiance. Isa Carrian avait continué le petit commerce pour son compte jusqu'à son décès...

— Isa est morte? s'écria Jennie, affligée et consternée.

— Isa est morte à Angers, il y a six mois, répondit M. Mac-Allan. Je vois que vous l'ignoriez, et je regrette de vous porter ce coup d'autant plus grave, qu'avec Isa Carrian disparaît un témoignage d'une grande importance. Elle seule dans votre pays savait qu'Yvonne n'était pas votre fille, et elle a été si discrète à cet égard que personne encore ne le soupçonne. Quant à un contrebandier ou à un flibustier nommé Ésaü ou Bouchette, j'ignorais son existence; mais, s'il vit encore, il sera difficile de retrouver un homme qui cache son nom, son état, ses fautes probablement, et que vous avez à peine connu. La trace de la bohémienne complice, confidente ou servante temporaire d'Anseaume est bien plus insaisissable, et quant à Anseaume lui-même, vous avez envoyé copie de son acte de décès pour faire vendre à Saint-Michel d'Ouessant quelques objets qui vous appartiennent et qui étaient sous son nom. Enfin, et pour me résumer, voici ce qui résulte des recherches auxquelles,

depuis deux mois, je me suis activement livré tant en Bretagne qu'en Normandie, en Vendée et dans les îles, pour retrouver les vestiges de cette affaire. Les époux Anseaume ont laissé, dans les diverses et nombreuses localités qu'ils ont parcourues ensemble, quelques souvenirs assez précis. Anseaume a frappé quelques personnes par son esprit naturel, sa gaîté, son désordre et ses bizarreries. Dès qu'il se jette dans les industries occultes, il change de nom coup sur coup, et on perd bientôt sa trace. Sa veuve laisse des souvenirs plus récens et plus nets. On la voit exercer la profession du colportage avec activité, décence et probité. On l'a connue et on l'estime. On regrette de ne plus la voir aux pardons de Bretagne ou aux foires de Normandie avec son riant étalage de rubans bariolés et de toiles peintes flottant au vent. On se demande ce que, depuis douze ans, elle est devenue; mais, comme pendant douze ans la population se renouvelle ou se déplace en grande partie, il est d'autres localités où l'on a oublié soit son nom, soit sa figure, soit l'un et l'autre. Personne ne peut dire si elle a eu un ou plusieurs enfans. On ne lui en a pas connu autour d'elle. On pense que son mari l'a souvent ruinée et définitivement abandonnée. Voilà tout ce que j'ai pu recueillir, car j'ai agi moi-même, et soyez tranquille, madame Jennie : ne voulant pas faire naître de soupçons sur le compte d'une personne que je n'avais pas l'honneur de connaître, j'ai laissé croire que mes informations n'avaient pour but que de vous faire recueillir un petit héritage; mais je conclus en vous disant : — Votre histoire est vraie en ce qui vous concerne, elle est peut-être vraisemblable pour quiconque l'étudierait comme un roman composé avec soin. Elle a, en faveur de l'identité de Mlle Lucienne de Valangis, des circonstances que l'on pourra faire valoir; mais elle est absolument dénuée de preuves sur ce point capital. Vous passerez peut-être des années à faire chercher deux témoins que vous ne pourrez jamais retrouver, un flibustier pendu probablement à la vergue de quelque navire de l'état, et une bohémienne que vous ne reconnaîtriez même pas, vous l'avez déclaré vous-même. L'acteur principal du drame est mort, cela est constaté, sans vous laisser une preuve, un écrit, un gage quelconque. Tout l'état civil de Mlle Lucienne repose donc sur le fait de quelques signes extérieurs que sa grand'mère a cru reconnaître, une ou deux petites marques sur l'épiderme, une légère nuance dorée que je distingue et que je ne refuse pas d'apercevoir au milieu de sa chevelure sombre; mais, en vérité, ses amis et ses conseils peuvent-ils penser que des signes si médiocrement particuliers, joints à l'illusion d'une tendre aïeule et au témoignage d'une seule personne véridique, mais vaguement renseignée, trompée peut-

être, et en tout cas dans l'impossibilité de faire apparaître l'auteur de la révélation qui a motivé sa croyance, je le demande à l'homme de loi qui nous écoute, au médecin qui sait par quelles transformations passe un enfant d'un an à quatre, aux personnes qui savent ce que c'est que la réalité, la notoriété, la certitude dans les faits de la vie humaine, je le demande à Mlle de Valangis, qui a toutes les apparences de la raison et de la loyauté, je le demande enfin à vous-même, madame Jennie, à vous, qui êtes assurément une personne au-dessus du vulgaire, un esprit remarquablement droit et suffisamment éclairé : croyez-vous que votre témoignage et vos preuves puissent servir à quelque chose?

XLV.

Un silence de consternation succéda au discours de Mac-Allan. Jennie seule résista au découragement.

— Oui! dit-elle avec énergie. Je crois qu'à la vérité la vérité doit suffire. Qu'on nous donne du temps! Je chercherai, moi. Personne ne sait si le contrebandier est mort. Il est peut-être vivant. J'ai passé dix ans avant d'avoir une preuve de la mort de mon mari et je l'ai enfin acquise. Je ne sais pas le nom de ce contrebandier, mais j'ai reconnu une fois sa figure, pourquoi ne la reconnaîtrais-je pas une seconde? Il y a toujours des contrebandiers à Ouessant et ailleurs. Tous se connaissent. Je m'adresserai à eux, je les ferai parler. Pourquoi celui qui m'a dit la vérité aurait-il inventé cela? Comment aurait-il fait pour l'imaginer et pour tomber juste? Voilà un hasard que vous n'expliquerez pas. Et pourquoi ne dirait-il pas maintenant tout ce qu'il sait, s'il n'a pas été le complice de l'enlèvement? Non, non! tout n'est pas fini, parce que nous n'avons pas fait toutes les recherches qu'il fallait faire; mais nous les ferons. C'est le moment de les commencer. Je n'y répugnerai plus. Si mon mari n'est pas à l'abri du blâme, il est maintenant à l'abri du châtiment. Et puis, je n'ai pas d'enfans. Il n'avait pas de famille, lui; moi, je n'en ai plus. Il n'y aura plus que moi pour porter un nom déshonoré. Rien ne me retiendra maintenant pour sauver Lucienne. J'ai eu tort peut-être d'attendre si longtemps. Les innocens doivent passer avant les coupables... Que voulez-vous? C'était mon mari! Et quand à Brest où à Toulon je voyais passer la chaîne, j'avais froid dans le cœur et je me disais : « Est-ce que je serai obligée de l'envoyer là? » J'ai été faible, ma pauvre Lucienne! il faut me pardonner, mais je réparerai tout. Je me mettrai en route demain s'il le faut, et, s'il le faut, j'irai jusqu'en Amérique.

— Attendez, Jennie! dit M. Barthez, ému presque autant que

moi-même, vous avez dit que vous répondriez à des questions. Où est mort Anseaume?

— Anseaume est mort au Canada et en prison pour dettes. Il paraît qu'il y était devenu fou, ce malheureux!

— Comment avez-vous su qu'il était mort, et comment n'avez-vous recherché le lieu et la preuve de son décès qu'au bout de dix ans?

— J'ai recherché la preuve aussitôt que j'ai su la mort, mais je ne savais pas le lieu. Des mariniers bretons qui avaient été à la pêche de la baleine avaient rencontré à Terre-Neuve d'anciennes connaissances du Canada, des pêcheurs comme eux, et comme on causait de ceux avec qui on avait couru la mer autrefois, on en est venu à parler de mon mari. Il avait fait tout jeune une campagne de pêche par là, et on se souvenait de lui parce qu'il était le plus gai et le plus paresseux de la bande. Alors un de ces Canadiens a dit: « J'ai revu une fois Anseaume à Montréal, et je sais qu'il est mort par là. Il ne songeait plus à la pêche. Il faisait un autre état. » On n'a pu savoir quel état. Seulement on m'a dit à moi : « Vous êtes veuve, » et je ne pouvais pas en être sûre. J'ai donc chargé un avoué de chez nous de prendre des informations. J'ai dépensé beaucoup d'argent. On a écrit beaucoup de lettres. Enfin on a découvert, il n'y a pas plus de deux ans, qu'Anseaume était mort en prison à Québec sous le nom de Perceville, mais bien connu pour Anseaume par ses créanciers et inscrit comme tel au registre des décès. Je voulais payer ses dettes, on n'a pu retrouver les créanciers : c'étaient des *ambulans* comme lui. J'ai fait demander s'il n'avait pas laissé des effets, des papiers, une lettre pour moi. Il n'avait rien laissé, et ce qu'il eût laissé d'écrit, m'a-t-on dit, n'aurait pu être que des paroles de fou. — Mais enfin, pourquoi n'irais-je pas m'informer moi-même à présent? Dans la folie, on parle quelquefois beaucoup et on peut dire la vérité. Je peux retrouver ses camarades de prison, le médecin, l'infirmier, savoir si à sa dernière heure il a eu un remords, un souvenir, une crainte, s'il a parlé d'un enfant...

— Vous avez autant de sagacité que d'imagination, madame Jennie, dit M. Mac-Allan avec douceur; mais quand vous feriez ces prodiges de dévouement et de zèle, croyez-vous donc que les vagues propos du délire, recueillis si longtemps après coup, auraient quelque valeur en justice? Non, voilà des rêves, croyez-moi! Tout ce que vous nous apprenez rend plus délié encore le fil,... je ne veux pas dire le *cheveu,* qui rattache Mlle Lucienne à la société. Tout ce que vous songez à entreprendre ne peut que rendre impossible une transaction avantageuse, j'ose dire brillante, pour la personne que vous aimez. Vos recherches peuvent durer longtemps, et, pendant

qu'elles dureront, quel sera le sort de Mlle Lucienne, réduite à la portion congrue, privée de votre compagnie et abandonnée seule à des luttes pénibles, sans parler des dangers que court une jeune personne isolée et sans protection dans le monde?

— Vous vous trompez, monsieur, dit sèchement Marius; ma cousine aura la protection de ses parens, M. de Malaval et moi.

— Votre protection est bien jeune, monsieur, répondit l'avocat, et celle de M. de Malaval ne pourra être que gratuitement généreuse. Résisteront-elles l'une et l'autre à la certitude plus ou moins prochaine d'un devoir purement chimérique?

Je ne sais ce que Marius allait répliquer, lorsque l'abbé Costel, qui n'avait encore rien dit et rien fait paraître de ses impressions, prit la parole avec une certaine vivacité enthousiaste.

— Vous ignorez, monsieur, dit-il à Mac-Allan, que M. Marius de Valangis est le fiancé de Mlle de Valangis, et qu'elle n'a pas besoin des concessions de sa belle-mère pour conserver le nom qu'elle porte. Si elle le perd, elle est sûre de le retrouver le lendemain : donc vos propositions sont non avenues. Ni M. Marius ni sa cousine n'accepteront jamais des offres d'argent dont ils sont déjà assez offensés. Ne les renouvelez pas, je vous le conseille, et plaidez, si bon vous semble. Réduisez Mlle de Valangis au partage des biens de sa grand'mère avec les frères consanguins, réduisez-la même au dénûment absolu. Elle ne peut qu'attendre son sort, braver l'infortune et s'en consoler par l'affection de son époux et le dévouement de ses amis.

— Vous parlez d'or, monsieur l'abbé, répondit sans hésiter Mac-Allan; si c'est là la conclusion du débat, je n'ai plus qu'à me taire et à regarder ma mission comme accomplie. J'abandonne à d'autres plus ardens que moi aux exécutions judiciaires le soin d'attaquer le testament et de contester l'état civil de l'héritière. Toute la responsabilité du désastre tombe désormais sur M. Marius de Valangis, et je m'en lave les mains : j'ai fait mon devoir.

L'abbé Costel avait rompu la glace. Il ne restait plus à Marius qu'à risquer le naufrage; mais Marius n'était pas l'homme du parti héroïque, il n'en avait que la velléité superficielle, et ses airs de fierté se trouvaient toujours d'accord avec l'intérêt bien entendu de sa situation. Il lui avait semblé de bon goût de m'offrir sa protection pour me lier à lui par la reconnaissance en cas de succès. Cette protection n'allait pas jusqu'au mariage en cas de ruine. Il pâlit, et, sentant tous les yeux attachés sur lui, il perdit la tête, serra les poings, et me lança un regard de défi et de terreur, singulier mélange de menace et de détresse qui n'échappa ni à la perspicacité de M. Barthez, ni à celle de M. Mac-Allan, ni à celle de Frumence. Je n'avais qu'une chose à faire, qui était de renouveler devant tous

la déclaration que j'avais déjà faite devant M. Barthez. Je sentis aussi que je devais tout prendre sur mon compte pour sauver à Marius l'humiliation de se trouver au-dessous du rôle magnanime que lui attribuait si gratuitement M. Costel. Je déclarai donc que, pour des raisons étrangères à la situation actuelle, j'étais revenue sur mes projets et avais refusé d'avance les offres généreuses que mon cousin était disposé à me faire. Marius, soulagé d'un poids au-dessus de ses forces, retrouva assez de présence d'esprit pour faire une belle sortie. — Puisqu'il en est ainsi, me dit-il en venant à moi, je n'ai plus que le droit de conseil, et j'espère que tu voudras bien me faire part de tes résolutions et agréer les avis que j'aurai à te soumettre. Pour le moment, après t'avoir offert tout ce qu'il dépendait de moi de t'offrir, j'aurais mauvaise grâce à insister sur un moyen de salut que tu dédaignes peut-être à tort, et je me retire pour t'épargner l'embarras de te prononcer sur les causes de ton refus.

Il me baisa la main, salua les autres avec une élégance aisée, et se retira avec M. de Malaval, qui crut devoir m'adresser quelques mots de blâme poli sous forme de regret. Selon lui, dès ce moment, et grâce à sa brillante imagination, la chose fut commentée et racontée ainsi : Marius, devant le conseil de famille assemblé, m'avait demandé ma main dans les termes les plus explicites et avec l'insistance la plus ardente. Lui-même m'avait vivement pressée, ainsi que M. Barthez et même M. Mac-Allan, de couronner l'amour le plus chevaleresque et la flamme la plus pure. J'avais écouté les mauvais conseils de l'abbé Costel et de Frumence. Je ne sais quel rôle Jennie avait joué dans ce drame de famille, mais la rupture venait bien de mon fait; c'était un coup de tête, un caprice d'enfant gâté, et, si je perdais ma cause, je ne devais m'en prendre qu'à moi seule. Telle fut par la suite la version de M. de Malaval avec des variantes, mais toujours la même au fond.

XLVI.

Quand il fut sorti avec Marius, la situation se trouva simplifiée. L'incident, généreusement et maladroitement soulevé par M. Costel, eut cela de bon que l'on put reprendre les pourparlers que j'avais besoin de bien connaître. M. Mac-Allan me demanda naturellement si je m'en tenais au refus pur et simple de l'abbé malgré le *scrupule* qui me portait à rompre mes fiançailles. Je trouvai je ne sais quoi d'ironique dans cette insinuation, et je répondis que je demandais le temps de la réflexion quant à la forme et au motif de mon refus. — Mon parti est déjà pris, ajoutai-je, et je ne changerai pas d'avis pour ce qui me concerne; mais il y a des questions de forme sur lesquelles j'ai besoin de l'avis de mes conseils.

C'était une réponse réservée telle que la souhaitait M. Barthez, à qui je devais cet acte de déférence.

— Je vous laisse avec vos amis, dit M. Mac-Allan en se levant, et je vous demande pardon d'avoir beaucoup insisté pour un premier jour; mais je vous avoue que je compte insister davantage demain, car il faut que vous me permettiez de revenir demain.

— C'est bien tôt, monsieur, répondis-je.

— Oui, c'est bien tôt, reprit-il, d'autant plus que j'ai un certain temps à mettre au service de ma cause; mais enfin ce temps a une limite, et plus nous en perdrons, plus la solution sera difficile. J'ai d'ailleurs des raisons personnelles pour vous voir souvent, des raisons que je vous dirai peut-être, et qui, j'en fais serment, sont exclusivement dans votre intérêt. Si M. Barthez, ou M. Frumence, ou le docteur, ou tous trois ensemble, veulent m'accompagner demain, j'en serai charmé, car je ne prétends nullement vous persuader à leur insu.

— Les devoirs de ma charge ne me permettront pas de revenir demain, dit M. Barthez, et je crois que M. le docteur est ici un témoin bienveillant, rien de plus. Mlle de Valangis vous recevra, si elle le juge à propos, demain et tous les jours; mais, en qualité d'ami dévoué de sa grand'mère, j'y mets une condition : c'est que vous vous bornerez à lui renouveler vos offres sans exiger qu'elle s'engage par une réponse en mon absence, de même qu'elle me fera une promesse analogue et bien sérieuse de ne rien conclure sans que je sois présent à vos conventions. Je pense que M. Costel, M. Frumence et Mme Jennie sont ici d'accord avec moi.

M. Mac-Allan souscrivit avec empressement à cette condition, je m'engageai aussi à l'observer, et l'avocat se retira avec le docteur, après m'avoir demandé l'heure de la seconde entrevue, que je fixai à midi.

M. Barthez, dès que nous fûmes seuls avec lui, s'appliqua à nous ôter le peu d'espérance que nous avions pu conserver Jennie, Frumence et moi.

— Ne soyez pas dupes, nous dit-il, de l'attitude tranquille et froide que je devais garder vis-à-vis de votre adversaire. Au fond, je crois la position difficile, et le voyage que Jennie parle d'entreprendre est une ressource si précaire que je ne peux ni le conseiller ni l'accepter comme une espérance. D'ailleurs il serait plus long et plus inefficace que ne le seront les soins de la justice. C'est moi qui me charge dès aujourd'hui de toutes les recherches nécessaires et possibles; mais il serait bien téméraire de compter sur un miracle pour refuser des offres qui peuvent être honorables. Tout dépend de la forme et de la cause de ces offres. Ne vous récriez pas, monsieur Costel, et vous, Lucienne, ne préjugez rien. Je ne saisis

pas encore les motifs de votre belle-mère pour vouloir acheter si cher votre renonciation à un nom que vous pouvez si bien porter sans lui faire aucun tort. Il y a là-dessous un mystère que nous pénétrerons avec de l'attention et de la patience. Si nous y découvrons quelque chose de blessant pour vous, je serai le premier à vous conseiller la lutte à outrance. Sinon, le devoir de vos amis est de vous engager à réfléchir mûrement, peut-être à transiger quand le moment sera venu.

Frumence se rendit à l'avis de M. Barthez, ce qui ébranla Jennie et M. Costel. Tous deux promirent d'attendre passivement la lumière que Frumence se chargeait de chercher, et que M. Barthez se flattait de deviner. — Écoutez, me dit Frumence au moment où l'on se sépara, pendant que je vais tâcher d'éclaircir certains doutes que je désire garder pour moi seul, bien que M. Barthez semble les partager, c'est à vous, mademoiselle Lucienne, d'être aussi habile que M. Mac-Allan, et de lui arracher les aveux nécessaires. Il faut que vous sachiez si votre belle-mère vous hait sans vous connaître, et pourquoi elle vous hait.

— Hélas, Frumence, répondis-je, je ne me sens pas habile, et je crains à présent que M. Mac-Allan ne le soit beaucoup trop.

— Trop? Non, reprit Frumence. Le trop d'habileté est la duplicité, et M. Mac-Allan est sincère; mais il n'est pas forcé de l'être au point de trahir le secret de ses cliens. Ayez la même habileté que lui, celle de la franchise; mettez-le au pied du mur et faites lui pressentir que vous ne céderez qu'à des motifs dignes de vous.

— Mais pourquoi donc céder? dis-je à Jennie aussitôt que je me retrouvai en tête-à-tête avec elle. Si je n'ai aucun droit sérieux à faire valoir, je n'ai qu'à subir. Pourquoi me demande-t-on de vendre un nom que l'on dit ne pas m'appartenir? On ne vend que ce qui est à soi : vendre le bien d'autrui est un vol égal à celui de l'usurper. Est-ce que tu comprends, Jennie? Moi, je ne comprends rien à ma belle-mère !

— Moi, qui crois fermement que le nom vous appartient, répondit Jennie, je vois bien qu'on n'espère pas vous en dépouiller si aisément. Mais pourquoi on tient tant à vous l'ôter... Peut-être que je m'en doute. Vous ne savez pas l'histoire de votre père; moi je la sais, et je devais ne pas vous en faire part. A présent, il faut bien que l'on vous dise tout; autrement vous feriez fausse route. Dînons, et je vous conterai ça.

George Sand.

(La cinquième partie au prochain numéro.)

DEUX NÉGOCIATIONS

DE

LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE

POLOGNE ET DANEMARK. — 1863-64.

Correspondence respecting the insurrection in Poland presented to the both Houses of Parliament (mai 1863). — *Correspondence relating to the negociations of the years 1814 and 1815 respecting Poland presented to the House of Commons* (mai 1863). — *Exposé de la situation de l'empire* et *Documens diplomatiques*, etc. (novembre et mars 1863). — *Denmark and Germany: correspondence respecting the affairs of the duchies Holstein, Lauenburg and Schleswig presented to the both Houses of Parliament* (mars-juin 1864). — Pièces inédites, etc.

I.

LES ALLIANCES DEPUIS LE CONGRÈS DE PARIS ET L'INSURRECTION POLONAISE.

On ne saurait le nier, le monde politique traverse en ce moment une crise inquiétante, et les intérêts généraux de l'Europe sont douloureusement affectés. Le manque d'entente entre les deux grandes puissances libérales de l'Occident ôte à la marche des affaires toute force régulatrice, et le droit des gens subit de graves atteintes au milieu des passions populaires violemment surexcitées et des ambitions ardentes et aventureuses. La France se proclame tantôt isolée dans telle grande question européenne, tantôt « désintéressée » dans telle autre, et se borne à donner par son attitude présente du relief à la valeur des conseils qu'elle avait vainement essayé de faire prévaloir à la fin de 1863. Quant à l'Angleterre, elle semble abdiquer toute influence politique et céder

de plus en plus aux leçons de certains enfans terribles de l'école de Manchester que l'organe de la *City* accusait naguère encore avec amertume « de vouloir faire de la Grande-Bretagne une toute petite île d'un Océan-Pacifique. » Et en regard de cette réserve, momentanée sans nul doute, de la France et de l'Angleterre, se dessine chaque jour plus clairement une volonté commune qui anime les trois cours du Nord et dirige leurs pas. Peu importe que cette marche combinée ait nom alliance, accord ou entente : ce qui est bien évident, c'est qu'à tout ce que hasarde M. de Bismark le comte Rechberg finit par dire oui, et le prince Gortchakov ne dit pas précisément non. Sans vouloir être trop pessimiste, il est cependant difficile de ne pas reconnaître qu'on est loin à cette heure des perspectives que semblait ouvrir à la justice et au droit la guerre de Crimée, des promesses que paraissait contenir l'affranchissement de l'Italie. Pour mesurer la distance que la politique continentale a parcourue dans cette voie fâcheuse, ne fût-ce que pendant les douze ou treize derniers mois, il suffit de se rappeler que l'année 1863 encore avait commencé par une imposante action européenne qui devait réparer, autant que possible, la grande iniquité des siècles passés, — le partage de la Pologne. Or l'année que nous traversons a été non-seulement marquée par l'abandon de cette cause, mais elle paraît destinée à enregistrer le plus patiemment du monde un autre partage également injuste d'un état antique et respectable, le démembrement de la monarchie danoise.

A Dieu ne plaise que nous désespérions de l'avenir et que nous doutions un instant du triomphe prochain de la justice! Le droit et la liberté ont éprouvé plus d'une éclipse partielle sans rien perdre cependant de leur éclat et de leur force. Nous ne saurions admettre que la France et l'Angleterre aient définitivement renoncé à s'entendre; nous nous souvenons du reste que les Alberoni n'ont pu se maintenir longtemps, même dans un siècle aussi amolli et nonchalant que le fut le XVIIIe. Le rétablissement de l'alliance entre les deux grands peuples de l'Occident est une sauvegarde souveraine et une nécessité si impérieuse de la civilisation qu'il ne tardera pas à se réaliser malgré tous les obstacles, et les vicissitudes récentes n'auront servi qu'à en faire mieux ressortir le prix, à mieux en assurer le maintien. Déjà cette conviction commence à s'imposer à beaucoup de gens de bien; elle ne peut pas manquer de devenir plus générale, et nous voudrions, pour notre humble part, contribuer à la raffermir en exposant les causes qui ont amené l'état si peu satisfaisant de l'heure présente, en retraçant les origines et la marche graduelle des événemens qui ont déjoué plus d'une chère espérance.

Deux faits dominent l'histoire des deux dernières années : la question polonaise et la question danoise. En faveur de chacune d'elles, l'Occident libéral a vainement invoqué le droit et les traités; il a perdu à cette occasion deux campagnes diplomatiques, et, comme dans plus d'une défaite d'une cause juste, c'est la désunion des alliés qui a surtout contribué au triomphe de l'adversaire. Ce n'est pas du reste seulement par ce côté moral que les deux événemens se touchent et se ressemblent : ils se relient entre eux par des attaches bien autrement réelles, ils se complètent et s'expliquent l'un par l'autre. C'est donc sur ces deux principales négociations de la politique contemporaine que l'on voudrait ici appeler l'attention en consultant les papiers diplomatiques. Les pièces ne manquent pas en effet au procès, elles abondent. Si le gouvernement français a été parcimonieux dans ses communications aux corps de l'état et au public, le ministère britannique en revanche a fait distribuer au parlement, sur ces deux négociations, une correspondance très volumineuse, que M. Disraeli a même trouvée « suffocante, » et qui est des plus instructives sur presque tous les points de cette étude. Nous n'avons pas non plus négligé de mettre à profit plusieurs documens inédits et quelques renseignemens précieux et authentiques qui jettent une vive lumière sur certains faits; nous avons toutefois eu soin de distinguer scrupuleusement ces informations des documens rendus publics, qui sont accessibles à toute vérification, et qui formeront la base principale de ce récit.

I.

Pour bien faire comprendre le caractère des vicissitudes de la période actuelle, il paraît indispensable de jeter un coup d'œil rapide sur le nouveau système d'alliances qui a prévalu ou qu'au moins on a tenté d'établir en Europe depuis le congrès de Paris (1856), alors que commençait à se dissoudre l'imposant faisceau de puissances qui avait fait la force aussi bien que la grandeur morale de la guerre de Crimée. Cette guerre a été en effet la manifestation éclatante et seulement beaucoup trop passagère de la solidarité qui, malgré les rivalités du moment et les apparentes divergences, devrait toujours exister entre les grands états vraiment européens. Le monde chrétien des temps passés a eu plus qu'on ne le pense la conscience de son unité morale, le sentiment de constituer un Occident libre et civilisé en opposition à un Orient barbare et envahisseur. Or ce noble et magnifique sentiment, qui a créé toutes les grandes choses de l'histoire, qui anime aussi bien l'*Iliade* et les livres d'Hérodote que les chants de Roland et du Cid,

semblait revivre en quelque sorte dans cette croisade contre le tsar, où la France s'était jetée la première avec son esprit de courageuse initiative, où l'Angleterre n'avait pas tardé à la suivre, réfléchie, mais tenace, où l'Autriche elle-même, longtemps expectante et indécise, semblait à la fin devoir entrer avec tout le poids de ses influences germaniques. Peu importe que, dans cette croisade toute moderne, les noms et même les symboles aient étrangement changé, et qu'au lieu de combattre le Turc on l'ait défendu. Ce n'en fut pas moins l'ancienne et légitime lutte de l'Occident contre l'Orient, car c'était la Russie qui représentait l'Orient avec ses traits distinctifs de l'omnipotence de l'état sur l'individu, de la confusion du temporel et du spirituel, et de la tendance à la domination universelle. Aussi ce court effort de 1853-55 procura-t-il à l'Europe des avantages réels et qu'on ne devrait point déprécier. Il a écarté, sinon complétement dissipé, un danger immense pour l'équilibre du monde et l'indépendance des états; il a de plus mis fin à l'espèce de dictature morale que l'empereur Nicolas n'avait que trop longtemps exercée dans les conseils des empires au détriment de toutes les causes libérales. Enfin, — et ce n'est pas à coup sûr le moindre mérite de cette campagne de Sébastopol, — au sortir d'un vaste ébranlement social et de ces épouvantables luttes civiles où l'âme humaine risque tant de se perdre et de s'affaisser, il a donné un noble élan aux esprits et éveillé le sens des grands intérêts du monde moderne. Si la guerre de Crimée n'a pas porté tous les fruits que la cause de la liberté et de la civilisation avait le droit d'en attendre, si elle est restée seulement une date au lieu de devenir une époque, c'est qu'elle a été brusquement interrompue, violemment arrêtée au moment décisif. Trois ans avant l'Italie, l'Europe entière a eu, elle aussi, son Villafranca, et un Villafranca encore bien plus regrettable.

Nous touchons ici à une des causes, à la cause principale peut-être qui amena la dissolution du grand faisceau occidental. On était au printemps de 1855, et la chute prévue de Sébastopol faisait naturellement penser au nouveau champ de bataille que l'on aurait à choisir pour la continuation de la lutte si heureusement commencée. Il était dans la logique, il était dans les nécessités morales de cette guerre, entreprise pour la défense des intérêts de l'Occident, de soustraire non-seulement la Turquie au joug de la Russie, mais d'essayer aussi d'arracher à ce joug l'antique boulevard de la civilisation, ces *marches* de l'Occident qui portent le nom de la Pologne, et dont la destruction a fondé la dangereuse prépondérance de l'empire des tsars. Le gouvernement français apprécia sainement cette situation : il songeait à inscrire le nom de la Pologne

dans le programme des alliés. Il voulait donner à une entreprise si coûteuse un but sympathique et capable d'entraîner la nation; il voulait « passionner la guerre, » comme on le disait alors dans les sphères politiques de Paris. Le cabinet des Tuileries n'avait pas encore, à l'époque dont nous parlons, cette vive répugnance contre toute invocation des traités de Vienne qui plus tard devait apporter tant de difficultés aux négociations de 1863; il se plaça résolûment alors sur le terrain de 1815, et chargea son ambassadeur à Londres de sonder à cet égard les dispositions du cabinet de Saint-James. La dépêche de M. Drouyn de Lhuys, du 26 mars 1855, exposait d'une manière claire et précise le côté légal de la question polonaise, démontrant que « les conditions qui furent faites à l'empereur Alexandre, quand l'Europe consentit à la réunion de la plus grande partie du duché de Varsovie à l'empire russe sous le nom de royaume de Pologne, avaient un caractère strictement obligatoire. Elles constituaient pour les cabinets une compensation nécessaire à une acquisition qui donnait à la Russie des positions formidables au cœur de l'Europe centrale. » Le tsar s'était affranchi de ces obligations, l'Europe avait protesté à plusieurs reprises sans vouloir cependant troubler la paix pour demander une réparation immédiate; « mais puisque la Russie elle-même a, de plein gré, rompu cette paix au maintien de laquelle nous avons sacrifié de justes griefs, puisqu'elle nous a forcés à prendre les armes pour empêcher de sa part une nouvelle violation du droit, le moment nous semble venu de se rappeler les engagemens qu'elle avait pris avec l'Europe relativement au royaume de Pologne, et dont elle s'est affranchie. » Lord Clarendon trouva qu'une « pareille initiative était impolitique et impraticable en cette circonstance. » Il est de règle chez les hommes d'état de la Grande-Bretagne de ne pas se lier d'avance par des engagemens quelconques dans la conduite des négociations. Du reste, ce que désirait surtout alors l'Angleterre, c'était d'affaiblir la puissance russe en Asie; la Circassie, par exemple, l'intéressait à ce moment, l'intéresse encore aujourd'hui beaucoup plus que la Pologne, et c'est ainsi que le gouvernement français échoua dans sa tentative du printemps de 1855. Avec le développement de la guerre pourtant, il n'est pas douteux que la question ne fût revenue et ne se fût imposée plus impérieusement au cabinet de Londres; mais la moitié de Sébastopol venait d'être prise, la politique française fut tentée, alors comme depuis, de prendre un demi-succès du moment pour l'accomplissement d'une œuvre entreprise d'abord en vue du grand avenir; puis la disparition de Nicolas avait enlevé le principal obstacle à des ouvertures de paix, car il fut dans la destinée de cet homme d'être aussi

fatal à la Pologne par sa longue vie que par sa mort subite, *cujus pari exitio viguit ceciditque*. Le cabinet des Tuileries fit cependant encore, dans l'automne de la même année (dépêche du 15 septembre), une nouvelle démarche en faveur de cette nation, « dans la mesure pratique du possible. » Il voulut faire « du rétablissement du royaume de Pologne, dans les conditions stipulées par le congrès de Vienne, un des objets essentiels des négociations de la paix, aussitôt qu'elles deviendraient possibles, en même temps qu'une des bases fondamentales de cette paix. » « Le gouvernement de l'empereur se plaît à espérer, ajoutait M. Walewski dans sa dépêche à M. de Persigny, que celui de sa majesté britannique, envisageant au même point de vue cette importante question, n'appréciera pas moins la nécessité de la comprendre dans les futures négociations de la paix, et n'hésitera pas à réunir ses efforts aux nôtres pour obtenir le redressement d'un acte contre lequel la conscience des gouvernemens et des peuples n'a cessé de protester, car le temps n'a pu en affaiblir ni l'iniquité ni les funestes conséquences. » Il est curieux d'étudier la réponse que fit le cabinet de Saint-James à cette « communication importante, » ainsi que s'est plu à l'appeler lord Cowley dans sa correspondance avec le principal secrétaire d'état. Lord Clarendon trouva encore cette fois que le moment n'était pas « opportun. » L'Angleterre, qui devait bientôt se plaindre si amèrement de l'empressement de la France pour mettre fin à la guerre, craignit « que les gouvernemens des deux pays ne perdissent l'appui de l'opinion publique, si l'on savait que la reconstitution de la Pologne était une condition *sine qua non* de la paix! » Du reste, disait lord Clarendon, « une grande illusion s'est dissipée; on sait maintenant que la Russie peut être attaquée sur son propre territoire avec succès. Son prestige militaire est détruit. » Et de cette faiblesse de l'empire des tsars le ministre anglais ne concluait pas à la nécessité d'en profiter pour le bien de la Pologne, d'accomplir « un devoir » (ainsi qu'il l'appelait lui-même) d'autant plus impérieux qu'il était devenu facile. La conclusion de l'homme d'état britannique était tout autre et assurément bien étrange. Il redoutait que de nouvelles concessions demandées à la Russie n'effarouchassent l'Europe et ne la soulevassent contre les alliés! Il pensait « qu'on commençait à s'alarmer de la force imposante présentée à l'Europe par l'union de l'Angleterre et de la France, et qu'on n'épargnerait aucun effort, qu'on ne reculerait devant aucun moyen pour tenter de rompre cette alliance!... » La France n'insista plus. « Sa majesté l'empereur, écrit lord Cowley, me dit qu'il ne demandait rien de nouveau, aucune modification de la carte, mais simplement ce qui fait partie du droit international général de l'Europe...

Il est décidé à abandonner la solution de ces questions à la marche générale des événemens (1). » La marche des événemens ou plutôt une pensée conçue depuis quelque temps et qui s'était déjà fixée à cette époque conduisait vers la solution d'une autre question. Or, pour l'entreprise qu'on méditait en Italie, et où il était à peine permis de compter sur une neutralité ombrageuse de l'Angleterre, il fut jugé utile de se ménager de bonne heure l'amitié de la Russie...

La paix fut donc décidée et un peu hâtée, et le congrès de Paris présenta un spectacle qui au premier abord ne laissait pas d'étonner. La puissance la plus conciliante, la plus amicale même envers la Russie, fut la France, qui avait supporté le plus grand poids de la guerre, et qui avait pensé un moment à porter l'attaque au cœur même de l'empire des tsars. L'Angleterre, qui, d'abord récalcitrante, avait fini par entrer dans la guerre avec ses passions et n'en sortait qu'avec hésitation et regret, mettait dans ses procédés envers le plénipotentiaire russe beaucoup de retenue et quelque peu de rudesse. L'Autriche, qui n'avait rien fait et rien risqué, se montra la plus exigeante et la plus méticuleuse. C'est alors aussi que lord Clarendon se ressouvint de la Pologne, dont il n'avait voulu rien entendre pendant l'année précédente, et tenta d'introduire cette question au congrès. On a fait un reproche au gouvernement français de ne pas s'être saisi de l'occasion ainsi offerte, de n'avoir pas appuyé fortement la démarche du plénipotentiaire anglais, et recherché une discussion qu'il avait été le premier à recommander quelques mois auparavant. Eh bien! on ne saurait partager ce grief, ni souscrire à un jugement sévère à cet égard. Il était trop évident que la tentative de lord Clarendon ne fut qu'une simple manœuvre, et il le prouva du reste par l'empressement qu'il mit à retirer sa proposition. Si l'Autriche eût été tant soit peu habile et prévoyante, elle se serait emparée de la circonstance, elle aurait plaidé une cause qui était d'accord avec ses intérêts et les traités, pour lesquels elle professait un si grand respect, et certes la France n'aurait pu alors se dispenser de lui donner sa voix. Qui sait? la question polonaise aurait peut-être été posée à ce congrès de Paris à la place d'une autre; mais l'Autriche se tut, et lord Clarendon se contenta de la déclaration du comte Orlov : que l'empereur Alexandre « avait résolu de rendre aux Polonais tout ce dont on venait de lui parler. » On sait comment ces promesses furent tenues dans la suite. Il faut remarquer seulement, pour la moralité à tirer de tout cet incident, que

(1) La correspondance diplomatique au sujet de la Pologne pendant la guerre de Crimée et le congrès de Paris a paru en partie dans les pièces présentées par le gouvernement au corps législatif et au sénat au mois de mars 1863, et tout récement d'autres extraits en ont été donnés dans le journal ministériel *the Globe* du 14 juin 1864.

le cabinet britannique n'a jamais jugé utile ou *opportun*, pas même pendant les années si agitées de 1861-62, de rappeler à la Russie les engagemens du comte Orlov, les déclarations que l'Angleterre elle-même avait alors provoquées. Seule, la France se souvint, dans une occasion unique il est vrai, des promesses faites par le plénipotentiaire russe au congrès de Paris : au sortir de l'entrevue de Stuttgart (1857), Alexandre II dit à son entourage, et d'un ton à la fois étonné et blessé, ces paroles significatives, qui furent bientôt connues au dehors : « On a osé me *parler Pologne* (1) ! »

Les événemens n'en devaient pas moins suivre la pente qu'ils avaient prise pendant le congrès de Paris, et révéler de plus en plus un rapprochement graduel entre la France et la Russie. Un moment il avait paru cependant que l'ancien faisceau allait être renoué ou maintenu, alors qu'on apprit qu'une triple alliance venait d'être signée entre la France, l'Angleterre et l'Autriche (15 avril 1856), afin de veiller au nouvel ordre de choses en Orient et d'empêcher que le traité du 30 mars, imposé à la Russie, ne reçût quelque atteinte; mais bientôt, dans les arrangemens successifs des diverses difficultés que fit surgir l'exécution de quelques-unes des clauses de ce traité du 30 mars (Bolgrad, Ile-des-Serpens, navigation du Danube, etc.), on vit les argumens ou les interprétations du plénipotentiaire russe appuyés presque constamment par le plénipotentiaire de la France. Dans les différentes et nombreuses conférences et commissions qui se suivirent en ces années 1856-59 pour le règlement des questions pendantes, la distribution des voix fut presque invariablement celle-ci : l'Angleterre et l'Autriche d'un côté, et de l'autre la France et la Russie, appuyées d'ordinaire par la Prusse, qui ne séparait guère ses intérêts de ceux de son alliée du nord dans les relations extérieures. Ce qui fut plus grave et fut surtout remarqué, c'est que cette concordance de vues entre les cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg se manifestait principalement sur ce terrain même d'Orient encore chaud des boulets de la guerre, sur ce terrain d'où la Russie avait dû d'abord, dans la pensée des alliés de 1853, être complétement exclue, et où elle reprenait maintenant influence et racines, modestement, il est vrai, et sous l'ombre

(1) On lit dans l'*Exposé de la situation de l'empire*, page 108 : « Dès 1857, sa majesté (Napoléon III), désirant mettre à profit, dans un intérêt d'ordre et de paix, la confiance qui unissait si heureusement les deux cabinets (de France et de Russie), s'était sentie portée, par la sincérité même de son estime et de son amitié pour l'empereur Alexandre, à recommander l'état de la Pologne à la sollicitude de la cour de Russie. Ce langage était digne d'être compris par le souverain qui allait donner, en émancipant les serfs, un témoignage éclatant de sa sagesse. Les faits n'ont que trop montré depuis l'opportunité de ces suggestions, et ils témoignent chaque jour combien on doit regretter qu'elles n'aient pas été écoutées. »

protectrice de la France. Il est vrai aussi que les alliés avaient à cette époque pensé également à améliorer la condition intérieure de l'empire ottoman, que l'Angleterre elle-même avait alors parlé de l'utilité et de la nécessité de « réformer le Turc, » et que l'entente nouvelle entre la France et la Russie semblait presque toujours avoir cet objet pour but. Réformer le Turc! La chose n'était guère facile, malgré tous les *hatt-humayoum*. « Pour réformer le Turc, disait malicieusement un ambassadeur français à Constantinople, il faudrait d'abord commencer par l'empaler. » Sans aller assurément jusque-là, sans vouloir la mort du juste Osmanli, la France désirait cependant rendre quelque vie et quelque autonomie aux diverses populations chrétiennes que recouvrait la couche officielle de la domination musulmane, — et la pensée fut aussi généreuse que prévoyante même dans son principe. Ce que le gouvernement français avait alors surtout à cœur, c'était d'amener la fusion politique de ces deux principautés de la Moldavie et de la Valachie, qui (disait un mémorandum de la France présenté déjà à l'époque des conférences de Vienne en 1855), « issues de la même race, parlant la même langue, ayant la même religion, et, à de légères différences près, les mêmes institutions et les mêmes lois, étaient invitées en quelque sorte par la nature à s'unir. » L'Angleterre s'était d'abord associée à la proposition; mais après la tournure que les affaires générales commençaient à prendre depuis le congrès de Paris, et devant l'empressement de la Russie à voter pour l'union, lord Cowley recula, et fit cause commune avec l'Autriche et la Turquie dans leur opposition. De guerre lasse, on finit par accepter une combinaison qui assimilait complétement l'administration dans les deux pays, tout en maintenant leur séparation. C'était, comme plus tard en Italie, le projet de confédération substitué à l'idée de l'unité; mais alors aussi fut donné sur les bords du Danube le premier exemple de cette politique qui devait bientôt s'exercer sur une bien plus vaste échelle dans la Toscane et l'Émilie. La double élection du prince Couza fut en effet le premier essai de cette diplomatie populaire qui, plus unie et conséquente que la diplomatie officielle, et aidée en sous-main quelque peu par une puissance amie, se plaisait à confondre les combinaisons des hauts plénipotentiaires et hauts contractans, et venait proclamer à la face du monde un fait accompli de par le suffrage de la nation. Et de même les considérations que le gouvernement français fit valoir alors pour la reconnaissance de ce fait accompli ne différèrent pas de beaucoup de celles qui plus tard furent données en faveur des annexions italiennes : elles semblent presque comme le cadre tracé d'avance d'une fameuse brochure. « Comment annuler l'acte qui vient de se

passer? disait la France. Par le pays? Il ne s'y prêtera jamais. Il faudra donc recourir à des mesures d'exécution, et dans ce cas qui en sera chargé? La Porte seule? L'Autriche conjointement avec la Porte, etc.?... En supposant donc qu'on prononçât l'annulation du vote passé, les moyens d'exécution feraient entièrement défaut, et cette décision serait frappée de nullité... » Ce fut là le côté piquant, pour ainsi dire *initiateur*, de ces affaires des principautés, où la France finit par triompher de l'opposition des cabinets de Saint-James et de Vienne avec l'aide de celui de Saint-Pétersbourg. — On ne parlera que pour mémoire d'une autre complication, celle du Montenegro, dont le prince, ancien protégé et salarié du tsar, était venu visiter le souverain de la France après la paix de Paris, et eut dès son retour des démêlés avec le sultan, à la suite desquels l'*Algésiras* et l'*Impétueuse* parurent devant Raguse. Des vaisseaux français dans les eaux d'Orient pour menacer la Turquie, à la grande mortification de l'Angleterre et de l'Autriche, aux grands applaudissemens de la Russie, et tout cela deux ans à peine après la guerre de Crimée!... Le spectacle ne manquait pas assurément d'originalité et indiquait le profond changement survenu depuis cette époque. — Quant à la petite révolution par laquelle les Serbes voulurent se donner de nouveau pour prince le vieux Miloch Obrénovitch à la place d'Alexandre Kara Géorgévitch, et qui devint aussi le sujet de négociations entre les puissances, elle n'était pas sans présenter quelque analogie avec les événemens des provinces danubiennes. Ce que la *skouptchina* (assemblée nationale) de Kragouïévatz reprochait surtout au prince dépossédé, c'était d'avoir montré trop de sympathies pour les alliés dans la guerre de 1853; cela n'empêcha pas le cabinet des Tuileries de favoriser le nouveau changement de règne, et la Porte eut beau protester contre les décisions de la *skouptchina*, sa protestation eut beau être trouvée très légitime par l'Angleterre et l'Autriche, elle n'en fut pas moins amenée à reconnaître les vœux de la Serbie. — On ne saurait évidemment entrer dans tous les détails de ces complications orientales. Il a suffi de relever les deux traits qui en ressortent presque constamment à cette époque : les votes populaires annulant les arrangemens de la diplomatie et l'accord de la France et de la Russie pour respecter ces votes, deux traits qui devaient bientôt se détacher avec bien plus de relief encore dans les affaires d'Italie.

Lorsque surgirent bientôt en effet les complications italiennes, la Russie multiplia les témoignages de ses bons rapports avec le cabinet des Tuileries, et se prêta volontiers à des habiletés diplomatiques qui avaient pour but d'amener la guerre sans la rendre générale. « Nos relations avec la France sont cordiales, » répondit le

prince Gortchakov à lord Napier, chargé par son gouvernement de sonder les dispositions de la Russie dans des occurrences aussi graves. L'Angleterre faisait alors son possible pour empêcher la guerre d'Italie d'éclater, — quitte à se proclamer plus tard la libératrice de la péninsule et à faire des pèlerinages vers Garibaldi. — Lord Cowley, envoyé avec un certain fracas en mission à Vienne, s'évertuait à découvrir les bases possibles d'un accommodement, et déjà le cabinet de Saint-James se flattait de l'espoir d'avoir enchaîné la tempête, quand le prince Gortchakov vint subitement proposer un *congrès* et prononcer ce mot fatal qui semble maintenant destiné à devenir le signal d'un sauve qui peut parmi les plénipotentiaires et comme la traduction diplomatique du verset de la Bible : *Dicunt pax, pax, et non est pax!* Ce mot en effet opéra son charme alors comme depuis. Lord Derby se plaignit amèrement de l'affreux tour que lui avait joué la proposition venue de Saint-Pétersbourg, et on n'a jamais douté en Angleterre qu'elle n'eût été amenée par un coup de télégraphe parti de Paris. Il est singulier, dans tous les cas, de voir ainsi le vice-chancelier russe colporter le premier ce remède infaillible, cette panacée universelle, qui plus tard devait être si souvent recommandée pour tous les maux chroniques de l'Europe. Ce qui est beaucoup plus instructif, c'est de relire maintenant, à la lueur des expériences récentes, la circulaire du 27 mai 1859, par laquelle le prince Gortchakov faisait l'apologie du congrès, tel qu'il l'avait proposé. « Ce congrès, disait-il, *ne plaçait aucune puissance en présence de l'inconnu :* le programme en avait été tracé d'avance. L'idée fondamentale qui avait présidé à cette combinaison *n'apportait de préjudice à aucun intérêt essentiel. D'une part, l'état de possession territoriale était maintenu*, et d'autre part il pouvait sortir du congrès *un résultat qui n'avait rien d'exorbitant ni d'inusité dans les relations internationales.* » Pesez bien chaque mot de cette apologie : n'y trouvez-vous pas la plus curieuse et la plus substantielle critique, faite pour ainsi dire par anticipation, du projet de congrès que, cinq ans plus tard, vers la fin de 1863, la France devait présenter à l'Europe?... Ce fut aussi dans cette même circulaire du 27 mai 1859 que le prince Gortchakov fit la leçon à la confédération germanique, lui donna le conseil de ne pas secourir l'Autriche, et lui en dénia même le droit, vu qu'elle n'était « qu'une combinaison purement et simplement défensive. » Le remuant et bouillant M. de Beust riposta vertement le 15 juin; « il avait une mission à remplir, » et il prouva d'une manière péremptoire que la confédération germanique était *un grand tout*, indissolublement uni pour la défensive comme pour l'offensive. M. de Beust était-il bien sûr du fait, et prendrait-il encore sur lui de maintenir

sa thèse devant ces remparts de Rendsbourg, d'où le général Hake, le soldat de la confédération germanique, a été expulsé par le prince de Prusse?...

La brusque proposition d'un congrès inacceptable au moment où l'Angleterre préparait un accommodement déplaisant, l'inquiétude inspirée ensuite à la confédération germanique dans ses velléités belliqueuses, telles furent les deux et très réelles preuves de bonne volonté que le cabinet de Saint-Pétersbourg donna à celui des Tuileries pendant la guerre d'Italie. En somme, et jusqu'à la paix de Villafranca, la France a retiré des profits véritables de ses relations amicales avec la Russie : grâce à ces relations, elle a pu passer les Alpes sans la crainte d'une guerre générale, elle a pu réaliser sa pensée favorite de l'union des principautés danubiennes, et ce dernier essai a éveillé dans plus d'un esprit l'idée d'un accord possible, désirable même, entre ces deux empires pour le règlement général de la question d'Orient. Il y a eu alors, il y a encore aujourd'hui beaucoup d'amis de ces populations chrétiennes de la Turquie qui, en face de la politique d'immobilité prêchée et pratiquée par l'Angleterre en cette question d'une manière si constante et souvent si coupable, ne verraient pas avec trop de déplaisir l'influence moscovite s'y accroître, et l'y salueraient même avec transport. Qu'on y prenne garde cependant! Les *humanitaires* de notre temps qui, par désir de réformer le Turc, accepteraient volontiers la coopération de la Russie, nous rappellent parfois ces *philosophes* du XVIII[e] siècle qui, par enthousiasme pour la tolérance, applaudissaient aux entreprises de Catherine II sur la Pologne. L'idée française, juste au fond et généreuse, de constituer lentement les libres autonomies des divers peuples chrétiens de la Turquie, la Russie l'accepte en toute assurance, car elle sait bien que de la manière dont ce système peut être réalisé à l'heure qu'il est, il ne fait qu'affaiblir de plus en plus le « malade, » sans cependant rendre les petits états qu'on détache successivement de l'empire ottoman assez vivaces, assez forts par eux-mêmes, pour qu'ils puissent un jour opposer une résistance sérieuse à son ambition séculaire. L'expérience en cours d'exécution en ce moment avec ces mêmes principautés danubiennes, le triste spectacle que nous y voyons, tout cela n'est-il pas fait pour décourager quelque peu, et prétendrait-on encore aujourd'hui, ainsi qu'on l'a pensé et proclamé en 1859, que par l'union de la Moldavie et de la Valachie on ait précisément élevé « une barrière infranchissable contre les empiétemens possibles de la Russie? » Combien autre eût été le résultat, si cette œuvre se fût accomplie de concert avec l'Autriche et l'Angleterre, si cette dernière puissance y était entrée avec ses capitaux, son esprit d'entreprise et sa volonté

tenace! Car, disons-le franchement, ce n'est qu'avec l'accord de l'Autriche, et surtout de l'Angleterre, que la France parviendra à créer en Orient des choses sérieuses et durables; avec l'aide de la Russie, elle n'y établira jamais que des constructions éphémères, pompeuses, il est vrai, pour un moment, mais qui n'auront aucun fondement solide, et finiront tôt ou tard par s'écrouler et aplanir seulement la voie à la conquête moscovite. Il est vrai que le concours de l'Angleterre est difficile à obtenir, ici comme partout ailleurs, et que pour y arriver la politique française aura à s'imposer une patience, un sang-froid, une indulgence à toute épreuve pour certaines idiosyncrasies. « Nous vivons dans des temps épais (*the fatness of these times*), disait Hamlet, où il faut demander pardon de sa vertu, où il faut se tordre et se morfondre pour obtenir la permission de faire quelque bien. » Et ces paroles du prince du Danemark, elles sont surtout applicables à l'*épaisse* Angleterre de nos jours... Hélas! ce n'est cependant qu'à cette seule condition que la France peut faire quelque bien réel en Orient. Et puis, s'il était si facile de faire le bien, où en serait le mérite?

Une courte réflexion se place encore ici. Ces petites connivences avec la Russie, elles pouvaient être sans danger, elles pouvaient être même de quelque profit pour la France, tant que celle-ci conservait la haute position que lui a value la guerre de Crimée, le prestige dont l'entourait l'œuvre libératrice au-delà des Alpes, tant qu'elle se montrait, en un mot, aussi désintéressée que forte, et ne donnait prise à aucune accusation de politique égoïste et envahissante. Que serait-ce cependant si la France venait à avoir un moment de faiblesse, si elle cédait à une tentation et mettait ainsi contre elle l'Europe en défiance? L'amitié du cabinet de Saint-Pétersbourg ne deviendrait-elle pas alors plus exigeante et onéreuse, et n'imposerait-elle pas des sacrifices qu'on n'aurait certes point accordés, si la liberté d'action fût restée complète?... La réponse à cette question est d'autant plus aisée à faire qu'elle se trouve bien clairement indiquée dans les événemens qui suivirent la paix de Villafranca. La France laissa un jour, à une certaine occasion, soupçonner le désintéressement de sa politique, et il est curieux d'observer l'avantage immense que la Russie a su immédiatement retirer d'une pareille situation.

On devine que nous voulons parler de l'annexion de la Savoie. Il n'est pas douteux que l'annexion se serait faite logiquement et d'elle-même en quelque sorte, pour peu qu'on eût eu de la patience et de la modération. Telle qu'elle s'est accomplie, avec les réticences à la fois et les brusqueries dont on a peut-être encore gardé le souvenir, elle ne put qu'ébranler profondément les relations du cabi-

net des Tuileries avec les gouvernemens européens. La France ne combattait donc pas pour une idée seule! Cette idée pouvait finir par s'appeler du nom de deux ou trois départemens des Alpes! Tel fut le cri de tous ses ennemis, et il ne trouva que trop facilement de l'écho parmi les jaloux, plus nombreux encore que les ennemis. Sans doute un conflit immédiat n'était pas à craindre malgré les diatribes violentes de lord Palmerston : « à moins d'être une sangsue, disait le *Times*, qui donc verserait du sang pour ce pot de lait cassé? » Mais quant au fiel, il coula bientôt à pleins bords. La France a eu beau vouloir apaiser la Grande-Bretagne, la flatter dans ses intérêts protestans par une manifestation célèbre contre le pouvoir temporel du pape, et dans ses intérêts matériels par un traité de commerce : l'Angleterre n'en garda pas moins sa rancune profonde, et bientôt lord Russell vint faire au parlement la funeste déclaration que son pays « ne devait pas se séparer du reste des nations de l'Europe, qu'il devait être toujours prêt à agir avec les divers états, s'il voulait ne pas redouter aujourd'hui telle annexion, et demain entendre parler de telle autre. » Ce fut là l'oraison funèbre de l'alliance anglo-française, telle qu'on l'avait connue pendant la guerre de Crimée, l'annonce solennelle d'une rupture, qui ensuite a pesé si douloureusement sur les destinées de l'Europe...

La Russie ne protesta pas contre l'annexion de la Savoie, elle déclara même n'y voir qu'une « transaction régulière, » mais elle profita du moment pour faire sa rentrée éclatante dans la politique européenne et pour remettre sur le tapis la question... de l'empire ottoman! Le 4 mai 1860, le prince Gortchakov convoquait chez lui les ambassadeurs des grandes puissances afin d'examiner avec eux la situation « douloureuse et précaire » des chrétiens de la Bosnie, de l'Herzégovine et de la Bulgarie, et bientôt une circulaire du vice-chancelier (20 mai) insista pour la réunion d'une conférence afin de remanier les stipulations établies par le traité de Paris. « Le temps des illusions est passé, s'écriait dans cette circulaire le prince Gortchakov; toute hésitation, tout ajournement amèneraient de graves inconvéniens, » et il s'emparait même de l'affranchissement récent de l'Italie comme d'un argument pour l'indépendance future des populations qui éveillaient toute sa sollicitude : « Les événemens accomplis à l'occident de l'Europe ont retenti dans tout l'orient *comme un encouragement et comme une espérance!...* » Qu'on veuille bien méditer toute la gravité aussi bien que toute la hardiesse de cette démarche du cabinet de Saint-Pétersbourg. Ainsi, quatre ans à peine après la guerre de Crimée, la Russie revenait de nouveau parler au monde du « malade », et pour le faire elle ne s'abritait plus, comme dans les conférences et commissions de

1856-59, sous la protection et le langage de la France : elle allait toute seule et prenait l'initiative du débat! Ainsi cette puissance, à laquelle une dépêche française avait autrefois si justement conseillé d'avoir un peu moins de souci des chrétiens d'Orient et un peu plus de commisération pour les millions de catholiques polonais qu'elle opprimait elle-même avec une violence si féroce, elle faisait de nouveau retentir et trembler l'Europe de ses émotions pour les Bosniaques, les Herzégoviniens et les Bulgares! L'empereur Nicolas semblait sortir de sa tombe et reprendre une œuvre à peine interrompue. Et de même, dans un document émané un peu plus tard de la chancellerie russe, semblait aussi revivre cet autre côté de l'omineuse politique qu'avait si longtemps représentée le défunt tsar : cette prétention du Romanov d'être le pontife de l'ordre, le gardien jaloux des principes conservateurs en Europe. Dans sa note au prince Gagarine, à Turin (10 octobre 1860), le cabinet de Saint-Pétersbourg jugeait en effet plus que sévèrement les changemens intervenus dans l'Italie méridionale, parlait des « lois éternelles sans lesquelles ni l'ordre, ni la paix, ni la sécurité ne peuvent exister en Europe, » et accusait le gouvernement sarde « de marcher avec la révolution pour en recueillir l'héritage. »

Ce n'est pas assez : dans cette seule année 1860, le cabinet de Saint-Pétersbourg devait regagner presque tout le terrain perdu depuis la guerre de Crimée : ce fut une année de grâce particulière pour la Russie, car ce fut une année de méfiance universelle contre la France. Lord Palmerston déclarait alors « ne vouloir plus donner une main à l'ancien allié qu'en tenant l'autre sur le bouclier de la défense; » il armait ses « *volontaires* » au milieu de fanfares et de discours terribles, et la gracieuse reine elle-même venait à Édimbourg tirer de sa royale main, aux grands applaudissemens des *ladies* de tout rang, un coup de carabine Withworth. L'Angleterre se donnait l'air d'avoir peur pour bien faire trembler ceux qu'elle prétendait menacés par la France. La Suisse se démenait tumultueusement; le *National Verein* jurait de mourir pour la défense du Rhin, et il n'est pas jusqu'à ces honnêtes et paisibles Belges qui ne crussent devoir affirmer dans une adresse au roi que, « si leur indépendance était menacée, ils sauraient se soumettre aux plus dures épreuves. » Au-dessus de ces frayeurs populaires s'agitaient les conciliabules des souverains : les princes allemands se réunissaient à Bade, et l'empereur des Français crut opportun de les surprendre en quelque sorte au milieu de leurs délibérations en faisant ce « rapide voyage » dont un article officiel promettait « de très-heureux résultats. » — « Il ne fallait rien moins que la *spontanéité* d'une démarche aussi significative, ajoutait la feuille officielle, pour faire

cesser ce concert unanime de bruits malveillans et de fausses appréciations. En effet, l'empereur, en allant expliquer franchement aux souverains réunis à Bade comment sa politique ne s'écarterait jamais du droit et de la justice, a dû porter dans des esprits aussi distingués et aussi exempts de préjugés la conviction que ne manque pas d'inspirer un sentiment vrai expliqué avec loyauté. » Il paraîtrait cependant que la conviction ne l'avait pas emporté complétement sur les préjugés, car à la suite de la réunion de Bade il y en eut une autre à Tœplitz, entre l'empereur d'Autriche et le régent de Prusse, où l'on convint encore d'une troisième, qui devait avoir lieu à Varsovie avec l'empereur de Russie. Le tsar accepta le rendez-vous; on était déjà loin de ce printemps de 1859 où la Russie retenait les princes allemands et les arrêtait court dans leur emportement contre la France; aujourd'hui elle voulait bien écouter leurs plaintes et partager à quelques égards leurs inquiétudes. L'émotion fut assez vive aux Tuileries, et il y eut un moment où lord Russell lui-même craignit d'avoir trop bien réussi et trembla pour le sort de l'Italie. Il n'en fut rien cependant, et l'entrevue tant redoutée de Varsovie ne devait avoir pour résultat que de faire ressortir la haute position que la Russie venait de reconquérir. Le temps était alors aux antithèses et aux jeux de mots : « *Defence not defiance!* » disait lord Palmerston en passant en revue ses *volontaires*, et c'est aussi dans le même esprit que l'empereur Alexandre II déclarait au duc de Montebello « que ce n'était pas de la *coalition*, mais bien de la *conciliation* qu'il allait faire à Varsovie. » Les formes conciliantes ne manquèrent pas en effet à la dépêche par laquelle le prince Gortchakov « invitait le gouvernement français à lui faire connaître dans quelle mesure il croirait pouvoir seconder les efforts qu'allait tenter la Russie pour prévenir la *crise dont l'Europe était menacée;* » mais, si polies que fussent ces formes, elles n'en cachaient pas moins une légère sommation de s'expliquer. Le cabinet des Tuileries répondit par un *memorandum* qui devait être soumis aux souverains réunis à Varsovie et qu'accompagnait en outre une lettre autographe pour le tsar. Le *memorandum* prenait avant tout « l'engagement catégorique de ne donner aucun appui au Piémont dans le cas où l'Autriche serait attaquée en Vénétie; » il maintenait en outre la validité absolue de l'annexion de la Savoie, « lors même que le Piémont viendrait à perdre les acquisitions qu'il a faites en dehors des stipulations de Villafranca et de Zurich. » Les cabinets de Vienne et de Berlin firent leurs remarques sur plusieurs points du *memorandum* et les adressèrent... au vice-chancelier russe, qui les transmit à Paris avec la demande de nouveaux éclaircissemens plus explicites et plus rassurans.

En somme, la diplomatie française se montra, dans ce difficile moment, aussi habile que digne; mais elle fut loin de se trouver parfaitement à l'aise, quoi qu'on ait dit. Et s'il est vrai, ainsi qu'il a été affirmé dans le temps, « que la France, bien qu'absente de l'entrevue de Varsovie, en avait néanmoins été l'*âme*, » il faudrait ajouter que ce fut là une âme tout près d'être quelque peu en peine. Aucun résultat positif ne sortit cependant de cette rencontre des trois souverains du Nord : c'est tout au plus si on échangea des vues sur l'éventualité du réveil de la question polonaise; mais l'Autriche échoua complétement dans ses efforts pour amener la Russie à une action commune dans les affaires d'Italie. C'est que l'empereur Alexandre n'était, au fond, allé à Varsovie que dans un intérêt tout particulier; il n'y avait voulu faire ni de la coalition, ni de la conciliation, mais tout simplement un acte d'influence, la démonstration de sa force. Il était flatté de voir ces souverains, ces princes allemands venir dans l'ancienne capitale de la Pologne pour y délibérer sur la situation générale et y recevoir le mot d'ordre : cela rappelait les beaux jours de l'empereur Nicolas. D'un autre côté, il était bien aise aussi de faire sentir à la France tout le prix de son amitié, de lui faire comprendre que ses services avaient maintenant leur valeur, beaucoup plus grande, peut-être même leur tarif... Les pièces habiles qui émanèrent successivement de la chancellerie de Saint-Pétersbourg indiquent d'une façon curieuse la marche toujours ascendante de la Russie depuis la paix de Paris. Dans la première de ces circulaires célèbres, elle déclarait « ne point bouder, mais se recueillir; » dans la seconde, à l'occasion des complications italiennes, elle sortait déjà « de la réserve qu'elle s'était imposée depuis la guerre d'Orient. » Après l'annexion de la Savoie, « sa conscience lui reprochait de garder plus longtemps le silence en présence des souffrances endurées par des chrétiens, etc. » Enfin, dans le mois d'octobre 1860, elle est le porte-voix des intérêts généraux de l'Europe, l'intermédiaire qui demande des explications au cabinet des Tuileries. Protégée modeste de la France et pleine de « réserve » jusqu'à la guerre d'Italie, elle monte à ce moment au rang d'une « amie précieuse » pour devenir, après l'entrevue de Varsovie, l'alliée importante et presque indispensable, car, notons-le bien, c'est précisément au lendemain de l'entrevue de Varsovie que l'alliance franco-russe commence à s'accuser nettement, à prendre des aspects sérieux et parfois même inquiétans pour l'Europe. Cette alliance, la Russie la désirait ardemment, elle était son rêve. Pour plaire à la France, elle voulut bien oublier vite sa circulaire au prince Gagarine et reconnaître l'Italie, elle amena même la Prusse à une reconnaissance pareille; mais d'un autre côté elle

était maintenant bien résolue à ne plus accepter de rôle secondaire, à garder sa part d'influence marquée, à se faire une large part dans les grandes combinaisons de l'avenir.

Qu'on ne l'oublie pas non plus, il se passait alors dans l'intérieur même de l'empire des tsars un mouvement qui devait, par sa nature, beaucoup contribuer à propager, à justifier, à idéaliser en quelque sorte le nouveau système d'alliances qui essayait de s'établir. A l'avénement de l'empereur Alexandre II, la Russie était devenue tout à coup libérale et réformatrice : elle le disait, et on la croyait volontiers. La mesure qui émancipait les paysans avait gagné au successeur de Nicolas l'admiration et la reconnaissance de tous les gens de bien. On n'approfondit pas trop le caractère et la portée de cette mesure; on ne se demanda point par exemple si, au lieu de créer des hommes libres et responsables, le tsar n'organisait pas plutôt un vaste communisme plus commode à manier pour la bureaucratie et les chefs militaires : on s'en tint au seul mot d'émancipation, et il avait certes de quoi charmer et éblouir. De grandes entreprises en outre inaugurées simultanément en Russie pour un vaste réseau de chemins de fer et de canaux, diverses créations d'usines, d'institutions de crédit, etc., y attiraient les capitaux de l'étranger et à leur suite la disposition naturelle à espérer beaucoup pour ce pays, à promettre et à trouver bien des choses brillantes là où on allait commencer des affaires d'or. Des mariages contractés avec des familles moscovites par quelques hommes considérables de l'Occident servirent également à établir une communauté d'intérêts, à créer des centres attrayans et actifs d'une propagande politique en faveur de la Russie. L'opinion publique cédait volontiers à ce courant nouveau, principalement en France, et les froissemens continuels qu'on avait à subir du côté de l'Angleterre, les justes amertumes nées de l'expédition de Syrie, faisaient ressortir avec d'autant plus d'éclat l'amabilité et la sociabilité des Russes. Quant aux Russes eux-mêmes, ils furent aussi charmés qu'enorgueillis de la situation qui venait de leur être faite si subitement. Esclaves d'hier, ils s'entendaient proclamer « progressistes » et réformateurs, les amis de la liberté italienne, de toutes les libertés du monde. Vaincus de Sébastopol, ils se voyaient respectés de nouveau, hautement considérés et devenus les alliés de la France. L'idée d'une action commune avec la France les exaltait, et dans un élan de sincère enthousiasme ils se croyaient à la veille d'un partage du monde (1).

(1) Vers la fin de 1862 parut en Allemagne un écrit des plus remarquables et que les agitations seules de l'année suivante ont pu jusqu'ici rejeter dans l'ombre. C'était l'œuvre d'un diplomate russe célèbre dans la littérature politique, le même dont le livre sur la *Pentarchie*, publié il y a bientôt vingt ans, eut alors un retentissement qui ne

Les constellations politiques aussi bien que les illusions et les engouemens de l'opinion publique, les influences du dedans comme celles du dehors, conspiraient donc à l'envi pour créer une situation nouvelle, pleine de mystères et faite pour causer des inquiétudes aux divers états. Ce n'est pas toutefois que le cabinet des Tuileries n'ait cherché à garder la liberté du choix et qu'il n'ait essayé à plusieurs reprises de renouer avec les autres puissances. C'est évidemment une telle pensée qui l'avait guidé dans l'offre faite de la couronne mexicaine à un archiduc d'Autriche ; ce fut aussi le motif peut-être de plus d'une expédition lointaine entreprise de concert avec l'Angleterre. Ces tentatives ne réussirent guère. Par un cercle vicieux et fatal, les défiances de l'Europe ne servirent qu'à resserrer les liens entre la cour de France et celle de Russie, et ce rapprochement, de plus en plus marqué, augmenta de nouveau les alarmes de l'Europe. Dans ces années 1861-62, il n'y eut pas un

s'est pas encore tout à fait perdu. Le nouvel ouvrage du *pentarque* a pour titre *les Cabinets et les Alliances de l'Europe* (*Europa's Cabinete und Allianzen, vom Verfasser der Pentarchie*, Leipzig, Wigand, 1862); il trace le nouveau programme d'une politique universelle, avec ce mélange de mysticisme et de ruse, de grandeur visionnaire et de minutie pratique qui est le propre de la *métapolitique* moscovite, et la fait parfois ressembler aux étonnantes conceptions de l'ordre des jésuites, dont M. Michelet a si finement discerné le caractère fantasque et « halluciné » à côté de vues très réalistes et très positives. L'auteur prend pour point de départ le changement « radical » introduit dans les rapports des cabinets et des peuples par la révolution de février et l'établissement du second empire. L'ancienne pentarchie est dissoute et ne peut plus être restaurée. « On se tromperait étrangement si l'on croyait que les rapports actuels des états et des nations et les principes courans du droit des gens se maintiendront encore longtemps. Tout au contraire démontre jusqu'à la dernière évidence qu'il n'y a d'avenir possible que pour de *grands complexes d'états*, dont chacun serait basé sur une puissante nationalité et sur la nécessité manifeste de constituer un corps distinct (p. 3). » Ces *complexes d'états* se résument en trois races, — les races romane, germanique et slave, — auxquelles correspondent trois centres de gravitation, la France, la Prusse et la Russie. L'Autriche est une « nécessité à coup sûr, — mais une nécessité bien surprenante, puisque pendant les treize dernières années elle a dû lutter quatre fois pour son existence même (p. 177). » L'Angleterre dépérit dans son égoïsme brutal; et quant à l'alliance anglo-française, lit-on p. 80, « ce fut là, pendant un moment, une magnifique duperie, et le rideau est déjà tombé, grâce à Dieu, sur cette comédie d'intrigue : il est temps de monter une autre pièce avec la Grande-Bretagne, pour laquelle son grand poète Shakspeare a depuis longtemps indiqué le titre : *Taming of the shrew* (*la Grondeuse mise à la raison*). » La misérable et « soi-disant » question polonaise (lit-on plus loin, p. 286) ne peut pas faire obstacle à une union indiquée par la force des choses (l'alliance franco-russe). Là ne se bornent pas les rêveries du publiciste moscovite. La frontière du Rhin, la question romaine, la question d'Orient, lui inspirent des pages non moins curieuses. La France a besoin de la frontière du Rhin (p. 144); elle a encore bien plus besoin de la solution de la question d'Orient, car la question d'Orient, dont on fait si méchamment une ambition russe, n'est tout simplement qu'un intérêt éminemment français, *la question de la liberté de la Méditerranée* (p. 317), et pour assurer cette liberté la France doit revenir le plus tôt pos-

événement, petit ou gros, sur un point quelconque du globe où l'on n'épiât quelque indice de la prétendue alliance. La Hongrie réclamait ses droits, la Serbie armait, le Montenegro était en feu, le parti avancé en Italie complotait, des armes étaient débarquées aux embouchures du Danube sous pavillon piémontais, et en tout et partout on voulut voir l'action combinée de la Russie et de la France. Des hommes qui passaient pour graves assuraient sérieusement à Londres qu'on avait attendu que l'affaire du *Trent* s'envenimât, et entraînât l'Angleterre dans une guerre avec l'Amérique, pour donner le signal d'un branle-bas dans tout l'Orient; ils soutenaient même que l'attaque des Serbes sur Belgrade et la révolution de Grèce n'étaient que des fusées parties tardivement d'une explosion générale qu'on aurait depuis longtemps préparée et ensuite contremandée après l'arrangement du différend anglo-américain. Il serait trop long de répéter tous les bruits étranges et même

sible sur sa « fatale aberration » du congrès de Paris et travailler à rouvrir le Bosphore à la marine russe (p. 259). Dans cette question d'Orient, c'est la France qui a des intérêts matériels; la Russie, tant calomniée, n'y a que des intérêts moraux, religieux : « elle ne demande pas Constantinople, elle ne demande que Sainte-Sophie, et non pas pour elle-même, mais pour l'église orthodoxe (p. 300). » Sur ce terrain religieux même, les vues de la France et de la Russie sont appelées à coïncider d'une manière vraiment providentielle. « La situation du tsar envers le patriarcat de Constantinople a son corollaire maintenant dans la situation de l'empereur de l'Occident vis-à-vis de la papauté de Rome. Napoléon III exerce à l'heure qu'il est avec un plein droit son patronage sur Rome. Toutefois, — le maintien de la papauté à Rome étant devenu impossible, et de l'autre côté la nécessité pour le chef de l'église latine de posséder en souverain un point quelconque du globe étant également démontrée, — l'antique Jérusalem ne s'offre-t-elle pas d'elle-même comme la place prédestinée où devraient régner les deux chefs des deux églises catholiques, et n'est-ce pas là tout le fond de la question d'Orient (p. 302-5)? » — « Le rapprochement paisible et mutuel des deux églises, latine et grecque, n'est-ce pas là le but le plus élevé à assigner à une alliance entre deux empires chrétiens (p. 259)? » Cette alliance, la Russie l'attend, mais ne la précipite pas; sa politique se résume dans le mot d'Hamlet : *the readiness is all* (p. 133). La Russie centuple ses forces, augmente ses acquisitions en Asie, développe sa marine, l'émancipation des paysans lui procurera des armées plus nombreuses qu'elle n'en a jamais eu, des richesses incalculables; la blessure de Sébastopol est guérie depuis longtemps, et le tsar peut dire le mot du grand-vizir après le désastre de Lépante : « On s'est donné la peine de nous raser la barbe; eh bien! la joue est lisse pour le moment, mais la barbe repoussera demain (p. 245). » — « La Russie peut se suffire pleinement; elle n'a aucun besoin de rechercher des alliances, et c'est précisément le moment le plus favorable pour en stipuler une (p. 246). » Enfin l'auteur conclut par ces paroles (p. 328) : « *C'est sur l'union franco-russe que repose pour l'avenir l'équilibre de l'Europe et de toute politique universelle,* jusqu'à ce que la paix du monde soit définitivement établie et garantie au moyen d'une *triple alliance des monarchies universelles* (*universalmaechte*). Que Dieu hâte cette dernière et définitive alliance! Ce ne seraient pas seulement les trois races principales du système européen, la race romane, germanique et slave, mais aussi les trois églises chrétiennes qui trouveraient leur expression et leur conclusion (*abschluss*) dans cette *alliance des alliances...* »

absurdes qui eurent cours à cette époque, et qui trouvèrent cependant des croyans. L'année passée encore, au moment où la France cherchait à engager la Turquie dans une démarche pour la Pologne, ne se disait-on pas à Constantinople que l'ambassade russe, pour faire pièce à la France, avait donné au divan les preuves irrécusables d'un plan de partage qui aurait antérieurement reçu l'assentiment du cabinet des Tuileries? Certes il n'y a que le terrain fabuleux de l'Orient pour faire éclore et accepter de tels contes fantastiques. Disons-le cependant : en 1863, la diplomatie russe ne s'est pas fait faute de parler de certaines propositions concernant le remaniement de l'Europe qui lui auraient été soumises en un certain temps, et qu'elle aurait naturellement repoussées avec une vertu stoïque. On lit entre autres le passage suivant dans une curieuse dépêche adressée, le 10 avril 1863, par le comte Russell à son ambassadeur lord Napier : « Le baron Brunnow me dit que les intentions de l'empereur (Alexandre) envers la Pologne étaient les meilleures et les plus bienveillantes, *mais qu'il y avait des projets en circulation pour refaire la carte de l'Europe;* ces projets comprenaient des compensations pour la Russie. La Russie ne voulait entrer dans aucun de ces projets; elle ne voulait aucune compensation, elle tenait aux arrangemens territoriaux actuels en Europe, et le baron Brunnow finit par exprimer l'espoir que la Grande-Bretagne y tenait également. — Je lui répondis que c'était le désir de sa majesté; *mais la Russie elle-même n'a pas été inactive,* dans plusieurs cas, *en proposant* et en menant à exécution *des changemens territoriaux...* »

Ainsi intimité de jour en jour plus grande entre les deux cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg, travail sourd dans l'Orient, ombrages de l'Angleterre, inquiétudes de l'Autriche, appréhension universelle d'une conflagration plus ou moins prochaine, tel fut l'aspect général des affaires dans les deux années qui suivirent l'entrevue de Varsovie. Encore une fois, il est probable que la plupart des suppositions d'alors étaient purement gratuites, que les alarmes étaient plus qu'exagérées : manquaient-elles cependant complétement de raisons, et n'avaient-elles point quelque fondement au moins moral? Il sera permis sans doute de répondre par une réflexion ou plutôt par un souvenir. Quand en 1841, dans un temps déjà bien éloigné de nous, M. Guizot préparait la rentrée de la France dans le concert européen après la rupture de l'année précédente, il écrivait à M. de Bourqueney qu'une des principales considérations qui le décidaient à signer le protocole « au prix de quelques ennuis de discussion dans les chambres » était « *l'avantage de prévenir, entre l'Angleterre et la Russie, des habitudes d'intimité un peu*

prolongées (1). » Ainsi cet homme d'état se trouvait déjà mal à l'aise à la vue d'un rapprochement fortuit entre la Russie et l'Angleterre : combien donc plus grand devait être le malaise de l'Europe devant des habitudes d'intimité beaucoup trop prolongées entre cette Russie, toujours la même, et une France devenue belliqueuse et entreprenante, entre les deux plus grandes puissances du continent, ayant toutes deux évidemment des aspirations très vastes, gouvernées toutes deux par des volontés souveraines qui n'avaient aucun contrôle à subir, qui disposaient des plus fortes armées, et tout cela dans une époque si agitée par des idées de démocratie et de nationalité, alors que, comme le disait lord Palmerston dans le parlement, avec son *humour* parfois trop cavalière, « la situation semblait grosse au moins d'une demi-douzaine de guerres respectables... » Il y a déjà un demi-siècle que le nonchalant et frivole Geñtz écrivait : « Une alliance franco-russe serait la combinaison la plus dangereuse et la plus menaçante pour l'Europe. Si jamais cette comète de Tilsitt apparaissait pour la seconde fois à l'horizon, le monde périrait dans les flammes (2). »

Au commencement de cette année 1862 se passait un petit fait que peu de personnes remarquèrent, qui semblait plutôt appartenir à l'histoire de l'architecture sacrée qu'au mouvement de la politique profane, mais qui n'en fit pas moins réfléchir quelques esprits méditatifs, ou, si l'on veut, superstitieux. Un protocole signé à Constantinople apprenait au monde chrétien que les deux empereurs de France et de Russie venaient de s'entendre pour reconstruire à frais communs la coupole du Saint-Sépulcre à Jérusalem. Le pape, appuyé par l'Autriche, avait offert de prendre exclusivement à sa charge les réparations de la coupole; mais la demande de Rome, venue trop tard, avait été écartée... Certes la question des saints-lieux peut paraître peu sérieuse à plus d'un homme grave et exempt de préjugés : c'est d'elle néanmoins que sortit la guerre de Crimée, c'est elle qui renferme dans une forme plastique, oserons-nous dire, la grande lutte civilisatrice entre l'Occident latin et l'Orient byzantin. Or, que ces lieux saints même eussent été choisis pour une œuvre commune à la France et à la Russie, cela ne révélait-il pas toute une situation? Cette coupole ne semblait-elle pas être le couronnement symbolique d'un édifice encore voilé?... Il faut se hâter de quitter ces régions trop mystiques pour rentrer dans les réalités officielles. Vers la fin de la même année (11 décembre 1862), l'empereur des Français, recevant en audience publique le nouvel ambas-

(1) Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, tome VI, chapitre XXV.

(2) Gentz, *Briefwechsel mit Müller*.

sadeur de Russie, M. le baron de Budberg, s'exprimait ainsi : « Je n'ai qu'à me féliciter des rapports qui existent entre l'empereur de Russie et moi. Ils ont d'autant plus de chances de durée qu'ils sont nés d'une sympathie mutuelle et des véritables intérêts des deux empires. En effet, j'ai pu apprécier l'élévation d'esprit et la droiture de cœur de votre souverain, et je lui ai voué une amitié sincère... »

Deux mois plus tard éclatait cette insurrection de Pologne, qui devait ébranler si profondément les rapports entre la France et la Russie et devenir le point de départ d'un grand changement dans les relations des états et dans les affaires de l'Europe. On ne s'étonnera pas des développemens où l'on vient d'entrer sur les diverses phases qui ont précédé cet événement, car elles seules en expliquent la gravité et l'importance. Elles seules aussi expliquent les hésitations que dut éprouver d'abord le gouvernement français avant de se prononcer sur une question qui lui imposait en quelque sorte une transformation soudaine et complète dans sa politique générale.

II.

Cette explosion de la Pologne, bien qu'amenée brusquement par la fatale mesure du recrutement, n'en fut pas moins précédée, on le sait, de deux années d'agitation pleines d'incidens dramatiques et de poignantes péripéties qui n'avaient pas laissé d'émouvoir de temps en temps l'Europe, sans trop la préoccuper cependant, et il est curieux d'observer l'attitude que gardèrent les diverses puissances pendant cette première période de revendications pacifiques et de répressions sanglantes, mais partielles. Avec ce goût depuis longtemps contracté de faire la leçon aux rois et aux peuples, avec ce badinage libéral et parfois même révolutionnaire dans les questions lointaines qui leur avait valu plus d'un succès auprès du brave John Bull, et peut-être bien aussi avec l'arrière-pensée d'embarrasser quelque peu le gouvernement français dans ses inclinations russes par l'évocation fréquente et sympathique du nom de la Pologne, les ministres de la reine Victoria ne se firent pas faute de blâmer sévèrement dans les chambres tel procédé de l'administration russe envers ce malheureux pays et d'exprimer leurs vives sollicitudes pour le sort d'un peuple si cruellement éprouvé. Il est juste de reconnaître que ce langage leur était en quelque sorte imposé par l'opinion publique en Angleterre, qui ne se montrait nullement avare de manifestations en faveur de la Pologne, soit dans de nombreux *meetings*, soit dans les principaux organes de la presse. Aussi lord Russell déclarait-il dans la chambre des lords (mai 1861) ne pou-

voir se défendre de présager un avenir glorieux et libre à une nation qui, malgré tant de calamités et de persécutions, a su conserver intact le sentiment de la patrie, et une année plus tard (4 avril 1862), au moment même où le système de répression à Varsovie prenait des formes de plus en plus décidées et violentes, lord Palmerston rappelait ingénieusement la fable du voyageur et de son manteau : « Plus l'*âpre vent du nord* soufflait avec violence pour lui enlever ce vêtement, plus le voyageur le serrait autour de lui et s'efforçait de le retenir. » Tel aussi paraissait au noble vicomte le Polonais avec son « indomptable, inextinguible, inépuisable amour de son pays; » mais en même temps lord Palmerston se hâtait de prémunir le « voyageur » contre les dangereuses illusions et les périls d'une marche trop précipitée. Il prenait soin de lui rappeler qu'à une autre époque déjà, au temps de Napoléon Ier, il avait eu tort de compter « qu'un rayon de soleil » allait tomber sur lui et venir à son aide; « il ne convint pas à cette époque à la politique de la France de rétablir la Pologne. » Enfin le chef du cabinet britannique déclarait solennellement que dans tous les cas ce n'est pas l'Angleterre qui entreprendrait de lutter contre le vent. Du reste, tous ces discours, plus ou moins chaleureux, étaient plutôt à l'adresse de l'Angleterre et de la France que de la Russie, et lord Palmerston ne songea nullement à les appuyer par voie diplomatique, en rappelant par exemple au cabinet russe les stipulations des traités, ne fût-ce même que les engagemens pris au congrès de Paris par le comte Orlov. Quant à l'ambassadeur de sa majesté britannique près la cour de Saint-Pétersbourg, lord Napier, il disait à qui voulait l'entendre que les affaires polonaises l'*ennuyaient*.

Moins bruyante à coup sûr et d'une impassibilité très étudiée même, mais au fond beaucoup plus significative, fut, pendant tout ce temps, l'attitude du gouvernement autrichien. L'agitation polonaise, on se le rappelle, avait eu son point de départ dans cette entrevue même de Varsovie, où l'empereur François-Joseph avait vainement essayé d'amener le tsar à une conformité de sentimens et de projets pour l'avenir : il était dès lors tout naturel qu'on vît à Vienne sans trop de déplaisir les événemens justifier si vite les raisons et les appréhensions qu'on avait fait valoir sans succès auprès de l'empereur Alexandre à Varsovie, et la Russie éprouver à son tour, à ses dépens, les inconvéniens de ce principe des nationalités qu'elle avait, sans trop de conteste, laissé triompher au-delà des Alpes. C'est ce que ne manquèrent pas en effet de relever les organes plus ou moins accrédités du gouvernement autrichien, et la parabole de la paille et de la poutre se trouva alors complaisamment citée par des personnages haut placés qui du reste

et d'ordinaire ne s'inspiraient guère de l'Évangile dans le maniement des affaires humaines. Le cabinet de Vienne ne se borna pas toutefois à ce contentement intime et éphémère, à la jouissance pour ainsi dire platonique d'une rancune : il eut ses prévisions et fit ses calculs. On nous signale à cet égard un fait peu connu jusqu'ici et assurément instructif : c'est que dès le mois de mars 1861, — à une époque où la plupart des gouvernemens s'accordaient à ne voir dans les premières manifestations de Varsovie qu'un accident sans portée, facilement réparable par quelques concessions administratives, — M. de Rechberg, dans une dépêche confidentielle adressée à quelques-uns de ses principaux agens à l'étranger, attirait déjà leur attention sur la gravité des scènes qui venaient d'avoir lieu en Pologne. S'écartant pour cette fois du langage habituel à la chancellerie de Vienne en face de tout mouvement populaire, le ministre autrichien assignait à l'agitation de Varsovie une haute valeur morale et le caractère d'un événement qui pouvait avoir des conséquences « incalculables » dans la politique générale de l'Europe. On nous cite même une phrase textuelle de cette circulaire portant que le mouvement polonais était probablement destiné à gagner en force et en étendue et à ébranler tous les pays compris entre la Baltique et la Mer-Noire. Le désir rendait ici M. de Rechberg singulièrement perspicace. La question italienne, celle de la Vénétie surtout, loin d'en être arrivée à l'état de calme où elle se trouve maintenant, semblait alors urgente et brûlante; les relations de jour en jour plus intimes entre les deux cours de Saint-Pétersbourg et des Tuileries faisaient appréhender une vaste combinaison où le cabinet de Vienne n'aurait certes pas trouvé son compte. Rien ne devait donc être plus agréable à l'Autriche que cette agitation de Varsovie qui, en s'étendant et en se fortifiant, ne pouvait avoir que l'un de ces deux effets : ou faire réfléchir la Russie et l'amener à des vues plus « saines » en matière de certains principes préconisés à Paris et à Turin, ou l'occuper au moins à l'intérieur et la paralyser au moment d'une conflagration générale. Ce qui à coup sûr eût le moins plu à Vienne, c'est que le mouvement polonais se fût par impossible laissé apaiser au sein d'une conciliation quelconque. Une pareille œuvre de conciliation fut tentée par momens, — d'une manière incohérente, il est vrai, et avec de brusques retours à des compressions implacables, — mais dans une direction cependant qui était de nature à inquiéter quelque peu le gouvernement autrichien. L'homme qui, à Varsovie, représentait ce côté idéologique de la politique russe était précisément alors ce marquis Wielopolski, dont la haine violente contre l'Autriche n'était un secret pour personne, et qui, depuis les funestes

massacres de Galicie, avait toujours prêché à ses compatriotes la nécessité de se fondre avec les Russes dans un grand empire slave et de venger sur les Habsbourg l'oppression séculaire de toute une race. Le prince impérial que le marquis avait sollicité et obtenu pour lieutenant du royaume, et qui devait prêter à la nouvelle administration le prestige de son nom et de son autorité, le grand-duc Constantin, passait, lui aussi, pour l'ami, le chef même de ces slavophiles ardens de Moscou qui ne cessaient de méditer sur « la grande mission de la Russie. » Aussi les journaux de Cracovie et de Léopol eurent-ils toute liberté de ruiner le système du marquis Wielopolski dans son principe, de censurer sévèrement toutes les mesures de son administration, d'attiser le feu qui n'était que trop près d'éclater en un incendie violent, — et les plaintes réitérées et amères du gouvernement russe au sujet du langage des organes polonais en Galicie ne trouvèrent à Vienne qu'une fin de non-recevoir habilement abritée sous les conditions du régime libéral inauguré tout récemment. Enfin l'on verra bientôt quelle indulgence inaccoutumée, quelle compassion peu ordinaire rencontra décidément à son début, de la part des autorités autrichiennes, cette insurrection polonaise qui plus tard devait recevoir son coup de grâce par la proclamation de l'état de siége en Galicie.

Tandis que l'une des deux grandes puissances de l'Allemagne se renfermait ainsi dans une impassibilité avisée et expectante, la Prusse au contraire n'avait point hésité à s'immiscer dès le début dans les affaires de Varsovie d'une manière active, quoique indirecte, en prenant part aux embarras croissans du gouvernement russe, et en lui prodiguant des avertissemens et des conseils. Habituée depuis longtemps, et malgré toutes les vicissitudes de son régime intérieur, à s'identifier avec la Russie dans les grandes questions européennes, animée d'ailleurs contre l'élément polonais d'une haine instinctive, invincible, et qui, grâce au développement de la politique aussi bien que de la philosophie allemande, tend de plus en plus à devenir réfléchie et rationnelle, la monarchie de Frédéric le Grand verra toujours avec humeur, si ce n'est même avec effroi, la résurrection, ne fût-ce que partielle, d'un peuple qui autrefois a été son suzerain, et dont elle avait plus que tout autre appelé et consommé la ruine. La cour de Berlin ne cessait donc de peser sur le gouvernement russe dans le sens de la répression, de le dissuader de tout système conciliant et réparateur; elle alla jusqu'à lui dénoncer dans les agitations polonaises une influence étrangère, une machination soigneusement ourdie et entretenue par une puissance qui se disait faussement amie, et le roi Guillaume usa de son ascendant personnel sur l'esprit assez vacillant de l'empereur

Alexandre pour le disposer à une sévérité « salutaire. » Avec l'entrée aux affaires de M. de Bismark (24 septembre 1862), les conseils de la Prusse devinrent plus pressans; les exhortations « d'en finir » redoublèrent d'intensité, et bientôt M. de Theremin, consul prussien à Varsovie, agent discret, très actif sous les dehors d'une lourdeur toute germanique, et qui n'avait cessé d'avoir sa part d'influence dans les conseils du grand-duc Constantin, put mander à son chef que tout allait à souhait et approchait d'un dénoûment satisfaisant. Il resterait peut-être à rechercher si, en plaidant de la sorte le système de la rigueur en Pologne, M. de Bismark ne faisait que céder à la disposition générale de ses compatriotes, à son humeur personnelle, assez portée vers ce qu'il appelait des « coups vigoureux, » ou si déjà, dans l'esprit fertile du ministre, la catastrophe prévue à Varsovie ne se présentait pas comme le point de départ très désirable d'une complication générale dont il avait grand besoin; mais le fait en lui-même ne saurait être l'objet du moindre doute. On a sur ce point le propre aveu de M. de Bismark. Quand plus tard, en effet, lord John Russell résolut d'associer à ses représentations en faveur de la Pologne tous les signataires du traité de Vienne, il chargea en conséquence son ambassadeur à Berlin de porter aussi auprès du ministre prussien l'invitation du cabinet de Saint-James. « M. de Bismark m'a répondu, — écrivit sir A. Buchanan au chef du *foreign office* sous la date du 4 avril 1863, — qu'il était impossible à la Prusse de changer la politique qu'elle suivait depuis deux ans. Après avoir, pendant tout ce temps, averti l'empereur de Russie des conséquences inévitables des encouragemens aux aspirations nationales de la Pologne, la Prusse ne peut lui demander maintenant d'accorder aux Polonais l'autonomie qu'on réclame. » Ce langage avait au moins le mérite de la franchise, et M. de Bismark devait bientôt encore avoir la satisfaction insigne de voir sir A. Buchanan, passablement scandalisé de ces paroles au mois d'avril, venir au mois de novembre lui rappeler ces mêmes paroles dans un sens tout à fait approbateur, les trouver saines et justes, et s'en prévaloir comme d'un puissant argument contre le projet de congrès inopinément soulevé alors par la France... Étrange retour des choses, des hommes, et des mots surtout, chez une diplomatie aussi puritaine!

Quant au gouvernement français, dont il nous reste à parler, il est hors de doute, quoi qu'en aient pu dire certaines insinuations parties de Berlin, que l'agitation polonaise l'avait désagréablement surpris dès l'abord, et n'avait pas laissé même de l'importuner par la suite. Il semblerait que dès les premiers temps, et tout en n'attribuant aux manifestations de Varsovie que le caractère d'une effer-

vescence momentanée, le cabinet des Tuileries ait eu le vague pressentiment que la question polonaise pourrait venir déranger un jour des plans depuis longtemps combinés, le faire violemment sortir de la route qu'il s'était tracée depuis la paix de Paris. Le bruit qui déjà se faisait autour de cette question, les souvenirs et les sympathies qu'elle éveillait, tendaient dans tous les cas à ébranler le crédit si désirable et si habilement ménagé du tsar « généreux » avec lequel on voulait à tout prix rester en bon accord. Le gouvernement français, obtempérant, dit-on, sans trop de difficultés aux prières assez pressantes de M. de Kisselef, alors ambassadeur à Paris, publia donc dans le *Moniteur* du 23 avril 1861 une note qui, dans sa partie essentielle et importante, n'était en quelque sorte que la paraphrase d'une circulaire qu'avait adressée un mois auparavant (20 mars) le vice-chancelier russe à ses légations à l'étranger. La note du *Moniteur* mettait la presse et l'opinion publique en garde contre « la supposition que le gouvernement de l'empereur encourageait des espérances qu'il ne pourrait satisfaire. Les idées généreuses du tsar sont un gage certain de son désir de réaliser les améliorations *que comporte l'état de la Pologne*, et il faut faire des vœux pour qu'il n'en soit pas empêché par des manifestations irritantes. » C'est là la seule parole officielle que le gouvernement français ait prononcée sur les événemens de Pologne pendant tout le courant des années 1861 et 1862. Du reste, la bonne harmonie entre les deux cours des Tuileries et de Saint-Pétersbourg était un de ces faits patens et indubitables de la politique européenne que personne ne pouvait ignorer, et que la Pologne ignorait moins que personne. Il suffit de rappeler ici les paroles prononcées par le prince Czartoryski dans son discours du 29 novembre (deux mois avant l'explosion), discours qui fut promptement répandu en Pologne et y eut un grand retentissement. Le prince dissuadait ses compatriotes de toute tentative d'une lutte armée; il les adjurait de subir leur triste sort en martyrs, de subir jusqu'à ce recrutement qui déjà se dressait alors, menaçant et sinistre, devant les yeux de la nation éplorée. « En présence de l'état actuel de l'Europe, disait le prince, *des alliances qui s'y préparent et des communautés d'intérêt qui s'y établissent*, nul homme sensé ne saurait admettre qu'un soulèvement en Pologne pourrait, à l'heure qu'il est, trouver un appui quelconque à l'étranger... »

Une chose cependant a lieu d'étonner : c'est que le gouvernement français n'ait pas profité de l'intimité de ses rapports avec la cour de Saint-Pétersbourg, — de l'ascendant qu'il avait dans les conseils du tsar, de l'espèce de fascination qu'exerçait alors sur toute imagination russe la seule perspective de l'alliance française, — pour

obtenir une amélioration sérieuse au sort de la Pologne, pour persuader, imposer en quelque sorte la modération et la clémence, pour empêcher du moins certaines mesures dont les conséquences fatales n'étaient que trop faciles à prévoir. Un langage conciliant, cela va sans dire, mais ferme cependant et significatif, ne serait point peut-être resté sans effet : il aurait dans tous les cas fait honneur aux sentimens et à la prévoyance du cabinet des Tuileries; mais, comme il en arrive presque toujours dans des alliances purement matérielles et un peu contre nature, on évita toute explication franche dans la crainte de faire éclater une profonde divergence morale. C'était alors un axiome généralement reçu dans les chancelleries françaises que le cabinet des Tuileries marchait d'accord avec la Russie dans toutes les questions,... excepté la question polonaise, et on n'eut pas l'air de se douter que cette exception emportait au fond et à elle seule toute la règle. Le consul de France à Varsovie reçut pour instructions de dissuader les Polonais de toute entreprise dangereuse et de les amener à la conciliation; mais en même temps M. le duc de Montebello ne fut nullement mis en mesure d'insister auprès de la cour de Saint-Pétersbourg afin qu'elle rendît de son côté cette conciliation possible. Sans doute il était juste et politique de prêcher la modération aux Polonais, mais il l'était bien moins de s'en tenir vis-à-vis des Russes à une réserve tout à fait intempestive. On ne sortit pas de cette réserve même devant l'annonce de cette effroyable mesure de conscription (septembre 1862) que tout le monde s'accordait à regarder comme un défi téméraire porté à la patience d'une nation malheureuse et exaspérée, une mesure que l'opinion publique de l'Europe, que la presse indépendante de tous les pays (et la *Revue* en première ligne) signalait et condamnait d'avance comme la provocation la plus inhumaine à une lutte inévitable et inégale. Chose triste à dire et bien faite pour ébranler la confiance dans la diplomatie si affairée de nos temps, au moment où la cour de Saint-Pétersbourg préparait cette œuvre d'iniquité, aucun des gouvernemens qui bientôt devaient en déplorer les suites malheureuses et en faire le sujet des plaintes réitérées, aucun de ces gouvernemens ne jugea à propos d'adresser à ce sujet des représentations préventives. Chacun garda le silence, par embarras, par malveillance ou bien par *ennui*, comme lord Napier. « Je me fais une règle, écrivait encore le 21 février 1863 cet ambassadeur au comte Russell, je me fais une règle de ne jamais entamer aucune discussion sur les affaires polonaises avec le ministre (Gortchakov)... » Seule, la Prusse n'avait cessé de parler de ces affaires à Saint-Pétersbourg, et l'on sait malheureusement dans quel sens. Il faut le dire cependant : il se trouva alors un

homme, un diplomate, qui s'émut à l'idée de l'épouvantable catastrophe dont la Pologne était menacée, qui fit un effort spontané, inutile, hélas! mais honorable, pour prévenir ce grand malheur, et ce diplomate fut un Russe. Le prince Orlov, qui de son poste à Bruxelles suivait depuis longtemps avec intelligence et anxiété la tragédie qui se déroulait sur les bords de la Vistule, quitta de son propre mouvement la Belgique à la nouvelle du coup de vigueur qu'on projetait, et se dirigea en toute hâte sur Varsovie. Il comptait sur l'ascendant de son nom, sur la renommée d'un homme honnête et loyal entre tous, enfin sur l'amitié que lui portait le grand-duc Constantin pour ébranler ce dernier dans sa résolution fatale. Il y réussit un instant; mais bientôt les avis contraires prévalurent. On était convaincu de la nécessité, de l'utilité de la mesure, « l'abcès était mûr et demandait une prompte opération; » on répondait d'ailleurs du succès et on était tout étonné des frayeurs exagérées du prince, frayeurs que les hommes « sensés, » que les résidens des puissances étrangères eux-mêmes étaient loin de partager (1). Le grand coup fut donc frappé à Varsovie, le 15 janvier 1863, dans la nuit, ou, pour employer l'euphémisme officiel, « d'une à huit heures du matin. » Et quelques jours après le cabinet des Tuileries recevait de son ambassadeur auprès d'une grande cour d'Allemagne une dépêche télégraphique conçue à peu près dans les termes suivans : « Une insurrection vient d'éclater en Pologne; quelle doit être mon attitude? »

Malgré l'abstention de la diplomatie, malgré le fameux article du *Journal officiel* de Varsovie, qui assurait que les malheureuses victimes du guet-apens nocturne avaient témoigné « de l'empressement et de la bonne volonté, de la gaîté et de la satisfaction d'aller se former à l'école d'ordre que leur ouvrait le service militaire russe; » enfin, malgré la communication étonnante adressée de Saint-Pétersbourg le 26 février à tous les télégraphes de l'Europe, « que les Polonais avaient projeté une *Saint-Barthélemy* contre les Russes, » les gouvernemens de l'Occident, pas plus que l'opinion publique, ne prirent le change sur le caractère et la moralité de « l'opération » qui venait d'être faite sur une nation chrétienne et en plein XIXe siècle. « J'ai demandé au comte Rechberg ce qu'il pensait du soulèvement, écrit lord Bloomfield au comte Russell sous la date du 29 janvier; il m'a expliqué que, d'après les renseignemens qu'il avait reçus, le gouvernement russe en était en partie la cause. » M. Murray mande de son côté de Dresde (30 janvier) :

(1) Il est remarquable en effet que le colonel Stanton par exemple, agent anglais à Varsovie, ne se montra d'abord nullement ému de la conscription et fut bien près d'en féliciter le gouvernement russe. Voyez sa dépêche en date du 19 janvier 1863.

« Autant que j'ai pu m'en assurer, l'insurrection n'a pas été organisée ou préparée par les chefs politiques du parti anti-russe. » L'agent consulaire à Varsovie, M. Stanton, très hostile d'abord aux insurgés, et qui puisait ses informations aux sources russes et prussiennes, ne peut cependant écarter (11 février) la remarque qui suit : « A la vérité, milord, un certain nombre de personnes pensent que le gouvernement (russe) a fait son possible pour amener la situation présente, dans l'intention expresse de se faciliter la destruction des sentimens nationaux par un massacre général de tous ses adversaires... » Le langage de l'ambassadeur de sa majesté britannique à la cour de Saint-Pétersbourg est encore bien plus significatif, et mérite de nous arrêter quelques instans. Lord Napier ne faisait pas mystère de son profond attachement à la Russie, et nous avons déjà parlé du peu de plaisir qu'il prenait aux affaires polonaises. Il s'était lié d'une manière très intime avec le marquis Wielopolski pendant le séjour de ce dernier à Saint-Pétersbourg (en 1862), et, dans ses lettres adressées à quelques membres de l'émigration polonaise qui lui étaient particulièrement connus, il n'avait cessé de réclamer leur appui pour « son noble ami, homme éminent et savant (*learned*), et qui lui rappelait à certains égards *les anciens chanceliers de France.* » Et toutefois, dès le premier moment, il n'hésite pas à caractériser la mesure prise par le marquis Wielopolski, « la seule erreur grave de cet homme d'état, » dans les termes les plus sévères : « On a eu le dessein de faire une razzia complète de la jeunesse révolutionnaire en Pologne, de comprimer les esprits les plus énergiques et les plus dangereux dans l'étreinte du service militaire russe; c'était simplement un plan pour se débarrasser de l'opposition, et la déporter en Sibérie et dans le Caucase... *Le résultat est déplorable, mais il est tout naturel* (26 janvier). » Quand, quelques jours plus tard, le *Journal officiel de Saint-Pétersbourg*, abandonnant tout à coup la thèse odieuse d'une Saint-Barthélemy dont les Polonais auraient commencé l'exécution, et que le gouvernement n'avait fait qu'étouffer, avouait franchement que la conscription était une mesure *anormale*, mais inévitable, pour le maintien de l'autorité russe en Pologne, et rappelait le fameux adage : « La légalité nous tue, » lord Napier s'empressa de communiquer au chef du *foreign office* l'étrange apologie de l'organe officiel et de l'accompagner de ces remarques éloquentes (7 février) : « Le gouvernement russe avoue que son autorité ne peut être maintenue par la stricte légalité. « La légalité *nous tue*, » dit-il, et il confesse que le recrutement a dû être employé comme un moyen de disperser, de bâillonner et de réduire à l'impuissance des adversaires politiques. Dans mon humble opinion, ni l'existence préalable d'une conspiration, ni le but de détruire les plans révo-

lutionnaires ne peuvent justifier la mesure d'un recrutement arbitraire... C'est une exception si flagrante et si choquante au système général qu'elle tend à ébranler la confiance publique dans la sincérité et la loyauté (*consistency*) du gouvernement russe, et éveille des appréhensions fâcheuses sur sa politique future dans d'autres questions (*in other respects*). » Lord Napier résume ainsi son opinion sur les conséquences de la victoire que la Russie s'est flattée d'obtenir « en provoquant et en étouffant l'insurrection : » — « Sans doute, dit-il, beaucoup de patriotes polonais seront tués ou envoyés dans les provinces asiatiques, ou laissés dans un long esclavage militaire, et les forces matérielles du parti révolutionnaire peuvent être diminuées pour un temps; mais pour chaque patriote tué, réduit au silence ou enfermé, cent peut-être se lèveront dans la génération nouvelle, qui aura accepté ce récent héritage de haines et de vengeances..... » Le comte Russell répondit à l'ambassadeur (11 février), dans ce style laconique et sentencieux qui lui plaît tant, qu'il partageait complétement ses vues. « Aucun raisonnement ne peut donner le droit de changer la conscription en proscription (*to turn conscription in proscription*), de condamner des hommes au service militaire parce qu'ils sont soupçonnés de projets révolutionnaires; la sécurité de l'innocence est ainsi détruite d'un seul coup. » Lord John ne se fit pas faute de répéter son heureux jeu de mots de *conscription* et *proscription* en plein parlement, et ce mot restera.

Il est permis de croire que le gouvernement français portait au fond, et dans son for intérieur, le même jugement que lord Russell sur la catastrophe de Varsovie; mais, très engagé dans le système d'une entente avec la Russie, désireux de ne pas rompre un accord si soigneusement entretenu, il s'enferma d'abord dans une réserve absolue, et ce silence forcé en face d'une émotion publique très vive dans les premiers momens, peut-être bien aussi le dépit de n'avoir rien fait pour empêcher de si douloureux événemens, ne laissèrent pas de lui causer une certaine irritation. Cette irritation se trahit dans le langage de M. Billault, alors qu'interpellé au corps législatif (séance du 5 février 1860) sur le soulèvement polonais, le ministre sans portefeuille le qualifia durement comme l'œuvre des « passions révolutionnaires. » Les passions révolutionnaires! c'était en effet la seule explication que la cour de Saint-Pétersbourg voulut bien donner de cette lutte inégale et sanglante qu'elle avait tout fait pour provoquer; elle n'épargnait pas non plus aux Polonais les reproches obligés de démagogie et de socialisme (1), tout en ne né-

(1) Lord Napier écrit sous la date du 19 février 1863 : « Le prince Gortchakov me dit que pas un propriétaire foncier de quelque importance n'avait pris part à la révolte, *dont le caractère socialiste* était démontré par la proclamation du comité de Varsovie,

gligeant pas, là où une telle argumentation pouvait avoir de l'effet, de dénoncer leurs tendances aristocratiques et cléricales... « Le gouvernement de l'empereur, ajoutait encore M. Billault, est trop sensé, il est trop jaloux de sa dignité et de celle de la France, pour laisser répéter pendant quinze ans, dans une adresse, des paroles inutiles et des protestations vaines. » Sans vouloir discuter la justesse de cette censure infligée aux votes de la France parlementaire, il sera cependant permis de faire remarquer qu'elle contenait, dans tous les cas, l'engagement implicite que les paroles ne seraient plus désormais inutiles ni les protestations vaines, si la France était jamais amenée de nouveau à parler et à protester!... Il est vrai qu'on était loin alors de prévoir une éventualité si embarrassante, et qu'on espérait bientôt se trouver en face d'un fait accompli qui rendrait les récriminations superflues. Contrairement toutefois aux prévisions des ennemis aussi bien que des amis de la Pologne, l'insurrection tardait à disparaître; elle prenait même de jour en jour des proportions plus grandes. C'est que la malheureuse nation était trop désespérée et sa jeunesse, ces *outlaws* de la conscription, trop ardente et trop vaillante; c'est que le gouvernement russe ne revenait nullement sur ses pas, n'essayait rien pour gagner le parti modéré et ne faisait que le pousser malgré lui dans les bras de la résistance par ses dédains et par ses barbaries (1); c'est, enfin, que les autorités autrichiennes en Galicie, devenues tout à coup indolentes et oubliant sans doute des instructions précises, ne gardaient pas trop sévèrement les frontières et n'empêchaient pas toujours les envois d'armes, de munitions et de volontaires d'arriver au camp de

qui accorde aux paysans la pleine propriété des terres qu'ils occupent... » Nous sommes loin de vouloir défendre en tous points cette proclamation; après tout cependant, elle stipulait une indemnité pour les anciens possesseurs du sol et respectait les droits acquis. Que devrait alors penser le prince Gortchakov des ukases du 2 mars 1864 et de l'œuvre de M. Miloutine, dont M. Léonce de Lavergne a démontré ici même le caractère subversif, bouleversant toute notion de justice et de propriété, et qui restera comme le monument éclatant du socialisme russe en Pologne? — Voyez la *Revue* du 1er mai.

(1) « Quoique ce fût peut-être trop de dire, — écrit l'agent anglais de Varsovie le 4 mars, — que le gouvernement désire pousser le parti modéré à une opposition active, cependant aucun effort n'a été fait pour gagner son appui, et pas la moindre proposition n'a été adressée à aucun membre éminent de ce parti... » Quelques jours plus tard (11 mars), le colonel Stanton mande : « Tous les membres indépendans du conseil d'état de ce royaume présens à Varsovie ont donné leur démission. Cette démarche de la part des nobles et des *gentlemen*, qui n'ont accepté la nomination au conseil qu'après beaucoup d'insistance et contre leurs propres inclinations, mais dans l'espoir de pouvoir être utiles à leur patrie en faisant adhésion au gouvernement, ne peut pas étonner aujourd'hui, ces messieurs n'ayant jamais été consultés depuis l'explosion du mouvement, ni en conseil, ni individuellement, sur les mesures pour restaurer la tranquillité, mais au contraire ayant été traités par le gouvernement presque avec une indifférence étudiée... »

Langiewicz. En face d'une lutte si prolongée et opiniâtre, de l'émotion publique toujours croissante, des débats retentissans des chambres anglaises, le gouvernement français se trouva dans une situation « perplexe, » pour employer l'expression d'un document officiel (1). Cette situation était d'autant plus pénible, que dans les rapports intimes où l'on se trouvait alors avec la Russie, il était difficile de dégager toute responsabilité, ne fût-ce même que par un de ces verdicts solennels qui n'empêchent pas, il est vrai, l'iniquité de s'accomplir, mais qui n'en sont pas moins une satisfaction et une consolation morales, tant pour la victime immolée que pour le juge proclamant le droit éternel. On se demandait si on pourrait encore longtemps affecter une indifférence qui commençait à peser lourdement, lorsque tout à coup surgit un incident qui devint le signal d'une volte-face complète dans l'attitude gardée jusqu'alors, le point de départ d'une grande campagne diplomatique qui devait tenir l'Europe en haleine pendant de longs mois, mettre en mouvement toutes les chancelleries du monde, et ne servir en définitive, hélas! qu'à démontrer le profond désaccord des puissances de l'Occident et à grossir en Pologne le torrent de sang et de larmes..... Le 8 février 1863, la Prusse avait signé une convention secrète avec la Russie dans la pensée d'étouffer l'insurrection de Pologne. M. de Bismark venait d'entrer en scène.

III.

L'étonnement et l'inquiétude que causa dans les sphères diplomatiques la démarche si imprévue du cabinet de Berlin ne tinrent pas tant au fait lui-même de l'assistance prêtée à la Russie qu'aux motifs supposés d'un pareil concert. Ces motifs, on ne pouvait sérieusement les chercher dans les craintes que l'insurrection polonaise aurait inspirées à la Prusse pour la conservation du grand-duché de Posen; les possessions polonaises de la Prusse et de l'Autriche étaient évidemment hors de cause pour le moment : l'insurrection se proposait de tirer de ces provinces des secours considérables en argent, munitions et volontaires, mais ne songeait nullement à les entraîner dans une lutte funeste et insensée contre leurs gouvernemens respectifs. M. de Rechberg, dans ses conversations avec lord Bloomfield, ambassadeur anglais à Vienne (dépêche du 12 février), « ne voyait aucune raison sérieuse pour s'alarmer au sujet de la Galicie, » et de son côté sir Andrew Buchanan mandait de Berlin au comte Russell (14 février) « qu'aucun mouvement de

(1) « Nos *perplexités* au milieu d'événemens dont l'opinion du pays, etc. » *Exposé de la situation de l'empire*, p. 108.

quelque importance ne s'est encore manifesté dans le grand-duché (de Posen); l'on croit que les chefs de l'insurrection ne veulent pas qu'aucun soulèvement ait lieu dans cette province ni en Galicie. » Ajoutons que les chefs de l'insurrection maintinrent cette sage politique jusqu'au bout et ne se départirent jamais de leur programme, où ils avaient déclaré ne vouloir faire la guerre qu'à la Russie seule. Sans doute il était loisible à M. de Bismark de prendre quelques mesures de précaution à Posen, de surveiller cette province, d'y réunir même trois corps d'armée, quoique un tel déploiement de forces eût déjà paru à M. de Rechberg « beaucoup trop considérable; » le ministre prussien pouvait de plus se réserver de rendre à la Russie ces services discrets, rarement avoués, mais importans, et dont il n'a cessé en effet de la favoriser pendant toute la durée de la lutte et longtemps après que la convocation avait été déclarée lettre morte. De là cependant à un traité formel, dont on annonçait avec fracas la conclusion, tout en tenant secrets les points qu'il stipulait, la distance était trop grande pour ne pas laisser de place à des conjectures alarmantes. Sir Andrew Buchanan fut assez porté d'abord à ne voir dans la manœuvre de M. de Bismark qu'un expédient parlementaire. « Il n'est pas impossible, écrit-il le 14 février, que le principal objet du gouvernement soit de trouver un prétexte raisonnable pour augmenter les dépenses de l'armée en opposition au vote qui peut avoir lieu dans la chambre des députés en vue d'une réduction du budget. » Bientôt cependant les suppositions du même diplomate vont plus loin, et sa dépêche du 21 février finit par une remarque qui nous semble contenir le vrai mot de l'énigme. « Il ne faut pas oublier, dit sir A. Buchanan, que le parti féodal auquel M. de Bismark est lié est très désireux de conclure une union avec la Russie, dans l'espoir que ***l'alliance des trois puissances du Nord, rompue par la guerre de Crimée, pourra être éventuellement rétablie.*** »

Arrivé au pouvoir par une sorte de coup d'état absolutiste et depuis lors en lutte constante avec les chambres, qu'il ne faisait qu'insulter ou proroger, en lutte avec le pays, qui ne se lassait pas d'acclamer les députés opposans, M. de Bismark-Schoenhausen ne s'était jamais fait illusion sur les difficultés de sa position et avait aussi, dès le début, et avec la franchise impertinente qu'il aime parfois à mêler aux allures ordinaires d'un politique dédaigneux et insondable, indiqué la voie par laquelle il comptait sortir de l'impasse constitutionnelle où la monarchie se trouvait engagée. On se rappelle peut-être encore les paroles qu'il laissa échapper au sein d'une commission de la chambre six jours après qu'il eut formé son ministère (30 septembre 1862), paroles remarquables à

coup sûr, et qui eurent, aussitôt prononcées, un retentissement immense. Après avoir parlé du nombre effrayant « d'existences catilinaires » en Allemagne et des « frontières défavorables (*ungünstige*) de la Prusse, » le président du cabinet s'était écrié : « Ce n'est pas par les discours parlementaires et les votes des majorités, mais par *le fer et le feu* que se résoudront les grandes questions du temps! » *Le fer et le feu!* ou, pour parler un langage moins gothique et moins féodal, de graves complications européennes, une conflagration plus ou moins générale et une bonne guerre nécessairement glorieuse, voilà en effet les moyens qui semblaient les plus propres à débarrasser l'Allemagne des « existences catilinaires, » à en finir avec les discours et les votes des majorités, et peut-être bien aussi à rendre les frontières de la Prusse moins « défavorables. » Ces complications, M. de Bismark n'avait cessé de les poursuivre dans tout incident qui surgissait. C'est ainsi qu'il se jeta avec impétuosité dans le conflit hessois et donna au monde le plaisant spectacle d'un ministre faisant avancer ses armées dans un état voisin pour y forcer le prince à la plus stricte observation du régime parlementaire, tout en gouvernant lui-même en dehors de la constitution et au moyen des impôts prélevés contrairement au vote de la chambre. C'est ainsi qu'il prit dès le début une attitude hautaine et provoquante dans la question toujours pendante du Slesvig-Holstein, et ne dédaigna pas de flatter sur ce point les passions populaires du pays, qu'il bravait volontiers partout ailleurs. C'est ainsi enfin qu'il afficha pour l'unité de l'Allemagne une ardeur pétulante qui ne concordait guère avec sa position de conservateur et le mettait en divergence marquée avec son propre parti, car les *hommes de la croix* ne sont que très médiocrement portés vers ce qu'on est convenu d'appeler au-delà du Rhin « la régénération de la grande patrie. » Ce serait peut-être faire trop d'honneur au génie machiavélique du ministre prussien que de supposer déjà, dans les conseils de « vigueur » envers les Polonais qu'il n'avait cessé de donner à la Russie vers la fin de l'année 1862, un désir d'amener des événemens fertiles en conséquences; mais il est sûr dans tous les cas que, l'insurrection polonaise une fois déchaînée, il s'en empara avec une hâte fiévreuse et se promit bien de s'en servir avec résolution et audace.

A quelle fin? A plus d'une peut-être, car le ministre prussien avait l'esprit et la conscience également larges pour admettre des solutions diverses et même contradictoires. Les journaux d'outre-Rhin (1) citaient à cet égard, dans le temps, un curieux entretien

(1) Voyez, entre autres, la *Gazette de Cologne* du 22 février 1863.

entre M. de Bismark et le vice-président de la chambre, l'honorable M. Behrend, et que ce dernier n'a point démenti, à notre connaissance du moins. Hautain et persifleur envers les corps constitués, le chef du cabinet de Berlin ne dédaigne pas en effet de s'épancher parfois devant tel député dans une conversation familière, de l'éblouir et peut-être aussi de l'éconduire par le déploiement brillant des aperçus d'une politique extraordinaire (*geniale*, comme disent nos voisins de l'autre côté du Rhin) et féconde en expédiens. Et c'est ainsi que M. de Bismark aurait entretenu M. Behrend, dans un bal de la cour, vers le milieu de février 1863, de l'opposition « inintelligente » que lui faisait la chambre dans la question polonaise. « Cette question peut être résolue, disait-il, de deux manières : ou il faut étouffer promptement l'insurrection de concert avec la Russie et arriver devant les puissances occidentales avec un fait accompli, ou bien on pourrait laisser la situation se développer et s'aggraver, attendre que les Russes fussent chassés du royaume ou réduits à invoquer un secours, *et alors procéder hardiment et occuper le royaume pour le compte de la Prusse*; au bout de trois ans, tout là-bas serait germanisé... » — « Mais c'est un propos de bal qu'on veut bien me tenir? se serait écrié à ce moment le vice-président stupéfait. » — « Non, aurait été la réponse; je parle sérieusement de choses sérieuses. Les Russes sont las du royaume, l'empereur Alexandre me l'a dit lui-même à Saint-Pétersbourg. Du reste on pourrait aussi contenter les Polonais, n'établir par exemple qu'une union personnelle; les députés de Posen n'iraient plus siéger à Berlin, mais à Varsovie... » Là se seraient arrêtées ces confidences surprenantes, et malgré tout ce qu'elles semblent avoir de fantastique, on aurait tort de n'en vouloir tenir aucun compte. Il ne faut pas oublier en effet que la Prusse a, elle aussi, ses souvenirs et ses regrets, que le pays actuellement nommé royaume de 1815 avait formé primitivement une part du butin des Hohenzollern dans le démembrement de la Pologne et n'en avait été détaché qu'à la suite des guerres de l'empire. Enfin il est bon de rappeler que plus d'un grand patriote de la *grande Allemagne* avait déjà fait entendre l'axiome géographique et providentiel qu'il fallait germaniser jusqu'à la Vistule (*bis an die Weichsel wird germanisirt*)!... Les bruits d'une occupation éventuelle du royaume par les Prussiens ont surgi à diverses reprises pendant cette année agitée de 1863, et nous savons pertinemment que, dans les premiers mois de 1864 encore, diverses tentatives furent faites par les agens de M. de Bismark pour amener les Polonais à s'adresser à Berlin afin d'obtenir « des conditions avantageuses. » Toutefois les ingénieuses combinaisons développées devant les yeux étonnés de M. Behrend pendant

la fameuse rencontre au bal ne furent probablement dans l'esprit de M. de Bismark qu'une brillante hypothèse propre à prouver aux autres, et peut-être à lui-même, que l'œuvre qu'il s'était proposée pouvait aussi avoir son côté « romantique. » Au fond, cette œuvre était des plus classiques et rentrait dans les traditions du grand art consacré par le temps. Chef des hobereaux (*junker*) et pour ainsi dire mandataire du parti de la croix, il devait avant tout travailler à la réalisation de la pensée favorite de ce parti, au rétablissement de l'alliance des trois cours du Nord, de cette digue salutaire contre tout esprit subversif, si malheureusement rompue depuis la guerre « impie » de Crimée. Et quelle plus belle occasion de mener à bonne fin cette bonne œuvre qu'une insurrection de Pologne, de cette Pologne dont le sang a de tout temps servi de ciment entre les trois puissances copartageantes? M. de Bismark feignit donc devant le soulèvement polonais, dès le début, une frayeur démesurée qu'il espérait rendre communicative: il parla à M. Buchanan de la défaite probable des Russes dans le royaume (1), expédia en toute hâte ses généraux à Varsovie et à Saint-Pétersbourg pour conclure une convention, et ne manqua pas de s'adresser aussi à l'Autriche afin de conjurer en commun le commun danger.

Ce qu'il y a surtout de remarquable et de piquant dans cette transaction qui émut tant la diplomatie de l'Occident, c'est que l'initiative en appartenait exclusivement au ministre prussien, et que la fameuse convention causa d'abord à la Russie la même surprise qu'elle devait quelques jours plus tard provoquer dans l'Europe entière. Déjà sir A. Malet, l'habile agent anglais à Francfort, se doutait de cette vérité quand il écrivit au comte Russell, sous la date du 20 février : « M. de Bismark est accusé de donner au gouvernement russe *une assistance qui ne lui était pas demandée, et qui en fait est mal accueillie*; » mais toute incertitude à cet égard disparaît quand on lit la dépêche confidentielle qu'adressa M. de Tegoborski à M. d'Oubril, ambassadeur russe à Berlin, le 4 février, à la première nouvelle de l'envoi des généraux prussiens pour la conclusion d'une convention (2). Le directeur de la chancellerie diplo-

(1) « ... On previous occasions he (M. de Bismark) always spoke of the probability of the Russian army in Poland proving too weak to suppress the insurrection. » Dépêche de sir A. Buchanan, 21 février 1863.

(2) Les dépêches de M. de Tegoborski expédiées de Varsovie le 4 février ont été interceptées par les insurgés : nous avons devant nous les originaux mêmes de ces dépêches, et nous nous en servirons encore dans la suite de ce travail. Pour la curiosité du fait, nous reproduisons ici *in extenso* le passage dont il est parlé dans le texte, sans rien changer à ce français passablement moscovite :

« *Varsovie, 23 janvier (4 février) 1863.* Mon cher ami, je n'ajoute que quelques lignes à mon expédition d'aujourd'hui pour vous dire que les dispositions sont prises pour loger

matique du grand-duc Constantin à Varsovie déclare ne pouvoir se rendre un compte bien exact des motifs de la démarche de M. de Bismark; il n'y a point péril en la demeure, et on n'en est pas à avoir besoin de la coopération des troupes étrangères. Tout ce qu'il importait pour le moment, c'est que la Prusse surveillât bien les frontières, et M. de Tegoborski parle avec humeur de l'éclat inutile donné à toute l'affaire par une mission bruyante, et qualifie toute l'idée de malheureuse... Mais cet éclat, M. de Bismark le cherchait précisément, pour en imposer au monde, pour surprendre et compromettre les puissances copartageantes, pour « faire le tour, » si on veut bien nous passer cette expression, et pendant qu'on le priait ainsi de Varsovie de s'en tenir simplement à la surveillance de ses frontières, il faisait adresser une circulaire aux journaux (1) qui leur défendait de donner aucune indication sur toute concentration des troupes prussiennes qui pourrait avoir lieu « soit pour la défense de la frontière *ou pour une action directe dans un état voisin...* » En vérité, quand on regarde de plus près la manœuvre du ministre prussien, on ne peut se défendre d'en admirer la décision et l'audace, alors surtout que l'on pense à sa réussite finale. Ne l'oublions pas en effet, le but que M. de Bismark poursuivait si ardemment en février 1863, et qui lui échappa au premier moment, il devait néanmoins l'atteindre encore vers la fin de la même année, après maintes circonvallations et détours... Pour le moment cependant, il échoua dans sa tentative, et l'impétuosité même qu'il y mit ne contribua pas probablement peu à l'échec. L'Autriche, qui n'est guère impétueuse de sa nature, et qui en outre avait à ces momens d'autres vues dans la question polonaise, répondit à l'invitation du ministre prussien par un refus péremptoire; quant à la Russie, tout en ne voulant pas rebuter ouvertement la seule puissance qui se prononçait pour elle d'une façon si

tous les messieurs qui nous arrivent de Berlin et que nous attendons demain. Tout en reconnaissant la courtoisie de la mission de ces messieurs, nous ne pouvons pas nous rendre un compte exact de ce qui l'a motivée. Il n'y a pas de *pericolo* (sic!) *in mora*, et nous n'en sommes pas à avoir besoin de la coopération des troupes étrangères. Pour le moment, tout ce qu'il importe, c'est que la Prusse garde ses frontières autant qu'elle peut, afin que les insurgés ne puissent pas trouver un refuge chez elle. Il me semble donc que la mission de trois militaires est trop donner d'importance à une affaire sur laquelle on pourrait s'entendre avec un seul parfaitement bien. Si je suis bien renseigné, c'est M. de Tettau qui a eu la malheureuse idée d'aller à Berlin, qui aurait inquiété le gouvernement prussien et fait le diable beaucoup plus noir qu'il n'est en effet. Je vous serais donc bien obligé si vous pouviez nous faire parvenir les renseignemens que je vous ai demandés par mon télégramme secret d'aujourd'hui...

« TEGOBORSKI. »

(1) Citée dans la dépêche de sir A. Buchanan du 21 février.

éclatante dans une circonstance difficile, elle n'en fut pas moins péniblement affectée et choquée de se voir proclamée si *malade* par un ami décidément trop zélé, et s'arrangea de manière à ne voir dans la grande conception de Berlin qu'un simple arrangement « pour la sécurité des frontières. » En somme, dans cette première tentative, M. de Bismark fut débouté aussi bien à Saint-Pétersbourg qu'à Vienne, et en se retournant vers Berlin il s'y trouva tout à coup non-seulement en face des clameurs de la chambre, dont il se souciait fort peu, il est vrai, mais aussi en face des réclamations de la France, dont il fallut bien tenir quelque compte.

Ainsi qu'on l'a indiqué plus haut, à la nouvelle de la convention du 8 février, le gouvernement français s'était décidé à sortir du silence qu'il avait jusque-là soigneusement gardé sur les affaires de Pologne, et à donner le signal d'un vaste échange de notes. Était-ce seulement la compassion, violemment comprimée jusqu'à ce moment, mais réelle cependant, pour les malheurs de la Pologne, qui le disposait ainsi à l'action? ou bien la démarche de la Prusse lui inspirait-elle des inquiétudes d'un autre genre et de nature à l'affecter dans des intérêts encore plus directs ou plus généraux? Il paraît certain que dès l'abord on assignait à la convention du 8 février une portée beaucoup trop grande, celle en un mot que lui souhaitait sans doute le parti de la croix et que lui avait voulu donner M. de Bismark, mais qu'en réalité elle n'avait point réussi à acquérir. On se disait notamment à Paris qu'outre les arrangemens militaires le traité en question contenait encore un *article secret* (1), et on allait jusqu'à soupçonner que cet article avait spécialement trait à l'Italie ou à la France. Quoi qu'il en soit, le 17 février, M. Drouyn de Lhuys adressait au baron de Talleyrand, ambassadeur de France à Berlin, une dépêche où, après avoir parlé de la « réserve » dans laquelle le gouvernement français s'était renfermé jusqu'alors « à l'égard des troubles survenus en Pologne, » il exprimait le regret d'être « appelé sur ce terrain » par l'arrangement que le cabinet de Berlin venait de conclure avec la Russie. « L'existence même d'un accord écrit à ce sujet est à elle seule un événement d'une gravité incontestable... Mais l'incon-

(1) Voyez la dépêche de lord Napier du 5 février, citée plus loin, page 345, en note. Voyez aussi les débats de la chambre des lords du 11 juin 1863. Le comte de Carnarvon fait observer que « le noble comte Russell n'a rien dit touchant l'*article secret.* » Il serait bien aise de savoir si son noble ami peut donner à la chambre quelques éclaircissemens sur la nature de cet article ou communiquer là-dessus d'autres dépêches. Le comte Russell répond « qu'il a entendu parler diversement de la nature de l'article dont il s'agit, mais qu'il n'a reçu aucune information sur laquelle il puisse compter, ou qu'il puisse communiquer au parlement. »

vénient le plus grave de la résolution prise par la Prusse, c'est d'évoquer en quelque sorte la question polonaise elle-même. Le cabinet de Berlin n'accepte pas seulement la responsabilité des mesures de répression adoptées par la Russie, il réveille l'idée d'une solidarité entre les différentes populations de l'ancienne Pologne. Il semble inviter les membres séparés de cette nation à opposer leur union à celle des gouvernemens, à tenter en un mot une insurrection véritablement nationale. » Quelques jours plus tard (21 février), et après des pourparlers avec lord Cowley, le ministre des affaires étrangères de France écrivait au baron Gros à Londres, afin d'engager le cabinet de Saint-James à une démarche commune auprès de la cour de Berlin. « La vivacité du sentiment public en Angleterre, les déclarations anciennes du gouvernement de sa majesté britannique et les principes de sa politique m'autorisent à penser, disait M. Drouyn de Lhuys, que le langage tracé à sir Andrew Buchanan sera en parfait accord avec celui que tiendra M. de Talleyrand; mais je me demande si l'expression orale de notre manière de voir est en rapport avec la gravité de l'acte que nous avons à apprécier, et s'il ne serait pas nécessaire de donner à la manifestation de notre opinion une forme moins fugitive et plus déterminée. » A cet effet, le ministre français envoyait un *projet de note identique* qui reproduisait en substance les argumens développés dans la dépêche à M. de Talleyrand, projet auquel le ministre se déclarait prêt, du reste, à faire subir toutes les modifications qui seraient jugées convenables, et il exprimait à la fin l'espérance de recevoir également pour cette démarche le concours de l'Autriche, « qui a suivi une ligne différente de celle de la Prusse, et aurait à tous égards intérêt à en décliner plus complétement encore la solidarité en s'associant à nos appréciations... » Quant au gouvernement russe, quant à l'auteur principal et originel du « conflit, » le cabinet des Tuileries s'étudiait en quelque sorte à le mettre hors de cause, et à ne l'entretenir de la question qui faisait la grande préoccupation du moment que d'une manière toute privée et amicale. En effet, dans une dépêche adressée le 18 février à M. le duc de Montebello, M. Drouyn de Lhuys se plaisait à rappeler les liens d'amitié qui unissaient les deux cours, à constater « le loyal et sincère désir qu'a toujours eu le gouvernement impérial d'épargner au cabinet russe les *embarras inhérens aux affaires de Pologne;* » mais en même temps il faisait remarquer que « la question polonaise avait plus qu'aucune autre en France le privilége d'éveiller des sympathies également vives dans tous les partis, » sympathies dont il était impossible de ne pas tenir compte. « Tout en condamnant hautement tout ce qui ressemblerait à des procédés anarchiques ou

révolutionnaires, » le gouvernement français devait donc *faire des vœux* pour que rien ne vînt rendre sa position plus difficile vis-à-vis du cabinet de Saint-Pétersbourg et créer une situation qui pourrait devenir « pénible » aussi bien à la France qu'à la Russie elle-même. Du reste nulle allusion au traité conclu avec la Prusse, nulle mention non plus de la récente mesure du recrutement ni du système général pratiqué en Pologne. En somme, la France avait plutôt l'air d'exposer à la Russie « ses perplexités, » en la priant de ne pas les augmenter, que de lui faire des reproches et de la rappeler au respect de l'humanité et du droit.

Telle fut la première passe d'armes du cabinet des Tuileries dans cette campagne diplomatique, et on a beaucoup admiré la dextérité et la finesse qu'il aurait montrées en cette occasion. Cette habileté, au jugement de quelques-uns, aurait surtout consisté dans l'à-propos avec lequel on s'était saisi du prétexte de la convention prussienne, pour élever la question polonaise au-dessus d'une controverse sur « une mesure d'administration intérieure » et lui conférer un caractère européen. Il est permis néanmoins de faire quelques réserves quant au mérite de cette tactique, et si au surplus, dans des négociations qui avaient eu malheureusement tant de causes d'insuccès, on était sommé d'indiquer celle qui fut la plus fatale, on aurait peut-être quelque raison de la chercher précisément dans la manière même dont le débat fut originairement engagé. Et d'abord, au point de vue de la morale et de la justice, n'y avait-il pas quelque chose de spécieux et d'équivoque à passer ainsi à côté de la Russie et à ne vouloir s'en prendre qu'à la Prusse seule? Sans doute la conduite de la Prusse était bien répréhensible et son empressement à offrir ses honteux services dans une œuvre inique méritait d'être stigmatisé; mais qu'était tout cela en comparaison des actes de la Russie, du déni de justice, de lumières, de civilisation et de vie même, qu'elle n'avait cessé d'opposer à la Pologne depuis trente ans, de sa dernière mesure de conscription et de la guerre implacable qu'elle faisait en ce moment à une population déjà si cruellement éprouvée? Lord Cowley n'avait-il pas raison de demander pourquoi on s'acharnait tant contre celui qui ne faisait en définitive qu'aider indirectement et incidemment l'exécuteur, tandis qu'on « laissait *le grand coupable* comparativement en dehors du blâme?... (1) » Dans l'espèce, comme disent les légistes, en ce qui

(1) « J'ai répété (à M. Drouyn de Lhuys) ce que je lui avais dit avant mon départ pour Londres, qu'il a été impossible au gouvernement de sa majesté d'accepter la proposition de son excellence relativement à la note identique à adresser au gouvernement prussien, parce qu'en mettant, quoique avec justice, la conduite de la Prusse sous un jour répréhensible, elle laissait le plus grand coupable comparativement en dehors du

regarde cette convention même du 8 février, dont on s'obstinait à faire le chef unique du procès, n'était-il pas évident aussi que la Russie en était responsable à l'égal au moins de la Prusse, et qu'un traité synallagmatique conclu entre deux puissances ne saurait être mis à la charge d'une seule de ces puissances et à l'exclusion de l'autre, si ce traité est contraire au droit des gens et aux intérêts de l'Europe (1)? Qu'il était étrange, au surplus, le point de vue général auquel se plaçait le cabinet des Tuileries en déclarant (dans la dépêche au baron Gros) que « les douloureux incidens de la résistance des populations *à une mesure d'administration intérieure* n'avaient pu être envisagés que d'un point de vue d'humanité, » et que ce n'est que l'arrangement signé le 8 février « qui est venu inopinément donner à cette crise un caractère politique! » N'était-ce pas là renoncer prématurément à tout droit de remontrance pour le cas où la convention du 8 février viendrait à être abandonnée de manière ou d'autre? n'était-ce pas jouer trop complaisamment le jeu même de la Russie, qui n'a cessé de prétendre que le régime pratiqué par elle en Pologne était une question tout intérieure à laquelle les puissances étrangères n'avaient rien à voir? La conservation de la Pologne est un intérêt éminemment européen, et c'est pour s'assurer cet avantage que l'Europe entière, tout en consacrant en 1815 l'œuvre néfaste des partages, avait stipulé pour les diverses parties de l'ancienne Pologne « une représentation et des institutions nationales » (art. 1er du traité de Vienne); or, quand un gouvernement lié par ces stipulations fait tout son possible, selon le mot de lord Napier, « pour *provoquer* et étouffer une insurrection » dans une partie de cette Pologne, quand, sous le prétexte d'un recrutement, il inaugure une véritable et épouvantable proscription dans un pays qui d'après les traités aurait dû jouir d'une constitution, de chambres et d'une armée nationale..., en vérité c'est pousser trop loin la complaisance que de prétendre ne voir en tout cela que « des mesures d'administration intérieure! » Quant au côté pratique du système adopté alors par la France, on a quelque peine à comprendre comment on a pu avoir un moment l'espoir de lui gagner l'adhésion de

blâme. Le gouvernement de sa majesté se croyait obligé de s'adresser aux gouvernemens prussien et russe à la fois. » (Lord Cowley au comte Russell, 16 mars 1863.)

(1) Lord Cowley s'exprime ainsi dans sa lettre du 21 février, en rendant compte à lord Russell de la dépêche que M. Drouyn de Lhuys venait d'envoyer au baron Gros et dont il lui avait fait lecture : « Il serait inutile d'entrer dans les détails de cette dépêche. Je dirai simplement que, *pendant que la position du gouvernement russe*, dans les domaines duquel existe l'insurrection qui a donné lieu à cette convention, *engage M. Drouyn de Lhuys à s'abstenir d'exprimer aucune opinion sur ce document*, son excellence rappelle au gouvernement russe, etc. » Lord Cowley se montre ici piquant jusqu'à la malice.

l'Angleterre, comment surtout on a pu se flatter d'obtenir pour lui le concours de l'Autriche. Sans doute l'Autriche est la rivale séculaire de la Prusse : elle était bien aise à ce moment de faire acte d'un libéralisme peu coûteux, et, une fois engagée dans une action sérieuse, elle n'aurait peut-être pas reculé devant la perspective de trouver M. de Bismark *en seconde ou troisième ligne* parmi les adversaires à combattre; mais compter que l'Autriche participerait à un plan de campagne combiné uniquement contre la Prusse, qu'elle engagerait d'emblée une lutte directe avec une puissance germanique sans aucun avantage réel pour elle-même et avec la seule certitude de recueillir immédiatement les imprécations de toute l'Allemagne pour sa trahison et son alliance avec « l'ennemi héréditaire, » c'était là se méprendre singulièrement sur la position, les vues et les nécessités politiques de l'empire des Habsbourg. La faute principale cependant et vraiment calamiteuse de ce système, nous ne l'avons pas encore indiquée : c'est qu'en essayant de détourner ainsi contre la Prusse l'orage soulevé par l'insurrection de Pologne, on ne donnait par malheur que trop d'aliment à des soupçons toujours en éveil et à des craintes soigneusement entretenues. On trouva en Allemagne, en Angleterre même, que ce détour pris pour arriver au cabinet de Saint-Pétersbourg à travers le cabinet de Berlin était trop étrange pour ne pas cacher une ruse de guerre, et on se demanda si « l'idée » pour laquelle la France se préparait à combattre ne finirait point d'aventure cette fois par s'appeler le Rhin?...

Aussi le comte Rechberg ne manqua-t-il pas de décliner péremptoirement la proposition française, sous le prétexte passablement spécieux que l'Autriche « ne pouvait pas blâmer officiellement une convention dont elle s'était bornée d'abord à décliner la solidarité. » Quant à lord Russell, il se montra, chose singulière, aussi avisé que logique, et sa conduite fut non-seulement habile, mais eut toutes les apparences d'une grande droiture. Il traîna d'abord en longueur (1), tâcha avant tout de s'assurer de la véritable portée de la convention, éluda une démarche commune avec le cabinet des Tuileries dans cette affaire, envoya pour sa part des représentations à M. de Bismark, et fit tout son possible pour éteindre l'incendie de ce côté, pour se persuader à lui-même et aux autres que la convention était abandonnée, était devenue « lettre morte; » mais en même temps il résolut de s'en prendre au ***grand coupable***, d'in-

(1) Il est remarquable en effet que lord Russell ne demanda au baron Gros que le 2 mars (c'est-à-dire un jour après que la circulaire française avait déjà annoncé l'avortement du plan d'une note identique) copie du *projet de note* dont il avait eu connaissance dès le 24 février. Voyez le *Blue Book* sur les affaires de Pologne, n° 63.

terpeller directement la Russie sur sa conduite en Pologne, et demanda ingénument à la France (2 mars) si elle ne comptait pas suivre son exemple, la mettant ainsi en demeure de se prononcer dans un sens qu'elle avait toujours évité... *Tu non pensavi ch' io loico fossi!* aurait pu dire à cette occasion avec certain diable de Dante l'austère et sentencieux comte Russell.

Hâtons-nous, à l'exemple de lord John, de vider tant bien que mal le débat sur la convention prussienne, procès curieux, où l'on n'est jamais parvenu à se mettre en possession du corps du délit. Dans ses conversations avec lord Bloomfield (dépêche du 12 février), le comte Rechberg supposait « que le principal objet de la convention était de faciliter le passage des troupes russes à travers la Prusse pour entrer en Pologne, et d'établir une ligne commune de conduite en face de l'insurrection. » M. le comte de Goltz au contraire et M. le baron de Budberg assuraient à M. Drouyn de Lhuys (dépêche au baron de Talleyrand du 17 février) « que l'objet de cet acte était de maintenir la sûreté des relations commerciales et d'empêcher le pillage des caisses de la douane. » — « Autant que j'ai pu le savoir, écrit de son côté sir Andrew Buchanan en date du 14 février, il a été convenu... que les troupes russes ou prussiennes auront la liberté de poursuivre les insurgés sur le territoire de l'un ou de l'autre gouvernement. Les chemins de fer prussiens devront aussi être mis à la disposition des autorités russes pour transporter les troupes à travers le territoire prussien d'un point du royaume de Pologne à un autre. Le gouvernement en outre pense à donner dans un cas de nécessité *une assistance armée* au gouvernement russe pour la répression de l'insurrection dans le royaume... » La version est de nouveau tout autre dans la bouche du prince Gortchakov, qui vient un matin « entretenir spontanément » lord Napier du « récent arrangement » (dépêche du 21 février). « L'*accord* signé par lui *avec l'agent militaire prussien* (*car*, ajoute lord Napier, *il ne voulait pas l'appeler une convention*) n'avait de caractère ni de signification politique d'aucune sorte ; c'était un simple arrangement pour le maintien de la sécurité sur les frontières des deux pays. Les insurgés avaient l'habitude de tomber sur les postes de douane, etc. — J'ai demandé au prince Gortchakov si l'*accord* assurait à chacune des parties contractantes en général le droit de pénétrer sur le territoire de l'autre dans le cours de ses opérations. — Le vice-chancelier m'a répondu *assez vaguement;* il m'a paru qu'il voulait faire dépendre le droit de traverser les frontières *des projets des insurgés contre les postes de douane...* »

Il était évident que le seul moyen de voir clair dans une affaire où le douanier russe couvrait sans cesse et si étrangement le soldat

auxiliaire prussien, c'était de se procurer une copie de la convention, et c'est ce qu'enjoignit effectivement lord Russell à son ambassadeur à Berlin dès le 18 février : il en fit même la demande formelle à M. de Bismark dans sa note du 2 mars; mais alors se joua un petit acte de haute comédie, où celui qui prit sur lui le rôle de dupe ne fut pas pour cela le moins avisé et le moins initié au dénoûment de la pièce. M. de Bismark répond d'abord à l'ambassadeur anglais (21 février) « qu'il lui communiquera cette convention aussitôt qu'il recevra le consentement de la Russie pour la rendre publique, » et entre dans quelques détails « vagues » sur les points stipulés par le traité. Avide d'informations, sir A. Buchanan s'adresse à M. de Thile, sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères. « M. de Thile prétend que la convention se rapporte exclusivement à l'action des autorités militaires sur les frontières. Et, comme je lui dis que M. de Bismark m'avait parlé de la possibilité pour la Prusse de prendre des mesures actives dans l'intérieur du royaume pour la répression de l'insurrection, il me répondit qu'il ne pouvait dire quelles étaient les intentions de M. de Bismark, *et s'il songeait à conclure une autre convention avec la Russie*, mais qu'il pouvait me donner l'assurance que *la convention récemment signée* ne contenait aucune stipulation pour une pareille éventualité... » Le 27 février, l'ambassadeur anglais (dépêche de la même date) revint à la charge auprès de M. de Bismark pour obtenir la communication du traité; mais le ministre lui répondit « qu'il ne pouvait la faire sans le consentement de M. d'Oubril (envoyé de la Russie). » Et à cet endroit il n'est pas inutile de rapporter ce que lord Napier avait mandé une semaine auparavant (dépêche du 21 février) concernant le prince Gortchakov. « Le vice-chancelier n'a pas offert de me montrer la convention; mais il m'a dit que l'empereur désirait qu'elle fût publiée, et si cela n'a pas été fait, c'est à *cause des objections élevées d'un autre côté...* » En attendant cette permission de M. d'Oubril, le ministre prussien déclarait cependant vouloir donner à l'ambassadeur anglais lecture des diverses stipulations du traité, « et M. de Bismark *me lut*, écrit piteusement sir A. Buchanan, *sur un texte allemand qu'il traduisait en français, ce qu'il me présentait comme le contenu* de la convention; il me dit qu'elle était rédigée d'une manière informe, non divisée en articles... » Enfin, sur les instances réitérées et sur la demande formelle de lord Russell dans sa note du 2 mars, M. de Bismark déclare à sir A. Buchanan (dépêche du 7 mars) « que pour le satisfaire *tout à fait*, il lui lirait la convention même. » — « Il me l'a présentée alors et lue; *autant que je puis juger d'un document que je n'ai pas tenu réellement entre les mains*, je crois qu'il ne contient pas d'autres stipulations que

celles qu'il avait déjà mentionnées... » Quand on prend si bien son parti de tels procédés, on prouve suffisamment, ce nous semble, que malgré l'insistance on n'a nulle envie de trop presser et de trop approfondir (1). Ce n'est pas toutefois que lord Russell ait laissé échapper l'occasion favorable pour faire entendre quelques hautes maximes de droit des gens : « Il est évident, disait-il dans sa note du 2 mars, que, si les troupes russes ont la liberté de suivre et d'attaquer les insurgés polonais sur le territoire prussien, le gouvernement de Prusse devient partie dans la guerre qui sévit actuellement en Pologne. Si la Grande-Bretagne permettait à un vaisseau de guerre fédéral d'attaquer un navire confédéré dans les eaux britanniques, la Grande-Bretagne deviendrait partie dans la guerre entre le gouvernement fédéral des États-Unis et celui des confédérés... » A cela M. de Bismark répondait (dépêche de sir A. Buchanan du 5 mars) « que le cas était bien différent; dans son opinion, les mesures que le gouvernement russe emploie pour supprimer l'insurrection ne peuvent pas être justement considérées comme une guerre où deux nations seraient engagées, et *par conséquent* on ne saurait dire que la Prusse est devenue partie dans une guerre entre la Russie et la Pologne, si ses troupes avaient ordre d'agir de concert avec celles de la Russie sur la frontière. » Le ministre de Guillaume I[er] n'était pas en peine de distinctions ingénieuses, et quant à ces Polonais, par exemple, qu'il faisait saisir et livrer aux Russes, il se donna la satisfaction de répéter le fameux *distinguo* que son collègue le comte Eulenburg avait déjà fait entendre dans la chambre prussienne, à savoir que ces malheureux n'ont pas été « livrés à la Russie » (*ausgeliefert*), mais « expulsés par la frontière russe » (*ausgewiesen*)! — explication, dit sir A. Buchanan, « qui a excité une grande indignation dans la chambre. » Mais lord John Russell était fermement résolu à ne s'indigner de rien; ce qu'il désirait, c'était d'obtenir une déclaration formelle que le malencontreux traité était annulé purement et simplement : « Pourquoi, demandait-il (6 mars), le gouvernement prussien n'abandonnerait-il pas un arrangement pour lequel il ne paraît exister aucune nécessité? » Il n'obtint pas cependant une déclaration solennelle à

(1) Il paraît cependant qu'il s'est trouvé un mortel assez heureux pour voir enfin la fameuse convention, et que ce favori de la fortune ne fut autre que l'ambassadeur français à la cour de Saint-Pétersbourg! Lord Napier écrit en effet au comte Russell, sous la date du 5 février : « Le duc de Montebello m'a répondu qu'il avait vu la convention, qui a été conçue à peu près dans le sens annoncé antérieurement par le prince Gortchakov. L'*article secret* obligeait simplement les parties contractantes à une communication mutuelle de nouvelles relativement au progrès du mouvement. » On tenait donc enfin l'*article secret!* Et lord Napier d'ajouter : « Comme je n'aime pas m'exposer à un refus, *je n'ai pas exigé du prince Gortchakov de me montrer la convention!* »

ce sujet, et de guerre lasse il fit comme le prophète avec la montagne : il écrivit à sir A. Buchanan le 11 mars cette curieuse dépêche qui mit décidément fin à la négociation : « Comme il paraît... que la *soi-disant* (*so-called*) convention entre la Prusse et la Russie... est maintenant lettre morte,... *vous pouvez n'en plus demander copie!* » La pièce eut cependant son petit épilogue. Sir A. Buchanan écrit le 14 mars au comte Russell qu'il a reçu sa dépêche du 11 et a fait part à M. de Bismark de la résolution du gouvernement de sa majesté de ne plus insister sur « la soi-disant convention devenue lettre morte; » puis l'ambassadeur anglais ajoute ingénument qu'aucun des deux gouvernemens n'ayant déclaré mettre fin à la convention, il est à présumer que dans ses parties avouées *elle continuera d'être exécutée comme par le passé!...* C'est ce qui eut lieu en effet pendant toute la durée de l'insurrection.

Quant au gouvernement français, il avait déjà depuis longtemps renoncé à toute tentative de ce côté, et une circulaire de M. Drouyn de Lhuys aux agens diplomatiques de l'empereur, à la date du 1er mars, avait prononcé en quelque sorte l'oraison funèbre de l'incident prussien. La circulaire maintenait toujours le point de vue français; mais en face du refus opposé par l'Angleterre et l'Autriche elle déclarait que « le gouvernement de l'empereur n'a plus aucune suite à donner à une proposition qui supposait un accord. » — « La France, ajoutait M. Drouyn de Lhuys, n'en continuera pas moins à suivre ces événemens avec le degré d'intérêt qu'ils sont faits pour inspirer. Nos devoirs à cet égard sont conformes à ceux des grandes puissances placées dans la même position que nous... » Cette dernière phrase mérite d'être notée : elle révèle déjà la pensée qui bientôt trouvera son expression beaucoup plus concise dans la fameuse formule « que la question polonaise était une question européenne. » Cette formule était destinée d'un côté à rassurer l'Europe et à l'engager dans une action commune, de l'autre elle devait ménager à la France une issue moins pénible, et rendre l'échec moins personnel pour elle, si l'action qu'elle appelait de tous ses vœux ne se réalisait pas.

JULIAN KLACZKO.

(*La seconde partie à un prochain n°.*)

LA

MARINE D'AUTREFOIS

SOUVENIRS D'UN MARIN D'AUJOURD'HUI.

II.

LA FLOTTE FRANÇAISE ET L'ESCADRE DU LEVANT EN 1840.

I.

A l'époque où m'ont conduit ces souvenirs (1), une ère nouvelle s'ouvre pour la marine française en même temps qu'éclate une crise longtemps attendue dans la question d'Orient. L'Angleterre, d'accord avec la Russie, l'Autriche et la Prusse, entreprend de régler le conflit turco-égyptien sans la participation de la France. L'isolement où l'on a voulu nous jeter devient un sérieux danger pour la paix du monde. Menacés de prochaines attaques, nous voyons notre organisation maritime se développer et grandir chaque jour. Nul marin ne peut se rappeler sans émotion ces années de confiante ardeur, cette époque féconde d'où date pour la France le premier essai d'une armée de mer permanente; nul n'oubliera non plus que l'honneur d'avoir alors préparé nos vaisseaux à la lutte appartient sans conteste à l'amiral Lalande.

On était à la fin de 1838. L'amiral était depuis six mois mouillé sur la rade de Tunis : il y raffermissait par ses sages conseils le pouvoir du bey, ébranlé par les intrigues de la Porte, lorsqu'il

(1) Voyez la *Revue* du 15 août dernier.

reçut l'ordre de se rendre en toute hâte dans le Levant. Il partit sur-le-champ pour Smyrne. Dans les premiers jours du mois de janvier 1839, il prenait possession d'un commandement qui allait mettre bientôt huit vaisseaux de ligne sous ses ordres. Ce fut alors qu'il se trouva réellement à la tête d'une escadre. Une escadre en effet n'est pas seulement une réunion de vaisseaux fortuitement rassemblés, sans objet défini, sans espoir d'action et sans but à poursuivre. La force navale envoyée dans le Levant par le maréchal Soult était dans de meilleures conditions. Sa mission était de surveiller les Russes, son espoir de les voir arriver à Constantinople, le but de tous ses efforts de se mettre en mesure de les en chasser.

Pendant que la fortune servait si bien la généreuse ambition de mon amiral, elle couronnait la mienne. J'étais nommé au commandement du brick-aviso la *Comète*. Un ingénieur français, M. Maresquié, avait rapporté le plan de ce genre de bâtiment d'un voyage qu'il avait fait aux États-Unis. Une goëlette américaine ne pouvait passer par nos mains sans en sortir un peu défigurée. N'importe, les bricks-avisos étaient en 1839 le rêve de tous les jeunes officiers. Celui qu'on me donna datait, je crois, de 1825. J'eus le bonheur d'obtenir qu'on lui restituât, tout en lui conservant sa voilure de brick, quelque chose de son élégance native. Il me sembla bien gracieux, je l'avoue, quand il sortit ainsi transformé des mains des charpentiers. Sa guibre élancée, supportant un buste doré de jeune femme avec une étoile au front, sa poulaine à jour, décorée de herpes et de jambettes finement travaillées, eurent, j'ose le dire, quelque succès dans leur temps. La mâture fut hardiment rejetée en arrière et ouverte en éventail. La coque, peinte en noir, portait huit caronades de 18 et deux canons de 12. Nous partîmes vers la fin du mois de juin 1839 pour le Levant. La *Comète* devait, en sa qualité de brick-aviso, servir de mouche à l'escadre. C'était vraiment justice : il y avait près de sept ans que son capitaine était attaché à l'amiral Lalande. Tous les bonheurs m'arrivaient à la fois.

Il n'est pas besoin que je dise quels événemens avaient motivé l'envoi d'une escadre française dans les eaux de Smyrne et de Ténédos. Tout le monde se souvient qu'en 1839 la guerre s'était rallumée entre le sultan et Méhémet-Ali, qu'Ibrahim-Pacha s'était montré plus redoutable encore dans cette seconde campagne que dans la première, et que Constantinople se trouvait de nouveau menacée par les armes des Égyptiens d'abord, par les offres de protection des Russes ensuite. La France et l'Angleterre se portaient médiatrices, espérant prévenir ces deux extrémités. D'un côté, l'on s'efforçait d'arrêter Ibrahim dans sa marche victorieuse ; de l'autre, on interdisait au sultan de faire sortir sa flotte. Tel était le motif ou

tout au moins le prétexte de la présence des escadres alliées à l'entrée des Dardanelles.

La *Comète* avait pénétré dans l'Archipel en passant entre Tine et Myconi; la brise de nord était fraîche, et nous forcions de voiles pour atteindre le canal d'Ipsara lorsqu'au jour nous découvrîmes une flotte qui venait sur nous vent arrière. Nous arborâmes nos couleurs, la flotte répondit par les siennes. C'était l'escadre turque. Comment cette escadre avait-elle échappé à la surveillance des alliés? J'avais peine à le comprendre, mais je me promis d'attirer bientôt de nombreux limiers sur sa piste. Je comptai les vaisseaux, les frégates, les corvettes : la flotte turque était là tout entière. Je fis larguer un ris aux huniers : la *Comète* volait. Si la brise ne devenait pas un coup de vent, je pouvais être près de notre amiral le lendemain soir; mais il fallait trouver l'escadre. Serait-elle devant Ténédos ou dans la baie d'Ourlac? Une nouvelle rencontre résolut la question. Nous aperçûmes vers midi un brick qui, comme la flotte turque, venait du nord. C'était un brick français, le *Bougainville*. Le capitaine me fit signal qu'il désirait communiquer avec la *Comète*. Nous mîmes en panne, et il vint à bord. Il m'apprit où je trouverais l'escadre, et me donna en même temps quelques nouvelles, que des informations plus précises me permirent de compléter plus tard. Un grand événement s'était produit pendant que la *Comète* remontait péniblement l'Archipel. Le sultan Mahmoud était mort, Kosrew avait pris les rênes du pouvoir, et Achmet, le capitan-pacha, qui voyait dans Kosrew un ennemi personnel, avait sauvé sa tête en enlevant la flotte. Le capitan-pacha n'avait pas dit à l'amiral Lalande qu'il allait conduire cette flotte à Méhémet-Ali. Il lui avait affirmé seulement que Kosrew était un traître, tout prêt à appeler les Russes dans le Bosphore, que lui, maître encore de la flotte, il voulait la leur dérober, et que dans quelques jours les vaisseaux du sultan seraient en sûreté à Rhodes. Le raisonnement avait paru juste à l'amiral, qui ne connaissait pas d'ennemis plus dangereux pour la Turquie que ses officieux protecteurs. Il avait donc laissé libre passage au capitan-pacha, et il était retourné lui-même dans la baie d'Ourlac pour y rallier son escadre et se tenir prêt. Ainsi informé par le *Bougainville*, j'amurai mes basses voiles, pendant que ce brick hissait ses bonnettes pour continuer sa route.

Comme je l'avais prévu, j'arrivai à Ourlac le lendemain soir. La baie était pleine de vaisseaux. Il y avait longtemps que notre pavillon n'avait flotté sur une pareille escadre. Notre cœur s'épanouit à la vue de ce déploiement de forces, qui représentait si bien la grandeur de la France. A peine mouillé, je me rendis à bord de l'*Iéna*. Il était sept heures. La plupart des capitaines avaient dîné

avec l'amiral; ils étaient rassemblés dans la galerie du vaisseau. Quand j'entrai, je fus frappé de l'animation de tous les visages. La grand'chambre du *Soleil-Royal* la veille de la bataille de La Hougue et celle de l'*Éléphant* la veille du combat de Copenhague avaient dû offrir quelque chose de cet aspect. L'amiral Lalande me prit à part, et me serrant le bras : « Mon enfant, me dit-il, tu arrives à l'enclouure! » Il venait d'apprendre la bataille de Nézib, et les Russes lui trottaient de plus belle dans la tête.

L'amiral Lalande ne recherchait pas les supériorités bruyantes et dominatrices. Il aimait les gens simples, et les faisait supérieurs par son contact et par sa confiance. Cette fois cependant il avait choisi pour capitaine de pavillon un officier dont la renommée était digne de la sienne; le capitaine Bruat commandait l'*Iéna*. L'amiral Lalande, l'amiral Bruat, ce sont les deux hommes sous lesquels j'ai appris mon métier, ce sont eux qui ont fait ma carrière. Le souvenir de leurs bontés, pas plus que celui de leurs traits, ne saurait s'effacer de ma mémoire. Je les vois encore tous deux. L'un, avec sa figure fine, son regard perçant et câlin à la fois, son nez légèrement busqué, son front haut et découvert, aurait eu la physionomie d'un aigle, si dans cette physionomie vive et spirituelle on eût pu saisir le moindre éclair de fierté impérieuse. L'autre, avec sa tête carrée, ses sourcils épais, sa constitution de fer, ses yeux brillans et railleurs, aurait pu poser pour la statue de l'intrépidité. Tout en lui défiait le danger et dénotait la force. L'amiral avait toujours été d'une santé débile; son capitaine de pavillon commençait à peine à sentir qu'il avait abusé de la sienne. Le premier s'était voué de bonne heure à l'étude, le second avait tout appris sans rien étudier. Il eût été difficile de concevoir un obstacle qui arrêtât l'un ou l'autre de ces deux hommes. Cependant ils ne l'eussent pas abordé de la même façon : l'un eût envisagé la difficulté de sang-froid; l'autre, avec cette impétuosité qui se trahissait dans tous ses mouvemens, se serait probablement rué dessus. Ces deux grands caractères avaient dans les idées et dans la vie morale plus d'un point d'affinité. Ils avaient aussi leurs points de divergence. Ce qu'ils avaient de commun, c'était avant tout une bonté sympathique qui, en fait de discipline, les rattachait à la même école. Ils se ressemblaient aussi par cette confiance opiniâtre, habituée à espérer contre toute espérance. Je les ai vus tous deux rêver de longs jours, former de lointains projets, quand déjà la main de la mort était étendue sur eux; mais si l'audace de leur courage était la même, celle de leur esprit était loin d'atteindre aux mêmes limites. L'amiral Lalande était ferme et hardi dans toutes ses opinions, raisonneur à l'excès, n'admettant que ce qu'il s'était prouvé, indépendant en matière reli-

gieuse comme en matière politique. Le scepticisme du commandant Bruat n'était qu'à la surface. Au fond, il était tendre et avide de croyance; il avait le cœur naïf d'un soldat. L'amiral Lalande avait reçu en partage l'âme inébranlable d'un libre penseur (1).

La première idée de l'amiral quand il avait été informé des deux grands événemens qui se prêtaient une mutuelle importance, — la bataille de Nézib et la mort du sultan Mahmoud, — avait été de se concerter avec ses alliés. L'escadre anglaise, sous les ordres de l'amiral Stopford, devait être à cette heure sur les côtes de Syrie. Le 12 juillet 1839, l'amiral Lalande me remit les instructions suivantes :

« Le capitaine Jurien, commandant la *Comète,* mettra sous voiles aussitôt que cela lui sera possible, et se dirigera sur les côtes de Syrie et d'Égypte à la recherche de M. l'amiral Stopford, auquel il remettra la dépêche ci-jointe. Il en attendra la réponse et viendra me joindre immédiatement à Besika. M. Jurien prendra d'abord langue à Rhodes, où il recevra probablement quelques indications sur la direction des escadres anglaise et turque, qui doivent être réunies. Il notera soigneusement tout ce qu'il apprendra des mouvemens de ces escadres et des intentions de leurs chefs. »

Le 15 juillet, je mouillai à Rhodes, mais je ne trouvai sur cette rade ni les Anglais ni les Turcs. L'escadre ottomane, ayant passé dans le sud de l'île de Rhodes, avait détaché vers ce port une corvette pour aviser le pacha de ses intentions. On la croyait mouillée à Fenica, sur la côte de Caramanie, entre Castel-Rosso et le cap Chelidonia. Je ne pus rien savoir des motifs qui l'avaient empêchée de s'arrêter devant Rhodes, comme le capitan-pacha l'avait promis à l'amiral Lalande; j'appris seulement de notre agent consulaire que le bateau à vapeur le *Papin,* mis à la disposition de l'ambas-

(1) Le chef d'état-major de cette escadre qui se croyait à la veille de marcher au feu était bien jeune, mais il avait sur beaucoup d'autres capitaines de vaisseau un grand avantage : il venait de faire une campagne de guerre. C'est lui qui commandait la corvette la *Créole* dans la glorieuse et rapide expédition du Mexique. Attiré dans le Levant par le bruit d'une collision prochaine, M. le prince de Joinville n'avait pas voulu attendre à Toulon que l'armement de la frégate la *Belle-Poule,* qu'il devait commander, fût terminé. Pour satisfaire à cette généreuse impatience, on lui avait donné provisoirement une position qui ne convenait ni à son rang ni à son âge, bien qu'il fût certainement en état d'en remplir les plus minutieux devoirs. L'amiral Lalande avait accueilli comme un hôte aimable et sympathique le jeune capitaine de vaisseau qu'on lui envoyait; peut-être n'avait-il pas pris assez au sérieux le chef d'état-major. Il ne s'aperçut de l'erreur qu'il avait commise que deux ou trois mois plus tard, lorsque, la *Belle-Poule* ayant rejoint l'escadre, le chef d'état-major fut redevenu capitaine. L'aplomb avec lequel cette frégate, qui partit presqu'immédiatement pour Constantinople, traversa en louvoyant une double ligne de vaisseaux, eût suffi pour révéler aux yeux les plus prévenus la précoce expérience de celui qui la commandait.

sadeur de France à Constantinople, avait touché à Rhodes le 9 de ce mois, après avoir déposé un envoyé du divan à bord du vaisseau monté par le capitan-pacha. Deux politiques bien diverses dans leurs tendances commençaient alors à se manifester. L'une favorisait la fuite du capitan-pacha, elle voulait sauver la flotte turque des mains des Russes; l'autre faisait courir après le déserteur pour l'empêcher de livrer cette flotte à Méhémet-Ali. Bien jeune encore, je ne pouvais qu'observer sans oser porter de jugement; mais naturellement j'inclinais, comme on fait toujours à cet âge, vers le parti le plus aventureux, vers la politique qui voulait rajeunir l'empire ottoman plutôt que vers celle qui ne songeait qu'à prévenir sa dissolution.

Le 16 juillet, je courus à la recherche de l'escadre turque. J'avais lieu de supposer que je la trouverais au mouillage de Fenica. Le 17, à neuf heures du matin, je découvris au fond d'une vaste baie, que je reconnus bientôt pour la baie de Cacamo, un brick de guerre, une goëlette et un bateau à vapeur portant le pavillon ottoman. Je donnai pour les joindre dans une passe étroite, qui heureusement se trouvait saine; à 10 heures, j'étais en panne par le travers du brick. Tout ce que je pus tirer du capitaine de ce bâtiment, c'est que la flotte turque tenait la mer. Le capitan-pacha l'avait détaché à Cacamo, et il y attendait de nouveaux ordres. Je sortis de la baie et je courus au sud toute la journée dans l'espoir de découvrir l'escadre turque. Ayant fait 35 milles au large sans rien apercevoir, je revins à Rhodes. Il me paraissait impossible que le capitan-pacha, pressé par l'envoyé du divan de rentrer dans les Dardanelles, ne se montrât pas bientôt en vue de cette île. Il n'avait pas d'autre chemin pour remonter vers le nord.

J'aurais pu cependant attendre longtemps la flotte turque sur la route de Constantinople, car elle avait pris celle d'Alexandrie. C'était là qu'avait abouti la mission de l'envoyé de Kosrew. Le capitan-pacha avait d'abord accueilli cet agent avec une sorte de déférence; mais lorsqu'il l'eut promené pendant quelques jours sur la côte de Caramanie, le *tchaous* devint plus pressant. Le capitan-pacha le fit entrer dans sa chambre. « Je connais ta mission et tes projets, lui dit-il. Tu es venu ici pour m'enlever à la fois le commandement de la flotte et la vie. C'est moi qui vais avoir la tienne, si tu ne me révèles à l'instant tes intrigues et celles dont tu n'es que le vil instrument. » En Turquie, de semblables paroles sont sérieuses. Le *tchaous* les prit pour telles et s'exécuta. Il avoua tout. Les paroles de conciliation qu'il avait apportées, les promesses d'oubli et de tendresse dont il s'était fait l'interprète n'étaient qu'un piége. Le capitan-pacha était déjà condamné. Ce dernier n'en avait jamais

douté. Il mit sous clé l'envoyé du divan et fit route sur-le-champ pour l'Égypte. Ces nouvelles me furent données par l'amiral Stopford lui-même, qui parut le 20 juillet devant Rhodes. En quittant Malte, il s'était rendu dans les eaux de Chypre avec son escadre, et avait détaché le vaisseau le *Vanguard* devant Alexandrie. Le *Vanguard* avait vu l'escadre turque arriver sur les côtes d'Égypte et entrer quelques jours après dans le port. Le capitan-pacha avait vainement engagé le vice-roi à se rendre à Constantinople sur sa flotte pour y prendre en main la tutelle du sultan et la protection de la foi musulmane. L'amiral Stopford n'avait pas cru, d'après ces nouvelles, devoir paraître devant Alexandrie. Il avait pensé, comme l'amiral Lalande, que, dans les circonstances, la flotte turque était aussi bien en Égypte qu'à Constantinople sous la main des Russes. Il n'avait pas voulu cependant légitimer par sa présence la défection du capitan-pacha. Il se rendait donc à Paros pour y attendre de nouvelles instructions. L'amiral me parut peu empressé de se trouver en position d'agir avant d'avoir reçu des ordres bien précis. Hors le cas où les Russes se présenteraient dans le Bosphore, il ne croyait pas qu'il y eût autre chose à faire que d'attendre avec patience la marche des événemens. « Mon régime, me dit-il, n'est pas la diplomatie. » Il m'entretint longuement des difficultés que pouvait offrir le passage des Dardanelles sous le feu des forts, me chargeant toutefois d'assurer l'amiral Lalande que, si les Russes se présentaient à Constantinople, il n'hésiterait pas à tenter de forcer ce passage avec un bon vent de sud. « Vous pourrez juger, écrivais-je à l'amiral, de la loyauté et de la sincérité de votre collègue par ses dernières paroles : « Si, m'a-t-il dit, le bateau à vapeur la *Confiance*, que j'attends de Malte, vient, comme il en a l'ordre, me chercher à Ténédos, je prie l'amiral Lalande de se faire remettre les dépêches qui me sont adressées et d'en prendre connaissance. »

L'amiral Stopford avait obtenu le commandement de l'escadre anglaise dans un âge fort avancé. Il était à cette époque, si mes souvenirs sont fidèles, plus que septuagénaire. Il avait été l'un des capitaines de Trafalgar, et pendant toute la guerre nous l'avions constamment trouvé au premier rang. C'est lui qui, déjà contre-amiral, commandait la division de vaisseaux qui vint attaquer le 24 février 1809, sur la rade des Sables d'Olonne (1), trois de nos frégates. L'amiral Lalande avait, lui aussi, mais dans un rang plus humble, assisté à ce combat. Il n'était alors qu'enseigne de vaisseau. Les anciens ennemis étaient devenus alliés, le jeune homme des Sables se trouvait le collègue du vétéran de Trafalgar. L'amiral

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1858.

Stopford, qui avait connu l'amiral Lalande dans la baie de Tunis, s'était pris d'une soudaine sympathie pour cette nature si gracieuse et si profondément séduisante. De son côté, l'amiral Lalande faisait le plus grand cas d'une expérience acquise dans la pratique de la grande guerre. Il avait pour les avis du vénérable amiral une déférence qui prenait sa source dans un profond et affectueux respect. Il était beau en effet de voir ces cheveux blancs, sur lesquels avaient passé tant de nuits orageuses, tant de jours de combat, reparaître, à la veille d'une grande bataille peut-être, sur le tillac d'un trois-ponts d'où le regard pouvait embrasser toute une escadre, d'où la pensée d'un seul homme pouvait la diriger. L'amiral Stopford, appartenant au parti tory, avait été longtemps éloigné du service actif. En Angleterre, les crises ministérielles ont plus de portée que les révolutions chez nous. Les emplois, même dans la marine, deviennent presque toujours le lot du parti dominant. Pendant plusieurs années, on vit des escadres de whigs, comme on avait vu des escadres de tories. C'est ainsi qu'après dix ou quinze ans d'inaction des capitaines, remis à flot par une marée soudaine, reparurent tout à coup sur des vaisseaux qui ne les attendaient plus. Les couches qui renferment les véritables richesses de la Grande-Bretagne sont profondes; elle ne les exploite pas dès le premier jour. L'Angleterre a ses escadres de paix : ne jugez point par là de sa puissance. Le moment venu, elle fera sortir des rangs inférieurs de sa flotte tout ce qu'il faut pour constituer réellement une escadre de guerre. L'escadre de l'amiral Stopford avait une certaine gravité d'allures, un besoin de repos qui convenaient à l'âge assez avancé de la plupart de ses capitaines. Le contraste fut frappant quand elle se trouva en présence de vaisseaux tourmentés jour et nuit par la bouillante ardeur du plus infatigable de tous les amiraux. Ce fut néanmoins cette même escadre qui fit l'année suivante la campagne de Syrie et qui supporta si admirablement les rigueurs des coups de vent de nord sur lesquels nous comptions comme sur les meilleurs alliés de Méhémet-Ali.

L'amiral Stopford se retrouvait dans la Méditerranée sur un terrain connu. De Gibraltar à Malte, il savait le lieu de toutes les grandes aiguades, pour les avoir fréquentées jadis avec Nelson : Pula, Tétouan, Syracuse, Porto-Farina, etc., étaient des mouillages qui lui avaient été longtemps familiers. Dans l'Archipel, où il avait, je crois, suivi un instant lord Collingwood ou l'amiral Duckworth, ses souvenirs le servaient moins bien. Aussi daigna-t-il, quand j'allais me retirer après m'être acquitté de ma mission, me retenir pendant quelques instans encore pour m'interroger avec une bonté et une condescendance extrêmes sur chacun des points que j'avais vi-

sités. Il tenait surtout à savoir dans quelles baies une grande flotte pouvait rapidement renouveler son approvisionnement d'eau. Ce ne sont pas des fontaines ordinaires, celles qui peuvent suffire à de pareils besoins. Pour les aller chercher, des amiraux désespérés se sont vus bien souvent contraints d'interrompre une croisière. L'amiral Stopford se rappelait ces grosses préoccupations d'autrefois. La distillation de l'eau de mer ne nous en a complétement affranchis que quelques années plus tard.

Je quittai enfin le vaisseau la *Princesse Charlotte*, sur lequel flottait le pavillon de l'amiral, pour retourner à bord de la *Comète*. L'escadre anglaise avait continué de s'élever au vent. Un brick qui venait de communiquer avec le port de Rhodes, le *Zebra*, commandé par le fils de l'amiral, restait en panne, bien que son embarcation l'eût rejoint. Je compris que c'était un défi qu'on me proposait. On m'en avait dit quelques mots à bord de la *Princesse Charlotte*. J'ignorais jusqu'à quel point je pouvais compter sur la marche de la *Comète*, et cependant j'avais bon espoir. Le *Zebra* avait commencé par m'attendre sous ses huniers et ses perroquets. Je serrai le vent, et bientôt le *Zebra* s'aperçut que la lutte serait plus sérieuse qu'il ne l'avait imaginé. Il se hâta d'amurer ses basses voiles. Je vis ses soldats de marine monter sur les bastingages pour serrer la petite tente qui abritait le gaillard d'arrière. La *Comète* avançait toujours. Un bruit de chaînes qu'on tirait de la cale vint m'apprendre que le *Zebra* en était déjà aux expédiens. Notre grand foc commençait à mordre sur son arrière. Ce fut fini. En quelques minutes, nous avions gagné une encâblure. La brise fraîchissait. Toute la journée, nous louvoyâmes dans le canal de Rhodes avec des chances diverses; la *Comète* néanmoins garda jusqu'au bout son avantage. Vers le soir, elle avait gagné plus d'un mille dans le vent sur le *Zebra;* le reste de l'escadre était derrière nous à perte de vue. Tant que j'ai commandé ce cher petit brick, — et je l'ai commandé quatre ans, — je n'ai jamais rencontré un bâtiment qui l'ait battu. Il avait surtout un don particulier pour serrer le vent. Sous Saint-George de Skyro (le Scyros d'Achille), l'amiral Lalande voulut un jour, par une fraîche brise de nord, essayer la vitesse de son escadre. L'*Iéna*, auquel le commandant Bruat avait d'un seul coup enlevé 150 tonneaux de lest, marchait bien : il gagna tous les autres vaisseaux; mais il fut gagné par la *Comète*.

Je devançai à peine d'une quinzaine de jours l'amiral Stopford et son escadre devant Ténédos. La diplomatie avait arrêté Ibrahim-Pacha et les Russes; il était difficile de prévoir combien de temps durerait cette trêve. Les escadres en conséquence attendirent, l'escadre anglaise avec le calme d'un lion assoupi, la nôtre avec l'agi-

tation de ce roi du désert quand la faim le presse et qu'il bat ses flancs de sa queue. Il y avait à peine deux ou trois jours dans la semaine qui ne nous trouvassent pas sous voiles, et pourtant les évolutions n'étaient pas sans danger entre ces îles où s'épanche le courant violent des Dardanelles. Plus d'un vaisseau faillit être compromis, des abordages eurent lieu, des murmures s'élevèrent. L'amiral conserva son éternel sourire; les manœuvres n'en devinrent que plus hardies et plus fréquentes. Nos progrès furent si rapides que les Anglais s'en émurent. Ils formèrent des divisions détachées de leur escadre et les envoyèrent croiser au large; mais ils se gardèrent bien de les exposer aux périls que nous bravions tous les jours.

Un germe de dissentiment commençait cependant à se glisser, non pas encore entre les deux escadres, mais entre les deux politiques que la crainte d'un danger commun avait réunies. La France s'était prise d'un engouement subit pour ce pacha dont la puissance était en partie son œuvre, car c'étaient des Français qui avaient instruit, commandé les flottes et les armées de l'Égypte. Avec cette vivacité d'impressions qui lui est propre, elle croyait facile de fonder une nouvelle dynastie à Constantinople, ou du moins à côté de Constantinople. Tout ce qu'on pourrait arracher au sultan lui semblait autant de gagné sur les Russes. Telle n'était pas sans doute l'opinion du gouvernement français, encore moins celle de l'homme éminent que nous avions été chercher dans les rangs de notre flotte pour l'accréditer, en qualité d'ambassadeur, auprès de la Porte-Ottomane. L'amiral Roussin s'était déclaré nettement contre des tendances dont il pressentait le danger; mais le sentiment public était le plus fort, et il obligeait notre politique, malgré les avertissemens répétés de l'ambassadeur, à se montrer toujours favorable aux prétentions du pacha. En Angleterre au contraire, on n'a jamais cessé de prendre l'intégrité de l'empire ottoman au sérieux. C'est une idée étroite peut-être, mais qui s'explique par l'influence prépondérante que le gouvernement britannique exerce dans les conseils et dans les provinces de cet empire affaibli. Porter atteinte à une tradition si chère, et surtout y porter atteinte au profit de l'Égypte, était une imprudence pour qui voulait rester l'allié de la Grande-Bretagne. Si le vice-roi avait des droits incontestables à notre sympathie, il avait pris soin, il faut le dire, d'inspirer de tout autres sentimens aux Anglais, car c'est lui qui les avait chassés de l'Égypte. Cette rancune toutefois eût peu influé sur les décisions du cabinet britannique; mais ce cabinet, qui sentait sa force en face de notre isolement, ne pouvait voir sans ombrage la puissance dont le pavillon avait flotté au Caire occuper encore une

fois, sous un nom emprunté, une des routes qui conduisent aux Indes. Le cabinet britannique faisait trop d'honneur à notre ambition. Nous ne songions à rien de semblable : protéger et grandir le pacha d'Égypte, c'était notre manière à nous de sauver l'empire ottoman. Je parle ici non point de la politique du gouvernement de 1830, mais, si l'on veut bien me passer le mot, de *la politique de l'escadre* et des illusions dont j'ai eu ma part. Quoique divisées au fond, l'Angleterre et la France poursuivaient encore en apparence le même but : elles réclamaient avant tout du vice-roi la restitution de la flotte ottomane. Une dépêche pressante arriva de Paris, et l'amiral Lalande m'envoya la porter en Égypte. J'appareillai par un vent violent qui avait obligé l'escadre à mouiller une seconde ancre. En trois jours, j'étais devant Alexandrie; le 15 août 1839, je mouillais dans le port. Vingt vaisseaux, sans compter les frégates et les corvettes, y étaient entassés : tout était entré, les trois-ponts comme les autres. Rien n'est impossible à des gens qui ont peur.

Le soir même de mon arrivée, je fus présenté au vice-roi par le consul-général de France, M. le baron Cochelet. Méhémet-Ali ne paraissait nullement fatigué d'avoir travaillé pendant cinquante-trois ans à son élévation. C'était encore à cette époque le plus vert vieillard qu'on pût voir. Ses yeux étaient vifs et mobiles, son regard pétillant de malice et d'astuce. Le vice-roi était en veine de causerie, nous en profitâmes. Kosrew-Pacha était alors, à l'en croire, le seul obstacle à la paix. Il lui avait écrit pour l'inviter à abandonner les affaires et à se retirer en Égypte, lui promettant un noble refuge et, qui plus est, l'honneur de sa compagnie, car le vice-roi se sentait vieillir et voulait songer à son salut. Si Kosrew consentait à venir en Égypte, si en même temps l'Égypte, la Syrie et Candie étaient assurées, sous la suzeraineté de la Porte, à la famille de Méhémet-Ali, son altesse voulait faire bâtir à La Mecque deux palais d'une égale splendeur. L'un serait pour Méhémet, l'autre pour Kosrew. Là, les deux vieillards réconciliés achèveraient en paix une carrière si longtemps laborieuse. Le vice-roi montrait en ce moment une véritable passion pour le repos. « J'ai trop longtemps travaillé, disait-il; qu'il me soit permis enfin de songer à la retraite. J'aurai un palais à Hanéfah. L'été y est frais, les eaux limpides, les environs ombragés. L'hiver, je me retirerai dans mon palais de La Mecque. J'ai tout fait pour Kosrew, reprenait-il alors avec plus de force. En 1826, je lui ai donné ma flotte, mon armée, mon fils. Je lui ai fait porter par Boghos-Bey cent mille talaris. Comment m'a-t-il récompensé? Il a abandonné Ibrahim en Morée; il m'a noirci aux yeux de mon maître. Kosrew ne peut plus rester à Con-

stantinople, il y serait massacré le jour de sa chute, et ce jour-là n'est pas loin. Kosrew, s'il ne veut pas revenir en Égypte, n'a qu'un parti à prendre, c'est d'aller en Crimée. Les Russes lui doivent un asile, car il leur a vendu l'empire. Il y a des gens qui s'imaginent que je veux me rendre indépendant. Je demande l'hérédité, et non l'indépendance. Je ne veux que la gloire du sultan et le bonheur des Osmanl is. »

Dans une seconde entrevue, qui eut lieu à Alexandrie même, quelques jours avant mon départ, nous trouvâmes le vice-roi plus soucieux et plus irrité. « On ne veut rien faire pour en finir, nous dit-il. Voilà bien les lenteurs de la diplomatie! Pendant ce temps, l'hiver s'avance, et mon trésor s'épuise. Quand Ibrahim-Pacha m'écrira qu'il ne peut plus nourrir ses troupes, qu'aurai-je à faire si ce n'est de lui envoyer l'ordre de marcher en avant? Je vous en préviens, monsieur le consul-général, pour que vous en instruisiez votre gouvernement. Demain j'en informerai officiellement les consuls de toutes les puissances. »

« Vous jugez, écrivais-je à l'amiral Lalande, si M. Cochelet dut se récrier à cette sortie. « Votre altesse y songe-t-elle? dit-il. On est déjà fort irrité en Europe de son obstination à retenir la flotte turque et à exiger le renvoi de Kosrew-Pacha. Le cabinet français lui-même, qui trouverait cette condition inadmissible, si elle venait d'un souverain indépendant, ne peut la concevoir de la part d'un vassal en guerre contre son suzerain. Et c'est au moment où la France se fait l'avocat de Méhémet-Ali, bien qu'elle soit loin de tout approuver dans sa conduite, c'est au moment où j'ai cru pouvoir me porter garant de la modération de son altesse, que, par son impatience, le vice-roi irait donner raison à ses ennemis! Si son armée a épuisé le pays qu'elle occupe, qu'il la dissémine et la fasse entrer dans des cantonnemens. — *Péqué Guzel!* charmant en vérité! s'est écrié le vice-roi en riant à gorge déployée. Voilà bien le moyen d'obtenir raison de Kosrew! Me faudra-t-il moins nourrir mon armée quand je l'aurai disséminée? Mon trésor en sera-t-il soulagé d'un para? Je n'aurai fait qu'un pas rétrograde. Quant à Kosrew, c'est mon ennemi. Avant qu'il ne vînt aux affaires, n'étais-je pas le plus aimé des serviteurs de mon maître? On veut me faire mourir d'inanition; j'aime mieux mourir d'un seul coup. Ah! vous craignez que je n'amène les Russes à Constantinople! Que m'importe, à moi? Ils n'y resteront pas. J'entraînerai la guerre générale, dites-vous? Je ne la désire pas; mais deux maisons brûlent, la mienne et celle de mon ami. Il faut d'abord que je sauve la mienne. Je vois clairement aujourd'hui que les puissances étrangères ne sont pas en état de s'entendre. Elles veulent toutes, prétendent-elles, l'intégrité de l'empire ottoman et le maintien du fils de Mahmoud sur le trône : qui donc ne veut pas cela, ou qui le veut plus que moi? Pourquoi vous êtes-vous mêlés de nos affaires, vous qui n'êtes pas de notre religion? Sans vous, nous les aurions déjà réglées. »

Ainsi perçait, près d'un an avant le traité du 15 juillet 1840, ce projet d'arrangement direct entre le vice-roi et le sultan, projet sage et loyal au fond, qui se fût réalisé sous les auspices de la France, si la France eût été plus forte que toute l'Europe. La Russie exploita habilement contre nous la jalousie de l'Angleterre. Quand je rejoignis, vers la fin de septembre, l'amiral Lalande devant Ténédos, la cordialité de nos anciens rapports avec l'escadre anglaise avait disparu. Nous choisissons nos amitiés, et souvent il ne nous déplaît pas de les choisir à l'encontre de la politique de nos gouvernans. En Angleterre, les choses ne se passent pas ainsi. On dirait que nos voisins ne sauraient être aimables que par ordre de l'amirauté. La froideur subite qu'on nous témoigna nous surprit, mais nous avertit en même temps. Nous comprîmes que le jour pouvait venir où ces émules seraient des ennemis, et nous les estimions trop pour ne pas les tenir, malgré leur apathie apparente, pour les plus sérieux ennemis que nous pussions avoir. A dater de ce moment, ce fut vers les exercices de guerre que se porta toute notre attention. L'amiral prit la mer et alla croiser au large entre Saint-George de Skyro et Ipsara. Nous étions au mois de novembre 1839. C'est déjà une saison avancée dans l'Archipel. Le temps fut souvent orageux, et certes il n'était pas facile de faire évoluer huit vaisseaux rangés sur deux colonnes dans ce bassin étroit où il fallait chaque nuit virer deux ou trois fois de bord. Je me souviens d'un signal du *Montebello*, qui se trouvait en tête de la colonne du vent, nous avertissant tout à coup vers onze heures du soir que *la route était dangereuse à tenir*. Nous avions deux ris aux huniers, la mer était grosse, le ciel noir comme il l'est en octobre; le vent soufflait par rafales. Nous dûmes virer lof pour lof par la contre-marche, le temps ne nous permettant pas d'exécuter cette manœuvre vent devant. Chaque vaisseau, couvert de fanaux, répétait le signal du vaisseau-amiral. Quand l'évolution commença, ce fut un pêle-mêle de feux au milieu desquels les yeux les plus exercés avaient peine à se reconnaître. L'amiral ne trouvait jamais la ligne assez serrée. Il voulait que son escadre fût compacte. De jour, nous naviguions presque beaupré sur poupe; de nuit, l'intervalle entre les vaisseaux n'était souvent que d'une encâblure.

La tactique a fixé la distance entre les colonnes, de telle façon que le vaisseau de tête de la colonne sous le vent puisse être certain, quand il vire de bord, de ne pas trouver sur sa route le vaisseau de queue de l'autre colonne; mais l'amiral avait interverti tout cela: il faisait constamment rapprocher les colonnes. Il faut, disait-il, s'habituer à manœuvrer serré. » Je ne me rappelle pas avoir fait de campagne plus fatigante en ma vie. Le poste qui m'avait été

assigné était difficile à garder. Je devais constamment rester au vent de l'amiral et à portée de voix. Aussi ne dormais-je que tout habillé; au moment le plus imprévu, un signal pouvait m'appeler sur le pont. Enfin je réussis à sortir sans encombre de cette épreuve. La marche supérieure de la *Comète* m'était d'un grand secours. Je suivais presque toujours l'*Iéna* sous les deux huniers, le grand foc et la brigantine, dont je tenais même souvent le point d'amure cargué. Si je me trouvais dans l'embarras, serré de trop près par un vaisseau, je n'avais qu'à laisser tomber la misaine ou à border les perroquets pour bondir en avant et me trouver bientôt hors des atteintes du monstre. Mon affection redoubla pour un navire qui me servait si bien. J'aurais eu un bâtiment moins heureusement doué que j'aurais probablement passé pour un maladroit. Telle est la justice des marins. Qu'on s'étonne ensuite de l'ardeur que nous mettons à réclamer sans cesse des perfectionnemens pour les bâtimens que nous commandons. N'est-ce pas à nous, qui jouons tout sur ce dé, notre vie, notre honneur, de nous montrer difficiles? Avec la voile encore, le capitaine pouvait jusqu'à un certain point suppléer par son habileté à l'insuffisance de son navire. Que peut-il faire contre l'insuffisance d'une machine?

Des grains violens nous rappelèrent enfin la nécessité de rentrer au port. Plusieurs fois l'escadre avait failli être dispersée; mais elle finissait toujours par se rallier autour de l'*Iéna*, qui, ferme comme un roc, ne cédait pas, quelque impétueuse que pût être la rafale, un pouce de terrain à la brise. Nos vaisseaux s'aguerrissaient à vue d'œil. L'amiral Lalande n'était pas exempt d'impatience, mais il était juste : il savait que tous ses capitaines ne pouvaient être manœuvriers au même degré que le capitaine Hamelin ou le capitaine Bruat. Ce qu'il leur demandait à tous, et ce qu'il en obtenait sans peine, c'était de la bonne volonté. Il était d'ailleurs une chose qu'il mettait bien au-dessus de ce don si rare de la manœuvre, c'était la pratique de la guerre. Parmi les commandans de l'escadre, il en était qui avaient assisté sous l'empire à de sanglans combats; il en était même qui avaient servi pendant plusieurs années sous les ordres du capitaine Bouvet. De tels hommes eussent cent fois manqué de coup d'œil dans les évolutions prescrites, que l'amiral Lalande ne les en eût pas moins tenus pour d'excellens capitaines. Il n'hésitait pas à le proclamer. « Vois-tu, me disait-il souvent, cet officier qu'on serait tenté de prendre, à son air de bonhomie, pour un juge au tribunal de commerce : parle-lui de l'*Aréthuse* et de l'*Amelia*, et dis-moi si le regard de ce brave n'est pas fait pour électriser un équipage. »

L'amiral Lalande cherchait ainsi partout les motifs de sa con-

fiance; il les trouvait dans l'exceptionnelle aptitude des uns comme dans le vaillant passé des autres, dans l'ardeur de la jeunesse aussi bien que dans l'expérience de l'âge mûr. Lorsqu'il eut bien déployé son escadre en ligne et qu'il l'eut bien reployée en colonnes, lorsqu'il eut changé assez de huniers et de vergues de hune, il voulut se donner le spectacle d'un combat de nuit. A un signal du vaisseau-amiral, les batteries de l'escadre s'illuminèrent, et au premier coup de canon de l'*Iéna* un feu général s'ouvrit sur toute la ligne. Les divisions d'abordage furent appelées sur le pont, et le pétillement de la mousqueterie se joignit à la grosse voix des pièces de 36. La nuit était sombre et venteuse. L'exercice n'en fut que plus instructif. A dater de ce jour, l'amiral Lalande eut foi dans son escadre. Il ne crut pas toutefois pour cela en avoir assez fait. Il avait commencé l'éducation de ses vaisseaux par les exercices faciles. Quand il les eut ramenés dans la baie d'Ourlac, il visa hardiment aux difficultés. A l'heure la plus imprévue, le signal d'appareiller tous à la fois, au plus vite, *au plus tôt paré*, montait au haut des mâts de l'*Iéna*. Il fallait laisser là le lavage des ponts, embarquer les chaloupes, hisser cinq ou six autres embarcations, lever deux ancres et sortir de la baie, qu'il ventât ou qu'il fît presque calme. Le lendemain, c'était le tour des exercices de force. On changeait les mâts de hune. La première fois, cette opération demanda deux heures et demie à l'*Iéna* et huit heures au *Montebello*. La quatrième fois, l'*Iéna* l'exécuta en cinquante-cinq minutes. Les autres vaisseaux y employèrent à peu près une heure et demie. « Et pourtant, me disait l'amiral Lalande de cet air triomphant qu'il prenait quelquefois, il y a des gens qui prétendaient que ces exercices étaient inutiles,... parce que les Anglais ne les faisaient pas. » L'exercice favori restait d'ailleurs celui du canon. Les réglemens avaient alloué une certaine quantité de boulets et de poudre pour cet usage. L'amiral Lalande consomma en un mois ce que les règlemens lui accordaient pour une campagne de deux ans. Il fut coupable à bord de l'*Iéna* comme il l'avait été à bord de la *Résolue*; mais cette fois il avait pour lui l'opinion publique, et bien osé eût été celui qui eût entrepris de l'attaquer. L'escadre, en effet, un instant hésitante, le protégeait alors de tout son enthousiasme. L'amiral l'avait d'abord lassée; il avait fini par l'entraîner et par la séduire. La fatigue des exercices s'oubliait dans les ardeurs de l'émulation. Il n'y avait nul besoin de pousser les équipages, le difficile était au contraire de les retenir. Tel vaisseau échappait pour ainsi dire aux mains de son état-major. Les gabiers avaient affiché les principaux signaux dans les hunes, et on avait peine à leur faire attendre les commandemens de l'officier de quart. Aussi, disait-on

en riant dans l'escadre que ce vaisseau, le premier bien souvent, *naviguait à la part* (1). Ce n'était pas seulement les matelots qui avaient pris goût à ces luttes journalières; les officiers y avaient également mis tout leur amour-propre. On n'avait donc ni un instant d'ennui, ni un instant d'oisiveté sur la rade d'Ourlac. La plus grande liberté d'ailleurs. Voulait-on rentrer en France, passer d'un vaisseau sur un autre, prendre une permission de quinze jours ou d'un mois, visiter Constantinople, ou Athènes, ou Smyrne, il suffisait de le demander. Tout s'arrangeait à l'amiable dans cette grande famille. L'amiral Lalande aimait les bons officiers; il ne connaissait point les officiers indispensables; c'est ce qui le rendait si facile pour toutes les mutations.

J'ai déjà dit quelles étaient ses idées sur la discipline des équipages. « J'aurai, m'écrivait-il, au 1er janvier 1840, six ou sept cents hommes à congédier... Si on veut avoir une bonne armée de mer, il faut soigner son moral et ne pas la mécontenter. Il faut de la fidélité aux engagemens. Ce serait une mesure encore plus politique que juste de renvoyer en France les hommes qui ont fini leur temps... Il vaudrait mieux, à mon avis, que chaque vaisseau eût soixante ou quatre-vingts hommes de moins, et des meilleurs, que d'avoir ce nombre de mécontens et de grognons. » L'amiral Lalande aimait le matelot jusque dans ses faiblesses. « Les officiers, disait-il, qui s'étonnent qu'un marin aille s'enivrer à terre ressemblent fort à Arlequin lorsqu'il donne un tambour et une flûte à ses enfans : amusez-vous bien, mes chers petits, mais ne faites pas de bruit. Ce qui distingue, ajoutait-il, le matelot du soldat, c'est qu'il a de l'argent dans sa poche, et, parbleu! il faut bien qu'il le dépense! »

Telle était la sage indulgence qui avait en moins d'un an gagné tous les cœurs. Il faut dire aussi que l'attente de prochains combats prêtait dès lors aux exercices de l'escadre un attrait que ces exercices ont rarement. La routine du service habituel avait fait place à l'énergie de la force qui se concentre. Il faut mettre de côté les fanfaronnades qui nous ont représentés, à dater de ce moment, comme prêts à écraser au premier signal la flotte anglaise. La vérité est que nous savions mieux que d'autres ce que valait cette flotte, mais nous avions confiance en nous-mêmes et dans le chef qui nous commandait. Je ne crois pas que jamais meilleur esprit ait régné dans une escadre.

(1) On appelle navigation à la part celle où chaque matelot navigue à peu près pour son compte, et a sa part dans les profits de l'expédition.

II.

Vers la fin du mois de décembre, l'amiral me donna l'ordre de rentrer à Toulon pour y changer le mât de misaine de la *Comète*, qui était fendu transversalement. Je partis sans regret, car je savais que l'hiver, dans l'Archipel surtout, est une morte saison. J'avais à peine touché au port, la quarantaine à laquelle on avait soumis la *Comète* n'était pas encore terminée, que déjà l'amiral Lalande me pressait de le rejoindre. « Profite bien du temps, m'écrivait-il d'Ourlac le 9 janvier 1840, mais n'en abuse pas. Il faut revenir ici. Tout n'est pas fini, il s'en faut diablement. Un nuage diplomatique vient de se lever du nord. Peut-être en jaillira-t-il la foudre. La Russie veut évidemment nous brouiller avec l'Angleterre. »

Au mois de mai 1840, j'étais de retour dans le Levant, mais je n'étais plus auprès de l'amiral Lalande. J'avais été envoyé dans le Bosphore pour y rester aux ordres de l'ambassadeur de France à Constantinople. J'ai vu là d'assez près se dérouler, du mois de mai au mois d'octobre, de bien graves événemens. Nous avons eu nos jours de triomphe, bientôt suivis de jours d'humiliation. Kosrew, disgracié et remplacé par Rechid-Pacha, avait cessé d'être un obstacle invincible à la paix; la flotte turque allait rentrer à Constantinople, quand le traité du 15 juillet éclata comme la foudre sur nos têtes (1). L'Europe refusait à Abdul-Medjid et à Méhémet-Ali le droit de se réconcilier : elle prenait en main leurs affaires au nom de l'indépendance du sultan. On nous appliquait sans merci la loi du plus fort; mais pouvions-nous protester autrement que par notre indignation contre cet ostracisme? Sur qui nous serions-nous appuyés? Sur les peuples? Les peuples seront toujours du côté de leurs gouvernemens contre l'étranger. Sur le vice-roi d'Égypte? Ce n'était qu'en face des Turcs qu'il était fort, et encore ne l'était-il plus quand on avait armé contre lui le sentiment religieux. Il était impossible de ne pas faire retraite devant une telle coalition. Un combat naval n'aurait rien décidé, quoique les Anglais nous aient un instant prêté ce projet. Ce qui eût été heureux, c'est qu'on doutât moins de l'amiral Lalande et qu'on connût mieux l'Angleterre. Le rappel de l'amiral Lalande au mois d'août 1840 fut pro-

(1) C'est le 19 juin 1840 que l'amiral Lalande m'écrivait : « Méhémet-Ali tient en ses mains le repos du monde. S'il s'aperçoit qu'on veut le jouer, il nous amènera de terribles complications... J'ai appris par la voix publique la retraite de Kosrew-Pacha. Cela me semble d'un bien bon augure. Le vice-roi est trop capable pour ne pas mettre à profit cette circonstance. Il va sans doute renouveler ses propositions d'accommodement. Il faut laisser le sultan et le vice-roi s'arranger entre eux. »

bablement motivé par la crainte qu'il ne compromît la France par quelque coup de tête. On faisait injure à son intelligence politique autant qu'à son patriotisme. Deux mois avant la mesure qui allait l'enlever à son escadre, il m'écrivait : « Devons-nous désirer qu'on évite les complications, nous autres qui vivons de la guerre? Je le désire pourtant, parce que chez moi l'intérêt du pays passe avant tout. »

Nous autres cependant, officiers de la *Comète*, nous dansions sur ce volcan. Nos plus longues croisières se bornaient à descendre le Bosphore ou à remonter de Tophana à Thérapia et à Buyuk-Déré. Pendant l'été, les vents de nord règnent avec la régularité d'une mousson dans le canal qui met en communication l'antique Propontide et la Mer-Noire. Des flottes entières s'accumulent alors dans la Corne-d'Or, car le courant est trop rapide pour que des bâtimens à voiles puissent le surmonter sans le secours d'un vent favorable : aussi, lorsqu'une brise passagère du sud vient à s'élever, il faut voir le spectacle que présente ce fleuve qui coule bleu et sans fond entre deux rangées de palais. Les navires s'élancent pêle-mêle, se heurtant, se poussant, rasant les quais sous un nuage de toile; c'est à qui atteindra le premier l'entrée du Pont-Euxin. Tous les pavillons se trouvent là confondus; toutes les carènes, depuis le clipper américain jusqu'aux formes étranges qui rappellent encore *Argo, la nef à voix humaine*, luttent de vitesse et d'activité. Des injures se croisent dans toutes les langues. Les Turcs, bien qu'ils soient chez eux, sont toujours les plus mal traités; il faut dire aussi qu'ils sont généralement les moins adroits. C'est le peuple le moins marin qui soit au monde; ils sont à eux seuls coupables de plus d'abordages que toutes les autres nations qui se donnent rendez-vous dans le Bosphore. Je me suis senti quelquefois tenté de prendre leur parti malgré leur gaucherie incontestable, tant je les voyais bousculés, rudoyés sans façon. S'il leur arrivait d'accrocher en passant quelque beaupré, au lieu de les aider patiemment à sortir d'embarras, on hachait leur gréement, on les jetait à tout hasard de côté, et les malheureux s'en allaient à la dérive, tombant d'un navire sur l'autre et soulevant de toutes parts un concert d'imprécations.

Notre pilote grec, natif d'Ipsara, avait été un des compagnons de Canaris. Il se distinguait par la violence avec laquelle il poursuivait de ses injures les enfans de Mahomet dans le malheur. Il passait sa journée sur le gaillard d'avant à les guetter pour les prendre en faute. Si un de nos tangons, si notre bout-dehors de clin-foc était seulement frôlé par un bateau turc, il accourait, montrant son poing mutilé au patron. L'Osmanli dédaignait le plus souvent de répondre à ce chien hargneux et continuait gravement de fumer sa pipe; mais

ce calme ne faisait qu'exciter davantage la colère de l'irritable pilote. Il avait de vieilles rancunes contre les Turcs, et les trouvait évidemment de trop en ce monde. C'était un type curieux que ce vieux corsaire. — Quand je dis corsaire, c'est par euphémisme. — Il ne venait pas, comme les autres pilotes, de Milo; nous l'avions trouvé à Syra, où, la paix venue, il avait jugé à propos de dresser sa tente. Il était marin jusqu'au bout des ongles, n'ayant guère, depuis son enfance, vécu ailleurs que sur mer. Il parlait peu de ses aventures; mais il n'y avait pas dans la Méditerranée une crique dont il n'eût connaissance. Ce n'était pas sous Canaris seulement qu'il avait gagné ses éperons. Les côtes de Sardaigne et de Corse, le golfe de la Syrte, celui de Naples, auraient pu nous dire quelque chose de ses hauts faits. Je ne pouvais le regarder sans qu'il me rappelât, avec son air renfrogné et ses deux doigts coupés, ce vieux Lambro qui faillit devenir le beau-père de don Juan. Pendant les longues guerres de l'empire, la piraterie avait eu beau jeu. Les Grecs n'avaient pas été les derniers à profiter de ces heureuses circonstances. Lorsque la cause de l'indépendance les appela dans une plus noble arène, ils eurent quelque peine à renoncer à de vieilles habitudes, et il fallut que plusieurs années s'écoulassent avant que le commerce européen pût, dans l'Archipel, se passer d'escorte. Je ne sais, jusqu'en 1830, qui les marins de Marseille et de Gênes redoutaient le plus, des Grecs ou des Algériens. Les Grecs cependant ont l'esprit fertile : lorsqu'il leur fut interdit d'écumer les mers, ils se mirent courageusement à les exploiter. Leur pavillon se multiplia, on le vit partout. Des navires sortirent des coffres-forts du riche et des épargnes du pauvre. Toute spéculation leur fut bonne, tout voyage leur convint. Ils résolurent, mieux que les Américains, mieux que les Suédois ou les Brêmois, le problème de la navigation à bon marché. Notre Lambro, retiré des affaires avec un ou deux milliers de talaris, aurait pu cultiver paisiblement un coin de terre, vivre de sa vigne et de ses oliviers; il n'en eut pas un instant la pensée. Il avait fait construire à Syra un navire de ce pin dur et tors qui croît sur les bords de la mer Égée. Il paya cette coque, y compris les bas mâts, environ 6,000 francs. Deux chaînes et deux ancres, — car il n'avait pas voulu lésiner sur ce point, lui en avaient coûté à peu près autant. Maintenant il naviguait pour gagner le reste de la mâture, le gréement et les voiles. Il recevait pour ses services à bord de la *Comète* une piastre forte par jour. Tout, jusqu'au dernier para, était mis de côté, et chaque mois une vergue, une pièce de cordage ou de toile partait pour Syra sur un navire ami qui se chargeait gratuitement du transport. Notre pilote n'avait pas d'Haydée, il avait quatre vigoureux garçons. L'équipage de son

brick était tout trouvé. L'un des fils serait capitaine, le second subrécargue, le troisième maître d'équipage, le quatrième matelot. On y joindrait deux ou trois vagabonds ramassés sur le port, et on serait prêt à partir, s'il le fallait, pour l'Amérique. Du premier coup on n'alla pas si loin, mais on n'en fit pas moins une campagne lucrative. Un beau jour, nous vîmes apparaître dans le Bosphore le fameux brick équipé à Syra. Il avait été chercher un chargement de caroubes à Candie, et il le portait à Odessa. Avec de pareilles mœurs et de semblables aptitudes, la Grèce n'est-elle pas destinée à nous montrer un jour une des premières marines marchandes du monde?

On s'étonnera peut-être que j'aie parlé de nos fréquentes promenades dans le Bosphore, lorsque les vents de sud y sont si rares et que les vents de nord y sont si enchaînans. Ce n'était pas en effet un petit effort d'industrie et de persévérance que d'accomplir en tout temps ces courtes traversées. Nous mettions près de deux jours à parcourir une distance de onze à douze milles. Nous partions généralement de Tophana vers une heure de l'après-midi, aussitôt après le dîner de l'équipage. Louvoyant le long de terre sans sortir du contre-courant, nous arrivions en deux ou trois bordées à la hauteur du palais de Tchéragan. Là, il fallait nécessairement laisser retomber l'ancre. Chaque fois qu'on nous voyait arriver à ce mouillage interdit, un caïque se détachait invariablement du palais et venait nous avertir que nous ne pouvions pas rester là. Nous le savions; mais pendant ce pourparler nous avions allongé tout ce que nous avions de faux-bras, de drisses et d'amures de bonnettes, jusqu'à la pointe voisine, sur laquelle s'élevait une espèce de cabaret peint en rouge dont le balcon reposait sur des pilotis. Pour atteindre la pointe, ces amarres suffisaient; pour la doubler, il nous fallait recourir à nos avirons de galère. Nous arrivions ainsi dans une baie où nous faisions usage d'un nouveau moyen. Une partie de l'équipage, débarquée à terre, tirait le navire à la cordelle. Tout cela pourtant n'était pas la grosse affaire : le difficile était de franchir le coude que forme le Bosphore près de Dolma-Batchi. Le courant est si violent en cet endroit que les caïques eux-mêmes, ces fines mouettes qui semblent voltiger sur l'eau, ne réussissaient pas à doubler la pointe, s'ils ne se faisaient haler par des hommes apostés sur le quai tout exprès. La rive par exemple est à pic, et vous pouvez la serrer sans danger. Nous passions ordinairement la nuit accostés à terre, tranquilles dans ce repli de la côte, en dehors duquel s'épanchaient, avec la rapidité d'un torrent, les eaux de la Mer-Noire. Le matin venu, le calme atténuant un peu la vitesse du courant, nous nous disposions à tenter le passage. Une cin-

quantaine de marins se plaçaient alors sur le quai avec deux fortes amarres. Appuyant sur le bord un bout-dehors de bonnette ou tout autre espars, nous écartions légèrement de la rive l'avant du brick. Il n'en fallait pas davantage, le courant se chargeait du reste: comme par un vigoureux soufflet appliqué sur sa joue, il jetait à l'instant la *Comète* au milieu du Bosphore. Si nos hommes étaient adroits, ils profitaient de ce moment pour entourer d'une de leurs amarres un des piliers de granit dressés sur le quai; la *Comète*, ainsi retenue, se rangeait dans le fil de l'eau, et les marins, saisissant l'autre amarre, s'animant par des cris, par le son du tambour, la mettaient en chemin. Ce n'était qu'un coup de collier; il n'y avait pas une demi-encâblure à faire pour tomber dans un autre remous. Le coude franchi, nous suivions presque sans effort les contours d'une baie nouvelle, salués par le gazouillement des oiseaux, mais semant l'émoi sur notre passage. Les Turcs, brusquement éveillés, tremblaient pour leurs maisons, non sans motifs peut-être, car je me souviens d'avoir enlevé un jour, près de Kadi-Keui, tout un angle de corps de garde du bout de mon beaupré. Le bruit, le fracas que les chrétiens traînent constamment après eux fait le désespoir des Turcs. Dès lors le pauvre sultan me rappelait un peu le cheval qui voulut se venger du cerf. Je ne m'étonne donc pas de l'empressement qu'il mit à accueillir le conseil qui lui fut donné de régler son différend avec le pacha d'Égypte sans recourir à l'intervention de l'Europe.

L'amiral Lalande voulait m'appeler à lui. Il avait écrit à l'ambassadeur qu'il enverrait à Constantinople un autre brick remplacer pour quelques mois la *Comète*. Il craignait que je ne m'amollisse dans cette navigation de rivière (1); mais avant qu'il eût pu donner suite à ses intentions, il fut lui-même rappelé en France. Il ne s'attendait pas à ce coup, et ne laissa pas que d'en être ému (2). Il ne comprit pas en effet tout d'abord cette dernière faveur de la for-

(1) Ce fut au milieu de ces loisirs de ma station du Bosphore que me vint la première idée de livrer mes impressions de marin à la publicité. L'amiral Lalande ne m'encouragea pas beaucoup, je dois le dire. Voici ce qu'il répondit à mes confidences : « Smyrne, 2 juillet 1840. — ..... Tu as donc toujours des projets de l'autre monde?..... Nous en parlerons. Tu veux écrire! Mais il me semble que tu t'y prends un peu tard. Pour *faire l'article*, mon cher ami, il faut que cela vienne de jeunesse, — comme le calfatage. Je te l'ai toujours dit, passé vingt-cinq ans, on n'est plus qu'une vieille bête. »

(2) Deux lettres que j'ai par bonheur conservées montreront comment, malgré cette émotion à coup sûr bien naturelle, il sut se montrer à la hauteur d'une si dure épreuve.

« Ourlac, 2 août 1840. — Eh bien! mon cher Edmond, toi et moi, moi et toi, nous sommes de vrais enfans... Je reçois l'ordre de remettre provisoirement le commandement de la station à M. de La Susse et de partir *immédiatement* pour Toulon.

« Si La Susse eût été ici, je serais parti demain. Je l'avais envoyé à Smyrne, parce

tune. Par un hasard presque providentiel, il avait reçu l'ordre de quitter le Levant au moment où sa position allait y devenir intolérable. L'escadre, passée en d'autres mains, dut sortir des eaux de Smyrne. Pendant que les forces alliées faisaient tomber les murs de Saint-Jean-d'Acre, elle attendait de nouvelles instructions, tristement reléguée à Athènes et à Navarin. Enfin on eut le courage de cette prudence dont notre isolement nous faisait une loi : on rappela nos vaisseaux à Toulon. L'escadre y parut non pas humiliée, mais frémissante. Vingt et un vaisseaux de ligne, réunis en un seul faisceau, devaient donner à réfléchir au cabinet de Londres. Cette armée navale eût été dans la Manche avant que l'escadre de Beyrouth n'eût pu rebrousser chemin jusqu'à Gibraltar. On songeait à lui donner pour chef un de ces hommes dont on invoque presque involontairement le nom les jours de combat, une de ces vieilles gloires pures, intactes, comme il nous en restait encore, — l'amiral Duperré. — Celui qu'on avait choisi pour commander immédiatement sous lui, pour servir de son activité, en qualité de major-général, la haute expérience à laquelle on voulait faire appel, c'était l'amiral Lalande, qu'on trouvait ainsi le moyen de rendre à ses vaisseaux. Avec un tel second, avec des lieutenans qui se nommaient Hugon et de La Susse, l'amiral Duperré était homme à tout entreprendre. Combien de temps nos succès auraient-ils duré? C'est ce qu'il est difficile de savoir, mais il est hors de doute qu'un premier succès était presque infaillible.

III.

Je suivis d'assez près en France l'amiral Lalande. Il était parti dans les derniers jours de juillet. Je quittai Constantinople dans les premiers jours d'octobre. Je pouvais trouver la guerre sur mon passage, mais je commandais un bâtiment qu'il n'eût pas été facile d'atteindre. Notre traversée fut très orageuse. Quand l'hiver doit être rigoureux, on en est généralement averti dans la Méditerranée par le mois d'octobre. Dans l'Océan, c'est le mois des vents d'est;

qu'il le désirait. Je le rappelle aujourd'hui, et je partirai mardi soir ou mercredi matin au plus tard. *Il faut toujours montrer du zèle.* »

« En quarantaine, à Toulon, 30 août 1840. — Comme tu le présumais bien, mon ami, toutes les oppositions m'ont glorifié pour avoir occasion de tirer sur le ministère. J'en serais fâché, en vérité, si cela pouvait porter coup; mais c'est l'opportunité qui les fait s'occuper de moi. Dans quinze jours, il n'en sera plus question, et ce n'est pas moi qui réveillerai ce chat-là. Je sens qu'il serait bête et inutile de se poser en mécontent. J'attendrai patiemment que la mauvaise marée soit passée. Chez nous, les marées durent peu. »

dans la Méditerranée, c'est celui des violens orages, plus encore que des tempêtes. Si l'on est moins vigoureusement assailli à cette époque de l'année que durant les premiers mois de l'hiver, on est plus constamment harcelé et menacé. Dans une mer étroite, de ces deux dangers l'un vaut l'autre. La première fois que j'étais revenu du Levant, dans les mois de novembre et de décembre, j'avais suivi le canal de Malte. Cette fois je crus mieux faire en allant chercher le phare de Messine. Je me présentai pour le franchir vers onze heures du soir. Les pilotes qui me mirent dehors avaient fait une excellente journée. Le vent de sud-est avait soufflé, et depuis le matin les navires dépassaient l'un après l'autre les noires aiguilles et le promontoire redouté de Scylla. Le temps cependant ne me paraissait pas sûr; j'eus un instant l'idée de m'arrêter à Messine, mais les pilotes dissipèrent mes doutes. *Tempi ligeri!* c'était tout ce que je pouvais attendre. Fiez-vous aux Siciliens! J'étais à peine en dehors du phare qu'il me fallut prendre deux ris aux huniers. Arrivé sous Stromboli, j'étais à la cape. On ne peut se laisser dériver ainsi, quand on a sous le vent le golfe de Gioja et celui de Policastro. Les côtes de Calabre sont les plus inhospitalières que l'on puisse rencontrer dans la Méditerranée. Je virai donc de bord et je forçai de voiles, au risque de tout briser, pour regagner la côte de Sicile. Le vent sauta heureusement au nord-ouest, et j'atteignis tout juste la pointe du phare. Je voulais donner dans le canal; les pilotes s'y opposèrent; le vent était trop court, la marée contraire. Ils me firent mouiller sur ce banc, qui n'est que le prolongement de la pointe sablonneuse du phare, et qui descend brusquement vers un abîme sans fond. J'y trouvai, je dois le dire, nombreuse compagnie. Tous ces bâtimens, qui étaient sortis, comme moi, du détroit sur la foi des *tempi ligeri*, avaient dû se hâter de rétrograder; mais tous n'avaient pas été aussi heureux que la *Comète*. La plupart louvoyaient péniblement dans le golfe de Gioja et perdaient du terrain à chaque bordée. Je me rappelle encore une large goëlette anglaise qui faisait des efforts prodigieux pour sortir de ce tourbillon; elle arrivait presque à nous toucher, pas d'assez près cependant pour que son ancre pût mordre sur le banc; sous peine de tomber sur Scylla, il fallait qu'elle poussât une nouvelle bordée au large. J'ai rarement vu montrer plus de courage et d'intelligence; mais toute cette énergie se dépensait en pure perte. La nuit approchait, et elle menaçait d'être plus venteuse encore que la nuit précédente. Nous ne pouvions penser sans frémir au sort de ces bâtimens affalés sur une côte de fer. Vers dix heures du soir, un effroyable orage, qui s'était formé dans le nord-est, creva tout à coup et amena une saute de vent. A la lueur des éclairs, nous donnâmes dans le phare et trou-

vâmes sur la côte de Sicile un mouillage suffisamment sûr pour y passer la nuit. Après deux jours de repos, nous reprîmes la mer; mais toute notre traversée devait être marquée par des épreuves. D'un bout à l'autre, ce ne fut qu'une lutte continuelle. Ce qui me consola, c'est qu'un navire à vapeur, le *Castor*, parti d'Alexandrie le jour même où nous quittions Constantinople, n'arriva à Toulon qu'après nous.

Quand on s'est décidé à armer une escadre, on ne peut pas prendre immédiatement sur soi de la désarmer. Les difficultés politiques ont beau s'aplanir, il subsiste comme un grondement sourd dans les esprits qui tient encore les hommes d'état en éveil. Dans la situation que nous avait faite l'Europe et que nous avions acceptée, nous eussions été aussi forts avec dix vaisseaux qu'avec vingt. Cette économie aurait eu un double avantage; elle eût ménagé le trésor et épargné à la marine les dégoûts d'une activité qui paraissait désormais sans but. On se fût repris plus tard avec la même ardeur à ces exercices dont on avait bien quelque sujet de se montrer lassé. Il ne fallait qu'une trêve entre la fièvre d'Ourlac et la déception de Toulon. L'escadre était restée sous les ordres de l'un des hommes de mer les plus éprouvés qu'ait jamais possédés la marine française. L'amiral Hugon, qui en avait reçu le commandement dans ces circonstances pénibles, était un vivant témoignage des hautes espérances que nous avait données naguère la marine régénérée de l'empire. Il s'était formé dans ces brillantes campagnes de l'Inde où la gloire de Suffren trouva des émules. C'est lui que le capitaine Bergeret chargea, au milieu du combat soutenu par la *Psyché* contre la frégate anglaise le *San-Fiorenzo* (1), d'aller traiter avec un ennemi bien supérieur en force des conditions auxquelles lui serait abandonnée une frégate qui ne pouvait plus se défendre. Il s'acquitta heureusement d'une mission sans exemple dans les fastes de la guerre maritime, et rapporta sur la *Psyché* la seule capitulation qui ait jamais été signée sur mer entre deux combattans. La frégate fut rendue comme une place forte; son équipage en sortit libre avec les honneurs de la guerre. L'amiral Hugon était alors lieutenant de vaisseau. Il était capitaine lorsqu'il conduisit dans le combat de Navarin la frégate l'*Armide* au secours du *Talbot* et qu'on le vit se frayer si bravement un passage jusqu'au plus épais de la mêlée. Sa réputation était européenne. Il n'éveillait pas l'enthousiasme et la sympathie au même degré que l'amiral Lalande, mais il commandait l'estime et inspirait le respect. Il était déjà parmi nous un homme d'un autre âge, homme de pratique et de sens, qui avait beaucoup vu, beaucoup souffert, dont

(1) Ainsi nommée en souvenir de la prise de Saint-Florent en Corse.

l'expérience acquise sur le champ de bataille se défiait de toute nouveauté. Son calme était fait pour contraster avec notre ardeur présomptueuse. On eût dit que son heure n'était pas encore venue, et qu'il attendait le premier coup de canon pour nous faire voir sur quel terrain il avait appris son métier. Il s'ennuyait en rade de Toulon et exerçait sans plaisir ce commandement désobligeant qu'on lui avait donné quand il n'en pouvait plus rien faire. Ne sachant quel emploi assigner à notre escadre, n'osant l'envoyer croiser dans la Méditerranée au cœur de l'hiver, on se décida enfin à laisser une division sur rade, aux ordres du contre-amiral de La Susse, pendant qu'une autre division irait avec le vice-amiral Hugon stationner aux îles d'Hyères.

La division du commandant en chef se composait de cinq vaisseaux : l'*Océan*, vaisseau à trois ponts portant le pavillon de l'amiral et commandé par le capitaine Hamelin; l'*Iéna*, le *Neptune*, le *Généreux* et le *Triton*. La frégate la *Médée* reçut l'ordre de l'accompagner. Cette escadre appareilla de Toulon le 21 janvier 1841, vers quatre heures du soir, avec l'intention de passer la nuit au large et d'aller chercher le mouillage des îles d'Hyères le lendemain. A peine fut-elle en dehors du cap Sepet que le vent de nord-ouest se leva. L'escadre, sous une voilure réduite, conserva les amures à tribord. Dans la nuit, le vent redoubla de violence. L'amiral jugea prudent de s'éloigner du golfe de Lyon et de prendre la bordée qui le rapprocherait du golfe de Gênes. On n'était déjà plus en ligne, et si les mouvemens de l'amiral peuvent être facilement exécutés sans signal par une file de vaisseaux rangés exactement dans les eaux les uns des autres, il n'en est pas ainsi quand on navigue en peloton. Avant de virer de bord, il fallait de toute nécessité en donner l'ordre par signal. On l'essaya, mais au milieu de la tempête les fanaux s'éteignirent ou se brisèrent. Il n'y avait déjà plus moyen de s'entendre. Aussi, quand le jour se fit, l'escadre était-elle dispersée : la plupart des vaisseaux, jetés sous le vent par la dérive, n'auraient pu, s'ils avaient alors viré de bord, doubler avec certitude l'île de Corse. Un seul vaisseau, le *Généreux*, le tenta, et ce fut le seul qui atteignit les îles d'Hyères. Le reste de l'escadre s'en allait en travers du côté de Mahon. Jusqu'au 23, elle n'avait été aux prises qu'avec un violent coup de vent d'hiver; dans la nuit du 23 au 24, ce fut un ouragan qui éclata. Le vent passa au nord et balaya tout ce qui se trouva sur sa route. D'un bout de la Méditerranée à l'autre, ce ne fut qu'un désastre. La *Marne* se perdit dans la baie de Stora, le *Météore* se réfugia dans le port de Malte, après avoir failli périr sur l'île Maritimo; il n'y eut pas un des navires surpris par cette tempête à la mer qui ne fît de graves avaries ou ne courût les plus

grands dangers. Les plus heureux furent ceux qui trouvèrent un asile à portée. L'*Océan*, fort maltraité déjà par trois jours de cape, vit sa dernière voile enlevée. Il ploya sous la rafale au point de plonger, — chose incroyable, — le bout de sa grand'vergue dans l'eau. Le vaisseau n'étant plus soutenu par aucune voile, les mouvemens de roulis avaient acquis une amplitude énorme. Le craquement des cloisons, le gémissement des mâts, semblaient annoncer la prochaine dissolution du bâtiment. Pendant ce temps, trois sabords avaient été défoncés, et la mer s'engouffrait avec fureur dans les batteries. C'est dans de pareilles circonstances qu'on peut voir la grandeur de l'homme et sa faiblesse. Il est bien petit devant la puissance de la nature, mais il est bien grand aussi quand il se redresse sous ces formidables colères. Au moment le plus critique, la fermeté de l'amiral et celle de son capitaine de pavillon ne fléchirent pas. Ils pourvurent aux accidens les plus graves avec le sang-froid et la sérénité qu'ils apportaient dans les circonstances ordinaires aux plus modestes détails de leur profession. L'*Océan* fut, de tous les vaisseaux, celui dont les convulsions furent le plus effrayantes; mais ce ne fut pas le vaisseau le plus en péril. Le *Triton*, commandé par le capitaine Bruat, faillit couler. Ses pompes furent pendant un instant impuissantes. Le *Neptune* eut plusieurs courbes rompues, l'*Iéna* craqua son beaupré. Enfin le temps permit d'aller chercher un abri où chacun pût réparer ses brèches. L'*Océan* et la *Médée* se réfugièrent dans le golfe de Palmas en Sardaigne; le *Triton*, le *Neptune* et l'*Iéna*, dans celui de Cagliari.

Le vent souffle pour le brin de chaume comme pour le chêne. La *Comète* eut aussi sa part de cette épouvantable tempête. J'avais été expédié à Barcelone pour y porter quelques rechanges aux bâtimens de la station. Ma mission accomplie, je devais rentrer à Toulon. Le 22 janvier, je me disposai, dès le point du jour, à sortir du port. Le commandant du *Méléagre* voulut me retenir, il connaissait mieux que moi les côtes de Catalogne et venait d'interroger le capitaine d'un *falucho* de la douane qui arrivait de Blanès. Cet officier lui avait annoncé que d'après l'état de la plage il était impossible qu'il n'y eût pas à cette heure une tempête déchaînée dans le golfe de Lyon. Je dédaignai follement ces pronostics, et je me mis en route. La journée fut magnifique. Nous suivions la côte, poussés par une petite brise d'ouest et de sud-ouest. La nuit vint, et le ciel resta pur. Si j'avais su ce que j'ai appris depuis lors, je me serais inquiété de cette petite houle peu profonde, mais sèche et dure, qui venait heurter sans cesse notre joue. Il faut des années pour apprendre à lire et à interpréter ces signes du temps. Seul, le marin expérimenté les trouve partout, dans le scintillement des

étoiles, dans la forme, dans la coloration et dans la course des nuages aussi bien que dans les ondulations des flots. Je me couchai donc sans la moindre préoccupation. Au jour, on vint me rendre compte de notre position. Tout allait à merveille. Lorsque je montai sur le pont, la scène avait changé. Un voile de vapeurs, à peine perceptibles à l'horizon, s'était subitement déployé et avait en quelques minutes envahi tout le ciel. J'ai revu ce phénomène dans les mers de Chine à l'approche d'un typhon, et je le tiens pour un des indices les plus certains d'une tempête. Le ciel n'était pas noir, mais d'un gris opaque, uniforme, d'où ne se détachait aucun nuage. Le vent, lorsqu'il souffle du nord-ouest dans le golfe de Lyon, s'infléchit au cap de Creux, et, suivant le contour de la côte, souffle du nord-est dans le canal qui sépare les îles Baléares de la Catalogne. En général, il n'accuse toute sa violence que vers le milieu de ce canal. Près de terre, il s'affaiblit, et il existe même entre le cap Saint-Sébastien et Barcelone une zone de quelques lieues de large, zone menteuse où l'on n'éprouve plus, sous la forme d'une légère brise de sud-ouest, que le remous du grand courant qui s'est produit au nord. Arrivés à la hauteur du cap de Tosa, à quelques lieues du cap Saint-Sébastien, nous commencions à sortir de la zone abritée, et le véritable aspect du temps se montrait.

Il n'y avait jusque-là rien de bien effrayant. Le mistral ne m'avait pas empêché autrefois de traverser le golfe de Lyon avec le *Furet;* il ne me détournerait pas de tenter ce passage quand j'avais sous les pieds un brick tel que la *Comète*. Je savais qu'en avançant je devais trouver le vent de plus en plus favorable, et que ce terrible mistral se ployait pour ainsi dire, en s'arrondissant, aux grandes inflexions du golfe. A huit heures du soir, j'étais sous le grand hunier au bas ris, la misaine, et le petit foc. Les mâts de perroquet étaient dépassés. S'il y avait quelque chance de franchir le golfe, c'était sous cette voilure. A neuf heures, je n'avais plus que le grand hunier, et à dix heures que le petit foc. Je crus qu'il ne nous fallait plus que de la patience, et je m'étendis sur les coussins de notre petite dunette. Il était deux heures du matin. Je reposais assoupi, brisé par la fatigue, lorsque je fus éveillé en sursaut. Le brick était sur le côté, la dunette pleine d'eau, et j'entendais crier sur le pont : « Nous *sommes engagés.* » Je m'appuyai aux deux montans de la porte et je criai à mon tour : « La barre est-elle au vent? Défoncez les sabords! » Un gabier de beaupré, nommé Roque, se saisit d'un anspect et fit voler en éclats le sabord de l'arrière. La *Comète* obéit à sa barre, et pendant que la proue cédait lentement à l'impulsion du vent, nous sentîmes le brick se redresser. L'eau, qui tout à l'heure chargeait sa muraille, s'était écoulée par la brèche que nous

lui avions ouverte. Il partit comme un trait, écartant les lames de droite et de gauche, pareil à un cheval échappé. Restait à savoir où il allait ainsi. Je sautai sur ma carte : en faisant le sud-ouest, nous pouvions enfiler sans crainte le canal des Baléares jusqu'au cap Saint-Martin. Je donnai l'ordre de venir au sud-ouest. Deux ou trois lames nous prouvèrent bien vite que cette route était impossible. Nous essayâmes de venir au sud-est; la tentative n'eut pas plus de succès. Le vent était *franc nord*, et tout ce que nous pouvions faire, c'était de fuir vent arrière. On ne pouvait dire que la mer fût très grosse. Elle était en quelque sorte couchée par le vent; mais la crête des lames, enlevée comme un immense embrun, jaillissait à bord dès que nous présentions à la vague l'une ou l'autre hanche. Nous passions littéralement à travers une couche d'écume, sans pouvoir, bien que la lune brillât au plus haut du ciel, rien distinguer à une encâblure devant nous. J'estimais notre vitesse à douze milles environ à l'heure. Tout flottait sur le pont, les échelles, les coffres à signaux et les cages à poules. La plupart des matelots, l'œil morne et abattu, s'étaient réfugiés sur l'arrière : quelques-uns s'efforçaient d'épuiser d'en bas l'eau qui tombait par les écoutilles dans le faux-pont. Une dizaine de gabiers, l'élite de l'équipage, raffermissait les dromes, faisait jouer les pompes et parait aux mille avaries qui se déclaraient à chaque instant. Deux de ces gabiers, Moulinier et Matty, s'étaient chargés de la barre. Ils ne la quittèrent pas de la nuit. Aucun des officiers ne s'était couché. Tous étaient à leur poste, m'entourant et me secondant. Vers six heures du matin, nous approchions évidemment de la terre. La brise, qui jusqu'alors n'avait été qu'une rafale continue, sembla mollir. Une lame énorme se dressa sur notre arrière et vint déferler sur nous. Je crus qu'elle nous engloutissait et que tout était fini. Je me souviens qu'en cet affreux moment, lorsque j'étais encore accablé sous la montagne d'eau qui nous avait couverts, que le brick semblait s'enfoncer sous mes pieds, et que je m'imaginais ne jamais revenir à la surface, j'eus le temps de faire cette réflexion : « C'est donc ainsi qu'on meurt; je m'étais figuré que c'était plus pénible. » Nous ne restâmes pourtant submergés que quelques secondes. J'entendais autour de moi ces paroles sinistres : « La barre est cassée ! » Il n'en était rien par bonheur. Deux rayons de la roue de gouvernail que serraient de leurs doigts nerveux Moulinier et Matty s'étaient seuls brisés entre leurs mains.

Je pris un grand parti. Il était évident qu'avec la route que nous avions suivie depuis deux heures du matin nous ne pouvions pas conserver l'espoir, que j'avais eu un moment, de passer au large de Minorque. Notre seule chance de salut était de trouver le pas-

sage entre cette île et Majorque. Notre point de départ était loin d'avoir le caractère de certitude qui eût été si nécessaire en pareille occurrence. L'erreur de notre position, résultat d'une estime influencée pendant deux jours par les courans, pouvait être de quinze ou vingt milles. Si nous donnions sur Minorque, nous étions en grand danger. Cependant c'est une île peu étendue, et un léger changement de route peut en faire éviter les pointes. Si nous rencontrions la plus grande des Baléares, Majorque, un miracle seul pouvait nous sauver. J'envoyai larguer la misaine et je fis gouverner au sud-sud-ouest. Nous le pouvions alors, parce que la tourmente s'était apaisée. A huit heures, le maître d'équipage, qui était monté dans la hune de misaine, annonça la terre devant nous. Bientôt nous distinguâmes du pont de hautes gerbes d'écume que quelques-uns d'entre nous prirent pour des coups de canon : c'était la mer qui rejaillissait en pluie après avoir frappé la falaise. Ces brisans s'aperçoivent souvent lorsque la côte est encore voilée par la brume. Quelques minutes d'intense anxiété s'écoulèrent; le terre se dessina plus clairement : elle s'étendait comme une longue bande noirâtre au-dessus de l'horizon; un seul sommet arrondi en marquait à peu près le milieu. Nous reconnûmes Minorque et le mont Toro. Un soupir s'échappa de toutes les poitrines. Nous inclinâmes encore légèrement notre route sur tribord et passâmes à un ou deux milles de la pointe de Ciudadella. La brise diminuait de violence au fur et à mesure que nous avancions dans le canal. A la misaine, nous ajoutâmes successivement le grand hunier, le petit hunier, puis la grand'voile, pour nous rapprocher de Majorque et nous abriter sous ses hautes montagnes. A midi, l'équipage riait déjà de ses émotions. Le ciel était bleu, la brise était rondė, et la *Comète* voguait sur une mer unie... Mais combien de familles cette affreuse tempête avait plongées dans le deuil! combien de pauvres femmes se trouvèrent avoir prié en vain Notre-Dame de la Garde ou Notre-Dame de Sicié! combien d'orphelins fit en un seul jour le premier courrier qui arriva de la côte d'Afrique! C'est une rude existence que celle du matelot. Il gagne si peu et il a tant d'êtres à soutenir! Aimez-le, protégez-le, vous qui disposez de ses destinées; mais n'espérez pas qu'il échappe à cette dure loi qui pèse depuis les premiers jours du monde sur la majeure partie de l'espèce humaine. L'homme doit travailler, et la femme doit gémir :

For the men must work and the women must weep.

J'ai connu des parages plus dangereux que ceux de la Méditerranée; cependant on peut devenir marin dans la Méditerranée aussi bien qu'ailleurs. Les Anglais nous raillèrent quand ils apprirent le

sort de cette escadre qui leur avait fait tout à la fois et ombrage et envie. Ils affectèrent de ne voir en nous que des marins de rade et de beau temps. Les vaisseaux de Nelson, au mois de mai 1798, n'avaient pourtant pas été plus heureux que les nôtres au mois de janvier 1841; leurs avaries avaient même été plus graves. La vérité, c'est que dans certains coups de vent exceptionnels il n'y a qu'une science qui serve, celle de les éviter; mais, chose étrange, cette Méditerranée si étroite, nos bâtimens de guerre ne la connaissaient pas. Ils en ignoraient le régime et les ressources. Les cartes que nous possédions ne nous disaient rien de ces précieux abris que la nature a pour ainsi dire creusés à chaque pas du détroit de Gibraltar à l'entrée des Dardanelles. L'Archipel seul nous était devenu familier par de longues stations. Partout ailleurs nous allions à l'aventure sur la foi d'un méchant *routier* dont on avait fixé les principaux points par des déterminations astronomiques. Le coup de vent du 24 janvier 1841 eut au moins cet heureux résultat : l'amiral Hugon découvrit le golfe de Palmas en Sardaigne. Quelque temps auparavant, le commandant Bérard, sur l'*Uranie*, avait annoncé dans la même île l'existence de la baie de Saint-Pierre. On comprit enfin la nécessité d'accorder à la navigation de la Méditerranée un peu de cette sollicitude qu'on prodiguait à celle des mers les plus lointaines. Sur un théâtre où se meuvent des escadres et où l'on expose chaque jour des millions, aucune précaution ne saurait être superflue. Il fut donc décidé qu'on allait s'occuper sans délai de l'exploration des côtes de Sardaigne, de la partie du moins de ces côtes où des flottes entières trouveraient encore aujourd'hui, comme au temps de César et de Charles-Quint, des rades aussi sûres que des ports, aussi vastes que des golfes. Pendant deux années consécutives, cette reconnaissance hydrographique occupa la *Comète* (1). Nos travaux étaient à peine terminés qu'un nouveau commandement m'appela sur les côtes de Catalogne. On me confia cette fois un brick de vingt canons, le *Palinure*. Quatre ans plus tard, je conduisais dans les mers de Chine une corvette. A la corvette succéda une frégate. Rien ne put me faire oublier les deux navires de mes jeunes années, le *Furet* et la *Comète*. En eux s'était personnifiée pour moi une marine qui allait disparaître.

C'est une singulière destinée pour la génération dont je fais partie d'avoir vu en quelques années ses plus chères études reléguées au second plan, d'avoir assisté à cette marée montante qui envahissait peu à peu le terrain où la marine de guerre et la flotte

(1) Voyez sur les résultats de cette reconnaissance la *Revue* du 1er et du 15 novembre 1843.

de combat s'étaient crues inaccessibles. Les révolutions vont si vite au siècle où nous sommes, que qui ne sait point se transformer et se renouveler pour ainsi dire risque fort de devenir inutile. Une flotte est à peine construite qu'il en faut bien vite ébaucher une autre. On marche et l'on trébuche à chaque pas sur un progrès nouveau. Les budgets se lassent et les haches s'émoussent. Cependant des forêts entières descendent des montagnes dans nos arsenaux, des armées d'ouvriers sont debout auprès des chantiers attendant le modèle qui n'est pas encore sorti du cerveau de l'ingénieur. C'est une heure de fièvre, mais c'est aussi une heure de trouble. L'audace est la seule sagesse dont on puisse s'inspirer aujourd'hui. La révolution a été déchaînée; ceux qui l'ont introduite dans le monde naval ne savent plus eux-mêmes où elle les mène. Gardons encore, s'il se peut, notre sang-froid. Ce bouleversement est pour nous une moins rude épreuve que pour l'Angleterre. Les murs de bois laissent à découvert les cœurs de chêne. Richard Cobden le proclamait il y a quelques jours en plein parlement sans provoquer un seul démenti : plus de la moitié du peuple anglais vit aujourd'hui du blé qui lui vient du dehors. C'est une garnison dont la subsistance est compromise, si ses communications sont coupées. L'assaut est inutile contre cette place qu'on pourrait aisément affamer; seulement il faut se tenir en garde contre les sorties.

Chargé de passer l'inspection générale des bâtimens qui portèrent au Mexique une armée de plus de trente mille hommes, j'ai fait en quelque sorte défiler sous mes yeux toutes les forces vives de notre marine. J'ai vu un corps d'officiers dans la force de l'âge et déjà pleins de maturité, d'une instruction si vaste, si variée, si profonde, qu'il n'est pas de problème qui leur soit étranger. Agrandissez autant qu'il vous plaira la sphère de leur action, vous trouverez à peine un rayon assez étendu pour embrasser toutes les aptitudes que cet admirable personnel vous offre. Je puis le louer sans crainte; j'appartiens à un autre âge. J'ai beaucoup fréquenté la marine anglaise; je la tiens en très haute estime, et personne ne sait mieux que moi ce que nous avons gagné à l'étudier de près. Je ne crois pas cependant qu'à aucune époque de notre histoire l'intervalle ait été moindre entre les deux flottes. La seule chose qui pourrait tendre à le rétablir, ce serait une émulation excessive et une précipitation irréfléchie. Il est dans la destinée des deux plus grandes puissances de l'Europe de se mesurer sans cesse des yeux, et, alors même que la cordialité de leurs rapports est le mieux assurée, de se prendre mutuellement pour objectif. Acceptons cette nécessité, mais luttons d'industrie plutôt que de vitesse. Du jour où je suis entré dans la marine, je n'ai entendu parler que de guerre contre

l'Angleterre. Voilà trente-quatre ans que nous nous y préparons, et c'est hier encore que, des hauteurs de l'Alma, nos soldats volaient au secours des *life-guards* et des *highlanders*. Depuis cette époque, le fantôme de l'invasion a fait sortir de terre une armée de volontaires effarés; mais le clairon des zouaves ne s'est encore fait entendre des Anglais que dans la journée d'Inkermann. Nous avons donc le temps d'affermir notre programme et de le bien considérer sous toutes ses faces. Nous avons eu jusqu'ici l'initiative des plus hardies et des plus fécondes nouveautés; il n'est pas probable que sous ce rapport on nous devance. Tranquilles du côté des instrumens qu'on nous prépare, nous avons plus sujet encore de l'être du côté de ceux qui s'en serviront. Je le répète, notre corps d'officiers n'a pas son pareil en Europe; celui des sous-officiers a la même valeur. Les matelots, peu nombreux, le sont assez depuis que les équipages, réduits de plus de moitié sur les étranges et formidables navires de nos jours, tendent à se restreindre encore. Ils sont instruits, vaillans et d'une douceur qui fait de la discipline navale un jeu. Si, comme on l'a dit souvent, la marine est la plus fidèle image de l'état social d'un pays, nous avons lieu de nous féliciter de la situation morale de la France. En fait de matériel, il est urgent d'être novateur. Quand il s'agit de personnel, j'incline vers la conservation, vers celle, bien entendu, qui améliore, qui perfectionne avec soin les détails, mais qui respecte les principes des choses. Ce bien dont nous jouissons, il n'est pas né en un jour. Il est d'abord l'héritage du grand siècle, le legs respectable et précieux de Colbert. Le règne de Louis XV lui-même a eu ses traditions. Les officiers qui avaient connu Duguay-Trouin, l'amiral de Court et M. de l'Étenduère n'ont pas été inutiles à la génération qui a fait la guerre d'Amérique. Les chefs qui nous ont instruits sous la restauration et sous le gouvernement de juillet nous venaient de l'empire (1). Nous-mêmes

(1) Une de mes querelles avec l'amiral Lalande, — car il avait assez de condescendance pour me permettre de soutenir, non sans vivacité, des opinions qui n'étaient pas toujours d'accord avec les siennes, — portait sur les critiques, à mon gré, un peu trop sévères qu'il adressait souvent à une époque marquée, il est vrai, par de grands désastres. Je retrouve une lettre, datée du 29 juin 1841, dans laquelle l'excellent amiral veut bien prendre la peine de m'expliquer à ce sujet sa pensée. « Je crois important, me dit-il, de redresser ton jugement sur l'opinion que tu m'attribues à l'égard de mon temps, c'est-à-dire à l'égard de la marine de la république et de l'empire. Les Duperré, les Jurien, les Bourayne, les Bouret, les Dupotet, etc., ont mille fois raison d'être glorieux de leurs hauts faits, car avant et depuis eux on n'a rien fait ni de mieux, ni d'aussi bien; mais à qui doivent-ils et devons-nous cette gloire? A eux, à eux tout seuls, à leur valeur personnelle, car il n'existait rien dans les institutions ni dans les usages qui leur vint en aide. Où ils ont non-seulement passé, mais triomphé, cent autres seraient restés, et cent autres ont succombé à bien plus faible épreuve. Ceux qui n'avaient pas une valeur supérieure, qui n'avaient pas *ce mérite si rare d'in-*

nous transmettons à une jeunesse impatiente les leçons que nous avons reçues des Duperré, des Roussin, des Rigny, des Baudin, des Hugon, des Lalande, des La Susse, des Parseval, des Hamelin et des Bruat. La marine à vapeur a ses ancêtres dans la marine à voiles.

Il me semble que je parle d'un siècle passé quand je retrace des souvenirs qui n'ont pas encore vingt ans de date. Lorsque les souvenirs vieillissent avec cette rapidité, il faut se hâter de les fixer avant qu'ils ne s'effacent. Qui sait ce qu'une postérité que nous pouvons peut-être voir déjà courir dans les rues réserve à cette marine qu'elle ne connaîtra que par une vague histoire? Quand la marine de l'antiquité disparut, elle ne laissa dans l'esprit des peuples que d'incomplètes légendes. Des textes mutilés ou imparfaitement compris imposèrent aux marins confondus les plus singulières croyances. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi pour la marine dont nous avons vu la transformation rapide. Je ne me dissimule pas cependant que des questions qui avaient un si haut intérêt quand nous pouvions, d'un jour à l'autre, livrer à nouveau les combats de La Hougue, de La Dominique ou de Trafalgar, ne soient dès à présent tombées dans le domaine de l'archéologie. Ce qu'il nous importe maintenant d'étudier dans ces grands événemens, ce sont les hommes, le rôle que leur caractère y a joué, les ressorts qu'ils ont fait mouvoir. L'histoire technique de la marine peut vieillir, je ne crains pas de le répéter; son histoire dramatique sera toujours jeune.

Nous avons vécu dans des temps trop paisibles pour avoir pu contempler de ces grandes figures qu'illumine encore un éclat légendaire; mais si nous n'avons pas vu de héros, nous avons connu des âmes héroïques. L'homme à qui la fortune refusait obstinément une occasion, quand plusieurs de ses contemporains et de ses rivaux trouvaient à s'illustrer, est pourtant celui dont l'énergie con-

spirer *confiance et affection*, ont tous succombé, quelle que fût leur valeur comme marins et comme militaires. Or ce n'est pas pour les hommes supérieurs et hors ligne qu'il faut faire des règles, c'est pour le commun des martyrs, et c'est pour ce commun des martyrs que nous sommes mille fois mieux en mesure qu'autrefois. L'armée de Ganteaume, dont je faisais partie, sortait pour combattre, sans avoir jamais tiré un coup de canon et sans avoir essayé de prendre un ris. Vit-on jamais une incurie pareille? Et pas plus tard qu'en 1831 n'a-t-on pas vu quelques-uns des vaisseaux qui allaient forcer l'entrée de Lisbonne dans le même état d'ignorance? Et en 1836! En 1836, on sortait, pour aller dicter la loi aux Américains, dans un état pire encore. C'était un fouillis comme ceux que j'ai vus à nos sorties sur le *Colosse* en 1819 et sur l'*Eylau* en 1824, c'est-à-dire que ces vaisseaux ne valaient pas, pour quoi que ce fût, la plus mince des frégates. Avec ce système, on ne peut avoir que des défaites, à moins, comme je te l'ai dit, de confier chaque bâtiment à un de ces hommes qui domptent les événemens et la fortune. S'en trouve-t-il beaucoup? — *Dixi.* »

fiante et calme m'a laissé la plus vive empreinte. C'est aussi celui qui a exercé la plus grande influence sur la direction nouvelle que prit tout à coup notre marine. Les châtimens corporels n'ont été abolis sur la flotte que par un décret de la république. L'exemple de l'amiral Lalande les avait depuis quelques années presque abolis de fait. En rendant nos matelots des artilleurs habiles, en demandant chaque jour davantage à leur intelligence, on éprouva le besoin de ménager leur dignité et de les relever à leurs propres yeux. La discipline se fonda sur l'ordre et sur la méthode. Il n'y a que la France qui puisse aujourd'hui jeter un équipage sur un navire armé d'hier et trouver le soir même chaque matelot à son poste. Que d'efforts, que de recherches, que de patience, pour en venir là!

Je n'aurais probablement pas essayé de ressaisir les traits fugitifs des premières années que j'ai passées sur mer, si toute cette période n'eût été remplie par l'image d'un chef vénéré. Aussi, lorsque cette image me manque, je m'arrête. L'opinion publique peut avoir ses surprises; elle est en général clairvoyante. Elle avait reconnu dans l'amiral Lalande un homme supérieur et le poussait de toutes ses forces au premier rang. L'amiral se sentait lui-même digne d'y arriver. Lieutenant de vaisseau, il disait déjà en riant à ses camarades : « Quand je serai ministre! » Les événemens de 1814 et de 1815 l'avaient surpris sans le décourager. Beaucoup d'officiers croyaient que c'en était fait de la marine. Les armemens étaient suspendus, un transport-écurie tenait station dans le Levant, des goëlettes suffisaient aux Antilles; la plupart des officiers vivaient péniblement d'une maigre demi-solde. Le lieutenant Lalande attendit avec confiance des temps meilleurs. Il avait deviné les prodigieuses ressources de la France. Le père de l'amiral, au grand scandale des bourgeois du pays, avait vendu la presque totalité d'un patrimoine qui n'était pas considérable pour donner une bonne éducation à ses fils. Il leur avait laissé peu de bien, mais, par cette sage prodigalité, avait assuré leur avenir. De ses trois enfans, l'un était mort officier supérieur en Russie, le second était général, le troisième amiral.

Le lieutenant Lalande, mis un peu à la gêne par la réduction du budget, vécut pendant quelques années du produit des parts de prise que lui avait values une croisière heureuse sur la frégate la *Nymphe*. Il portait toute sa fortune dans une ceinture. Avant que cette réserve ne fût épuisée, le flot vint et le souleva. Il rentra joyeux dans la carrière active, y fit des pas rapides et se trouva officier-général dans un âge où, avec une meilleure santé, il eût pu compter encore sur un long avenir. Ce fut à Ourlac, après le retour de sa campagne d'évolutions à l'entrée des Dardanelles et sous Saint-George de Skyro, qu'il nous apparut dans toute sa séve mar-

tiale et dans tout son éclat. Il semblait, à voir son activité dévorante, qu'il n'eût plus de temps à perdre. L'amiral Lalande se mourait en effet depuis l'âge de vingt ans, il n'avait pas de corps : ce n'était qu'une volonté. Il voulait vivre; il le voulait, si je puis m'exprimer ainsi, avec acharnement. Il défendait sa vie contre une maladie implacable, et ce qu'il y avait de plus admirable en lui, c'est qu'il la défendait gaîment (1). Il ne pouvait croire qu'il dût mourir si tôt, quand il avait encore tant de choses à faire. Les souffrances n'étaient rien pour lui; elles avaient été impuissantes à le lasser de l'existence. Il aimait ce monde dont tant de fous médisent. Il mourut cependant calme et fier, triste sans amertume, résigné sans espoir. C'est dans l'été de 1844 que notre marine perdit cet homme qui avait tant fait pour elle, et qui unissait par un singulier accord la force à la tendresse, la philosophie la plus audacieuse à une douceur, à une simplicité toutes chrétiennes.

Quoiqu'il appartînt par ses affections et par ses études à la marine d'autrefois, l'amiral Lalande était précisément l'homme qui eût pu porter la plus vive lumière dans la situation d'aujourd'hui (2). Il excellait à dégager une idée juste et fondamentale des détails au milieu desquels il est si facile de s'égarer. En marine, il partait

(1) Je ne parle que preuves en main de cette triste et inaltérable gaîté. On en pourra juger par les extraits suivans :

« Paris, 22 novembre 1843. — J'en suis revenu à mon lait pour unique aliment, et je m'en trouve fort bien. On dit qu'on peut très bien vivre avec une ennemie comme une hydropisie bénigne; mais je n'entends pas de cette oreille-là, et veux guérir... Je m'arme de patience pour passer l'hiver comme un *bon à rien*, ce qui, en conscience, ne me va guère. »

« Paris, 16 décembre 1843. — Je me suis fait percer le ventre pour la sixième fois, et je suis tout dégagé en ce moment. On me dit et je veux croire que je continue à aller de mieux en mieux. Je ne m'en aperçois que lorsque je ne souffre pas. Ce que je vois, c'est qu'il faut se résigner à passer l'hiver au coin du feu, bien chaudement, et en s'étudiant au rôle de *bon à rien*, que je n'aime pas. »

« Paris, 28 décembre 1843. — Tu sais toucher la corde sensible, mon cher Edmond. Oui, j'espère bien que je retournerai à l'eau et que nous y serons ensemble à parader, comme tu dis, puisque nous en sommes réduits là; mais en paradant on se dispose aux choses sérieuses, et il en peut surgir d'un moment à l'autre... Mais quand pourrai-je d'abord, et quand voudra-t-on m'envoyer parader? Ce sont là deux grandes questions. Je suis capable d'intriguer pour résoudre la dernière, et je me résigne à tout pour attendre la première. Mes docteurs disent que je suis tout à fait en bonne voie, et je les crois. »

(2) « Je ne suis absolu en rien, » m'écrivait l'amiral, et il le montrait par la sympathie avec laquelle il acceptait les perspectives de l'avenir. Les lettres dont j'offre ici quelques extraits ont précédé de près d'un an la *Note sur les forces navales de la France* (publiée dans la *Revue* du 15 mai 1844).

« Paris, 9 octobre 1843. — ..... Je te crois en conscience quand tu me dis qu'on laisse jeûner la voile, tandis que la vapeur est dans la litière jusqu'au ventre. Ce n'est peut-être pas un mal, car pour arriver à bien faire, il faut faire beaucoup et même

d'un principe aussi simple qu'absolu : tout pour la flotte, — c'est-à-dire faire tout converger vers le bon et prompt armement du plus grand nombre de vaisseaux possible. Le faste des arsenaux ne lui imposait pas. Ce n'était point aux monumens des ports qu'il jugeait la force d'une marine : il la reconnaissait à la puissance productive des chantiers, à la richesse des approvisionnemens, et surtout à la forte constitution du personnel. Il rêvait une armée de mer permanente, se rapprochant beaucoup sous ce rapport des idées qui ont prévalu en Russie. Je ne sais s'il avait bien mesuré toute l'étendue de son vaste programme; mais il est certain que, s'il eût vécu de nos jours, son ambition eût reçu des modernes découvertes que nul en 1840 ne pouvait encore soupçonner un encouragement inattendu et comme une impulsion nouvelle. Sa flotte, quel que fût le nombre des bâtimens dont il l'eût composée, eût été organisée dans son ensemble. C'est lui qui se déclara si énergiquement l'ennemi de la *poussière navale :* il appelait ainsi, non pas tous les bâtimens qui ne pouvaient pas figurer en ligne, mais tous ceux, grands ou petits, qui n'avaient aucune valeur militaire. Quand la constituante, en 1790, voulut se rendre compte de ce que c'était qu'une marine, les uns lui affirmèrent que c'était une administration, d'autres soutinrent que ce ne pouvait être qu'une armée. Pour l'amiral Lalande, la marine n'était pas seulement une armée, c'était, dans la plus étroite acception du mot, une escadre.

E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

trop. C'est de l'argent gaspillé; mais, s'il y a des résultats, je m'en consolerai facilement. »

« 21 octobre 1843. — Si je ne puis approuver les capitaines qui n'ont jamais assez, qui ne trouvent bien que ce qu'ils ont fait faire, défaire ou refaire, je n'ai pas non plus la moindre estime pour ceux qui trouvent tout bien, sans avoir même regardé, et s'en rapportent aux autorités du port et au règlement pour qu'il ne leur manque rien. »

« Paris, 1er décembre 1843. — Les bureaux sont obligés de convenir que M. de Mackau s'occupe sérieusement et fructueusement de son affaire; mais ils sont fort mécontens de l'allure qu'il prend de les faire beaucoup travailler, de leur demander mille renseignemens, et puis de décider sans qu'ils en sachent rien. Ce n'est pas leur compte, quoique ce soit raisonnable...

« Tu es ou plutôt nous ne sommes pas les seuls effrayés de la dépense des vapeurs. Le ministre en est tourmenté. Il est venu me voir l'autre jour, et nous n'avons guère parlé que de cela. Il revient sans cesse sur ce grand *hic.* « Les transatlantiques, dont nous allons peut-être rester chargés, coûteront plus d'entretien à eux seuls que toute la flotte à voiles! » Je réponds : « Tous les perfectionnemens doivent avoir pour but de diminuer cette énorme dépense et de fondre les deux marines, comme on a fait de la lame et de l'arquebuse. La marine de nos jours doit être — *un fusil à baïonnette.* »

ÉTUDES

SUR LE MOYEN AGE

DE L'HISTOIRE DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
PENDANT LE XIVe SIÈCLE EN FRANCE.

I. — COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LE MOYEN AGE.

Je ne m'engage pas de mon chef dans une question aussi vaste que l'est l'histoire des lettres et des arts pendant le XIVe siècle en France. J'ai derrière moi un grand ouvrage qui mérite d'être loué, cité, médité. Je l'ai médité pour en parler, je le citerai pour m'en appuyer, je le louerai pour lui rendre justice. Il s'agit du tome XXIV de l'*Histoire littéraire de la France*, commencée par les bénédictins, continuée par l'Académie des Inscriptions. C'était l'habitude des bénédictins, quand ils entraient dans un nouveau siècle, de l'inaugurer par un *discours* qui en offrait l'idée générale et l'ensemble, habitude religieusement observée par leurs successeurs. Le XIIIe siècle étant achevé et le XIVe devant être mis sur le chantier, la tâche échut à MM. Le Clerc et Renan d'esquisser l'un les lettres, l'autre les arts durant cette époque. Ces deux parties, très inégales en longueur, remplissent un de ces grands volumes in-quarto familiers à l'érudition bénédictine, et sont l'œuvre sur laquelle j'appelle l'attention des lecteurs de la *Revue* (1). Il s'agit non d'événemens, mais d'idées, d'opinions et de livres.

Qu'est-ce que le XIVe siècle? je veux dire quel rôle a-t-il joué

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, par MM. Victor Le Clerc et Renan. Une seconde édition paraîtra bientôt en 2 vol. in-8°, chez Michel Lévy.

dans ce vaste labeur où l'élite de l'humanité, d'abord engagée inconsciemment, aperçoit maintenant un développement à poursuivre, des buts successifs à atteindre, et le suprême encouragement de devenir plus savante dans les voies de la nature et meilleure dans son propre gouvernement politique et moral? Hors de cette élite, les siècles passent à la file les uns des autres, se ressemblant tous, et diversifiés seulement par le jeu et les accidens des ambitions. Dans le sein de cette élite, ils passent avec une fonction déterminée par la lutte entre les perturbations de la vie sociale et politique et la conscience croissante de la raison et de la justice. C'est cette lutte qu'on nomme progrès, civilisation, et qui fait l'intérêt souverain de l'histoire : sans elle, l'histoire est une chronique d'événemens sans vertu; avec elle, l'histoire est une science qui voit la force vive éclore, grandir et produire ses effets.

Le XIVe siècle est une de ces époques qui tiennent plus de l'esprit de celle qui va suivre que de celle qui a précédé. Un malaise inconnu le travaille, et, sans qu'il le veuille ou qu'il le sache, les institutions s'ébranlent, ou du moins cessent de remplir leur office régulier. L'obstacle n'est pas au dehors, ce qui pourrait n'être que passager; il est au dedans, ce qui est le signe de quelque lésion grave qui envahit l'organisme social. On nommerait révolutionnaire ce siècle, si au milieu de ses agitations quelque doctrine positive ou négative le poussait; mais il n'en a point, et il souffre seulement de l'usure naturelle des organes qui jusqu'alors avaient entretenu la vie de la société. Il est, comme le malade, pleinement innocent du mal qui l'entreprend; il ne l'a ni cherché, ni voulu; il ne sait même, au moment où il souffre, de quoi il souffre : c'est l'évolution qui se fait, indépendante des hommes dans la sphère inférieure de leurs volontés et de leurs vues, mais dépendante d'eux dans la sphère supérieure des acquisitions scientifiques, morales et industrielles.

Un philosophe dont l'influence s'exerce aujourd'hui sur la méthode dans les hautes conceptions scientifiques, Auguste Comte, a dit qu'à tort on fixait l'ouverture de l'ère révolutionnaire en Europe au XVIe siècle, qu'il fallait l'avancer de deux cents ans, et que l'ébranlement des institutions et des opinions datait du XIVe, qui le premier avait ressenti et manifesté la décadence du régime catholico-féodal. Cette notion profonde fait partie de toutes celles qu'il a données à profusion dans les trois derniers volumes de son système de philosophie positive, et elle y est née moins du détail des faits que d'une conception générale tellement vraie et forte qu'aucun des nœuds, aucune des crises de l'histoire ne lui échappait. C'est là que je l'ai prise, et je m'en suis servi souvent, ayant reconnu à l'user que je pouvais m'y fier, car, depuis beaucoup d'années, mes

travaux se sont dirigés vers un coin de ce vaste pays qu'on nomme le moyen âge; ce coin, c'est l'étude de la langue d'oïl.

Voici venir une démonstration complète, par le détail et par les faits, de la proposition du philosophe. Un érudit renommé, l'homme d'Europe qui connaît le mieux l'histoire littéraire du moyen âge (et c'est surtout d'idées qu'il s'agit ici), M. Le Clerc, donne pour conclusion de son grand *discours* que le XIVe siècle est caractérisé par l'*affaiblissement de l'ancienne unité catholique et la dissolution prochaine de la société féodale*. Ces deux termes comprennent le tout de la révolution moderne à son début. Ce qui rend remarquable cette rencontre entre le philosophe et l'érudit, c'est que celui-ci n'a reçu aucune influence de celui-là. Quand les documens lui eurent passé par les mains, quand il les eut classés et interprétés, la lumière qu'ils donnèrent fut décisive, et le caractère du siècle apparut dans sa réalité. Ceux qui, lisant le philosophe, douteront de la certitude de son aperçu n'auront qu'à prendre le *discours* de l'érudit; ceux qui, lisant l'érudit, voudront savoir la liaison théorique des différentes parties du moyen âge, auront recours au philosophe.

L'importance est grande à noter correctement les époques. Considérez ce qui arrive en plaçant l'ébranlement des bases du système du moyen âge, comme on fait d'ordinaire, au XVIe siècle. Alors on peut soutenir, non sans apparence, que l'événement est accidentel, en ce sens du moins qu'il est dû non à l'insuffisance de l'organisme catholico-féodal, mais à des causes extrinsèques que l'on signalerait avec plus ou moins d'exactitude. Qu'on suppose Léon X moins besoigneux d'argent, la vente des indulgences moins scandaleuse, un moine augustin de moins; la réforme n'éclate pas et les choses restent dans le vieil état, si bien qu'à ce point de vue un Bossuet peut, dans la dernière moitié du XVIIe siècle, prédire la fin des scissions et le retour à l'unité catholique. Cette prédiction, si terriblement démentie par les événemens, était d'avance condamnée par des nécessités historiques que les préjugés théologiques de l'auteur des *Variations* ne lui permettaient pas d'apercevoir. Mais quand les faits établissent qu'en pleine prospérité, tant intérieure qu'extérieure, au XIVe siècle, le moyen âge s'ébranle de lui-même et que cet ébranlement, loin de recevoir aucun amendement se prolonge tout le long du XVe, alors on arrive à concevoir que la réforme n'est qu'un moment particulier dans une révolution qui commence avant elle et qui ne finit pas avec elle, que cette réforme à son tour s'est trompée en croyant avoir trouvé un point fixe, et que successivement toutes les parties du système catholico-féodal, tant religieuses que politiques, ont été soumises à une critique ardente dont une des manifestations capitales fut la révolution française. Le XIVe siècle

ouvre la marche, et depuis lui chaque siècle n'est occupé qu'à préparer dans l'ordre des idées de nouvelles conceptions et dans l'ordre pratique de nouvelles institutions. Depuis ce temps-là, la société n'a plus retrouvé son guide dans l'église, ni l'église son image dans la société.

Quand on porte, pour s'en occuper, le regard sur une grande époque, il faut se demander à quoi l'on va s'intéresser et quel parti l'on prendra dans la chute de ceci ou le progrès de cela. La réponse est donnée par la philosophie de l'histoire : prendre parti pour ce qui doit favoriser le développement humain. L'historien qui place dans certaines croyances et certaines institutions du passé le type duquel on ne peut s'écarter sans déchoir et dégénérer n'a que des déplorations pour tout ce qui, survenant, modifie, altère, renverse le type sacré. De son côté, l'historien qui n'a pour apprécier les choses qu'un rationalisme plus ou moins métaphysique et révolutionnaire ne peut s'abstenir de verser haine et mépris sur ces époques qui ne satisfont point à des conceptions non contrôlées par le fait et l'expérience. Cela seul, — je veux dire ce chagrin qu'ici cause le caractère de l'avenir et cette haine que cause le caractère du passé, — suffit pour établir essentiellement le fondement même de la philosophie de l'histoire, philosophie qui ne peut consister qu'à comprendre que ce caractère de l'avenir et celui du passé n'ont rien de différent ni de contradictoire, qu'une même force produit un enchaînement d'évolutions, et que celui-là seul qui sait la retrouver partout est arrivé à la conception philosophique. Sans doute l'homme qui ne se contente pas de penser et qui sent en même temps voudrait bien des fois que cette histoire fût différente; mais en combien d'autres domaines, parmi ceux où se déploie la nature ouverte à nos regards et à nos investigations, ce même souhait ne se fait-il pas entendre! Une fatalité (j'entends par fatalité la condition des choses) s'impose à nous partout, et en s'imposant suscite en même temps ce sentiment de peine pour un ordre imparfait, cette douleur des maux que font les choses, et cet effort héroïque et séculaire pour les modifier : sentiment, douleur, effort qui sont l'apanage de l'humanité prenant conscience d'elle-même!

M. Le Clerc dit : « Le moyen âge avait été l'œuvre et le domaine de l'église. Au moment où il va finir, un nouvel ordre social ne pouvait se former qu'à travers les incertitudes, les déchiremens, les malheurs publics et privés qui accompagnent les révolutions. » C'est dans cet esprit qu'il faut considérer le XIV[e] siècle : il est l'ouverture à une phase nouvelle et plus avancée de la civilisation. Quant aux malheurs publics et privés qui accompagnent les révolutions, il importe de s'entendre là-dessus : je ne les nie ni ne les aime, ni ne les revêts de noms flatteurs; mais il serait injuste, historiquement, de

ne pas rendre aux choses leur caractère relatif. Les révolutions ne prennent point les sociétés dans un état de béatitude dont elles les arrachent pour les lancer dans les champs de l'inconnu; ce qui les précède est la guerre, la lutte des états contre les états, des classes contre les classes. Pour ne parler ici que du XIV[e] siècle, le moyen âge ne fit, non plus que l'antiquité païenne, régner l'âge d'or : il fut un âge de fer, si l'on entend par là les guerres, les conquêtes, les invasions; mais, à part la France, qui souffrit cruellement de guerres mal conduites contre l'Angleterre (et cela est en dehors du développement historique), le XIV[e] siècle ne présente point de maux exceptionnels.

On entendrait mal ce qui se passa, si l'on considérait comme une condamnation préméditée par les hommes d'alors la séparation qui commence au XIV[e] siècle. Ce n'est pas un mauvais régime que l'on repousse et que l'on foule aux pieds insurrectionnellement; c'est un régime devenu insuffisant auquel on essaie de se soustraire. L'enfant qui grandit prend d'autres vêtemens, ou, si l'on veut, l'homme qui passe dans la vie à une position plus active et plus éminente a besoin de changer les dispositions de l'édifice patrimonial qu'il ne peut ni ne veut quitter, mais qu'il transforme pour sa nouvelle condition.

On m'a reproché d'avoir repoussé les opinions qui font du moyen âge un abîme de superstition et de ténèbres, d'avoir vanté les bienfaits de l'église quand elle demeure seule debout entre Rome défaillante et la barbarie envahissante, d'avoir compté parmi les grandes créations d'une société tout imprégnée du besoin de la prière et de l'ascétisme chrétien ces couvens qui, au milieu même des Germains débordés, cultivaient, enseignaient, civilisaient, enfin d'avoir assigné un rôle puissant et une noble part à l'évolution dans ce qui est considéré comme une chute profonde et une dégénération misérable par rapport à l'antiquité païenne. De la sorte, de ce côté, j'ai perdu des amis sans en gagner de l'autre côté, et ce n'est que justice de n'en avoir pas gagné, car il est bien vrai qu'une telle doctrine historique, qui ne donne aux phases sociales qu'une valeur relative, ne satisfait pas ceux qui lui donnent une valeur absolue, et qu'à ce point de vue les religions et les institutions sont des degrés d'une évolution déterminée par l'avancement corrélatif du savoir humain et de la moralité humaine.

Ainsi donc je continue à soutenir l'opinion qu'au moyen âge appartient une place honorable dans le développement humain, et que, prenant les choses où Rome, incapable de suffire plus longtemps à la tâche sociale, les quittait, il n'a laissé ni périr ni rétrograder les élémens que le monde ancien lui remettait comme à son héritier dans les plus graves et les plus critiques circonstances qui se puissent imaginer. Et comme ici, dans ce travail, je vais passer du côté

de ceux qui l'entament et sympathiser d'esprit et de cœur avec les novateurs, il n'est pas superflu d'indiquer ce qui, à mon avis, est le point culminant de ses services et le recommande particulièrement à la postérité.

Le moyen âge est le successeur de l'empire romain, comme l'empire romain fut le successeur de l'ère républicaine en Italie et en Grèce. Dès que, dans l'Occident, par l'arrivée des Barbares, le lien qui rattachait à Rome les provinces est rompu, ces parcelles divisées du grand tout cherchent à s'organiser et à vivre, et cette organisation est terminée peu après Charlemagne dans la constitution du régime catholico-féodal. Si l'on cherche en quoi ces deux époques, unies par une étroite succession, diffèrent essentiellement, on remarque qu'elles diffèrent surtout en ceci, — que l'une, l'empire romain, n'a pas d'institutions, et que l'autre, le moyen âge, en a.

Peut-être plus d'un dira : Qu'est-ce que ces institutions pour valoir qu'on en tienne compte? Pourtant qu'on voie les choses, les difficultés, les résultats. Quand l'empire succéda à la république, qui, elle, avait des institutions, il laissa subsister les noms; mais ces noms devinrent absolument vides. Il y eut encore un sénat, un forum et des consuls; mais ce sénat, ce forum, ces consuls n'étaient plus que des simulacres : il ne restait qu'un empereur et des agens. *Si immensum imperii corpus sine rectore librari posset*, a dit Tacite...; l'empire ne put en effet jamais trouver un équilibre sans un maître souverain. Une administration habile et puissante maintint l'ordre, leva les impôts, répartit les dépenses, entretint les armées, fit les ouvrages d'utilité publique; mais rien, dans les trois siècles que dura l'expédient impérial, ne put faire qu'il s'établît entre le maître et les sujets quelques-uns de ces pactes qu'on appelle institutions, qui forment un principe de vie, d'action, de développement, et sans lesquels un état n'est pas un organisme. Les empereurs et les sujets furent aussi incapables les uns que les autres de pourvoir à ce vice capital qui minait peu à peu les assises du grand empire. Tacite fait dire à Galba que, si la chose était possible, il serait digne d'être celui par qui recommencerait la république; mais la chose n'était pas possible : qui peut concevoir dans l'état du monde le rétablissement de la république antique? Plus tard, les empereurs, accablés par l'urgence des affaires, n'eurent plus à songer qu'a se défendre contre les Barbares, et se défendirent mal. Quant aux sujets, ni les aristocraties ni les plèbes n'avaient plus aucun esprit qui les rendît maîtresses de la situation et forçât le souverain à leur accorder une part dans la gestion des affaires. C'est par cette absence d'institutions et par la désagrégation morale et politique qui s'ensuivit que les Barbares prévalurent sur Rome et que l'empire tomba.

Cette grande chute accomplie, le problème social et politique

resta le même; je me trompe, il se présenta compliqué et aggravé de la présence des Barbares, qui étaient devenus partout les maîtres de l'autorité supérieure. Il était possible que rien ne fût changé, et que l'empire se continuât sous forme morcelée. C'était manifestement la tendance des rois ostrogoths et mérovingiens; mais la situation fut plus forte. Je dis la situation; on entend bien que ce ne fut pas la réflexion qui, appréciant les conditions politiques, combina les institutions les mieux appropriées : cela est d'un temps plus mûr et plus instruit sur l'organisation des sociétés; mais sous les influences qui alors se firent sentir se développèrent les germes de ce qui devint peu à peu le régime féodal.

Ce régime doit être considéré par rapport à ce qui l'a précédé et en lui-même.

Ce qui l'a précédé, c'est l'empire romain. Or, au point de vue qui nous occupe, la supériorité du régime féodal est manifeste; il a cette supériorité qui appartient à un organisme vigoureux et apte à se développer par comparaison avec un organisme vieilli et voué à la destruction. Sur cette vieillesse et cette destruction de l'un, aucun doute n'est possible : tout dans l'empire romain allait en décadence; les lettres, les arts, les sciences, la politique, la force militaire, subissaient de siècle en siècle une décroissance qui s'acheminait vers la ruine. Sur cette vigueur et ce rajeunissement de l'autre, il n'y a pas davantage de doute, car chaque siècle le rend plus propre à servir de transition vers l'ère moderne. Pour une société héritière de la Grèce et de Rome et ranimée par le christianisme, c'était, même avec les Barbares, la rénovation, non la ruine, qui était en perspective. Le plus bas degré de la décadence est atteint quand ce qui reste d'élégance, de lettres et d'art reçoit un dernier coup par l'établissement des Barbares; mais dès lors la réorganisation commence; le régime féodal s'établit, les langues modernes se forment, un vif désir de savoir remue les intelligences, de grandes choses s'accomplissent, d'heureuses découvertes se font, et tout est vie et travail.

Considéré en soi, le régime féodal n'est pas moins digne d'attention. Au premier abord, il apparaît comme un morcellement de l'autorité souveraine, et il semble qu'un pareil système n'exige pour s'établir aucune condition avancée de civilisation. Cela serait vrai, et on pourrait n'y voir qu'un de ces accidens produits par une aristocratie forte contre des princes faibles, s'il n'etait pas conjoint à trois élémens capitaux qui en font le caractère et qui lui donnent une place hors ligne. Le premier, c'est d'avoir reconnu un suzerain, ce qui conserva l'idée de l'état; le second, c'est d'avoir reconnu une autorité spirituelle pleinement indépendante de lui, et cette autorité était le catholicisme; le troisième est d'avoir trans-

formé l'esclavage antique en servage. Ce sont de grandes choses, et qui, quoi qu'il en soit du reste, exigent le respect de l'historien et la reconnaissance de la postérité.

Quant à ceux qui, rejetant le moyen âge comme un temps de rétrogradation et d'abaissement en toute chose, lient l'ère moderne à l'antiquité par la renaissance, il faut leur répondre que ces hommes de la renaissance qui se trouvèrent capables de prolonger l'antiquité et d'en tirer de vastes développemens furent mieux doués que les héritiers directs de cette même antiquité entre les mains de qui elle avait péri. Cette capacité plus grande est le fruit du long apprentissage subi durant le moyen âge, et les hommes du XVI[e] siècle purent ce que n'avaient pu les hommes de Grèce ou de Rome après la belle époque. Ils le durent à leurs prédécesseurs immédiats, les gens du moyen âge. Il faut finalement voir les choses comme elles sont : ce n'est la faute de personne si l'âge des républiques gréco-latines fut éphémère, et aboutit au despotisme macédonien en Grèce, au despotisme impérial à Rome, à un affaissement moral et intellectuel. Ce n'est la faute de personne si l'empire fut une phase lourde, sans souffle, inhabile au dedans à ranimer la vie sociale, au dehors à écarter l'effroyable catastrophe des Barbares. L'antiquité gréco-latine ayant amené les choses à ce point, c'est à ce point que les hommes purent les reprendre, et fonder avec les élémens préexistans, sociaux, religieux, politiques, un nouveau système. L'histoire montre que ni la vie, ni le souffle, ni le développement n'y manquèrent.

Et ici s'ouvre un nouveau point de vue qui agrandit la situation du moyen âge, qui en montre le caractère relativement, mais véritablement progressif. On le nomme régime catholico-féodal, et c'est justice, car alors l'église eut, dans le domaine spirituel, une domination incontestée : dogme, philosophie, science, éducation, tout dépendit d'elle; mais l'église n'est pas l'œuvre du moyen âge, c'est le produit de cette ère qui est l'empire romain, si terne, si déchue, quand on la considère du côté païen, si vigoureuse et si puissante quand on la considère du côté chrétien. Je n'ai pas besoin de dire que je ne suis pas, avec Julien et avec le XVIII[e] siècle, contre le christianisme pour Jupiter, et ce mot de Jupiter qui se trouve sous la plume suffit, sans plus, pour faire comprendre la supériorité du nouvel ordre religieux et moral qui triompha; mais, du moment que cette supériorité est bien reconnue, on voit qu'elle se reporte sur le moyen âge, qui se l'approprie sans réserve; le mouvement religieux eut la plus grande influence sur le mouvement social, qui lui fut subséquent, et celui qui les veut scinder se trompe historiquement. En un mot, à qui saisit l'enchaînement il apparaît que, pour passer de l'ère antique à l'ère moderne, les facultés collectives de la société

durent prendre l'intermédiaire du catholicisme et de la féodalité. Celui qui arrange les choses autrement n'a dans l'esprit qu'une chimère historique.

II. — DE LA FORTUNE DE L'ANCIENNE LITTÉRATURE FRANÇAISE EN EUROPE.

Le XIVe siècle, gond sur lequel commence à tourner la porte qui ferme le moyen âge et ouvre l'ère moderne, est, en France, le temps qui voit finir et s'éteindre l'art créé dans la haute époque. Ici art est un mot collectif qui embrasse la poésie et l'architecture; ce furent les deux parties qui forment l'auréole de la France. Également originales, mais inégalement fortunées, la poésie chevaleresque a cessé de vivre dans la bouche et dans la mémoire des hommes, l'architecture gothique fait encore aujourd'hui passer en celui qui la contemple les sentimens qui animaient le génie des constructeurs quand ils élevèrent ces sublimes édifices où l'âme chrétienne se trouve en harmonie avec sa croyance et son Dieu.

On commence, je crois, à savoir dans le public, grâce aux érudits, que la littérature française ne date pas du XVIIe siècle, ou, si l'on veut, du XVIe, qu'elle a eu un long développement antérieur, qu'elle est née vers le XIe siècle, et qu'elle florissait particulièrement au XIIe et au XIIIe. J'avoue que je suis de ceux qui tiennent aux lointains souvenirs, et que ce n'est pas sans un certain orgueil national que je vois l'esprit de la vieille France se signaler par des œuvres considérables qui plurent partout, et établir dès les temps les plus anciens ces liens qui ont été et sont encore si utiles à la communauté européenne. Telles n'étaient pas les inclinations des XVIIe et XVIIIe siècles : le XVIIIe, excusable, puisque, engagé dans la grande guerre contre les opinions catholico-féodales, il n'avait plus le pouvoir de distinguer ni de ménager; le XVIIe, inexcusable de n'avoir eu d'estime que pour lui ou pour l'antiquité classique.

Mais quoi! dira-t-on, des engouemens d'érudits que charme la poussière des vieux parchemins peuvent-ils prévaloir contre l'arrêt d'un oubli séculaire et rendre quelque vie à des œuvres que leur propre patrie a délaissées? L'objection serait valable, si ces œuvres n'avaient pas jadis joué un grand rôle et exercé une influence étendue. Elles ne demeurèrent pas enserrées en d'étroites limites, l'Europe entière fut leur vaste théâtre; l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, le nord scandinave, la Grèce même, les lurent, les traduisirent, les imitèrent. Et c'est là, à vrai dire, que commence l'usage européen de la langue française; elles le fondèrent, et l'avenir, je ne dirai pas l'agrandit, mais le confirma. Au reste, la langue et les œuvres se servirent en ceci mutuellement : sans les œuvres, la langue ne se serait pas répandue; sans la langue, les œu-

vres n'auraient pas eu d'accès. Les faits antérieurs avaient destiné ce qui fut la France à parler une langue celtique; la conquête romaine changea cet ordre, et ce fut une langue romane qui s'impatronisa dans les Gaules. Or, tout en reconnaissant le haut mérite des idiomes celtiques, ils sont dénués de cette demi-connaissance préliminaire que le latin donne des langues romanes. Pour des Italiens et des Espagnols, la langue d'oïl jadis et le français d'aujourd'hui s'ouvrent sans peine; la difficulté n'est guère plus grande pour des Anglais et des Germains, grâce à la commune éducation classique. C'est ainsi que la langue et les œuvres se sont aidées mutuellement dans leur diffusion à travers l'Europe.

Au XIVe siècle, toute cette grande renommée était fondée. « Déjà depuis trois cents ans, dit M. Le Clerc, nos pères avaient une poésie française. Ils avaient trouvé dans le poème héroïque de belles et hautes inspirations, dans le conte d'heureux momens de vivacité et d'esprit, dans la chanson une grande variété de rhythmes et d'agréables images, dans la comédie populaire de la gaîté et de charmantes scènes, partout une invention vraiment spontanée, et qui ne devait rien à l'imitation. Que leur a-t-il donc manqué pour produire des œuvres durables, que l'on pût lire et admirer encore aujourd'hui? Il leur a manqué le travail du style, la pratique de cet art pour lequel ils avaient cependant les conseils et les exemples des anciens, l'art de bien dire. » En appréciant à diverses reprises notre vieille poésie, j'ai fait remarquer qu'elle était moins oubliée qu'elle ne paraissait, et que, si on ne répétait plus ses chants, du moins ses types s'étaient perpétués, et que les Roland, les Renaud, les Ogier n'étaient pas moins connus que les Achille et les Hector de la célèbre antiquité. M. Le Clerc confirme ce dire : « Nous y apprenons (dans le poème de la chanson de Roland), même dans l'état où il est, par quelle majesté simple et pure, par quelle brièveté entraînante, nos grandes compositions narratives, avant les perpétuels remaniemens qu'elles ont subis, conquirent dès l'abord un ascendant qu'elles ont gardé plusieurs siècles. Ce n'était pas avec un long tissu de fictions, surchargé sans cesse d'aventures nouvelles, accru hors de toute proportion, et que l'imprimerie fit allonger encore, c'était avec un récit assez court, presque nu, mais énergique et fier dans sa simplicité, que s'emparèrent de la poésie européenne les caractères nouveaux que la France venait de créer. » Dante, bien que politiquement très hostile à la France, a placé dans le paradis les preux de nos chansons de geste. Quel plus grand témoignage pouvait-il rendre à la puissance populaire de l'imagination de nos trouvères?

Tout cet éclat du printemps chevaleresque et féodal s'évanouit sous l'inclémence du XIVe siècle. Pendant quelque temps encore, on

imite, on remanie les anciens, j'entends ici par anciens les poètes des XIe, XIIe et XIIIe siècles; mais on ne crée plus rien. Pour qu'il naisse une nouvelle poésie digne de se faire écouter, il faudra qu'il apparaisse, dans l'imagination française, de nouveaux types, un nouvel idéal auquel concoururent l'Italie, l'Espagne et l'antiquité. Ainsi s'explique la stérilité du XVe siècle; c'est l'espace vide qui, plus ou moins long, sépare les deux termes d'une transformation.

Pendant que l'art de la poésie subissait une éclipse, un même sort atteignait l'art de l'architecture. Sans rappeler ici comment de l'église byzantine est née l'église gothique, il suffit de dire que l'art gothique, qui est la grande gloire de l'Occident et qui rivalise avec les plus belles conceptions de l'antiquité, fut la création d'artistes français. Malgré le nom fort impropre qu'il porte. l'Allemagne n'y a aucun droit, l'Italie n'en a pas davantage, et c'est de la France que ces hardies et religieuses constructions se sont étendues à l'Angleterre, à l'Allemagne et au midi; mais, de même que le souffle désertait la poésie, il désertait aussi les autres arts, et ce visible changement, avec ses conséquences, l'auteur de la partie du *discours* relative aux arts pendant le XIVe siècle, M. Renan, l'a signalé ainsi : « Le XIVe siècle est, dans l'histoire de l'art français, un moment capital; c'est le moment où il est décidé que l'art du moyen âge mourra avant d'avoir atteint la perfection, qu'au lieu de tourner au progrès, il tournera à la décadence. Cet art avait survécu de plus de cent ans au sentiment religieux et poétique qui l'avait créé; l'inspiration semblait maintenant lui manquer tout à fait. Le goût du XIIIe siècle avait souvent été peu exercé; jamais il n'avait été plat et vulgaire : maintenant, au contraire, le goût du laid l'emportait de toutes parts. Quand le goût renaîtra, ses efforts ne consisteront pas à continuer une tradition nationale; ils consisteront plutôt à rompre avec la tradition. De là ce phénomène qui, pour n'être pas sans exemple, n'en reste pas moins étrange, nous voulons dire cette rupture qui, à partir du XVIe siècle, nous rend dédaigneux pour notre passé et engage à la poursuite d'un autre idéal. »

Cette rupture avec le passé quant à l'art, rupture dont on vient de voir la vive expression dans les paroles de M. Renan, n'est pas moins effective dans un autre domaine qui m'a particulièrement occupé, je veux dire la langue. Le XIVe siècle est le moment où la langue d'oïl meurt pour faire place au français moderne. La langue d'oïl est, avec la langue d'oc, la fille aînée du latin; seules entre les langues romanes, elles ont conservé des cas, un nominatif et un régime, image diminutive de la déclinaison latine, mais image réelle. C'est sous cette syntaxe semi-latine que pendant trois siècles la langue d'oïl chante les preux de Charlemagne et les merveilles de la Table-Ronde et du Saint-Graal; mais en même temps que l'inspira-

tion qui l'avait animée s'amortit et s'éteint, l'oreille se déshabitue des finesses de la déclinaison et cesse d'attacher un sens précis aux finales caractéristiques. La langue se dépouille de cette part de latinité qu'elle avait retenue. Donc de ce côté aussi se présente un intervalle de déformation et de réformation, intervalle peu favorable, comme on sait, aux belles productions dans les lettres : il faut attendre que l'ordre se soit rétabli dans la langue et dans la grammaire.

Bien que par des causes purement historiques la veine d'invention et de production soit épuisée en France au XIVe siècle, l'Europe ne cesse pas pour cela de tenir en grand renom notre littérature; ce n'est pas, il est vrai, des œuvres de ce siècle qu'elle s'occupe, mais c'est des œuvres des trois siècles qui ont précédé. Dans cette histoire de l'esprit français, il y a deux choses à noter, l'antériorité et le renom. Il est maintenant certain que la première effusion de poésie après l'établissement des nouvelles sociétés qui succédèrent à l'empire romain appartient à la France. L'Angleterre, dont la langue même ne se dégage que vers le XIVe siècle, n'a rien d'antique à présenter. L'Allemagne dès le XIIe siècle traduit ou imite nos poèmes, et n'a d'antérieur que les *Niebelungen*, dont l'influence fut étouffée par la poésie chevaleresque et féodale. Les œuvres de l'Espagne, sauf le poème du *Cid*, n'atteignent pas l'antiquité de nos plus vieilles chansons de geste, et l'Italie ne commence à avoir des poètes dont il soit gardé quelque souvenir que dans le XIIIe. C'est surtout à propos de l'Italie qu'il faut avoir présente à l'esprit l'antériorité de la France, car en ce point la fausse histoire a créé un préjugé enraciné : nous sommes accoutumés à voir en elle l'institutrice de la France comme elle le fut de la Gaule; mais il n'en est rien. Sans doute, dans le XVIe siècle et au commencement du XVIIe, l'Italie et aussi l'Espagne exerceront beaucoup d'influence sur l'esprit français; dans les hauts temps du moyen âge, c'est la France qui exerce de l'influence sur l'esprit italien.

Une littérature pourrait être antérieure et cependant être restée dans l'obscurité et sans influence au dehors. Loin de là, l'éclat fut grand ainsi que l'influence. Si l'on demande comment il se fit que la France eut l'antériorité, il se montre plusieurs causes dont l'analyse délicate m'entraînerait trop loin, parmi lesquelles le règne de Charlemagne tient sans doute un rang principal, et qui déterminèrent aussi les langues d'oïl et d'oc à conserver deux cas de la latinité, par prérogative sur les autres langues romanes; mais si l'on demande comment il se fit que la France eut le succès, il est facile de répondre que le sentiment des nations catholico-féodales qui formaient un faisceau appartiendrait à qui viendrait s'en saisir. Aussi les oreilles s'ouvrirent partout avec sympathie aux premiers chants de guerre, de chevalerie, de piété et d'amour dans le monde nouveau.

Lorsqu'on se rappelle que, pendant plus de trois siècles, le français fut la langue de la cour, des hautes classes, de la justice, de la politique en Angleterre, et que la langue anglaise, formée d'allemand et de français, ne prit son indépendance qu'au XIVe siècle, on ne s'étonnera point que tout d'abord elle ait cherché ses inspirations dans notre poésie. Un savant, M. Conybeare, dont le patriotisme saxon n'est pas douteux, a déclaré qu'on ne pouvait contester aux trouvères français l'honneur de l'invention, et le commentateur de Chaucer croit que jusqu'à ce poète il n'y a pas en anglais de roman qui ne soit d'origine française. Chaucer lui-même (il suffit dans cette brève esquisse de parler de lui),

Grand translateur, noble Geffroi Chaucier,

comme dit un de ses amis, le versificateur français Eustache Deschamps, avait traduit et imité. On peut citer le *Roman de la Rose*, du moins tout ce qui est de Guillaume de Lorris, le *Fablel du Dieu d'amour*, une de nos fictions les plus anciennes et les plus gracieuses, la *Ballade du village*, dont le texte français n'a point reparu. Chaucer emprunta son poème de *Troïlus et Creseide* à Boccace, qui le devait à un trouvère français du XIIe siècle. Au reste, Chaucer a dit lui-même des compositions de nos trouvères : « Des esprits supérieurs se sont plu à *dicter* en français (c'est l'ancien terme pour composer en vers), et ils ont accompli de belles choses. » Il n'est personne qui, en lisant le *Zadig* de Voltaire, ne soit frappé de l'épisode de l'ange qui, sous la forme d'un ermite, se fait pendant quelque temps le compagnon de Zadig; puis, quand on rencontre ce récit dans l'Anglais Thomas Parnell, on retire à Voltaire cette notable conception; mais il ne faut pas s'arrêter là : elle se trouve dans les homélies d'Albert de Padoue, mort en 1313, et finalement, au-delà d'Albert de Padoue, dans l'un de nos fabliaux les plus remarquables. La *Cymbeline* de Shakspeare, où le plus effronté des hommes, Jachimo, déclare avoir admiré sur le sein gauche d'Imogène une étoile à cinq rayons pareille aux gouttes de pourpre qui brillent dans le calice d'une primevère, est le sujet de *Gerart de Nevers*, où le signe secret que le perfide Lisiart se vante d'avoir découvert est une violette. Shakspeare a pris son drame dans Boccace; mais *Gerart de Nevers* est bien antérieur à Boccace, qui l'a imité. En rappelant *Troïlus et Creseide*, l'ange de *Zadig* et la *Cymbeline* de Shakspeare, j'ai voulu montrer que la poésie de nos trouvères vit encore, de tous les côtés, de cette vie qui consiste dans la transmission des conceptions et des formes.

Entre les nations européennes qui reconnaissent tout ce que leur premier âge littéraire doit aux inventions de notre ancienne poésie, l'Allemagne est, avec l'Angleterre et les pays scandinaves, un té-

moin véridique et sincère. La dette contractée par les imitateurs allemands ne saurait être douteuse, puisqu'ils en font l'aveu. Charlemagne et ses douze pairs, tous les personnages, tous les caractères poétiques créés par nos chansons de geste passent en Allemagne, *Roland*, *Amis et Amiles*, sous le titre de *Engelhart et Engeltrut*, *Guillaume au court nez*, etc. Beaucoup de nos poèmes d'aventures (ce sont des espèces de romans en vers) y passent aussi, *Flore et Blanchefleur*, — *le Beau Desconnu* sous le titre de *Wigalois*, l'*Eracles* de Gautier d'Arras, *la Guerre de Troie* de Benoît de Sainte-More. Les plus nombreuses de ces imitations d'outre-Rhin ont pour sujet les preux de la Table-Ronde, popularisés de tous les côtés par les rimes de Chrestien de Troyes. A la tête de ceux qui se disputent cette mine féconde, il faut placer un des meilleurs poètes de l'ancienne Allemagne, Wolfram d'Eschenbach, avec son *Titurel* et son *Parzival*, Ulrich de Zazichoven avec son *Lancelot*, plusieurs autres avec leur *Tristan*. Des vers entiers des poèmes originaux sont conservés dans ces imitations; ainsi on lit dans le *Tristan* allemand :

> Isot ma drue, Isot m'amie,
> En vous ma mort, en vous ma vie.

A cette époque, il s'introduisit dans l'allemand des mots qui depuis en ont disparu, par exemple *bersen*, pour tirer de l'arc (français, *berser*), *kointiren*, faire le *cointe*, le beau (français, *cointoyer*), etc. Toute cette influence est bien récapitulée par le poète allemand Uhland « La langue romane française, écrivait-il en 1812, a enfanté un cycle véritablement épique... L'image d'une époque puissamment héroïque, un faisceau de traditions nationales, une action vivement développée, un style naturel et vrai, l'emploi constant du rhythme musical, tels sont les traits distinctifs qui établissent une analogie entre les chants homériques, les poèmes chevaleresques de la France et les *Niebelungen*. »

En Espagne, ni le poème sur le *Cid*, ni la *Cronica rimada*, ne peuvent passer pour un emprunt fait à nos chansons de geste. Comme ce poème, le plus national de l'ancienne Espagne et que les les copistes ont peu altéré dans sa rudesse primitive, ses constructions irrégulières, sa versification par assonances, est à peu près du même temps que notre longue suite de récits guerriers sur Charlemagne et ses premiers successeurs, d'un temps où dominait dans la famille européenne, avec l'unité catholique, une certaine conformité de mœurs, de sentimens et de langage, il semble plutôt inspiré d'un même souffle, d'un même génie; mais dans presque tous les autres grands poèmes de l'Espagne l'imitation est incontestable. Le curé de *Don Quichotte*, dans son exécution des livres de cheva-

lerie, jette au feu la plupart; mais ce juge impartial veut qu'on garde *les Douze Pairs* et tout ce qui parle de la France. L'*Histoire du fameux Tirant le blanc* lui plaît surtout pour le chevalier don Kyrié-Éléison de Montauban et Thomas de Montauban; il y avait longtemps que nos chevaliers lisaient dans l'original toutes ces charmantes fictions, dont les simples copies désarment la sévérité du curé. Au XIVe siècle, quand l'archiprêtre de Hita, don Juan Ruiz, versifie *le Lai de Virgile, le Varlet aux douze femmes, la Bataille de Karesme et de Charnage*, et lorsqu'il exalte la puissance de *dan Denier* (*le seigneur argent*) en cour de Rome, on est certain que les joyeux contes et les apologues satiriques colportés par nos jongleurs en Italie et en Espagne étaient venus jusqu'à lui. Dans la *Chanson des Saxons* de Jean Bodel, déjà répandue en Europe dès l'an 1200, Charlemagne ayant exigé quatre deniers de tribut des barons de Herupe, qui se prétendaient exempts de tout *chevage*, les barons, au nombre de cinquante mille, font fabriquer des deniers d'acier qu'ils viennent présenter au bout de leurs lances :

Chascun en aura quatre, c'est li chevages drois.
As penons de nos lances les lierons estrois,
Ou ficherons as pointes des riches fers turcois;
Puis irons querre Carle à Loon ou à Blois;
Où que le trouverons, en riviere ou en bois,
Offert soit li chevages ensi com par gabois.

Don Nuño de Lara ne parle pas autrement aux hidalgos qui ne veulent pas se soumettre à l'impôt des cinq maravédis mis par le roi de Castille Alphonse VIII :

Ios á vuestras posadas,
Armáos bien á caballo;
Los cinco maravedis
A taldos bien en un paño,
En las puntas de las lanzas
Los traigais aquí colgado (1).

Des deux parts, le *gabois* a un plein succès : les barons espagnols ne sont que trois mille; mais Alphonse, le vainqueur de Las Navas, devant cette manière menaçante de payer l'impôt, recule comme Charlemagne.

C'est au XIVe siècle que l'Italie, par le génie de Dante, de Pétrarque et de Boccace, prend à son tour le haut rang dans la littérature européenne; mais auparavant elle n'a rien qui, pour l'antiquité ni pour le succès, puisse rivaliser avec la poésie française. Françoise de Rimini et son amant lisaient un poème français, le *Lancelot*, quand ils se sentirent touchés de ces *douteux désirs qui*

(1) « Allez à vos manoirs, armez-vous bien à cheval; les cinq maravédis, liez-les étroit dans le pennon, et à la pointe de vos lances offrez ainsi le chevage. »

les menèrent au douloureux passage. Alors, sous le titre de *Reali di Francia,* on avait abrégé en prose, avec deux ou trois des chansons de geste qui nous restent, quelques-unes de celles qui ne se sont pas encore retrouvées; en vers, il s'était fait au moins quarante compositions, toutes en octave et se rapportant à l'ère de Charlemagne, et dans cet amas de fictions que l'Italie nous avait empruntées, le siècle suivant vit Pulci, Boiardo et l'Arioste puiser leurs épopées burlesques ou héroï-comiques. Le témoignage de Dante mérite d'être cité. « La langue d'oïl allègue pour soi, dit-il dans son traité *de Vulgari eloquio,* qu'à cause de ses formes plus faciles et plus agréables que les autres, tout ce qui a été rédigé en vulgaire prosaïque lui appartient : par exemple, toute la suite des gestes des Troyens et des Romains, les longues et belles aventures du roi Arthur et beaucoup d'autres histoires ou enseignemens. La langue d'oc peut prétendre qu'elle est la première qui ait eu des poètes, comme plus parfaite et plus douce, par exemple Pierre d'Auvergne, et d'autres avant lui. La troisième, celle des Latins, peut s'attribuer deux privilèges : d'abord c'est d'elle que viennent ceux qui ont montré dans la poésie vulgaire plus d'harmonie et plus d'art, comme Cino de Pistoia et son ami; ensuite ils paraissent s'appuyer davantage sur la grammaire, qui est commune, et ceci, à en juger raisonnablement, est un bien grand argument pour eux. » L'ami de Cino de Pistoia est Dante lui-même. Le *vulgaire prosaïque* signifie non la prose, mais les poèmes narratifs qui ne sont pas en strophes régulières et en rimes entrelacées; les poètes de la langue d'oc, auxquels ils donnent la priorité, sont les auteurs de *canzones* et de *vers* d'amour, genre dans lequel ils paraissent avoir précédé ceux de la langue d'oïl, qui les précédèrent pour la poésie épique. Le latin, c'est l'italien, et le mérite que Dante fait à la langue de son pays d'être plus régulière et plus grammaticale que ne l'avait été celle de la plupart de nos trouvères est dû aux travaux de Dante lui-même, de ses amis et de ses contemporains.

Pétrarque, qui est habituellement hostile à la France et qui parle plus d'une fois de la ville disputeuse de Paris et de cette rue du Fouarre, immortalisée par Dante, où professaient les maîtres de la faculté des arts; Pétrarque, dis-je, qui, remarquant que cette capitale lui avait paru fort au-dessous de la réputation et des louanges mensongères de ses habitans, ajoute cependant qu'après tout c'était une grande chose que Paris, *magna tamen haud dubie res fuit;* il s'inquiéta pour sa chère Italie du succès qu'obtenait partout notre poème de *la Rose,* et se hâta d'y opposer, comme s'il doutait de la victoire, non la célébrité naissante de la poésie italienne, ni Dante, ni lui-même, ni aucun nom de son temps, mais les plus grands noms de l'antique poésie latine, Catulle, Horace, Ovide,

Virgile, tant la réputation que nos poètes français avaient conquise au dehors lui paraît éclatante et redoutable, tant l'Italie moderne, qu'il n'oublie pas cependant, lui semble à peine suffire pour soutenir la rivalité! Il est vrai que, par un secret retour de patriotisme et peut-être d'amour-propre, il accueille avec défiance tout ce bruit d'une gloire étrangère, et qu'il aimerait mieux croire que c'est Paris et toute la France qui se sont trompés :

Nisi fallitur omnis
Gallia Parisiosque caput.

Lorsque Dante, dans un rhythme harmonieux et touchant, commençait ainsi le second sonnet de *la Vie nouvelle* :

O voi che per la via d' amor passate,
Attendete, e guardate
S' egli è dolore alcun quanto 'l mio grave,

il avait certainement gardé la mémoire de la complainte française :

Vous qui alez parmi la voie,
Arestez vous, et chascuns voie
S'il est dolor tel com la moie (mienne).

Les critiques italiens trouvent dans son style beaucoup de gallicismes, et l'un d'eux ajoute qu'il rapporta de France autant de nouvelles locutions que jadis Homère des dialectes de la Grèce. Le fait est qu'à cette époque les gallicismes font invasion dans le style italien. Le maître de Dante, Brunetto Latini, qui écrivait en français avec une grande correction, dit en italien, comme s'il parlait français, *san faglia* (sans faille), *manera* (manière), *torno* (tournée), *triare* (trier), *zae* (çà), *convotisa* (convoitise), etc., tous mots que l'académie de Florence, malgré son respect pour les vieux textes, a exclus de son dictionnaire comme étrangers. Un auteur du même temps que Brunetto, c'est-à-dire appartenant au XIII[e] siècle, dit : *donna gente* (dame gente), *se m' aiuti Dio* (si m'aïe Deus, ainsi Dieu me soit en aide), *oreglie* (oreilles), *per plusor ragioni* (par plusieurs raisons), *accatar* (acheter), *amico tradolce mio* (mon très doux ami), etc. Toutes ces locutions, l'auteur pouvait les lire dans des ouvrages français qui l'avaient précédé de plus d'un siècle. L'académie de la Crusca n'a pas non plus admis comme italien ces expressions de l'historien Villani : *agio* (âge), *semmana* (semaine), *intamato* (entamé), etc. Dans Boccace, on signale *dimora* (demeure), *vegliardo* (vieillard), *non ha longo tempo* (il n'y a pas longtemps), etc. Fazio degli Uberti, le petit-fils du superbe Farinata degli Uberti que Dante rencontre en enfer, non content, en son poème intitulé *il Dittamondo*, de prendre des mots comme *bigordare* (behourder, jouter), *in transi* (en transe), *lice* (lice), fait en français

soixante-treize vers de suite relatifs aux désastres de Philippe de Valois et du roi Jean.

Il fut donc un temps, et ce temps est le haut moyen âge, où la France dut à sa littérature de pénétrer d'un bout de l'Europe à l'autre et de s'y faire partout écouter, et M. Le Clerc a résumé dans une belle page ce grand succès, lorsque, rappelant celui qu'obtint plus tard la France du XVIIe et du XVIIIe siècle, il dit : « Peut-être même, sous cette espèce de république chrétienne, dont une foi commune avait fait et perpétué l'unité, la France du XIIe et du XIIIe siècle eut un ascendant qu'elle ne retrouva plus aussi complet lorsque cette unité fut brisée, et que les diverses nations, travaillant désormais chacune pour leur destinée et leur gloire à part, se disputèrent, avec une émulation qui dure encore, une primauté qu'elles avaient paru jadis reconnaître dans un seul peuple. D'où venait ce prestige? Nous le redirons en peu de mots : la France avait surtout conquis les âmes par un attrait qu'on lui a depuis contesté, par la poésie. Laissons en effet tous ses autres moyens d'influence et d'autorité, quelques grands rois, des armées belliqueuses, des expéditions lointaines, des écoles partout renommées, ses théologiens, ses philosophes, ses historiens; souvenons-nous seulement qu'elle a eu des poètes, des poètes en langue vulgaire, qui ont été compris et imités aussitôt par l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, les pays scandinaves, l'Orient. Le poème héroïque de plusieurs de ces peuples vient d'ici. La France, avec ses chants sur Charlemagne, leur a donné Roland, Olivier, Renaud, les douze pairs. Le genre héroï-comique leur est arrivé en même temps tout plein de gaîté et de verve, dans les *gabs* du grand empereur lui-même avec les jeunes chevaliers à la cour de Constantinople, dans les intrépides bravades d'Ogier le Danois, dans les scènes bouffonnes où Guillaume d'Orange, devenu moine, se débat contre la règle du couvent et la note inflexible du lutrin. »

III. — DES PRINCIPAUX GENRES EN VERS ET EN PROSE.

Avant de jeter un coup d'œil sur le sujet de ce chapitre, il importe de considérer quelle était l'étendue de l'éducation et de la culture intellectuelle, car ce qui s'enseigne et ce qui forme la culture intellectuelle est le véritable indice de la direction que prendra l'esprit avec l'aide du temps.

Dans ce qui s'enseigne alors, la théologie ou la science divine tient le premier rang, comme science de l'orthodoxie chrétienne. Puis viennent, dans le monde des lettres et des écoles, ces connaissances simplement humaines dont les derniers âges de l'antiquité latine avaient légué aux siècles suivans les principales divisions, tantôt

respectées fidèlement par les esprits dociles, tantôt agrandies par une ambition de recherche et de progrès qui est l'honneur de l'humanité; c'est là ce qu'on appelait les *sept arts*. Ce modeste territoire, que la théologie avait bien voulu laisser à des études moins directement soumises à son empire, se partageait en *trivium* comprenant la grammaire, la rhétorique, la dialectique, et en *quadrivium*, comprenant l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie. On aurait pu s'y trouver à l'étroit; mais depuis deux siècles l'intelligence travaillait à élargir les compartimens primitifs. Comme avec la rhétorique on avait la poésie, l'histoire, l'art épistolaire, tout le genre didactique, la traduction, et qu'avec la dialectique on s'ouvrait le champ de la philosophie et les discussions sur les plus hautes abstractions de la pensée, sur la nature et sur la politique, l'esprit humain, sans trop sortir des cadres imposés par l'usage, s'empara de tout ce que nous appelons aujourd'hui les études littéraires et philosophiques. A ce compte, savoir, comme on disait, *trive* et *cadruve*, c'était déjà savoir quelque chose. Cet enseignement mérite d'être comparé avec celui qui se donnait dans l'antiquité classique. On remarque tout d'abord qu'il est fort semblable à ce qui était chez les Grecs et chez les Romains : les écoles montraient la grammaire et la rhétorique; elles montraient aussi l'arithmétique et la géométrie. Ceux qui voulaient aller plus loin s'adonnaient à quelqu'une des sectes philosophiques qui avaient cours alors; quant à l'astronomie et à la médecine, c'était l'affaire des hommes spéciaux. Donc rien n'était changé; seulement dans le moyen âge les choses avaient pris une forme plus précise et plus consistante : un grand corps, les universités, était désormais chargé de donner et de perpétuer l'enseignement. C'était beaucoup, mais aussi c'était tout ce qu'il était possible de faire. En effet, que par la pensée on essaie d'agrandir le cercle de cet enseignement, et l'on verra que cela est absolument impossible, et que, durant un long espace de temps, les sociétés n'eurent qu'à cultiver le fonds acquis de manière à profiter des ouvertures de progrès dès qu'elles se feraient.

Dans cet état de l'esprit humain, trois routes seulement, cela est aujourd'hui démontré par le résultat, pouvaient être parcourues : c'étaient les sciences, l'étude des langues et les connaissances psychologiques relatives à la théorie des idées et à celle de la morale. Ces trois sujets avaient été ébauchés par l'antiquité et furent poursuivis par le moyen âge. Ce point d'ébauche, on va voir qu'il ne pouvait être dépassé. Les sciences suivent une hiérarchie déterminée par les trois degrés des choses mêmes de la nature, degrés qui sont physiques, chimiques et vitaux (c'est en méthode la plus grande découverte du XIXe siècle), et elles reçoivent leur constitution sui-

vant ce même ordre hiérarchique (c'est en histoire une des plus grandes découvertes de notre temps). Appliquons à l'empire romain et à son successeur, le moyen âge, cette notion capitale; on reconnaît, vu que, après les mathématiques, préambule de toute étude positive, l'astronomie avait reçu dans l'antiquité et chez les Arabes le développement purement géométrique qu'elle comportait, on reconnaît, dis-je, que c'était le tour de la physique. Seulement, pour qu'elle parût, il fallait un avancement des mathématiques et de la méthode expérimentale que ne connurent ni l'empire romain ni le moyen âge. Par conséquent, le chemin étant ainsi coupé à la physique, ni la chimie ni la biologie ne purent paraître; elles restèrent de simples appendices de ce qui était su, et furent gouvernées, ce qui est le caractère d'une science non constituée, soit par des idées chimériques, soit par des théories prises aux notions déjà constituées. Aussi tout le temps fut-il employé essentiellement à entretenir les sciences acquises (mathématiques, astronomie).

Un obstacle de même nature, c'est-à-dire dépendant de la hiérarchie et de la méthode, a empêché qu'aucun progrès considérable ne se fît dans la nature morale et intellectuelle de l'homme. Ces connaissances ne peuvent prendre leur constitution qu'après la biologie, qui en démontre les conditions organiques, qu'après la sociologie, qui en démontre le développement historique. En d'autres termes, l'étude du sujet doit suivre l'étude de l'objet. C'est pour cela que les temps que nous considérons ont été pauvres en ce genre, et que notre temps est celui où cette belle et difficile étude a reçu une puissante impulsion.

Quant aux langues, on sait que les Grecs et les Romains, traitant de barbare tout ce qui n'était pas Grec ou Romain, méprisaient les idiomes des peuples étrangers, et ne nous ont transmis aucun renseignement : à l'Orient, sur ceux des Perses ou des Indiens, à l'Occident, sur ceux des Étrusques, des Ibères, des Celtes, des Germains. Le moyen âge, par l'impulsion du christianisme, qui convertissait les idolâtres et luttait contre l'islamisme, donna plus d'attention aux langues; mais l'attention désintéressée et par conséquent scientifique n'est née que de notre temps, et se rattache à toute cette élaboration dont les facultés de l'esprit humain ont été l'objet. Le langage, qui dépend d'une de ces facultés, n'a pu inspirer l'intérêt et être étudié scientifiquement que quand l'ensemble de ces facultés est venu, si je puis ainsi parler, à l'ordre du jour.

Ainsi considéré par rapport à l'antiquité gréco-romaine, ce qui s'enseignait alors doit l'être maintenant par rapport à la théologie. A l'origine, le christianisme, maître des âmes par le sentiment, le devint aussi par l'intellect, car, d'après une révélation divine et un livre divin, il proclamait ce qui devait être su et cru de l'origine du

monde et de sa destination. Aussi la philosophie, la science, la raison, devinrent-elles sans effort, sans contrainte, et par une sorte de vénération filiale, servantes, comme on disait, de la théologie. Ce fut un âge d'or, si par âge d'or on entend ici une époque organique où la partie morale et la partie intellectuelle de la société ont trouvé leur unité; alors les lettres et les sciences humaines étaient nécessairement ecclésiastiques. Au XIV[e] siècle, tout avait commencé de changer; la sagesse profane prenait un notable domaine, et, bien que courbée sous le poids des entraves de l'école, c'est elle qui est destinée à prévaloir et à conduire les nations modernes à une puissance et à une grandeur qu'elles ne connaissaient pas. Le XIV[e] siècle est dans les schismes, à la veille des hérésies triomphantes, à l'avant-veille des entreprises bien plus sérieuses de la science sur la théologie.

Ces considérations font pénétrer profondément dans l'enchaînement de la civilisation. Par elles, on voit comment l'antiquité gréco-latine s'arrêta impuissante devant des recherches pour lesquelles son esprit n'était pas mûr, comment, dans cette impasse, le christianisme ouvrit une issue morale et sociale qui mit le monde sur un degré plus haut, comment le moyen âge, vivant en plein sous cet ordre, conserva, non sans l'élaborer, le trésor des anciens enseignemens, comment, cette phase religieuse s'épuisant, ce fut le tour de la science d'offrir l'issue au monde moderne, et comment enfin notre temps demande à la science, suffisamment grandie, une ère de nouvelles conditions morales et sociales.

Au XIV[e] siècle, qui est le point de partage entre le moyen âge et le monde moderne, la scolastique est encore reine des intelligences; plus tard, la philosophie et la science la foulèrent aux pieds comme une simple combinaison de mots et de formules. Alors cette dialectique active et inquiète alarmait certains esprits, et en 1321 Jean de Jandun, dans son *Éloge de Paris*, nous peint « ces hommes spéculatifs, exempts de passions terrestres, et qui ne recommençaient tous les jours que par amour du vrai leurs combats intellectuels. L'objection de l'un est résolue par l'autre, les réfutations, les répliques se succèdent; on admire tout ce qu'une main puissante est capable de construire et de fortifier sur le terrain mouvant de la dispute, et l'on ne s'étonne pas moins de tout ce qu'un bras redoutable, sans toucher à la foi, peut détruire ou ébranler. Mais ce que la religion gagne ou perd à une telle gymnastique, Dieu le sait! » Une telle gymnastique, pour me servir de l'expression de Jean de Jandun, avait mis son empreinte sur toute chose, et M. Le Clerc, qui la signale dans les sermons d'alors, montre que la chaire a continué d'en ressentir l'influence. « Nos grands sermonnaires, dit-il, ont toujours gardé quelque chose de ces anciennes modes de la pré-

dication, par exemple la manie de diviser. Qu'ils prêchent le dogme ou la morale, ces preuves échelonnées avec tant d'art, ces catégories si bien rangées, ces distinctions si subtiles, laissent reconnaître en eux les héritiers directs des disputeurs de l'école. Est-ce le caractère propre du genre didactique, est-ce l'habitude invétérée de la controverse, est-ce l'un et l'autre qui font que, chez des orateurs tels que les Bourdaloue, les Massillon, l'œuvre la plus grave de l'éloquence continue de se briser et de s'éparpiller à l'infini en petits points symétriques, en nuances insaisissables, en grains de poussière, en atomes? S'il faut faire la part du genre, qui ne peut se passer de définir et de diviser, il est permis d'y voir surtout, comme Fénelon, un reste de la scolastique, dont l'empreinte, assez visible, malgré les révolutions, dans notre langue, dans notre barreau, dans notre théâtre, a dû naturellement persister là où règne surtout la tradition, dans l'enseignement religieux. »

Un livre célèbre par son mysticisme naïf et pénétrant, l'*Imitation de Jésus-Christ*, a été attribué au XIVe siècle. Il convient d'entendre là-dessus les observations de M. Le Clerc : « L'ouvrage nous semble, comme à Suarez, de diverses mains et de divers temps. L'humble langage du premier livre ne saurait être l'œuvre de cet esprit plus familiarisé avec l'antiquité profane, plus vif, plus animé, qui se plaît aux grandes images, aux amples développemens du troisième livre, et ni l'un ni l'autre n'a le moindre rapport avec la théologie savante et subtile dont le quatrième livre est rempli. Le premier et peut-être le second pourraient venir des chartreux du XIIe siècle, et le troisième de quelque moine lettré du siècle suivant. Il n'y aurait point d'invraisemblance à faire descendre le dernier livre jusqu'au XVe siècle : ce n'est qu'alors que, dans les manuscrits, il vient se joindre aux trois premiers. Quant à Gerson, qui ne justifie la préférence qu'on lui a donnée quelquefois ni par son caractère ni par son style, et au copiste Thomas de Kempis, dont les œuvres ne sont guère composées que des écrits des autres, et qui, lorsqu'il cesse de copier, est souvent un auteur fort ridicule, nous engageons leurs partisans à ne pas oublier qu'il y a en France un manuscrit du premier livre antérieur à Gerson et à Thomas de plus d'un siècle. »

Au premier rang des productions littéraires de ce siècle, on mettra sans hésiter les *Chroniques* de Froissart, qui lui appartient, bien qu'il soit mort dans les premières années du quinzième. Je ne veux rien changer à l'appréciation qu'en a donnée M. Le Clerc : « De ces auteurs de mémoires, un seul est resté populaire, l'ingénieux conteur, le protégé d'une reine, des hauts barons et des nobles dames, qui, par son imagination féconde, la vivacité de sa narration, son style coulant et facile, s'est assuré comme le privilége de se tromper sur les dates, sur les noms de lieux et de personnes, sur le carac-

tère même des événemens, et de remanier ses récits toutes les fois qu'il change de protecteur, qui, fier d'avoir vu deux cents hauts princes, outre les ducs et les comtes, se charge, serviteur complaisant, de leur amener les levriers qu'ils se donnent mutuellement comme *accointances d'amour*, — dont la verve n'est jamais plus heureuse que lorsqu'il fait célébrer par un *capitaine robeur* le brigandage des compagnies, et le *nouvel argent* qu'elles faisaient tous les jours, sous les ordres des meilleurs gentilshommes, aux dépens d'un riche prieur, d'un riche abbé, d'un riche marchand, sans dédaigner *les bœufs, les brebis, la poulaille et la volaille* du menu peuple; qui, lorsque les paysans, poussés à bout, s'arment de leurs fourches contre leurs nobles seigneurs bardés de fer et se font tuer au nombre de plus de sept mille en un seul jour, loin de reprocher aux vainqueurs l'excès de leur vengeance, est tout prêt à crier avec eux : Mort aux vilains! On sait que le grand admirateur de cette société qui finit est le chanoine Froissart. »

Cette société qui finit n'a plus de poésie. On lui répète encore quelques imitations de ce qui l'avait charmée deux siècles auparavant; mais, à la différence des anciennes compositions, celles-ci, sans couleur et sans vie, n'excitent aucun intérêt hors de la France. Seul, dans la foule, un poème mérite d'être distingué; mais c'est un poème héroï-comique, *Bauduin de Sebourc*, où l'auteur des *Variations du langage français* voyait un précurseur de l'Arioste, et où en effet la raillerie et les grandes aventures se mêlent pour se servir de contraste.

Il parut, du temps de Charles V, un grand nombre d'écrits sur le gouvernement. Le *Songe du Vergier* est un dialogue entre un chevalier et un clerc sur la juridiction de la royauté et du sacerdoce. L'auteur, hardi à plus d'un titre, proclame hautement qu'on n'a pas le droit de convertir par force les infidèles : « Nul mescreant ne doibt estre contrainct par guerre ne aultrement pour venir à la foi catholique, et semble que contre les mescreans qui nous guerroient, seulement nous deussions faire guerre, et non contre les aultres qui veulent estre en paix. » Le *Songe du Vergier* n'aurait pas osé sans doute comprendre les hérétiques dans cette abstention pacifique qu'il recommandait à l'égard des infidèles, car saint Thomas avait dit : « L'hérétique ne doit pas seulement être séparé de l'église par l'excommunication, il doit être retranché du monde par la mort. » A des temps plus élevés en morale que la société catholico-féodale étaient réservées la doctrine et la pratique de la tolérance.

Il était assez fréquent que les trouvères ou les hérauts d'armes célébrassent en vers les tournois mémorables ou la vie de grands personnages auxquels ils étaient attachés. A ce genre appartient le poème sur la vie et les faits d'armes du Prince-Noir, par Chandos,

le hérault de sir John Chandos, connétable d'Aquitaine. Je ne le mentionnerais pas, si, parmi tant d'autres détails faits pour intéresser les deux nations, il ne racontait en témoin l'entrevue du prince et du roi après la journée de Poitiers :

Là fuit devant lui amenés
Le rois Johan, c'est vérités.
Li prince moult le festoia.
Qui dampne Dieu engracia,
Et, pur le roi plus honourer,
Li voet aider à deservier.
Mais li rois Johan lui ad dit :
« Beaux douls cosins, pur Dieu, mercit;
Laissez, il n'apartient à moi;
Car, par la foi que jeo vous doi,
Plus avez el jour d'hui d'honour
Qu'oncques n'eûst prince à un jour. »
Dont dit li prince : « Sire douls,
Dieu l'ad fait, et non mie nous.
Si l'en devons remercier,
Et de bon cœur vers lui prier
Qu'il nous voille ottroier sa gloire
Et pardoner ceste victoire. »

Il est un exercice que nos anciens écrivains regardèrent toujours comme une dépendance de l'art de la rhétorique, c'est la traduction; elle occupe une grande place surtout dans l'histoire littéraire de la seconde moitié du siècle, en raison de la faveur que lui accorda le roi Charles V. Ce travail doit être noté, car il amena l'introduction de beaucoup de mots. C'est ainsi qu'on doit à Pierre Bercheure, traducteur de Tite-Live, les mots *cohorte*, *colonie*, *magistrat*, *tribun du peuple*, *fastes*, *faction*, *transfuge*, *sénat*, *triomphe*, *auspices*, *augure*, *inauguration*, et à Oresme, qui traduisit Aristote sur le latin, *monarchie*, *tyrannie*, *démocratie*, *aristocratie*, *oligarchie*, *despote*, *démagogue*, *sédition*, *insurrection*.

Dans un genre familier qui eut alors quelque vogue, les fabliaux latins, on cite Gotfrid de Tirlemont, qui mit en vers une série de contes où l'on remarque *Brunellus vel Pœnitentiarius lupi* et *Asinarius vel Diadema*. Le *Pœnitentiarius*, c'est la fable des *Animaux malades de la peste*; l'*Asinarius*, c'est le vieux conte de *Peau-d'Ane*. « Perrault n'a pas inventé ses contes, dit M. Le Clerc avec son érudition aussi sûre qu'étendue : *le Petit-Poucet*, *Barbe-Bleue*, *Riquet à la Houppe*, viennent de l'Orient. Dans *la Belle au Bois dormant* se retrouve un épisode du roman de *Perce forest*; dans *Cendrillon*, une réminiscence de l'aventure de Rhodopis, qui, pour avoir perdu l'un de ses petits souliers, épouse un roi d'Égypte; dans *le Chat botté*, *la Chatte de Constantin le Fortuné*, que Straparole avait empruntée du *Pentamerone* napolitain. *Peau-d'Ane* enfin

n'est pas non plus de Perrault. On savait bien que cette histoire de Peau-d'Ane, connue de Scarron et de Molière, indiquée par Boileau dès l'année 1669, et que La Fontaine entendait conter avec *un plaisir extrême* seize ans avant les contes de Perrault, n'est point et ne peut être une invention du rédacteur de ces contes. Voilà que nous reconnaissons celui-ci dans les vers latins de Gotfried, qui pouvait en devoir l'idée moins aux *Métamorphoses de l'Ane* d'Apulée qu'aux fables indiennes, dont il circulait en Europe des traductions latines depuis le XI[e] siècle. »

Un des plus beaux fleurons du moyen âge est la découverte du *déchant* dans la musique. Suivant la définition technique, *discantat qui simul cum uno vel pluribus dulciter cantat, ut ex distinctis sonis sonus unus fiat, non unitate simplicitatis, sed dulcis concordisque mixtionis unione.* En d'autres termes, le déchant est le chant en parties. Cette grande innovation, d'où sont nées l'harmonie et toutes les merveilles de la musique moderne, ne fut pas reçue sans opposition par ceux qui regrettaient l'unisson du chant grégorien. En 1322, elle est blâmée comme dangereuse par une bulle pontificale, et un musicien de ce temps, Jean des Murs, s'écrie : « O douleur! ô vain prétexte et déraisonnable excuse! ô grand abus! grande barbarie! Oh! si les anciens maîtres avaient entendu le déchant de ces docteurs, qu'auraient-ils dit? qu'auraient-ils fait? Ils auraient interrompu le disciple de cette musique nouvelle, et lui auraient dit : Ce n'est pas de moi que tu as appris ces dissonances, et ton chant n'est pas d'accord avec le mien. Loin de là, tu me contredis, tu me scandalises. Tais-toi plutôt; mais tu aimes mieux délirer et déchanter. »

Le XIV[e] siècle est plein aussi d'alchimistes. Le fait est que l'alchimie est un grand office rempli par le moyen âge dans la préparation à la science générale. Faisant le bilan du savoir de l'antiquité, on reconnaît qu'elle fonda les mathématiques et l'astronomie, et qu'elle eut quelques commencemens de physique proprement dite. Puis la médecine la conduisit à des ébauches de biologie, la politique à des ébauches de sociologie, tout cela, mathématiques, astronomie, commencemens de physique, ébauches de biologie et de sociologie, ne formant que des fragmens sans système, d'où le règne, sans conteste, de la philosophie métaphysique. Mais ce qui, en ceci, frappe l'œil habitué à considérer l'ensemble, c'est l'absence de tout rudiment de chimie : cette grande lacune, le moyen âge se chargea de la remplir. Guidé par une hypothèse que rien ne dit être fausse, mais que rien ne dit être vraie, à savoir que les différentes substances ne sont que des modifications d'une même matière, il chercha la transmutation des métaux et créa pour la chimie une ébauche semblable à celle que l'antiquité avait créée pour la biologie : le service est pareil et de haute importance.

Le XIVe siècle, brillant ailleurs, est terne en France; mais chez nous-mêmes il n'en conserva pas moins l'ardeur au travail et l'activité dans toutes les voies. Beaucoup d'efforts, un succès moindre que les efforts, voilà ce qui résulte de ce vaste résumé où M. Le Clerc a retracé la production intellectuelle de cent années. Trouver les détails est œuvre d'érudit, les enchaîner par un lien réel est œuvre d'historien. Ici, ni l'érudit ni l'historien n'ont fait défaut l'un à l'autre, si bien que, pour les détails, moi qui rends compte, je n'ai qu'à choisir, et que, pour l'enchaînement. celui qui lit embrasse, dans une distribution habilement ménagée, la série des compositions et la série des influences sociales.

IV. — DE LA ROYAUTÉ ET DE L'ORDRE LAÏQUE.

Conformément au plan qu'il s'est tracé, M. Le Clerc a considéré la royauté et l'ordre laïque dans leurs rapports avec les lettres durant le XIVe siècle. Ce siècle s'ouvre par Philippe le Bel, sa querelle avec la papauté, et la rupture de la monarchie avec le monde catholico-féodal, non pas quant à la foi, mais quant au régime; la royauté commence à se dégager aussi bien des liens du pouvoir ecclésiastique que de ceux du pouvoir féodal. « Pourquoi, dit M. Le Clerc, ce règne est-il une grande date dans l'histoire du monde? C'est précisément pour cette résistance à la suprématie des papes, résistance victorieuse, dont quelques historiens, même parmi ceux qui profitent de ce qu'on lui doit, persistent à le blâmer. Ils semblent oublier combien il fallait avoir alors de sens et de courage pour combattre la religieuse confiance qui, depuis plusieurs siècles, remettait la toute-puissance, et spirituelle et temporelle, entre des mains qu'on disait infaillibles. » On remarquera que cette tentative aurait pu avorter comme celle des empereurs allemands; mais le temps avait marché, et le roi trouva la nation prête à le seconder. Sans suivre M. Le Clerc passant en revue le roi, le conseil du roi, le parlement, les princes du sang, la noblesse, le tiers-état, les états-généraux, les universités, les bibliothèques, les copistes et les libraires, je prendrai quelques détails, et je n'ai, je l'ai déjà dit, qu'à choisir.

Les copistes parisiens, soit clercs, soit laïques, étaient renommés pour leur habileté. Guillebert de Metz, le grand admirateur de Paris « en l'an quatorze cent, quand la ville estoit en sa fleur, » compte parmi les personnages notables de cette ville : « Gobert, le souverain escripvain, qui composa l'art d'escripre et de taillier plumes, et ses disciples qui par leur bien escripre furent retenus des princes, comme le jeune Flamel, du duc de Berry; Sicart, du roi Richart d'Angleterre; Guillemin, du grand maistre de Rhodes; Crespy, du duc d'Orléans; Perrin, de l'empereur Sigismundus de Rome. »

Quand la ville était en sa fleur!... C'est l'expression de Guillebert, et alors cependant nos désastres frappaient même les étrangers. « Non, je ne reconnais plus rien de ce que j'admirais autrefois, dit Pétrarque. Ce riche royaume est en cendres; les seules demeures aujourd'hui debout sont celles qui étaient défendues par les remparts des villes ou des forteresses... Les écoles de Montpellier, que j'ai vues si florissantes, sont aujourd'hui désertes. La Gascogne, l'Aquitaine, ont été dévastées par la guerre et le brigandage... Paris, où régnaient les études, où brillait l'opulence, où éclatait la joie, n'amasse plus de livres, mais des armes, ne retentit plus du bruit des syllogismes, mais des clameurs des combattans; le calme, la sécurité, les doux loisirs, ont disparu. Qui eût jamais imaginé que le roi de France, resté invincible par le courage, serait en effet vaincu, pris, racheté, et qu'à son retour, ô honte plus cruelle encore, il serait contraint, lui et son fils, de faire un pacte avec les bandits pour n'être pas attaqué sur la route? Qui dans cet heureux royaume eût pu se figurer, même en songe, de telles catastrophes? Et si un jour il se relève, comment la postérité voudra-t-elle y croire, lorsque nous-mêmes, qui en sommes témoins, nous n'y croyons pas? »

Bien que saint Louis eût rassemblé dans la Sainte-Chapelle de son palais un certain nombre de livres copiés pour la plupart à ses frais, qu'il aimait à lire, et que cependant il prêtait volontiers, la véritable histoire de la bibliothèque royale ne commence qu'avec Charles V, le jour où il fonda la *librairie* de la tour du Louvre, non, bien entendu, le Louvre actuel, mais l'ancien Louvre, qui fut beaucoup agrandi par Charles V, et dont les restes ont disparu dans le XVIIe siècle. D'anciens documens nous ont décrit les deux étages que le roi fit préparer dans cette tour, et dont les lambris étaient de bois d'Irlande, la voûte de bois de cyprès, et le tout chargé de basses-tailles ou bas-reliefs; les croisées fermées de barreaux de fer, de fil d'archal et de vitres peintes; les bancs, les tablettes, les lutrins et les roues (pupitres tournans) ajoutés à ceux qui furent transportés de la librairie du palais; enfin les trente petits chandeliers et la lampe d'argent allumés le jour et la nuit, afin qu'on pût travailler à toute heure. En faisant le relevé des listes qui nous sont parvenues, on a un total de onze cent soixante-quatorze volumes; mais ces listes ne comprenaient pas tous les livres du roi. Ce qu fait pour nous le prix de tous ces titres d'ouvrages, comme de ceux que possédaient les princes, les princesses, les seigneurs, les bourgeois même, c'est que nous y trouvons enfin la plus riche réunion des grands monumens de notre littérature nationale au XIIe et au XIIIe siècle. « Qu'on ajoute, dit M. Le Clerc, à cet inventaire les di-

vers documens sur les collections formées par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, Jean, duc de Berri, Louis, duc d'Orléans; qu'on y joigne les livres cités par le chevalier de La Tour-Landri, par Christine de Pisan, par l'auteur du *Ménagier de Paris*, on verra renaître toute cette vieille poésie française qui fut quelque temps celle de l'Europe, et que les productions de nos trois derniers siècles, non pas plus originales, mais d'une plus grande étendue d'esprit et de savoir, d'un goût plus pur, d'un langage qui est resté le nôtre, avaient fait condamner à l'oubli. »

Ceci est le commencement des bibliothèques publiques et laïques. Sous le régime qui précéda, les bibliothèques étaient ecclésiastiques, et appartenaient aux couvens et aux chapitres. Elles étaient fort nombreuses et contenaient beaucoup de livres. Tout ce qui compose dans les bibliothèques d'aujourd'hui les fonds latins vient de là, et certainement n'en représente qu'une partie; mais à mesure que l'institution se relâcha, les livres furent négligés, on les laissait se pourrir, se détériorer, se détruire; on coupait les marges des manuscrits pour en faire des brevets, des amulettes; on raclait les feuilles de vélin pour écrire de petits psautiers qu'on vendait aux enfans. Les incendies ont anéanti beaucoup de bibliothèques, et de malheureux hasards ont intercepté des livres précieux : un des précepteurs de Pétrarque, le vieux Convennole, perdit le traité de Cicéron sur la *gloire* en le mettant en gage chez un usurier, et cette perte n'a pas été réparée. C'est ainsi que nous sommes loin de posséder tout ce qu'a possédé le moyen âge.

Dans le XIV[e] siècle, l'université de Paris, qu'un si grand nombre d'autres, en France et hors de France, ont proclamée leur mère, fut plus puissante qu'à aucune autre époque de notre histoire. Jamais elle n'exerça un tel pouvoir sur les esprits. Tantôt consultée par les rois, tantôt leur apportant d'elle-même ses avis, elle acceptait ou se donnait la mission périlleuse de diriger l'opinion. C'est un signe des temps, qu'une simple compagnie de maîtres et de disciples, pendant plus de cinquante ans de ce siècle, délibère avec les rois, dirige les conciles, fournit des négociateurs aux papes et aux princes, et envoie d'elle-même des ambassadeurs chez les nations étrangères. On trouvera un juste souvenir de ce grand rôle dans ces paroles qui ne messiéent pas au doyen de la Faculté des lettres, à l'un des héritiers de ces anciens maîtres : « Quel que fût l'inconvénient et même le péril de transformer en école près de la moitié d'une grande cité, les témoignages abondent pour nous redire combien était puissant l'attrait de ce vaste noviciat, où la raison humaine s'épuisait en efforts qui peut-être donnaient peu, mais qui promettaient beaucoup. Toute la montagne latine était pour les

candidats de la science comme une seconde patrie. Ces rues étroites, ces hautes maisons, avec leurs voûtes basses, leurs cours humides et sombres, leurs salles jonchées de paille, ne s'effaçaient pas de la mémoire. Lorsque les anciens condisciples se rencontraient, après plusieurs années, à Rome, à Jérusalem, ou sur les champs de bataille que se disputaient la France et l'Angleterre, ils se disaient : *Nos fuimus simul in Garlandia* (1)... Faut-il l'avouer? nous ne pouvons aujourd'hui même retrouver sans un certain respect les restes oubliés, et qui disparaissent chaque jour, du vieux quartier de la Montagne, la place où étaient les colléges détruits, et ceux dont nous voyons encore les dernières ruines. Le Petit-Pont, par où les écoles se frayèrent la voie de Notre-Dame à Sainte-Geneviève, la rue Galande, la rue du Fouarre, le clos Bruneau, la rue Saint-Hilaire, voilà les humbles ateliers de l'intelligence et de l'étude, les obscurs laboratoires d'où est sortie la société moderne. »

Les princes de la maison de Valois furent ce qu'on peut appeler, par anticipation, des bibliophiles. Jean, lorsqu'il n'était encore que duc de Normandie, aimait déjà les beaux livres, car un acte du 24 octobre 1349 nous apprend que Thomas de Maubeuge, libraire à Paris, lui avait vendu un *romant de moralité sur la Bible* quatorze florins d'or. Il avait avec lui, à Poitiers, un exemplaire de la *Bible historiaux*, sur lequel on peut encore lire, au Musée britannique : *cest livre fust pris ove* (avec) *le roy de France à la bataille de Peyters*. Prisonnier de l'Angleterre pendant quatre ans, le roi acheta, pour se distraire, des poésies françaises : à Lincoln, un *roman de Renart*, qui lui coûta 4 sous 4 deniers; à Londres, au moment de rentrer en France, quelques jours après la paix de Bretagne, un *Garin le Loherain*, pour un noble ou 6 sous 8 deniers, et le *tournoiement de l'Antechrist*, pour 10 sols. Les comptes du roi, tenus à Paris en 1351, font mention de son enlumineur Jehan de Montmartre, et ceux de Londres, en 1359, de Jacques le relieur de livres et de Marguerite la *relieresse*. A ce prince, qui fut moins un roi qu'un gentilhomme frivole et prodigue, l'histoire attribue une belle parole : « Quand la bonne foi serait bannie de la terre, elle devrait se retrouver dans le cœur des rois. » Une complainte du temps sur la bataille de Poitiers rapporte de lui un mot que nos annales n'ont pas recueilli :

Quant li rois se vit pris, si dit par grant constance :
« C'est Jehan de Valois, non pas li rois de France. »

Ce mot, soit vrai, soit, comme cela est arrivé plus d'une fois, fait après coup, est d'une grande noblesse. S'il n'est pas du roi, il est

(1) *Garlandia*, c'est aujourd'hui la rue Galande.

du peuple, car dans la même complainte on lui conseille de se fier non pas aux nobles, mais au populaire, à Jacques Bonhomme :

S'il est bien conseillé, il n'obliera mie
Mener Jaque Bonhomme en sa grant compagnie;
Guere ne s'enfuira pour en perdre la vie.

Les frères de Charles V, le duc de Berri, le duc d'Orléans, le duc de Bourgogne, furent de grands amateurs des beaux livres et des belles reliures, et nos bibliothèques conservent plusieurs manuscrits provenus de leurs *librairies.* M. Renan, dont le *discours sur les beaux-arts au* XIVe *siècle* est un digne et excellent complément de l'œuvre de M. Le Clerc, dit : « Les Valois, au commencement comme à la fin de leur long règne, au XIVe comme au XVIe siècle, se distinguèrent en général par leur goût pour les arts. L'historien de l'art n'est pas toujours amené à porter sur certains personnages les mêmes jugemens que l'historien de la politique et des mœurs. Tel tyran des villes d'Italie, souillé de crimes et digne des malédictions de la postérité, occupe dans l'histoire de l'art une place honorable. De même il faut reconnaître que cette dynastie des Valois, à laquelle l'historien politique est en droit d'adresser de si sévères reproches, créa le côté brillant de la civilisation française, et contribua puissamment à fonder la suprématie en fait d'élégance et de goût, qui ne devait plus nous être enlevée. A partir de Philippe de Valois, la cour de France est le centre le plus brillant du monde. Les fêtes, les tournois, les mœurs chevaleresques et polies y attirent le monde entier. Trois ou quatre rois, les rois de Bohême, de Navarre, de Majorque, d'Écosse, une foule de princes à peu près étrangers à la France y fixèrent leur résidence habituelle. Paris réglait la mode et fixait les regards de l'Europe entière. Philippe de Valois et son fils Jean apparaissent en quelque sorte à l'imagination de leurs contemporains comme des rois de chansons de geste, passant leur vie en guerres et en fêtes, dans un cercle continu d'actions brillantes et de spectacles... Il est bien permis de regretter qu'à tant de qualités séduisantes ils n'aient pas joint un peu de gravité et de raison, car l'art véritable ne va pas sans une solide culture du jugement; de joyeuses folies ne suffisent pas pour produire des œuvres durables et un mouvement d'art vraiment fécond. »

Paris était alors, aux yeux des contemporains, une ville magnifique. Jean de Jandun, dont j'ai déjà parlé, après avoir loué avec un vif sentiment d'admiration l'église de Notre-Dame, ajoutait : « Que dire de cette chapelle qui semble se cacher par modestie derrière les murs de la demeure royale, si remarquable par la solidité et la perfection de sa construction, par le choix des couleurs

dont elle brille, par les images qui s'y détachent sur un fond d'or, par la transparence et l'éclat de ses vitraux, par les paremens de ses autels, par ses châsses resplendissantes de pierres précieuses? En y entrant, on se croit ravi au ciel et introduit dans une des plus belles chambres du paradis. Le palais pourrait contenir tout un peuple. Là, dans une vaste salle, sont les statues des rois de France, si vraies dans leur expression qu'on les croirait vivantes; là aussi est cette immense table de marbre où les convives sont tournés vers l'orient, et dont la surface polie est illuminée par les rayons du soleil couchant à travers les vitraux des fenêtres opposées. Quant aux hôtels des rois, des comtes, ducs, chevaliers, barons ou des prélats de l'église, ils sont si grands, si nombreux, que, réunis à part des autres maisons, ils pourraient former une grande ville. »

Qu'on ajoute à ce tableau du palais la description telle que M. Renan la donne de l'hôtel Saint-Paul, où résidait le roi, du couvent des Célestins, du vieux Louvre, de l'hôtel d'un bourgeois, maître Jacques Duchié, en la rue des Prouvelles, etc., et il ne sera pas douteux que Paris, dans le goût du moyen âge, et même, à vrai dire, dans le goût de tous les temps, était une ville belle et ornée. A ce propos, je ne puis m'empêcher de remarquer avec regret combien Paris brillerait entre toutes les capitales, si à côté des splendeurs du temps voisin de nous il pouvait montrer un plus grand nombre d'échantillons des splendeurs du temps passé, si ses magistrats avaient de siècle en siècle mis à part et conservé quelque beau couvent, quelque bel hôtel, quelque belle maison, et si de la sorte on pouvait remonter haut dans l'histoire de cette cité qui, des villes grandies après la chute de l'empire romain, est la plus vieille et la plus noble, car elle a vaillamment combattu contre Jules César.

A ce point, M. Renan se demande pourquoi la France ne fit pas la renaissance. « Au XIe et au XIIe siècle, dit-il, la France surpasse de beaucoup l'Italie dans toutes les directions de l'art. L'Italie, à cette époque, n'avait rien à comparer à nos basiliques romanes, aux peintures de Saint-Savin, au portail de Saint-Gilles, près d'Arles. Au XIIIe siècle, la France égale encore sa rivale; sans doute elle n'eut pas de Giotto, mais elle eut des architectes supérieurs à ceux de toute l'Europe. Au XIVe, la France est définitivement dépassée. » Pourquoi? Il vaut la peine de chercher une réponse à cette question. M. Renan, écartant les désordres politiques qui ne furent pas moindres en Italie qu'en France, indique le grand développement des institutions républicaines en Italie et la multiplicité des petites cours italiennes, le caractère de la bourgeoisie française plus rangé que celui de la bourgeoisie italienne, le catholicisme français plus triste et plus austère que celui de l'Italie, plus d'élégance dans

le type et dans les manières en Italie qu'en France. Il conclut que la fortune de l'art italien tient à des causes profondes et à la supériorité même du génie de l'Italie, et il ajoute qu'on ne doit pas oublier que cette Italie qui produisait la renaissance des arts présidait en même temps à la renaissance des lettres et de la pensée philosophique, à ce grand éveil, en un mot, qui, trop tôt contrarié chez nous, replaçait l'humanité dans la voie des grandes choses, dont l'ignorance et l'abaissement des esprits l'avaient écartée.

Sans nier l'influence des circonstances alléguées, je pense qu'elles sont secondaires, et qu'il faut s'élever plus haut pour ne rien introduire dans cette grande question qui implique contradiction. En effet, si ce sont là les circonstances qui ont développé l'art et les lettres en Italie, quelles sont donc celles qui plus de deux siècles auparavant ont développé l'art et les lettres en France? Et si l'*ignorance et l'abaissement des esprits avaient écarté l'humanité de la voie des grandes choses* dans laquelle l'Italie l'a replacée, à quoi bon parler du grand éclat qu'eurent l'art et les lettres en France pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles? L'histoire ne permet pas de dire qu'on y soit rentré par l'Italie au XIVe siècle; on y était rentré bien auparavant par la France dès le XIe siècle.

Il faut noter ici, en préliminaire, que toute discussion sur la marche et le développement de l'art est très ardue, parce que l'art ne porte pas, comme la science, la marque évidente d'un accroissement successif. La contradiction avec l'histoire que j'ai signalée plus haut à l'égard de la France reparaît sous une autre forme à l'égard de l'art du moyen âge en général. M. Renan dit que l'art du moyen âge tomba par des défauts essentiels, n'ayant pas su s'élever à la perfection de la forme, que la renaissance n'est pas coupable de l'avoir étouffé, qu'il était mort avant qu'elle commençât à poindre, et mort faute d'un principe suffisant pour l'amener à un entier succès. Soit; mais à quoi attribuerons-nous la mort de l'art antique, de l'art grec, mort qui ne fut pas moins complète que celle de l'art du moyen âge? Dès le IVe siècle de l'ère vulgaire, avant la chute de l'empire romain, les beaux-arts, les belles-lettres étaient dans une pleine décadence et ne produisaient plus rien qui eût vie, souffle, imagination. La beauté antique succomba comme fit plus tard la beauté féodale, et cependant personne ne nie, sauf peut-être de fanatiques admirateurs du moyen âge, qu'elle n'eût un principe suffisant pour la porter à un entier succès, et qu'elle ne dût s'élever à la perfection de la forme.

L'art antique, pas plus que l'art du moyen âge, ne survécut au sentiment religieux et poétique qui les avait créés; mais, dira-t-on, il y a eu renaissance pour l'un, et l'autre est demeuré enseveli. —

Cela même n'est pas tout à fait exact, car l'on sait comment l'art du moyen âge a de nos jours fait preuve de vie et reparu dans les lettres, dans l'architecture, dans la sculpture, dans la peinture. A vrai dire, il n'y a eu ni pour l'un ni pour l'autre de renaissance, et c'est autre chose qui, depuis qu'on se remit en communication avec l'antiquité grecque au XVIe siècle, est revenu à la lumière. Ce qui est revenu, c'est la faculté d'apprécier et de sentir les formes que la beauté a revêtues dans les âges féconds, et de se composer ainsi un idéal de plus en plus étendu, rayonnant et magnifique. Au XVIe siècle, on ne fut capable de saisir l'art antique que dans sa forme littéraire; le reste demeura muet. Au XVIIe, l'art grec est encore ignoré, on ne le connaît et l'apprécie que sous la forme latine, qui est inférieure. Parlez, si vous l'osez, aux gens du XVIIe et du XVIIIe de l'art gothique. C'est seulement de nos jours que l'art du moyen âge est senti et reconnu.

Il y a illusion à penser que l'art antique pouvait se transmettre directement aux époques subséquentes. Cela fut impossible, puisque le flambeau s'en éteignit entre les mains de l'antiquité elle-même. Il fallut le rallumer, et ce fut la charge du moyen âge. Là, dans le laps de quelques siècles, depuis le XIe jusqu'au XVe, on peut voir comment l'esprit des temps, à la fois poussé par son originalité propre et soutenu par les restes d'une tradition qu'il ne perdit jamais et respecta toujours, créa un nouvel idéal qui satisfit aux sentimens et aux aspirations du monde d'alors, car il n'y a point d'art ni d'idéal en dehors de ces conditions. Aujourd'hui on peut dire, on doit dire, en le prenant dans son ensemble, qu'il a bien rempli son rôle intermédiaire entre ce brillant paganisme, qui s'était laissé mourir d'épuisement et de vieillesse, et la puissante civilisation moderne, qui embrasse d'un coup d'œil sympathique et intelligent tous les temps et tous les lieux.

Ainsi il fallait à l'art un moyen âge, comme il en a fallu un aux institutions religieuses, politiques, sociales, et ici au mot d'art je donne un sens étendu, y comprenant aussi bien les belles-lettres que les beaux-arts, c'est-à-dire embrassant sous ce terme l'expression de la beauté intellectuelle, soit poétique, soit plastique, soit musicale. La seule hypothèse à laquelle je puisse songer, non pas pour refaire l'histoire, ce qui serait puéril, mais pour s'habituer à considérer un sujet historique sous toutes ses faces, la seule hypothèse, dis-je, serait d'imaginer que les Barbares ne sont pas venus, que la barbarie ne s'est pas mêlée à la civilisation, que l'empire romain, se dissolvant de lui-même, s'est reconstitué en des nationalités dont les limites étaient toutes marquées d'avance, et que l'art, inspiré par un nouvel état social, a cherché son idéal en demeurant plus près des enseignemens de l'antiquité. Même dans

cette hypothèse, on reconnaît que les linéamens essentiels du moyen âge sont conservés, car il faut toujours qu'il reproduise l'esprit nouveau que le christianisme représente en face du paganisme.

Je l'ai dit plus haut, ce qui rend difficiles les discussions historiques sur l'art, c'est qu'on n'y remarque pas les phases ascensionnelles, si visibles dans le développement de la science. Aussi faut-il donner, pour le progrès dans l'art, une définition différente de celle qu'on donne pour la science, et dire qu'il se développe quand d'âge en âge il devient autre, en restant conforme à la beauté.

V. — DE LA PAPAUTÉ ET DE L'ORDRE RELIGIEUX.

Si l'ordre laïque sort de la subordination, l'influence de l'ordre religieux n'en demeure pas moins très grande. Trois aperçus historiques, sans lesquels M. Le Clerc n'aurait pu maîtriser sa matière, dominent dans son ouvrage : le caractère laïque du XIVe siècle, le grand éclat littéraire de la France dans les hauts temps, et l'action des conditions sociales et des pouvoirs politiques et ecclésiastiques. De la sorte, on a une vue réelle et générale de ce siècle tel qu'il fut en France, et même tel qu'il fut en Occident, si l'on ajoute que la France fut le principal théâtre de la lutte entre les deux pouvoirs, et que l'Italie prit la position éminente dans les lettres et dans les arts.

Avec le XIVe siècle s'ouvre l'ère papale, que l'Italie a nommée dès lors la captivité de Babylone, et qu'elle n'a jamais cessé de reprocher à la mémoire des papes d'Avignon. Ils appartiennent tous par leur naissance à des provinces du midi, ou déjà françaises, ou qui allaient bientôt le devenir. Ce fut Philippe le Bel qui transporta la papauté dans la ville d'Avignon en provoquant l'avénement du Gascon Bertrand de Got, évêque de Comminges, puis archevêque de Bordeaux, et devenu célèbre sous le nom de Clément V. On ne peut ajouter foi à l'anecdote racontée par le chroniqueur Jean Villani, que le roi et le futur pape se virent dans une abbaye au fond d'un bois près de Saint-Jean-d'Angély, et firent entre eux un trafic des choses saintes en un contrat en six articles, avec serment sur l'hostie; mais la remarque de M. Le Clerc est juste : on rencontre à tout moment dans l'histoire de ces anecdotes suspectes ou fausses, qui ont un fond de vérité. Ici la rumeur populaire mettait en action ce qui était dans la pensée de tous, c'est-à-dire la condescendance des papes, durant trois quarts de siècle, pour la politique des rois de France. Ajoutons avec M. Le Clerc : « Cette longue confiscation de la papauté au profit d'une nation que ses rois surent mettre et maintenir en possession de la tiare, et qu'une telle suprématie, respectée de tout le monde catholique, aida puissamment à résister aux plus cruelles épreuves, ne fut point perdue pour l'émulation des esprits,

pour l'avancement des connaissances humaines. L'enseignement des universités, la jurisprudence canonique et civile, l'étude de la géographie et des langues favorisée par les missions lointaines, surtout par les missions asiatiques, doivent beaucoup à ces papes gascons et limousins qui se succèdent dans leur nouvelle Rome, dans leur ville pontificale d'Avignon. »

Un des hommes les plus illustres du XIVe siècle, Pétrarque, résida beaucoup à la cour d'Avignon. Des préventions contre lui, ou parce qu'il était poète, ou parce qu'il avait été l'ami de Cecco d'Ascoli, poète aussi, mais brûlé comme magicien en 1337, avaient été suggérées à Innocent VI; mais Innocent ne fut pas un ennemi des lettres, et ces préventions s'évanouirent de son esprit. Lorsque Pétrarque est informé à Milan par son ami le cardinal Talleyrand que le pape, qui venait de donner au poète deux bénéfices et lui en promettait d'autres, veut qu'il soit secrétaire apostolique : « Est-ce possible? dit-il dans sa réponse. Lui qui me croyait sorcier, sorcier parce que je lisais Virgile! Combien de fois ne l'a-t-il pas soutenu opiniâtrément contre vous et mes amis! Combien de fois aussi n'en avons-nous pas ri ensemble, même en présence du pape, alors cardinal, dans le temps où il y croyait plus que jamais! La chose devint sérieuse quand il fut pape. Aussi, malgré vous, je partis sans prendre congé de lui, craignant que ma sorcellerie ne lui fît tort, ou à moi sa crédulité. »

L'Italie disputait sans cesse à la France la papauté d'Avignon. Urbain V, bien que Français (il avait professé le droit à Montpellier, à Toulouse, à Paris), songeait à rentrer à Rome. La cour de France le fit deux fois haranguer. Le début d'une de ces harangues, où l'auteur suppose un dialogue entre le père et le fils, c'est-à-dire entre le pape et le roi de France, mérite d'être rappelé : « Le fils : *Domine, quo vadis?* — Le père : *Romam.* — Le fils : *Iterum crucifigi.* » On ne peut s'empêcher de comparer le temps présent à cette époque passée : aujourd'hui l'Italie dispute Rome au pape, et elle ne réclamerait pas la papauté, si la papauté résidait encore dans Avignon. Il faut ajouter que, l'hérésie ayant grandement entamé le domaine du catholicisme, et ce qu'on nomme la libre pensée entamé le domaine du christianisme, la papauté a perdu le caractère d'universalité qu'elle possédait au moyen âge, et qu'elle n'est plus que le pouvoir spirituel des catholiques.

Nous avons les testamens de plusieurs des cardinaux de la cour d'Avignon. Ces princes de l'église étaient fort riches; parmi leurs actes de munificence, on remarque les encouragemens que la plupart d'entre eux donnent, dans ces pièces, à l'étude et à l'instruction. Un grand nombre de colléges à Paris et dans les provinces

sont fondés par eux. Ces testamens nous intéressent aussi par les catalogues qu'on y trouve souvent des livres légués par les testateurs et qui nous font connaître, avec leur goût pour les lettres, le genre d'études qu'ils avaient préféré. Un ami de Pétrarque, le cardinal Philippe de Cabassole, dans son testament du 27 août 1372, dote la ville épiscopale de Cavaillon d'une vraie bibliothèque publique, établie près du chapitre. Un des types remarquables de ces grandes existences qui conciliaient la dignité d'un prince de l'église avec l'amour et la protection des lettres, avec le luxe et les plaisirs de l'opulence, avec les intrigues et le tumulte des affaires, est Talleyrand de Périgord, qui, après de sérieuses études, surtout en jurisprudence, et la mort de sa femme, fille du comte de Vendôme, fut successivement abbé de Chancelade, évêque d'Auxerre, cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens, qui, dans ses plus grands honneurs, réserva toujours quelques heures aux libres distractions de l'esprit, et qui, touché du gracieux génie de Pétrarque, l'aurait fait nommer par le pape, si le poète avait voulu, secrétaire de ses brefs apostoliques; aussi le poète reconnaissant disait-il de son patron qu'il y avait plus de gloire à faire des papes qu'à l'être soi-même. Voilà pour les lettres. Pour le reste, nous savons la part que ce cardinal prit dans les négociations avant et après le désastre de Poitiers, le soupçon qui pesa sur lui d'avoir été complice, avec son neveu Charles de Duras, du meurtre d'André, roi de Naples, imputé à la reine Jeanne, enfin cette réponse légère, mais non sans vraisemblance, à ceux qui lui reprochaient de combattre dans le conclave l'élection de Jean Birel, l'austère prieur des chartreux : « Avec un tel pape, il nous faudrait, le jour même, envoyer nos beaux palefrois à la charrue. »

Durant ce siècle, les évêques furent tous occupés par d'opiniâtres querelles contre les ordres mendians, qui voulaient s'emparer de la confession, de la prédication, des funérailles et des principaux droits du clergé séculier, et peu s'en fallut qu'ils ne fussent vaincus. Des témoignages certains de la splendeur toute féodale que plusieurs prélats avaient fait succéder à la simplicité des premiers siècles nous ont été conservés par leurs testamens; ils y rivalisent de somptuosité et de raffinement avec les seigneurs temporels, avec les princes, avec les rois, et plusieurs, comme les cardinaux, songent à honorer leur mémoire en fondant des colléges et en les choisissant souvent pour héritiers de leurs belles collections de livres.

A la suite des évêques, dans la hiérarchie séculière, viennent les archidiacres, les doyens, les prévôts, les chanoines des églises, en un mot tous ces prêtres, tous ces membres du clergé qui dépendent de l'ordinaire. De grands services furent rendus aux lettres par ces corps permanens, qui aimèrent presque toujours les livres, ne dé-

daignèrent pas d'en admettre de profanes auprès de leurs rituels, et qui excellèrent de bonne heure dans l'art d'acquérir et de conserver. Les plus anciens manuscrits nous viennent des bibliothèques capitulaires, où ils étaient pour ainsi dire consacrés à l'égal du trésor des églises. Les premières écoles publiques furent aussi les écoles instituées près des chapitres. A Paris, on voit celles du parvis de Notre-Dame s'étendre insensiblement jusque sur le Petit-Pont, et de là gagner de proche en proche la montagne où s'est formé le quartier latin. Du même chapitre relevèrent les petites écoles de la ville et des faubourgs, et il donna jusqu'à la fin un chancelier à l'université. C'est un de ses chanoines, l'abbé Legendre, qui, par un legs accepté en 1746, a fondé le concours général entre les colléges de Paris.

Le concile général ouvert à Vienne le 16 octobre 1311 rendit un décret sur l'enseignement des langues orientales. Il avait été décidé que dans toute ville où résiderait la cour pontificale et dans les universités de Paris, d'Oxford, de Bologne et de Salamanque, il y aurait des chaires pour l'hébreu, l'arabe et le chaldéen, avec deux maîtres pour chaque langue; mais cette mesure, fort sage pour la religion et fort utile pour les lettres, ne fut point exécutée. Renouvelée presque aussi vainement par le concile de Bâle en 1434, il fallut venir jusqu'à la renaissance pour la mettre en pleine vigueur et pour fonder dans l'Occident l'étude des langues orientales, qui est devenue si importante de notre temps. C'est ce concile de Vienne qui ordonna que toutes les bulles préjudiciables à l'honneur, aux droits et aux libertés du royaume de France, dans le débat entre Philippe le Bel et Boniface VIII, fussent non-seulement révoquées, mais effacées du registre pontifical. Jusqu'à présent cette radiation sur le registre avait pu paraître douteuse; mais Tosti, le dernier historien de Boniface VIII, a eu la douleur de retrouver, de transcrire et de publier, d'après les archives secrètes de Rome, l'attestation du notaire apostolique chargé d'effacer les bulles par un évêque et un cardinal qui disent en avoir reçu l'ordre du saint-père lui-même, Clément V. L'historien ajoute : « On pleure sur la faiblesse du pape plus que sur la méchanceté du prince. »

Un sage écrivain qui connaissait bien l'histoire ecclésiastique, Fleury, a dit, en parlant des ordres religieux au XIVe siècle : « Cette sainte institution était alors en sa plus grande décadence. » Le jugement de M. Le Clerc, qui n'est pas autre, ne devra donc pas sembler sévère. Ce n'était plus le temps où les chartreux de Paris, sachant que le comte de Nevers, celui qui mourut en 1175, voulait leur donner des vases d'argent, lui faisaient entendre qu'ils aimeraient mieux du parchemin pour leurs copistes, et où Guibert de Nogent disait d'eux : « Ils sont pauvres, mais ils ont de riches

bibliothèques. » En revanche, c'était le temps où, faisant aux chanoines de Saint-Victor de Paris le reproche de n'être pas des observateurs bien rigoureux de la règle, on prétendait dans un apologue latin que le loup, devenu moine, les jours où il désespérait de pouvoir s'accoutumer au maigre, se faisait chanoine.

Ainsi les ordres religieux sont tombés au-dessous de leur ancienne fortune, et quelques-uns sont tout à fait dégénérés. Cependant il ne faut point les quitter sans jeter un coup d'œil sur les deux ordres nouveaux, les dominicains et les franciscains, qui, créés dans le siècle précédent, jouent un grand rôle dans le XIVe siècle, car les uns sont des inquisiteurs et se chargent avec une rigueur inflexible de contenir dans les étroites limites de la foi les esprits qui s'en écartent; les autres sont des agitateurs qui rêvent une société nouvelle et qui inquiètent les papes et les rois. Nous ne pouvons résister au désir de mettre sous les yeux du lecteur la belle page où M. Le Clerc dépeint les uns et les autres : « Leurs moyens d'agir (des dominicains et des franciscains) sur les esprits ont, dit-il, été différens. Les disciples de saint Dominique ont aspiré à la suprématie par le savoir, l'éloquence, la richesse, et malheureusement aussi par les supplices, les fils de saint François par l'étalage de la pauvreté et de l'humilité, par la hardiesse des doctrines et des exemples populaires. Nous remarquerons chez les uns plus d'habileté, d'aptitude au gouvernement, de cette gravité qui convient à la domination; chez les autres, plus de goût pour les innovations profondes et hasardeuses, de cet élan désordonné qui entraîne les multitude. Les frères prêcheurs avaient, pour réussir en France, les avantages de l'esprit et du savoir, la suite et la persévérance dans les plans; les frères mineurs, pour plaire à l'Italie et à l'Espagne, de longues files de leurs bandes enthousiastes, les flagellations de leurs pénitens, les saillies d'une imagination ardente, la prodigalité des miracles. Dans leurs œuvres littéraires, les uns, avec de la régularité, de la méthode, le respect scrupuleux des dogmes, multiplient beaucoup trop les menaces judiciaires, les anathèmes, les sentences de mort; les autres, non moins téméraires comme écrivains que comme théologiens, abondent en rêveries, en fantaisies, en visions. Ils ont, des deux côtés, en abusant de l'Évangile, affaibli plutôt que fortifié la papauté, pour laquelle il y avait trop de péril à blesser, avec les uns, le cœur humain, qui se soulève tôt ou tard contre la cruauté, — avec les autres, le bon sens, tôt ou tard rebelle aux expériences qui ébranlent les fondemens de la société. »

On a brûlé en ce siècle plus de franciscains que de templiers. Une anarchie à demi politique, à demi théologique, avait pénétré dans les rangs des disciples de saint François. La seconde moitié

du XIII[e] siècle et le XIV[e] siècle furent agités par une doctrine désignée ordinairement sous le nom d'*évangile éternel* et qui était certainement sortie de leur imagination entreprenante. A-t-il jamais existé un livre sous ce titre? Jusqu'à quel point leur général Jean de Parme ou quelqu'un de ses moines a-t-il dû être soupçonné d'avoir sinon fabriqué, du moins répandu et accrédité le texte de la nouvelle promesse? Ces questions sont loin d'être encore résolues. Quoi qu'il en soit, nous avons la condamnation qui fut portée contre une introduction à l'évangile définitif, *liber introductorius,* espèce de préface composée d'un choix de textes que le nom de l'abbé Joachim, ce prophète d'un nouvel âge, paraissait avoir consacrés. Entre les propositions condamnées, la première est celle-ci : « vers l'an 1200 de l'incarnation du Seigneur, l'esprit de vie étant sorti des deux testamens, naquit l'*évangile éternel.* » Dans ce livre était dit sans cesse avec des similitudes variées que l'*évangile éternel* surpassait et achevait les deux révélations antérieures : « L'Ancien Testament n'était encore que la clarté des étoiles, ou le vestibule du temple, ou le brou de la noix, le nouveau, la clarté de la lune, le sanctuaire, la coquille, tandis que l'*évangile éternel* nous apporte la clarté du soleil, le saint des saints, la noix elle-même. » Ce nouvel évangile, ce troisième testament devait amener parmi les hommes la félicité universelle par la pauvreté des spirituels et des parfaits et par la communauté des biens. L'avénement en avait été fixé à l'an 1260, et comme rien n'arriva cette année-là de ce qui avait été prédit, d'autres prophètes y substituèrent l'an 1325 ou 1335, puis l'an 1360 et 1376. Le tiers ordre de saint François, les *fraticelles,* les mendians, les flagellans s'agitèrent sous l'aiguillon de ces promesses et troublèrent profondément la société. Les papes sévirent, et plus d'une fois alors il fut question de supprimer les franciscains, comme plus tard furent supprimés les jésuites. Quelques-unes des propositions condamnées du *liber introductorius* montrent quelles idées d'insubordination et d'ambition fermentaient parmi ces moines. « L'église romaine, disaient-ils, ne possède que le sens littéral du Nouveau-Testament, et n'en a pas l'intelligence spirituelle; aussi les spirituels (c'est-à-dire les religieux) ne sont pas tenus d'obéir à l'église de Rome, ni d'acquiescer à son jugement dans les choses qui sont de Dieu.... Ce qu'on appelle le Nouveau-Testament est pour nous l'ancien, et doit être rejeté.... Le Christ et ses saints apôtres n'ont pas été parfaits dans la vie contemplative. L'ordre des clercs, fait pour la vie active, ne suffit plus à l'édification, au salut, au gouvernement de l'église; l'ordre des moines ou des contemplatifs peut seul l'édifier, la sauver, la gouverner. » A Marseille, en 1318, furent brûlés quatre franciscains qu'on appela les quatre martyrs, jugés coupables d'a-

voir propagé la doctrine sur la pauvreté absolue des spirituels et des parfaits. Vingt et un prévenus, qui étaient dans les prisons, réussirent, après ce supplice, à s'échapper en faisant au pape Jean XXII et à la papauté de terribles adieux : « Nous fuyons, non pas l'ordre, mais ses murailles; non pas l'habit, mais des haillons; non pas la foi, mais le masque de la foi; non pas l'église, mais une synagogue aveugle; non pas le berger, mais le loup qui dévore le troupeau. Comme, après la mort de l'antechrist, ses partisans seront exterminés, ainsi, après la mort de ce pape, seront exterminés par nous et nos amis tous nos persécuteurs, et à jamais révoquées toutes les sentences iniques prononcées contre nous, ou plutôt contre le Christ, contre la vie, contre la perfection, contre le saint Évangile. »

Aux dominicains était confiée la répression; elle fut terrible. Plus le gouvernement des âmes devenait difficile, plus, par la funeste tendance des doctrines absolues, on se persuadait que les supplices étaient le seul remède à employer contre le plus grand des crimes, un crime absolu, l'erreur dans la foi. L'inquisition, ce droit de régner par la terreur qu'ils obtinrent dès leur origine contre les Albigeois et qu'ils ne partagèrent qu'un instant avec les franciscains, leur donna le privilége de faire la guerre et une guerre d'extermination à toute liberté de parler et d'écrire. Le XIVe siècle fut celui de leur plus grand pouvoir, surtout en France. Ils ont remarqué les premiers que tous leurs généraux, à l'exception d'un seul, ont été, pendant la papauté d'Avignon, originaires de nos provinces. Le saint-siége trouva dans leur ordre ses plus fidèles serviteurs : surveillans et vengeurs du dogme, ils défendirent la cause pontificale comme prédicateurs, comme maîtres de théologie, comme écrivains.

Ceux qui pensent que l'inquisition fut étrangère à la France commettent une grave erreur historique. Il est certain que ce terrible tribunal finit par quitter notre sol, et que nos dernièrs siècles n'eurent point à souffrir de cette oppression qui écrasa pour un temps le noble et puissant génie de l'Espagne; mais au XIIIe et au XIVe siècle l'inquisition était établie en France du nord au midi. On la trouve à Toulouse, à Carcassonne, à Marseille, à Narbonne, à Bar-le-Duc, à Metz, à Douai, à Saint-Quentin, à Paris. Les fonctions inquisitoriales s'y exerçaient dans leur pleine rigueur, et Paris, en 1304, vit livrer aux flammes cent quatorze vaudois.

Ces brûleurs d'hommes étaient aussi des brûleurs de livres. Avant l'imprimerie, de telles exécutions ont anéanti beaucoup de documens. Il paraît que tous les livres des cathares ont été détruits; ceux qui restent des vaudois sont en bien petit nombre. On doit regretter aussi, pour l'histoire de l'esprit humain, cette bibliothèque d'ouvrages de toutes les sectes, amassés pendant quarante ans par le marquis de Montferrand en Auvergne, et qu'il ordonna de jeter au

feu, vers 1215, sur le conseil des dominicains, à peine établis dans le pays. Leur inquisition fit brûler à Toulouse, en 1315, de nombreux exemplaires du Talmud, condamné par des experts qui, dit la sentence, savaient l'hébreu. On en brûle une fois deux charretées, y compris sans doute d'autres ouvrages rabbiniques. Rien n'est plus commun que de brûler le Talmud, et quelquefois des Juifs avec le Talmud. M. Le Clerc pense que durant ces persécutions beaucoup d'autres livres ont dû disparaître : les traductions de l'Écriture sainte, longtemps encouragées et ordonnées par les conciles, puis sévèrement prohibées; les hardiesses des poètes du nord et du midi contre la toute-puissance ecclésiastique; un grand nombre de poèmes de l'ère carlovingienne, trop peu respectueux pour le clergé, et qui, dans le midi surtout, n'ont guère laissé de trace que leur titre. Que sont devenus tous ces poèmes de chevalerie continuellement cités par les troubadours? Il s'en retrouve beaucoup plus dans la langue d'oïl que dans la langue d'oc, bien que la plupart eussent été rédigés dans l'une et l'autre; mais souvent les deux rédactions ont péri.

Il importe de citer les réflexions que la législation inquisitoriale a inspirées à M. Le Clerc, car elles serviront à apprécier dans son intimité l'état du XIVe siècle : « Quand on lit aujourd'hui ce code et les sentences qu'il a dictées, on ne peut s'empêcher de croire que de tels juges, quand même ils n'eussent point fait la guerre aux travaux de l'esprit, devaient nuire à l'intelligence, et que ce n'était pas sans danger pour la conscience publique, et par suite pour les œuvres littéraires, qu'un tribunal ne cessait de rendre des arrêts où les plus simples notions de la justice humaine étaient contredites par une prétendue justice divine, où des gens étaient condamnés pour avoir payé leurs dettes à des créanciers suspects d'hérésie, une sœur pour avoir donné à manger à son frère qui mourait de faim, une jeune fille de quinze ans pour n'avoir pas dénoncé son père et sa mère. Il y avait là de quoi pervertir le bon sens d'une nation. »

En présence de l'anarchie franciscaine et de la cruauté dominicaine, il est clair qu'on est arrivé à l'épuisement du régime du moyen âge. Si on abandonne les doctrines à elles-mêmes, elles se précipitent dans des aberrations sans fin et pleines de péril; si on les contient, on tombe dans des rigueurs qui révoltent la conscience humaine. Le dilemme est posé, et par elle-même la doctrine qui a fait la force et la grandeur du régime catholico-féodal n'a pas d'issue. Ce fait, on le comprend, est d'une très grave signification; aussi n'est-il pas indifférent, surtout en histoire, de donner, après la preuve, la contre-épreuve. Les musulmans, traduisant les livres syriaques, qui avaient traduit les livres grecs, se jetèrent avec ar-

deur dans les sciences, et eurent un moment si brillant qu'il put paraître douteux si ce serait aux gens de l'Orient ou à ceux de l'Occident qu'il appartiendrait d'être les instituteurs de l'âge intermédiaire et de créer les élémens de la civilisation moderne; mais la religion s'inquiéta des libertés de l'esprit philosophique et scientifique. Usant de la compression avec une sévérité toute dominicaine, elle triompha, éteignit la libre pensée, ne laissa aux esprits d'autre aliment que les subtilités métaphysiques du dogme, et finalement livra les populations musulmanes à cette misère intellectuelle, mère de toutes les autres misères, et dont ces populations ont, même avec le secours de l'Europe, tant de peine à se tirer.

Dans l'Occident chrétien, au sein de la religion la plus haute qui eût encore paru dans le monde, la morale théologique avait abouti à un code qui substituait des devoirs fictifs aux devoirs réels, et qui ne soutenait ces fictions que par d'inexorables cruautés. Placée par sa nature même au-dessus de la morale humaine, il n'y avait ni correction ni amendement qui pussent lui venir de ses propres principes.

Il fallait donc de nouveaux principes, et, pour qu'ils prissent autorité, il fallait que l'ancien ordre de choses s'ébranlât et entrât en décadence : de là le brisement du régime catholico-féodal et l'œuvre du XIVe siècle. C'est là que l'Occident latin montra qu'il avait conservé une puissante vitalité, et vraiment reçu des mains de Rome la gestion des destinées humaines. A ce moment critique, le moyen âge eut la force de rompre la tutelle, jadis salutaire, présentement funeste, sous laquelle il avait vécu, et cela sans anarchie décisive et sans faute capitale, car c'est alors que son esprit prend une nouvelle activité, de l'agrandissement et des lumières. Ces redoutables perturbations qui l'agitent n'ont pourtant pas le pouvoir de le jeter hors de l'orbite de la civilisation. Et, pour revenir au point plus étroit d'où je suis parti, on commence, dans le désarroi de la morale théologique, à jeter les fondemens d'une morale humaine sur lesquels s'élève de nos jours l'édifice entier de l'état sortant des liens ecclésiastiques et devenant de plus en plus laïque.

VI. — CONCLUSION.

Le *discours* de M. Le Clerc et celui de M. Renan sur l'état des lettres et des arts en France pendant le XIVe siècle font le vingt-quatrième volume d'une collection qui contient l'histoire des livres et des écrivains depuis l'origine des choses françaises. Leur ouvrage est une suite, et ils n'ont eu aucun besoin de revenir sur le passé pour mettre le lecteur sur le terrain et au point de vue. Il en a été autrement pour l'auteur de cette étude. Il a fallu, pour indiquer

le caractère historique du XIV[e] siècle, indiquer celui du moyen âge, et, pour apprécier les lettres en ce siècle, les apprécier dans les siècles antérieurs, chose d'autant plus nécessaire que plus d'un lecteur est habitué à croire que dans le haut moyen âge il n'y a eu aucunes lettres françaises, et que le travail de l'esprit français et son renom ont une date récente.

Ceux qui ne se fieraient pas assez à la théorie de l'histoire pour en conclure déductivement l'office du moyen âge peuvent le déterminer par une induction directe dont voici les élémens. Il est certain que, vers le VI[e] ou VII[e] siècle de notre ère, il reçoit des mains des Romains et des Barbares la civilisation antique, et qu'au XVI[e] il nous rend les germes actifs de la civilisation moderne. Cette vue de ce qu'il reçoit et de ce qu'il rend suffirait pour résoudre le problème; mais allons plus loin. L'opinion commune inculquée par le zèle des érudits du XVI[e], par l'ignorance du XVII[e], par l'hostilité systématique du XVIII[e], est que tout cet intervalle d'environ neuf cents ans est une ère de barbarie, de superstition et de ténèbres. Or, dans cette opinion, on est déçu par une illusion qui fausse les faits : c'est d'opposer le moyen âge à l'époque brillante de la Grèce et de Rome. Les choses ne se sont pas ainsi passées : bien longtemps avant le moyen âge, la civilisation païenne languissait, s'affaissait, se mourait; les lettres, les arts, la langue, les sciences même, qui résistent plus longtemps, étaient en proie à une maladie chronique qui semblait incurable. L'intrusion des Barbares dans le monde romain rendit plus grave, plus profonde, cette décadence naturelle, qui aurait été fatale, s'il ne fallait ajouter qu'en même temps il se faisait une nouvelle religion et se préparait un nouvel avenir. En outre la monarchie universelle de Rome, qui se serait inévitablement défaite d'elle-même, avait été violemment défaite par les Barbares. C'est dans cette situation que le moyen âge prit l'héritage de l'antiquité et les destinées du monde, et qu'il dut, s'il était à la hauteur de sa mission, arrêter le mouvement de décadence, puis le remplacer par un mouvement inverse qui donnât la vie à la langue, aux lettres, aux arts, aux sciences, et en même temps créer un système politique qui remplaçât la monarchie romaine. Tout cela fut fait, la chose est incontestable; mais, pour savoir si cela fut bien fait, il faut le soumettre à deux conditions capitales : la première, c'est que cette civilisation intermédiaire ainsi créée ne s'immobilisât point et fût de nature à briser les entraves, si les entraves survenaient; la seconde, que cette même civilisation intermédiaire pût, à un moment donné, renouer les liens d'origine avec l'antiquité païenne et les beaux temps de la Grèce et de Rome. Le XIV[e] siècle a donné satisfaction à la première, le XVI[e] siècle à la seconde, et ainsi se trouvent justifiées devant l'histoire les voies du moyen âge.

Dans cette ascension, à partir du dernier point de décadence où était tombée la société antique, la France eut les devans et produisit les premières nouveautés de l'esprit catholico-féodal. Ce qui prouve que le mot est juste et qu'elle ne fut qu'une devancière, c'est le succès qu'elle obtint : tout l'Occident fut sous le charme de ces créations chevaleresques et chrétiennes, l'Occident qui, lors même qu'il eût mieux senti qu'il ne faisait la divine poésie de Virgile, avait besoin de types qui fussent siens et pour qui Roland, Renaud, Charlemagne, les paladins et les barons étaient des figures plus neuves, plus familières, plus vivantes que Turnus et Énée. En ce moment, l'Italie, l'Espagne, la France, la Germanie christianisée, l'Angleterre conquise par les Normands, formaient un groupe régi spirituellement par un chef siégeant à Rome, temporellement par des suzerains et des vassaux, et assez homogène pour représenter, à l'égard de la civilisation et du reste du monde, ce que l'agglomération romaine avait longtemps représenté. C'est ce groupe tout entier qui donna son applaudissement aux chants venus de France. Plusieurs de ces poésies ont péri; ce qui en reste, après un long oubli, reparaît aujourd'hui à la lumière du jour. On peut les juger. Il se voit bien qu'il y manque un génie individuel qui y mît par le style une empreinte immortelle; mais il n'y manque pas un génie collectif qui sût satisfaire à l'idéal du temps et créer une variété de héros, d'héroïnes et de situations tout aussi vivantes dans nos imaginations que les plus belles de l'antiquité. Il faut bien reconnaître qu'il y eut dans le haut moyen âge un grand éclat des lettres françaises, et au XIVe siècle une décadence. Cet éclat et cette décadence sont deux faits essentiels de notre histoire.

Si, au moment de la chute de l'empire romain, la question était comment se ferait la transition de l'ordre politique ancien à un ordre nouveau, la question connexe était comment se ferait la transmission intellectuelle. Elle se fit en effet, et il n'y eut jamais rupture entre le régime qui commençait et la latinité qui finissait. Ainsi s'explique la fortune du moyen âge, qui devint une sorte d'empire néo-romain, à parties multiples, parties dont l'indépendance extérieure était contenue par une dépendance profonde et réelle. On peut présenter sous quatre chefs ce qui fut l'aliment des esprits dans l'antiquité : les lettres, la philosophie, les sciences, l'art. Rien de tout cela ne fut abandonné. Le moyen âge, dès qu'il put se reconnaître, recueillit avec vénération et ardeur tout ce qui le mettait en communication avec ses ancêtres en civilisation; même il étendit sa curiosité jusque sur l'Arabie, alors florissante, et, grâce à elle, il préluda, par une renaissance anticipée, à la science grecque. Les résultats répondirent au labeur, et quand on fait son compte, sans parler du pouvoir spirituel qu'il fonde, sans parler de la féo-

dalité et de la préparation au régime représentatif, sans parler de la révolution intellectuelle et politique dont il produit les germes, on trouve que dans les lettres il enfante un cycle primitif de poésie chevaleresque, que dans la philosophie il mène à terme la grande querelle du nominalisme et du réalisme, que dans la science il crée l'alchimie, et que dans l'art il donne naissance à l'architecture gothique, et, par le déchant, à la nouvelle musique.

En cet essor, qui est si visiblement la suite de la civilisation antique et la préparation de la civilisation moderne, intervient le XIVe siècle, qui est climatérique pour le moyen âge. Là commence à se briser l'ancienne ordonnance qui soumettait tout le domaine intellectuel et moral à l'église. Le conflit éclate entre la papauté et la royauté, entre Philippe le Bel et Boniface VIII, et dès lors l'élément laïque prend graduellement une indépendance qui n'est pas compatible avec le régime d'une foi théologique : aussi depuis lors dispute-t-il à l'élément ecclésiastique, qui avait été le principe vital et supérieur de la société du moyen âge, toutes les parties constitutives du savoir, si bien qu'il en est venu à lui disputer même la conception du monde, ce qui est nécessaire, s'il veut devenir à son tour principe d'un ordre social purement humain. Ces graves événemens, outre la lumière qu'ils portent dans la révolution occidentale, éclairent aussi la fonction du moyen âge. Le débat du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel ne pouvait naître dans l'antiquité gréco-latine, qui ne connaissait pas la séparation de ces pouvoirs. A son tour, la pensée de fonder un pouvoir spirituel humain ne pouvait naître qu'après que la pensée du pouvoir spirituel divin eût été pleinement réalisée dans les esprits et dans les choses. C'est ainsi que le moyen âge est un anneau qu'on ne retranche jamais sans rendre inintelligible le cours de l'histoire.

J'ai dit, au commencement de cette étude, que M. Le Clerc s'associait, dans le XIVe siècle, au mouvement laïque qui s'empare de la société, son livre montrant que le trouble et le malaise de ce siècle sont dus non à de vaines agitations anarchiques ou rétrogrades, mais à un instinct de rupture avec le passé. Ceux qui, me lisant, s'étonneront n'ont qu'à repasser en esprit les annales des siècles qui suivirent. Ce sont autant de conclusions échelonnées en faveur des prémisses. Cinq siècles, et un sixième, le nôtre, se détournent graduellement, mais obstinément, du régime théologique et des révélations, et se portent vers des lumières dont toute la source, toute la force est dans le labeur et le savoir de l'humanité. Est-ce progrès? est-ce décadence? Le fait tranche la question : la société aura empiré en science, en politique, en morale, si c'est décadence; elle aura grandi en science, en politique, en morale, si

c'est progrès. Que l'on compare à cet égard l'âge moderne avec le moyen âge, et que l'on réponde. M. Le Clerc a porté un juste jugement lorsque dans le XIVe siècle il a vu « une époque qui commence beaucoup de choses, dont quelques-unes ne sont pas encore achevées. »

De même que politiquement l'histoire de France se partage en deux portions, le régime féodal et la monarchie administrative, avec un intervalle de transition qui comprend environ le XIVe et le XVe siècle, de même littérairement elle offre deux époques de production originale et d'éclat, l'une comprenant le XIIe siècle et le XIIIe, l'autre comprenant le XVIe siècle et les suivans, avec un intervalle de transition qui répond à peu près à l'intervalle politique. Donc le XIVe, comme il a été noté, n'occupe pas un rang très élevé dans les lettres. Pourtant, dans ce jugement, il importe de ne pas se méprendre. Ce n'est point une ère d'inertie où les facultés soient amorties et stérilement occupées; il y a des espérances de force et de renouvellement, et si la foule de ceux qui écrivent ne laisse entrevoir que bien peu de renommées durables, l'esprit de la nation est actif, entreprenant, courageux, et travaille énergiquement pour l'avenir.

Qu'est-il donc réellement arrivé? La source des grandes compositions d'un âge poétique s'étant épuisée et l'éclat littéraire amorti, la France cessa pour un instant d'être lue, imitée, traduite par l'Europe. C'est là qu'on voit nettement comment se tarit une veine. Les siècles féodaux vivent dans la poésie des trouvères, et certes il viendra un temps où tout homme cultivé voudra faire connaissance avec les barons, les *fervestus*, les chevaliers, les châtelains, et ne dédaignera pas cet âge intermédiaire, sans parler du charme particulier de ce français archaïque, qui est pourtant du français et qui nous plaît comme la voix lointaine de nos aïeux. Les siècles féodaux vivent, dis-je, dans la poésie des trouvères; mais quand la féodalité commença à déchoir dans l'ordre politique et dans l'opinion, tout fut dit pour la poésie qu'elle avait inspirée. Un grand vide se fit. Les circonstances ne furent pas favorables : il ne parut pas d'hommes; le temps emporta les peuples et leur histoire, et quand les hommes et les circonstances reparurent, le monde et l'art étaient changés.

L'idéal aurait été qu'il n'y eût point eu de vide; mais, à vrai dire, il n'y en eut point. La place laissée par la France fut occupée aussitôt par l'Italie, qui jusqu'alors n'avait point donné marque de son génie. Trois noms surtout emplissent, à elle, son XIVe siècle, Dante, Pétrarque et Boccace. On trouverait dans Thibaut, dans quelques autres, des chants qui rivalisent avec ceux de Pétrarque

pour le charme, le sentiment, l'ardeur et peut-être même le fini, et qui lui sont bien antérieurs. Boccace, qui a imité nos conteurs, est, du moins quant à l'originalité, leur inférieur; mais Dante reste incomparable, c'est l'Homère du moyen âge.

Ainsi à l'âge primitif où règne la France succède l'Italie, qui, elle-même, va être suivie ou accompagnée des autres nations occidentales. C'est un développement sans solution de continuité, car il faut le considérer, non dans un pays particulier, mais dans cette sorte de pays collectif qui, ayant reçu directement ou indirectement l'héritage de Rome, était régi par une foi commune, une organisation commune, une civilisation commune. En ce pays collectif qu'on nomme aussi parfois l'Occident, l'histoire des lettres forme un tout que, dans l'ignorance des faits essentiels, on a jusqu'ici scindé ou du moins méconnu, avec un grand dommage. On suit mal une évolution isolée quand on ne sait pas que toutes ces évolutions sont solidaires. Cela a déjà été dit pour l'histoire des sciences, où la dépendance est frappante; mais, dans les lettres, pour être plus cachée, elle n'en est pas moins réelle. A la base de la littérature occidentale est l'ensemble des grandes compositions françaises; ayant été acceptées par l'Europe, elles formèrent partout un fond qui eut sa part dans le développement de chacune des littératures. Il n'est pas besoin que je rappelle comment dans la suite l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, ont agi l'une sur l'autre; je veux seulement faire apparaître devant l'esprit l'unité essentielle de ces belles littératures de l'Occident.

Si cela est vrai dans l'ordre littéraire, cela ne l'est pas moins dans l'ordre politique, et, s'il n'est pas possible dorénavant d'écrire une bonne histoire des lettres en un pays sans avoir présente à l'esprit cette unité, il n'est pas possible non plus dorénavant d'écrire une bonne histoire politique d'un pays sans avoir présente aussi à l'esprit l'unité morale et matérielle qui constitue la confédération européenne. Dès les premiers temps du moyen âge, l'intérêt de cette confédération prime l'intérêt de l'un des membres. Toute histoire qui n'est pas composée avec cette grande vue pèche essentiellement, car elle ne peut apprécier comment, à chaque période, une politique est bonne, grande, sage, ou mauvaise, basse, insensée. La substitution d'un point de vue général à un point de vue particulier, d'un intérêt général à un intérêt particulier, éclaircit tout et domine tout. Ainsi une même notion supérieure régit et l'histoire politique et l'histoire littéraire des nations occidentales, et ce n'est pas un des moindres fruits de l'étude du moyen âge que d'en trouver là l'origine et les premiers fondemens.

É. LITTRÉ.

L'ILE D'ELBE

ET SES MINES DE FER

SOUVENIRS DE VOYAGE.

Insula inexhaustis chalybum generosa metallis.
(VIRGILE, *Énéide*, liv. X.)

Au milieu de l'archipel toscan, vis-à-vis de la pointe de Piombino, que la péninsule italique détache sur la mer comme une sentinelle avancée, le marin reconnaît une île plus grande que les îles voisines, et dont les montagnes élevées, aux pentes raides, se dressent au-dessus de l'eau, semblables à d'énormes pyramides. Du côté qui fait face à la terre ferme, les flancs dénudés des roches qui composent le sol affectent une teinte de rouille très caractérisée : le pays n'est là qu'une immense montagne de fer. Sur d'autres points, la physionomie de l'île, parée de sa végétation à demi tropicale, est toute souriante, et cette terre douée d'un climat si salubre fait contraste avec les maremmes qui s'étendent sur les côtes de la Toscane. Le voyageur qui, profitant de la voie ferrée littorale, se rend par terre de Livourne à Piombino ne peut voir cette île privilégiée, cette reine de la mer Tyrrhénienne, sans être presque aussitôt entraîné à franchir le bras de mer qui l'en sépare. Ce canal est, à vrai dire, rarement paisible, et n'a rien à envier au goulet de la Manche pour l'agitation incessante des eaux et le bruit des vents presque toujours déchaînés. Il n'importe; le premier moment d'émotion une fois passé, on s'embarque avec joie, et souvent on revient visiter ces parages, dominé comme par un charme secret.

C'est vers cette terre fortunée, dans laquelle on a déjà reconnu l'île d'Elbe, que je voguais au mois de juillet 1864. Le désir de

continuer des études commencées depuis longtemps sur l'Italie centrale me ramenait vers des bords que je n'avais point oubliés (1). Ces études avaient surtout un intérêt géologique : je venais explorer de nouveau les mines de fer si abondamment répandues dans l'île. C'est d'ailleurs par ce côté principalement que depuis les premiers temps historiques l'île d'Elbe s'est signalée à l'attention du monde. Les Étrusques, les premiers qui l'occupèrent et qui lui donnèrent le nom qu'elle porte encore aujourd'hui (2), y découvrirent l'art de fondre le fer : jusque-là, le bronze avait tenu lieu d'acier. Des Étrusques, l'île passa sous la domination romaine, et jusqu'au VIe siècle de notre ère les maîtres du monde tirèrent de ses inépuisables mines tout le fer dont ils avaient besoin. Les barbares du nord la respectèrent, mais ceux de l'Orient, les Arabes, les Turcs, ces hardis écumeurs de mer, y firent de terribles descentes. Pise et Gênes se la disputèrent avec ardeur, tant pour en posséder les mines que parce qu'elle était une des clefs du canal de Piombino, qui avait au moyen âge, pour ces républiques maritimes, l'importance politique qu'ont aujourd'hui d'autres détroits. Les Médicis, l'Espagne, puis, au nom de celle-ci, le royaume de Naples, y plantèrent leur pavillon concurremment avec les princes de Piombino, substitués aux droits des Pisans. La petite île eut ainsi trois maîtres à la fois, tant on attachait de prix à la posséder, même d'une façon incomplète; mais ses mines de fer furent toujours l'objet de la plus grande convoitise de ceux qui l'occupaient. Les Médicis furent les plus habiles, et, ne pouvant devenir les propriétaires des mines, ils s'en firent les fermiers; les Espagnols en furent les gardiens.

Telle est en peu de mots l'histoire du pays sur lequel je voudrais rassembler quelques souvenirs, qui auront pour principal intérêt de montrer les véritables causes d'une prospérité sans cesse grandissante. Ayant visité l'île d'Elbe à plusieurs reprises, j'ai toujours vu le chiffre de l'extraction du fer aller en croissant. Depuis dix ans, les mines sont même entrées dans une voie de production des plus remarquables, si l'on tient compte surtout de l'absence d'installations mécaniques, jusqu'ici repoussées de ces travaux, qui ont gardé leur cachet primitif. Malgré cette condition fâcheuse d'infériorité, l'exportation du minerai a doublé depuis 1858, et ces gîtes ont fourni en 1863 100,000 tonnes de minerai de 1,000 kilogrammes chacune. La France consomme à elle seule les quatre cinquièmes de cette production. Aujourd'hui que le fer et surtout l'acier jouent

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin 1862 et du 1er juillet 1864.

(2) *Ils*, d'où les Latins firent *Ilva*, et par le changement si fréquent du *v* en *b*, *Ilba*. *Ils* ne serait-il pas la racine d'*insula*, île? L'île d'Elbe serait alors l'île par excellence, l'*isola*, comme l'appellent de préférence les Toscans.

un si grand rôle dans les arts de la paix comme dans ceux de la guerre, il convient d'étudier sur place ces mines célèbres. C'est une sorte de grenier à fer auquel iront, toujours plus nombreux, s'adresser les maîtres de forge, en présence de l'épuisement de plus en plus grand des autres gîtes de l'Europe. Exploités depuis plus de deux mille cinq cents ans, ceux de l'île d'Elbe au contraire ont été à peine effleurés, tant l'épaisseur et l'étendue de ces dépôts métalliques sont également imposans. Virgile, comme il y a dix-neuf siècles, pourrait toujours les déclarer inépuisables; mais avant de parler des mines et de faire connaître les conditions dans lesquelles s'est développée cette exploitation spéciale, il n'est peut-être pas inutile de donner une idée du pittoresque territoire qui n'en tire pas son unique source de richesse, et qui doit à l'agriculture d'autres élémens de prospérité.

I.

De forme sensiblement elliptique, surtout vers la partie occidentale de son contour, l'île d'Elbe s'épanouit subitement à l'est en deux caps avancés : l'un, qui se porte vers le nord, est le cap della Vita, où les mines de Rio-Albano trouvent leur extrême limite; l'autre, qui s'étend au sud, est le cap Calamita, dont le nom, également conservé dans le vieux français, — la calamite ou pierre d'aimant, — rappelle aux Italiens les mines voisines d'aimant naturel. Entre ces deux caps, mais beaucoup plus près du dernier, dans une anfractuosité profonde, courant de l'est à l'ouest, se dessine le golfe de Porto-Longone. C'est un excellent mouillage protégé par des fortifications savantes élevées par les Espagnols, et qui ont arrêté les Français en 1799. La ville de Porto-Longone, la seconde de l'île, mire ses maisons dans l'eau. Tout près de là est la mine de fer de Terra-Nera, ainsi désignée à cause de l'aspect extérieur du gisement qu'on y exploite. La *Cala di Barbarossa*, la crique de Barberousse, qui sert de port à Terra-Nera, rappelle les exploits du fameux forban allié de François Ier, et dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à ce jour dans la mémoire des insulaires.

Au sortir du golfe de Longone, en voguant vers le nord et en côtoyant un rivage qui trace une ligne peu sinueuse, presque parallèle à la méridienne, on ne tarde pas à rencontrer la *marine* (1) de Rio. Là existe le plus grand dépôt géologique de minerai de fer connu dans le monde, ce qui a fait de Rio le point principal et quelquefois unique de l'exploitation de l'île d'Elbe. A côté est la mine

(1) Nom donné en Italie à tous les petits ports de mer.

de Vigneria, qui se soude à la première, et qui doit son nom aux vignobles qui l'entourent. Un peu plus loin, on rencontre Rio-Albano, dont le gîte, s'enfonçant dans la mer, s'adosse au cap della Vita. Si, continuant le périple, on double ce cap, on arrive bientôt dans le golfe de Porto-Ferrajo, reconnaissable à sa forme demi-elliptique. La capitale de l'île commande la passe; elle a donné son nom au golfe, et doit elle-même au fer qu'elle fondait ou embarquait jadis son ancien nom latin de *Ferrara*. Ce mouillage est l'un des plus beaux et des plus sûrs de la Méditerranée; il n'a rien à envier à la célèbre rade de Toulon, à celle non moins fameuse de la Spezzia et à l'incomparable baie de Naples. Une langue de terre qui s'avance assez loin dans la mer sépare le golfe de Porto-Ferrajo de celui de Procchio, où la jolie marine de Marciana étale coquettement les blanches façades de ses maisons. Puis le rivage tourne; les granites, s'élevant à pic, tracent une côte tourmentée où se projette la pointe de Pomonte. Mettant le cap à l'est, on salue bientôt le golfe et la marine de Campo, derrière laquelle est une plaine verdoyante, dominée par de rians villages qui se dessinent sur les hauteurs. Les golfes de l'Acona et de la Stella viennent ensuite, à peine séparés par une étroite bande de roches serpentineuses; s'enfonçant profondément dans les terres, ils y déroulent leurs nombreux replis. On dirait que la mer a voulu prolonger à dessein son contact avec cette île heureuse, la caresser le plus longtemps possible. Sur une cime élevée se dresse Capoliberi, la *montagne des hommes libres*, et ce bourg fortifié a la juste prétention d'être la ville la plus ancienne de l'île. Au pied est la *Cala degli Inamorati*, la crique des amoureux, dont le nom rappelle une légende datant de l'époque des Barbaresques, et pieusement conservée par les habitans. Une jeune fille et son amant se noyèrent en cet endroit pour ne pas être séparés par les pirates. Au-delà on rencontre le cap Calamita; enfin, tournant au nord, on revient au golfe de Porto-Longone, notre point de départ.

L'intérieur du pays n'est pas moins pittoresque que les rivages. Aux environs de Porto-Ferrajo, de Marciana, de Campo, de Porto-Longone, de Capoliberi, s'étendent des plaines bien travaillées où le blé, le maïs et la vigne forment la principale culture. La vigne s'élève aussi sur les coteaux, et donne partout les produits les plus estimés. L'olivier et le mûrier, qu'on néglige, trouvent dans l'île un sol favorable. Dans les jardins croissent en liberté les orangers, les grenadiers, les lauriers-roses et quelques plantes tropicales, l'agave ou aloès d'Amérique à la tige élancée et fleurie, l'opuntia ou figuier de Barbarie (la raquette des colonies de l'Inde), enfin le dattier, dont la brise de mer découpe les palmes en lanières. Les

montagnes sont couvertes de maquis, comme en Corse, en Sardaigne et sur le littoral toscan. Le chêne vert, dont le nom *ilex* revit dans l'italien *leccio*, le chêne-liége, l'arbousier aux fruits rouges, le genévrier et le myrte, dont les baies parfumées font les délices des grives et des merles qui viennent s'abattre dans ces fourrés, le lentisque et le térébinthe aux feuilles odorantes, la bruyère, dont les fleurs s'étalent en grappes roses le long des étroits sentiers, composent surtout la végétation des maquis. Le romarin, la sauge, le genêt d'Espagne, le fenouil de mer, répandent leurs fortes senteurs dans l'atmosphère, déjà imprégnée des émanations salines. On est là dans une zone botanique distincte, sous un climat particulier. C'est le climat si bien nommé méditerranéen (1), et dont quelques îles, comme l'île d'Elbe, présentent le type parfait.

La faune des maquis n'est pas aussi variée que leur flore. On ne rencontre guère que des martres, des écureuils, des lièvres. Autrefois on trouvait aussi des sangliers. Parmi les animaux malfaisans, on ne cite que la vipère et la tarentule, araignée venimeuse assez commune dans le centre et le midi de l'Italie. Les scorpions et les scolopendres sont peu dangereux. Les oiseaux qui vivent dans l'île sont surtout des oiseaux de passage : les bécasses, qui désertent aux premières approches de l'hiver les parages glacés du Caucase pour traverser la Méditerranée; les becfigues, qui, lorsque la saison des fruits est finie dans le Levant, partent pour des pays moins précoces; les cailles, qui viennent de Syrie et d'Afrique dès le mois de juillet, et qui, fatiguées de leur long voyage, s'arrêtent volontiers dans les îles qu'elles rencontrent sur leur chemin.

Deux roches principales, les granits et les serpentines, se sont partagé le domaine géologique de l'Elbe. Les serpentines, et avec elles les roches congénères, les diorites, etc., ont fait de préférence éruption dans la partie orientale, où elles ont accompagné les dépôts de minerai de fer. Les granits ont apparu dans la partie occidentale, où, s'élevant sur le mont Capanne à une hauteur qui dépasse 1,000 mètres, ils forment le point culminant de l'île. Les reliefs de ces montagnes granitiques sont comme partout arides, déchiquetés; la chaîne trace sur l'azur du ciel un diagramme découpé comme des dents de scie; la végétation s'arrête à mi-hauteur, et la roche revêt, sous ce climat si pur et à certaines heures du jour, une teinte d'un rose violacé qui encadre heureusement le paysage. Les serpentines au contraire se détachent en dômes isolés, arrondis, couverts de maquis jusqu'à leur cime. Quand elles se montrent à nu, ce qui est rare, elles affectent une teinte d'un

(1) Voyez, sur le *climat méditerranéen*, la *Revue* du 15 juillet 1864.

vert sombre, noirâtre, qui donne au tableau un air de grande sévérité. Arrivant à l'état igné et plus chaudes que les granits, elles ont fortement rubéfié, quelquefois même agatisé, jaspé les calcaires et les schistes avoisinans, les transformant en *gabbri* rouges ou en *cornéoles*, tandis que les granits, sortant à l'état pâteux et presque refroidis, se sont simplement insinués en veinules capricieuses dans les roches qu'ils ont soulevées, disloquées, sans les modifier d'autre façon.

Les dômes formés par l'apparition des serpentines suivent une ligne sensiblement dirigée du nord-nord-est au sud-sud-ouest, parallèle au rivage. Une semblable orientation se retrouve sur la terre ferme en Toscane, où les géologues de Pise ont donné à cette ligne le nom de *chaîne métallifère* à cause du grand nombre de filons qu'elle contient. L'île d'Elbe a dû être détachée de la péninsule à une époque de convulsions géologiques postérieure à la sortie au jour des serpentines. Le point culminant produit par l'éruption de ces roches dans l'île ne dépasse pas 530 mètres. Çà et là, sur tous ces pitons d'aspect déjà si sombre, on distingue de vieilles tours, d'antiques forteresses. Celles de Volterrajo, de Monte-Giove, méritent d'être visitées. Plusieurs fois, à l'époque des incursions des Barbaresques, les insulaires épouvantés trouvèrent derrière ces remparts un abri assuré. Plusieurs fois aussi, lors des guerres que François Ier et Louis XIV durent soutenir contre l'Europe, les Français, les Allemands, les Espagnols, assiégeans ou assiégés, se rencontrèrent jusqu'au pied de ces murailles. Aujourd'hui ces lieux sont déserts, ces places fortes sont démantelées, le lierre s'enlace autour de la pierre, et les oiseaux amis des hautes cimes fréquentent seuls ces ruines d'un autre âge. Plus d'un de ces vieux châteaux a sa légende comme les criques du rivage, et l'on dit qu'à Monte-Giove une princesse de Piombino, Isabelle Appiani d'Aragon, digne rivale de Marguerite de Bourgogne, enfermait dans une prison éternelle ses amans d'une nuit. Sur l'emplacement qu'occupe ce fort de sinistre mémoire, et dont les créneaux à la gibeline trahissent l'origine pisane, on prétend qu'il existait autrefois un temple dédié à Jupiter Ammon. Le nom de Giove que porte encore la montagne, celui de *Piè d'Ammone* donné à l'une des collines adjacentes, témoignent, à défaut d'autres preuves, que cette tradition n'est pas sans fondement. En un autre point, les Romains ont laissé des traces plus vivantes de leur passage, et l'on rencontre à Capo-Castello d'immenses ruines qui semblent avoir appartenu à une villa. J'y ai encore trouvé des restes de mosaïques en marbre blanc, des débris de pavés également en marbre, des amas de briques, enfin de longs pans de murailles. Ceux-ci, en pierres de petit appareil, sont quel-

quefois recouverts d'un ciment toujours en place; d'autres fois la construction est sans revêtement, et les paremens lisses des blocs, aux joints se croisant en losange, rappellent l'*opus reticulatum* de Vitruve, ouvrage qu'affectionnaient les Romains. Le mortier qui relie les joints est partout de si bonne composition que pour abattre la maçonnerie il faut la mine, et rarement c'est le lit de pose qui cède, la pierre plutôt se fend. Quand je visitai ces ruines curieuses, que nul antiquaire n'a encore classées, un *contadino* du voisinage vint à moi : « Ah! monsieur, me dit-il, du temps de la reine Elbe, il y a des mille et mille ans, il existait là une ville qu'on appelait Faleria. — Celle où naquit Démétrius? — *Può darsi*, peut-être bien, répondit l'homme sans se troubler. Et comme je manifestais quelques doutes sur l'existence de la reine Elbe, que les insulaires croient par tradition contemporaine d'Énée et qui aurait donné son nom à l'île : — Pourquoi alors appellerait-on notre pays l'*Isola dell' Elba?* fit en haussant les épaules l'archéologue campagnard.

Quand on fait l'ascension de l'une des cimes qui se dressent sur le plan de l'île, le mont Capanne, le Giove, le Volterrajo, la vue dont on jouit sur la mer, quel que soit le point de l'horizon vers lequel on se tourne, est des plus magiques. Toutes les îles de l'archipel tyrrhénien, satellites de l'Elbe, apparaissent au-dessus de l'eau comme autant de terres flottantes. Au nord, c'est la Gorgone et son roc dénudé, la Capraja avec son volcan éteint; au sud, c'est Pianosa au relief à peine visible, Monte-Cristo, pointe de granit hantée naguère des contrebandiers, Giglio avec ses belles montagnes et son port bâti par les Romains; à côté de Giglio, Giannutri, le Dianum des Latins; à l'est enfin, c'est l'îlot de Palmajola, l'ancienne île des Palmes, avec son phare blanc, et Cerboli avec sa vieille tour (1). Sur la terre ferme, on découvre une longue étendue de côtes, depuis le Monte-Argentario, limite méridionale de la Toscane, jusqu'au Monte-Altissimo, qui sépare cette province du Modenais. Le beau golfe de Follonica déroule aux yeux du spectateur sa courbe demi-circulaire, fermée au sud par le cap Troja, jadis doublé par le *pieux Énée*, et limitée au nord par la pointe de Piombino, où s'élève le vieux château fort des Pisans (2). Derrière Piombino est

(1) Quelques-unes de ces îles ont une célébrité historique. C'est à Pianosa que fut exilé Agrippa sous le règne de Tibère, à Capraja que se réfugièrent au IVe siècle les moines partis de Rome.

Processu pelagi jam se Capraria tollit;
Squalet lucifugis insula plena viris,

dit dans son *Itinéraire* Rutilius Numatianus, un des derniers païens de l'empire, et à ce titre ennemi juré des moines.

(2) C'est au pied de ce château que stationnait la flotte de Pise. Les navires qui pas-

Populonia avec ses restes de murs cyclopéens. C'était une des plus vieilles villes de l'Étrurie, *Populonia mater*, comme l'appelle Virgile. Plus loin apparaît Campiglia, qui à cette distance semble adossée au Monte-Calvi; à droite de Campiglia, tout à fait dans les terres, Massa-Marittima se dresse sur une hauteur. Si l'on se tourne du côté opposé, vers le couchant, on voit la silhouette de la Corse et de la Sardaigne se profiler sur une seule ligne. Un point blanc vers le nord annonce le port de Bastia.

Dans une île comme celle que nous venons de décrire, on pourrait croire que la physionomie des habitans reflète quelque chose du riant paysage qui les entoure. Il n'en est rien, et le caractère des insulaires paraît se ressentir encore des agitations politiques qu'ils ont traversées. N'oublions pas que des luttes incessantes avec les Barbaresques, un manque complet de sécurité, l'incertitude du lendemain, ont été pendant plusieurs siècles comme le lot fatal réservé aux Elbains. A l'intérieur, ils ont dû chaque jour s'étudier à résister à des maîtres avides, également jaloux d'occuper le pays et de le pressurer sous prétexte de le défendre. On dirait que les insulaires ont gardé sur leurs traits l'empreinte de ces préoccupations du passé. Ils ont un aspect austère, parlent peu, semblent défians. On remarque quelques figures étranges, comme un souvenir effacé du type more. Chez tous, il existe un grand fonds de courage et d'énergie. L'île a donné en tout temps de bons marins; elle dispute à Modène, où vivent encore les traditions laissées par le rival de Turenne, Montecuculli, la gloire de fournir les meilleurs artilleurs de la péninsule.

La physionomie des habitans change d'ailleurs suivant le point de l'île où ils sont nés (1). L'élément italien, le pur toscan, se retrouve à Porto-Ferrajo, fondé par Cosme de Médicis. A Rio, mais surtout à Porto-Longone, c'est le sang espagnol qui domine, et les types seraient là pour le témoigner, si déjà une foule de noms en *ez*, terminaison étrange en Italie, ne dévoilaient une provenance ibérique. A Porto-Longone, à Capoliberi, il y a aussi nombre d'habitans d'origine napolitaine, les Bourbons de Naples ayant hérité dans ces mers de ceux d'Espagne. A Campo, mais surtout à Marciana, des Corses, des Génois, sont venus se fondre dans la population et créer des villes de marins. Les Marcianais sont renommés par toute l'île pour leur amour du commerce et des voyages, et

saient par le canal payaient le tribut à la république, pour être convoyés par ses vaisseaux et protégés contre les pirates. Ils recevaient en signe d'acquit un *plomb* aux armes de Pise; de là le nom de *Piombino* donné à la localité.

(1) La population de l'île d'Elbe est en nombre rond de 22,000 habitans disséminés sur un pareil nombre d'hectares.

envoient leurs bâtimens jusqu'en Amérique. Après eux viennent les habitans de Rio, les *Riesi*, navigateurs intrépides, riches armateurs, mais qui s'occupent surtout du transport du minerai et pratiquent plus volontiers le cabotage que le long cours.

Toutes les villes de l'Elbe, surtout Rio et Capoliberi, ont joui, jusqu'au commencement de ce siècle, de très grands priviléges. Après les dévastations des pirates, il fallait bien indemniser, en les délivrant de l'impôt, ceux qui avaient été pillés; on ne pouvait non plus appeler de nouveaux habitans dans l'île que par l'octroi de nombreuses franchises : c'est ce que comprirent les Pisans et après eux les seigneurs de Piombino. Les Médicis, l'Espagne, voulant de même peupler rapidement les positions qu'ils occupaient, durent recourir à ce moyen qui réussit toujours, de coloniser par la liberté. A Rio enfin, on devait quelques dédommagemens aux propriétaires du sol, que l'on dépossédait des mines, et sur d'autres points, comme à Capoliberi, il fallait respecter des franchises datant peut-être des Romains. L'île d'Elbe était et elle est restée un port franc. Les communes ne payaient d'impôts qu'à elles-mêmes, elles nommaient leurs magistrats, ne reconnaissaient aucun maître direct, et jouissaient de statuts républicains. Rio conserve une copie des siens sur un parchemin du XIIIe siècle. Quand Napoléon fut exilé à l'île d'Elbe, cet état de choses durait encore. Un jour, l'empereur voulut faire payer à Capoliberi je ne sais quelle contribution que d'autres communes avaient déjà acquittée. Le conseil municipal se rassemble en grand émoi : « Quel est ce Napoléon, s'écrie l'un des membres présens, qui nous soumet à des tributs comme si nous étions un pays conquis? Si c'est un cadeau qu'il demande, qu'il le dise : les hommes libres de Capoliberi veulent bien le lui offrir; mais nul n'a le droit de les taxer. » A la suite de ce discours, refus des habitans de payer. Napoléon, peu accoutumé, même à l'île d'Elbe, à voir ses volontés rencontrer la moindre opposition, envoie sa garde corse contre les Capolibériens. Ordre de raser la ville ou de revenir avec l'argent. A leur tour, les habitans s'arment, résolus à défendre énergiquement leurs foyers. Cependant des pourparlers ont lieu. Une belle suppliante court se jeter aux pieds de l'empereur; on finit par s'entendre, et le conseiller municipal, premier auteur de tout cet incident, devint un ami de Napoléon.

A part un certain esprit d'indépendance qui caractérise les habitans de l'île d'Elbe, et qui est un reste de leur ancienne existence politique, toute trace de mœurs particulières, de coutumes propres au pays, a aujourd'hui entièrement disparu. Les anciens chants eux-mêmes ont cessé de vivre dans la mémoire des insulaires. A ce sujet, M. Mellini, ingénieur aux mines de l'île d'Elbe, et qui a re-

cueilli sur son pays natal des détails du plus haut intérêt, m'a dit avoir entendu dans son enfance, de la bouche d'un vieillard, une romance sur la prise de Rio par Barberousse. Les stances se déroulaient sur un rhythme plaintif, solennel : il y avait dans cette musique des vaincus comme un écho lointain de la poésie et du chant des Arabes, leurs vainqueurs. C'était le *super flumina Babylonis* des Elbains traînés en esclavage. Le vieillard a emporté avec lui l'air et la romance, la dernière qui eût été conservée. Tous les jeux populaires ont également disparu; quelques légendes, quelques traditions revivent seules. Jamais pays ne s'est plié plus vite aux usages de ses nouveaux maîtres, et alors qu'en Corse, en Sardaigne, à Malte même, on retrouve chez les indigènes des habitudes invétérées, des costumes traditionnels, à l'île d'Elbe il n'y a plus rien que de toscan, probablement par suite du voisinage même de l'Étrurie.

Ce qui caractérise généralement cette population, c'est une aptitude remarquable aux travaux les plus variés. Presque tous, dans la partie orientale, vivent de l'exploitation des mines et de la navigation; quelques-uns s'adonnent à l'agriculture, font un peu de jardinage et plantent des vignes sur les coteaux. Dans la partie occidentale, la navigation et la culture de la terre occupent surtout les bras. On fait du charbon dans les maquis; on travaille aux carrières de granit et de kaolin. La pêche n'est pas non plus négligée. Les thons, les anchois, les sardines, d'excellente qualité dans ces eaux, y sont aussi fort abondans. Porto-Ferrajo, Campo, Marciana, font un peu de commerce; elles exportent leurs vins blancs, qui sont renommés. Dans le voisinage de Porto-Ferrajo, il y a en outre de vastes salines très bien établies : elles datent des Médicis. Cette ville, capitale de l'île, est le rendez-vous de la meilleure société du pays. Dans la belle saison, les baigneurs y affluent; ils viennent même du continent, et Porto-Ferrajo présente alors un air de fête. Le soir, sa grande et jolie place, bordée de magasins et de cafés, devient un lieu de promenade charmant. Le dimanche, à voir le luxe des toilettes, le costume éclatant que portent les femmes, qui sont d'une beauté remarquable, on se croirait dans une de ces villes tropicales auxquelles sourient le ciel et la mer. Une sorte de familiarité confiante, naïve, qui règne parmi tout ce monde, ajoute encore à l'attrait du tableau. C'est à Porto-Ferrajo, dans l'habitation où résidait autrefois le gouverneur envoyé par Florence, que Napoléon aimait à demeurer. Il avait aussi acheté une villa à San-Martino, non loin de la ville, dans une charmante position, aux lieux mêmes où M. A. Demidoff a fait bâtir son musée. Les appartemens occupés par Napoléon sont restés dans le même état. Des fenêtres toujours entr'ouvertes, l'empereur dominait la rade, où croisaient sans cesse les

Anglais. Dans cet empire lilliputien, il employait ses loisirs le mieux qu'il pouvait, et lui, qui ne sut jamais rester en repos, se donnait dans son île autant de mouvement que dans ses anciens états. Il fit exploiter les mines de fer dont on lui avait laissé la propriété, augmenter les fortifications de Porto-Ferrajo, rouvrir les carrières de marbre et de granit, défricher Pianosa, commencer des fouilles au Monte-Giove pour y retrouver les fondemens du temple d'Ammon. La belle route qui de Porto-Ferrajo conduit à Longone en traversant l'île en écharpe, celle qui mène à Campo et à Marciana, ont été ouvertes par Napoléon, qui y occupait ses soldats. Avec ses fidèles amis, les généraux Drouot et Bertrand, il aimait à parcourir l'île à cheval. Quelquefois il se promenait en bateau; il avait même une petite flottille. Dans ses jours d'ennui, il gravissait une montagne élevée, d'où il regardait la Corse. Le peuple l'aimait, parce qu'il semait dans l'île beaucoup d'argent. « C'était le bon temps, me disait un insulaire; les pièces de vingt francs se donnaient comme des pièces de cent sous! » Toutefois les idées de Napoléon étaient ailleurs, et tout l'entrain dont il faisait preuve n'était que pour détourner l'attention de la France et de l'Angleterre. Jusqu'à la dernière heure, il réussit à cacher ses projets, à tromper la vigilance des espions dont il était entouré. Ceux même de ses amis qui n'étaient pas dans son secret ne se doutaient de rien.

Un jour, c'était en 1858, j'allais de Livourne à Piombino et Porto-Ferrajo sur le bateau à vapeur toscan qui composait toute la flotte du grand-duc Léopold. Sur le pont, à côté de moi, était assis un vieillard avec lequel je ne tardai pas à entrer en conversation. Il m'apprit qu'il était Français et qu'il avait été à l'île d'Elbe le jardinier de Napoléon. Son maître était parti, mais si vite, qu'il n'avait pas eu le temps de le suivre. Ce brave homme se nommait Antoine, comme le jardinier de Boileau. Voici ce qu'il me raconta : « Depuis longtemps l'empereur m'entretenait de ses grands projets pour le défrichement et la mise en valeur des terrains de la Pianosa. Le matin même de son départ, il m'en parlait encore, puis il me donna des ordres pour de nouvelles dispositions dans ses jardins. Il tenait à la main une longue-vue avec laquelle il regardait sans cesse la mer. — Ne vois-tu rien sur les rivages de Toscane? me dit-il en me passant sa lunette. Je regardai; elle était si bonne que je voyais jusqu'au port de Livourne. Je distinguais les douaniers sur la côte, et je pouvais lire jusqu'au numéro de leurs shakos et de leurs boutons. — Rien, majesté, lui répondis-je. Deux heures après, Napoléon était parti. »

II.

Si l'île d'Elbe mérite surtout d'être visitée, ce n'est pas seulement pour les souvenirs historiques qu'elle rappelle, pour la beauté des paysages qu'on y rencontre, c'est encore pour l'intérêt spécial qu'elle présente aux géologues. Ses granits de première et de seconde époque, dont nous avons déjà indiqué l'aspect caractéristique, sont venus un moment bouleverser les idées de la science moderne, qui a dû faire un pas en avant; les géologues, passant la mer, sont accourus en foule étudier sur place dans cette petite île les formations de la nature. Les grenats, les aigues-marines, les tourmalines, ont fait à l'île d'Elbe une réputation non moins bien établie auprès des minéralogistes, et elle n'aurait pas besoin de ses mines de fer pour attirer les savans. De ses granits décomposés, on extrait le kaolin ou terre à porcelaine, qui forme un élément d'exportation et qu'on dirige à Doccia, près Florence, sur la célèbre fabrique du marquis Ginori. Dans ses terrains de sédiment, le marbre statuaire se rencontre comme à Carrare; entre Rio et Porto-Longone, j'ai vu tout récemment de magnifiques blocs qu'on avait fait rouler vers la plage. On devait les charger pour Rome, où ils étaient destinés à la basilique de Saint-Paul. On exploite aussi à l'île d'Elbe ce marbre blanc, veiné de vert, connu des artistes sous le nom de marbre cipolin. Il a été ainsi désigné parce que les veines tracent dans la pierre, surtout quand elle est tournée en fûts de colonnes, des lignes concentriques pareilles à celles d'un oignon coupé, *cipolla*. Les Romains, qui ne laissaient inexploitée aucune de leurs nombreuses conquêtes, ont les premiers su tirer parti des marbres de l'île d'Elbe. Ils ont également ouvert des carrières dans le beau granit du pays, notamment à Campo, qui fournit les plus remarquables échantillons. D'immenses blocs ont été extraits, comme aussi à l'île voisine de Giglio. A la beauté de la matière se joignait la proximité de la mer et du Tibre. Ces monolithes ornent sans doute encore, à l'état de colonnes, d'obélisques, de pyramides, et peut-être sous la fausse dénomination de granit égyptien, les monumens de la ville éternelle.

Ce granit, que l'on n'a pas cessé d'exploiter, et que l'on débite non-seulement en colonnes, mais encore en dalles, en voussoirs, est le granit micacé, en tout analogue au granit ancien du continent européen : c'est le granit de première formation de l'île d'Elbe. Le granit tourmalinifère ou de seconde formation, ainsi nommé parce que l'éruption en a eu lieu longtemps après celle du précédent, qu'il a même traversé, a seul accompagné dans l'île l'apparition des

gemmes. C'est dans les flancs de ce granit, au milieu de géodes profondes que le pic et même la mine peuvent seulement découvrir, que se rencontrent les plus beaux cristaux. Là gisent les tourmalines rayées, roses, jaunes, noires ou incolores, les aigues-marines et les émeraudes en prismes transparens bleus et verts, le quartz (cristal de roche), limpide ou compacte, aux pointemens aigus à six faces, l'épidote aux cristaux bacillaires vert olive, le mica hexagonal à l'éclat chatoyant, le grenat dodécaèdre rouge ou brûlé, enfin le *Castor* et le *Pollux,* qui cristallisent fraternellement ensemble (1). Tous ces jolis minéraux, joyaux de la nature, sont employés pour la plupart dans la bijouterie. On trouve communément dans les granits le feldspath orthose en gros prismes et l'albite aux cristaux hémitrophes, tout cela au grand contentement des amateurs de *cailloux*, chercheurs infatigables, venus de loin, et que les gisemens gemmifères de Campo dédommagent amplement de leurs peines. L'île d'Elbe, comme on l'a dit avec raison, est un vrai cabinet de minéralogie. Les filons métallifères proprement dits s'y rencontrent même, et l'on a découvert la galène ou sulfure de plomb argentifère à l'*isola de' Toppi*, l'île aux rats, tout près de Capo-Castello, l'antimoine sulfuré à Procchio, le cuivre natif, le cuivre carbonaté (malachite), et le cuivre pyriteux à Pomonte et à Santa-Lucia.

Un guide, un parfait *cicerone*, comme l'Italie en produit quelquefois, accompagne d'ordinaire les explorateurs dans leurs excursions. C'est Pietro Pinotti, dit *Cervello-Fine*, Cerveau-Fin, comme l'appelait un Français naïf, ignorant que de pareils surnoms ne se traduisent pas. Cervello-Fine a installé ses lares à Porto-Ferrajo. Depuis plus de trente-cinq ans, il n'est pas venu à l'île d'Elbe un minéralogiste, un géologue, un ingénieur, un touriste ami des montagnes qui n'ait demandé à cet homme l'aide de ses connaissances locales. L'insulaire a d'abord accompagné l'étranger comme un simple guide; puis, doué d'un grand esprit d'observation, apte à saisir ce que les autres lui ont montré, Pietro Pinotti, sans même savoir lire, s'est réveillé un jour géologue et minéralogiste. Aussi bien a-t-il été à bonne école, et les Studer, les Fournet, les Burat, les Collegno, les Coquand, les Savi, les Meneghini, les Matteucci, tout ce que

(1) Le *Castor* est une variété de pétalite (silicate d'alumine et de lithine), qui se trouve aussi en Suède; mais le *Pollux* n'existe qu'à l'île d'Elbe, où il est même très rare; on le paie des prix fabuleux pour les collections. Un petit cristal gros comme la moitié du pouce, qu'on voit à l'École des Mines de Paris, vient d'être payé 300 francs. Le Pollux est en effet unique en son genre : c'est un silicate d'alumine et d'oxyde de *cœsium*, ce métal inconnu encore il y a deux ans, et dont l'analyse spectrale a seule permis de révéler l'existence.

l'école française et l'école italienne ont produit de maîtres distingués, sans compter les professeurs d'Allemagne, d'Amérique et d'Angleterre, toute cette illustre phalange a passé par ses mains. A tous il a dévoilé ce qu'il savait de la géologie et de la minéralogie de son île, de tous il a en retour appris quelque chose qu'il ignorait. L'âge (il a soixante-cinq ans) n'a point abattu ses forces; c'est toujours un marcheur infatigable, et bien que l'usage incessant du marteau et la poussière des minerais, à laquelle il attribue des propriétés malfaisantes, lui aient, dit-il, déformé les mains, il semblait encore prêt, la dernière fois que je le vis, à entreprendre de nouvelles explorations. Un certain découragement, une sorte de *spleen* s'étaient cependant emparés de lui. Quand il m'eut reconnu, quand je fus dans sa confidence, il alla chercher un vieux portefeuille. « Je ne sais pas lire, me dit-il, mais j'ai là de précieux autographes, les certificats de tous les savans qui m'ont employé, les lettres qu'ils m'ont écrites, et puis ils ont parlé de moi dans leurs livres, je le sais. Eh bien! si un jour les jambes m'abandonnent, si la misère vient, j'irai à Pise ou à Florence, et là, sous un *portone*, j'étalerai tous ces papiers. C'est bien le diable si je ne trouve pas quelqu'un qui y entende quelque chose, qui me les prenne pour un morceau de pain! » Je fus étonné de ces paroles. — « Le métier ne va donc pas, Cervello-Fine? — On ne trouve plus rien, plus de beaux cristaux, reprit-il, et les *professeurs* ne passent plus. Il faut vendre à des ignorans qui vous marchandent le prix des pierres. Voyez là-bas, dans ce coin : les araignées tendent leurs toiles sur le feldspath et la tourmaline, la poussière salit mes fers oligistes, et je n'y prends plus même garde. » Je crus d'abord que, comme tous ceux qui avancent en âge, Pinotti regrettait le passé; j'ai su depuis que l'abus qu'il faisait de l'excellent vin de l'île d'Elbe ne lui permettait plus, au grand désappointement des touristes, les mêmes excursions qu'autrefois.

Les gisemens minéralogiques dont il vient d'être question sont sans doute fort intéressans; mais la grande richesse de l'île d'Elbe, ce sont ses mines de fer, gîtes merveilleux qui n'ont pas d'analogues dans le monde, et qui seuls maintenant vont nous occuper. Quand, parti de Piombino sur une de ces petites barques à voile latine qui sillonnent l'archipel toscan, on met le cap sur la côte orientale de l'île, sur la marine de Rio, on ne tarde pas à passer devant l'îlot de Palmajola. Le gardien du phare, heureux de trouver une occasion de se distraire sur son rocher désert, vous hèle au passage. Les matelots échangent avec lui des signes d'amitié, et bientôt, le vent ou la rame aidant, on reconnaît le cap di Pero, le point le plus avancé de l'Elbe vis-à-vis de la côte de Toscane. Alors

on longe le rivage sur lequel le Monte-Giove avec son vieux château crénelé, puis le Monte-Fico et le Monte-d'Arco s'alignent en dômes arrondis, isolés, comme autant de *puys*, ces cratères éteints de l'Auvergne. Le Monte-Castello, le Monte-Serrato, élèvent leurs points culminans plus avant dans l'intérieur de l'île, et partout les flancs des montagnes sont couverts de l'épaisse végétation des maquis, éternel manteau de verdure. Tout à coup un amas de blanches maisons se découvre à l'œil du voyageur. Un pont-embarcadère, sur lequel une nuée d'hommes vont et viennent, s'avance dans la mer, où sont ancrés de nombreux navires; la plage est encombrée de roches extraites, et le sol, jusqu'à une hauteur de 200 mètres aux pentes des collines, affecte une seule teinte d'un rouge sanguin : c'est là Rio-Marina avec ses immenses mines de fer.

La dernière fois que j'abordai ces pittoresques rivages, c'était en juillet 1864, un matin. J'étais parti de Piombino aux premières lueurs du jour, non sans avoir échangé avec la douane et la santé les formalités de rigueur, tout comme au temps de l'ancien grand-duc. J'oubliai ces mesquines tracasseries devant l'immense majesté de la mer, et poussé tantôt par la voile, tantôt par le bras vigoureux des rameurs, j'arrivai bien vite à Rio. La plage, qui s'ouvrait à moi riante et hospitalière, présentait un aspect encore plus animé que de coutume. Devant une première rangée de maisons se tenait le marché en plein vent. Le marin, reconnaissable à son bonnet phrygien, le mineur à sa figure rougie par le fer, l'exilé napolitain à ses guêtres de cuir, à son chapeau pointu orné de plusieurs tours de rubans, tout ce monde allait et venait, achetant, marchandant. C'était la scène de *la Muette de Portici* avec un décor comme n'en a point l'Opéra. A l'ombre, le long des murs, se tenaient les ânons mélancoliques qui avaient porté les provisions au marché, et qui, loin de retourner à vide, devaient ramener leur maître au logis. Dans les auberges, les cafés, disséminés tout le long du rivage, une foule bruyante mangeait, buvait, et parmi ces lieux ouverts aux chalands on distinguait l'*osteria di tutti*, l'auberge de tout le monde, dont l'enseigne philosophique, en lettres noires sur fond blanc, se lisait même de la plage. Sur le sable avaient été tirés les bateaux pêcheurs, où vivait en paix sous la tente la famille entière du marin. Une ligne de points brillans, noirs, métalliques, poussière cristalline détachée du minerai, marquait la séparation entre l'eau et la terre, et servait d'arène à la plage. Les eaux de la rade, à une grande distance, étaient colorées en rouge par celles de la rivière de Rio, qui reçoit le rebut du lavage de déblais ferrugineux. Le ciel et la mer étaient calmes. A l'horizon, perdu dans la brume, on distinguait Piombino; une courbe indécise, sinueuse,

trahissait les montagnes du littoral toscan. On voyait mieux la tour de Cerboli et le phare de Palmajola, qui semblaient surgir du sein de l'onde. Sur le rivage, la tour des Espagnols, encore debout, marquait la limite de la rade, et un peu plus loin, sur la mer, un écueil détaché de la terre ferme semblait indiquer à l'ingénieur un second point de repère pour les fondations d'une jetée.

Les navires, ancrés au large, attendaient leur tour de chargement. Plus heureux que ses voisins, un gros brick marseillais, la *Bonne-Juliette*, uni par une planche branlante à l'extrémité du pont-embarcadère, recevait dans ses flancs le minerai en roche et en menu. Le capitaine allait et venait, songeant au moment désiré du départ, tandis qu'une nuée de porteurs, courant chargés le long du pont, vidaient tour à tour leurs corbeilles à fond de cale. Rougis par la poussière ferrugineuse, à peine vêtus, les pieds nus, la *couffe* sur l'épaule (1), ils s'excitaient au travail en criant. Ainsi devait s'agiter l'essaim des fellahs pharaoniques quand ils bâtissaient les pyramides, *portant des pierres sur le dos*. Au bord de l'eau, devant une montagne de minerai qui eût suffi à charger toute une flotte, étaient les ateliers de fouille et de pesage. Là se tenait le *capitan di gita*, personnage officiel qui depuis l'époque des Pisans commande la phalange des porteurs. Les balances, les poids, il y a encore quelques années, étaient les mêmes qu'au temps de la république de Pise, et les Médicis, les grands-ducs de la maison de Lorraine, avaient tour à tour conservé avec un religieux respect ces vénérables reliques. Une longue file d'ânes chargés de corbeilles pleines de minerai descendaient par les contours sinueux de la montagne, conduits par des gamins qui trouvaient commode au retour de se faire remonter par leurs bêtes. Tel est l'aspect animé que présente pendant les beaux jours de l'été Rio-Marina, vue de la mer ou de la plage, et longtemps j'admirai l'un après l'autre tous les détails de ce curieux tableau, que l'on chercherait vainement ailleurs.

Les ouvriers employés à l'extraction et au transport du minerai sont presque tous enfans du pays. Les gens de Rio qui demeurent dans un village perché sur la montagne, Rio-Alto, exploitent les gites de Rio-Marina, Vigneria et Rio-Albano; ceux de Porto-Longone, les mines de Terra-Nera; ceux de Capoliberi, les gisemens de Calamita. Tous ces ouvriers sont payés à prix fait, rarement à la journée. Dans les deux cas, ils sont contens quand leur salaire atteint 1 franc 50 centimes ou 2 francs par jour. Les moins compromis parmi les brigands des Abruzzes et des Calabres, les *manuten-*

(1) C'est une petite corbeille ronde d'osier à quatre anses où l'on met le minerai. Elle contient moyennement 30 kilogrammes. Les hommes en portent deux, les jeunes garçons une.

goli du royaume de Naples, exilés dans les îles de l'archipel toscan, ont prêté fort utilement aux mines de l'Elbe le secours de leurs bras. Sous le nom de *domiciliati coatti* ou d'internés (mot à mot, domiciliés forcés), ils vivaient à Rio de la maigre paie de 40 centimes par jour que le gouvernement italien délivre à tous les exportés politiques, non compris le logement. L'idée vint d'employer aux mines ces pensionnaires de l'état, sans cependant recourir à la contrainte. Les *manutengoli* se sont pliés volontiers à ce travail, et ils n'ont pas tardé d'y gagner le même salaire que les ouvriers du pays, dont il a fallu cependant les séparer à cause des rixes et des coups de couteau. Quoi qu'il en soit, cet appoint de bras est venu fort à propos. Depuis la fondation de l'unité italienne, les ouvriers de Rio ne portent plus la *couffe* qu'à la dernière extrémité. Ceux qui peuvent s'occuper à d'autres travaux en saisissent avidement l'occasion, et la jeunesse du pays ne veut plus se prêter à ce quelle appelle un métier de bêtes de somme. Ce ne sera pas un des côtés les moins curieux de la révolution qui s'est accomplie en Italie que d'avoir ainsi naturellement relevé le niveau intellectuel et moral du peuple, que tous les gouvernemens antérieurs s'étaient attachés à rabaisser. Les *manutengoli*, qui ont bravement accepté leur nouvelle position d'exilés et de mineurs, se montrent moins difficiles que les gens de Rio, ces *Riesi* si vite convertis au régime du travail libre; mais ils ont aussi leurs tristesses. J'avisai un jour à Vigneria trois de ces rudes montagnards travaillant à forer une mine. L'un, assis sur le roc, tenait la barre entre ses mains; les deux autres, armés d'une lourde masse, frappaient en cadence sur la tête du fleuret :

> Illi inter sese multa vi bracchia tollunt
> In numerum.....

Un rameau de fougère, étendu devant le trou, empêchait les éclaboussures de sauter au visage des mineurs, et l'ouvrier assis tournait le fer à chaque coup. Les hommes étaient bien groupés, pittoresquement vêtus : feutres coniques, guêtres à boutons. Les types pouvaient servir de modèles : figures basanées, barbes noires; les yeux brillaient d'un éclat sombre. Je m'approchai. — Eh bien! amis, on mène ici douce existence; le climat est beau, le pays sain, le vin bon. —*Eccellenza*, me répondit l'un d'eux en jetant un regard inquiet sur la mer, c'est vrai; mais cela n'est pas la patrie.

Le minerai s'extrait à la poudre ou au pic. Quand la roche est friable, facile à désagréger, le pic suffit. Quand le terrain est dur, compacte, on l'attaque au fleuret. La poudre fait voler en éclats des blocs énormes, qu'on casse ensuite avec de lourdes masses et

des coins. Les chantiers sont tous à ciel ouvert et présentent un aspect particulier. Les vides immenses produits par l'exploitation affectent une forme circulaire ou elliptique, et ressemblent à de vastes cratères. La couleur de la roche, rouge sombre, violacée ou noirâtre, achève l'illusion. Au pied de l'excavation et jusque sur les gradins les plus élevés sont disséminés les mineurs et les terrassiers, travaillant par compagnies; les anciens suivaient le même système d'exploitation. Le fer étant extrait, il faut l'amener à la plage. Nous avons vu qu'à Rio on se servait d'ânes pour ce transport. A Vigneria, on emploie des charrettes d'une disposition fort originale. Deux hommes tiennent chacun à la main l'extrémité d'un long brancard en bois, très flexible; la caisse est en avant, les brancards en arrière. Entraîné par le poids qu'il porte et par la pente de la voie, habilement dirigé par les hommes, le véhicule descend rapidement au rivage, où est déposé le minerai. A Rio-Albano, où l'exploitation n'est encore ouverte que sur le littoral, on jette simplement le minerai à la côte; à Terra-Nera fonctionnent des charrettes comme à Vigneria; enfin à Calamita on précipite le contenu des charrettes vers la mer d'une hauteur à pic de près de 60 mètres. Le minerai roule, se brise en chemin, s'éparpille en poussière, tombe à l'eau, la moitié est perdue. En un autre endroit, on a taillé à grands frais dans le roc une sorte de couloir étroit et profond; à la tête de ce long boyau incliné, on vide les charrettes, et le minerai arrive ainsi sur le rivage. On en perd moins, mais ce moyen lui-même n'est ni économique, ni bien conçu. Çà et là, à Rio et à Vigneria seulement, il y a quelques tronçons de chemins de fer parcourus par des wagons.

Sur chaque mine, il existe des ponts-embarcadères au bout desquels se rangent les navires, et où les porteurs, la couffe sur le dos, viennent décharger le minerai; mais le grand centre d'exploitation et de chargement est Rio. Dans sa rade mouillent des navires de tous les pavillons, italiens, français, anglais; il y vient jusqu'à des bateaux à vapeur : ceux-ci sont attachés au port de Marseille pour le nolis spécial du fer. La guerre d'Amérique a amené à Rio des navires des États-Unis que la peur des corsaires empêchait de retourner dans leurs eaux, et qui se faisaient par aventure porteurs de minerai; la guerre de Danemark, des bâtimens prussiens qui n'osaient plus franchir le Sund. Enfin la marine de Rio a vu également des Turcs, non plus pirates comme jadis, mais armateurs civilisés. L'île d'Elbe a fait récemment bon accueil au *capitan* levantin Achmet, pour qu'à leur tour les gens de sa nation reçussent bien les Italiens dans les échelles d'Orient.

Tous ces navires chargent du minerai et le portent surtout en

France : à Marseille, où la fonderie de Saint-Louis en consomme 24,000 tonnes par an; à Bouc, à Arles, d'où le produit des mines de l'île d'Elbe, remontant le Rhône, va desservir les hauts-fourneaux de la Loire, ceux de Givors et de Rive-de-Gier. Par la Saône, on atteint le département de Saône-et-Loire, où le grand établissement du Creusot fond jusqu'à 30,000 tonnes de ce seul minerai. Enfin, comme on a porté à ses dernières limites l'abaissement du prix de vente et du prix des transports, les usines des Vosges et du Jura ont commencé elles-mêmes à passer la mer pour s'approvisionner, car nos gîtes nationaux vont partout s'épuisant. La Corse, par les fonderies de Toga, de Solenzara, et celle qu'on vient d'installer à Ajaccio, est un des plus importans débouchés de l'île d'Elbe. Il faut citer aussi l'Angleterre, qui importe annuellement pour ses usines du pays de Galles plus de 6,000 tonnes; mais le principal consommateur du minerai, après la France continentale et la Corse, est l'Italie. D'abord vient la Toscane, dont les trois établissemens royaux de Valpiana, Follonica et Cecina, ne marchant que six mois de l'année à cause des fièvres qui l'été désolent la Maremme, fondent encore 15,000 tonnes par an. Nommons ensuite le haut-fourneau de la Pescia, voisin d'Orbetello, quelques usines du littoral ligurien et napolitain, puis les états de l'église eux-mêmes pour la fonderie de la Tolfa. Ces petits établissemens donnent lieu à des chargemens de peu d'importance, et les chiffres de leur consommation s'effacent devant ceux de la France et de la Toscane. La France et la Corse emploient à elles seules près de 80,000 tonnes, les quatre cinquièmes de toute la production.

Parmi les marins employés à l'exportation du minerai, on cite d'abord ceux de Rio (et il est naturel que les gens du pays profitent surtout des bénéfices de ce transport), puis ceux de Viareggio. Ces derniers, sortis d'un petit port du littoral toscan au nord de Livourne, sont les plus hardis, les plus rudes matelots de la mer Tyrrhénienne. A Carrare, à Seravezza, ce sont eux qui d'ordinaire chargent les marbres; à Rio, ils viennent embarquer le fer. Une galette, un oignon et de l'eau, voilà toute leur nourriture pendant la traversée. Ils n'ont pas de cuisine à bord, où jamais ils n'allument de feu. A terre, ils se relâchent de cette vie de cénobite; ils boivent souvent et mangent en un jour, au café, à l'auberge, tous les profits d'un fructueux voyage. Les disputes, les coups succèdent à des libations trop répétées, et parfois les poignards sont tirés. Ces allures des *Viareggini* sont bien connues dans tous les ports qu'ils fréquentent.

Le coût de l'embarquement du minerai à Rio est de 1 franc par tonne payé par le capitaine. Le fret sur Marseille ou Bouc est res-

pectivement de 9 fr. 50 c. et 11 fr. La commune de Rio ne bénéficie en rien sur l'extraction ni l'exportation. L'état, qui depuis l'époque pisane s'est adjugé la propriété minérale de l'île, du moins pour le fer, paie seulement à la commune une rente annuelle de 5,000 fr. Les habitans tirent du travail des mines, de toutes les opérations, de tout le mouvement auquel il donne lieu, leurs principaux moyens de subsistance. Sans les mines, on peut dire que toute la côte entre les caps Calamita et della Vita serait déserte et inhabitée, à part le golfe de Porto-Longone et quelques autres points, où de rares agriculteurs, quelques pêcheurs et quelques marins seraient venus planter leur tente ou jeter leurs filets. On peut estimer à un millier au moins le nombre de tous les individus attachés à l'exploitation sur les cinq districts ferrifères : mineurs, âniers, terrassiers, porteurs, peseurs, chargeurs, etc. Ce millier d'ouvriers, si l'on y ajoute les marins, les marchands, les agriculteurs, puis les femmes, les enfans, représente une population totale de 8 à 10,000 habitans, à peu près disséminés également entre Rio-Marina, Rio-Alto, Porto-Longone et Capoliberi.

Les cinq rades où l'on charge le minerai n'étant que des rades foraines, la belle saison est surtout l'époque propice à l'embarquement. La moitié de l'année est donc seule utilisée pour cette opération; encore faut-il que les navires s'échappent au moindre grain et se réfugient à Longone ou à Porto-Ferrajo, s'ils ne veulent pas être désemparés. Malgré tant d'inconvéniens réunis, on peut charger à Rio jusqu'à 350 tonnes par jour avec les seuls porteurs et le mauvais pont dont on dispose. On augmente encore ce chiffre lorsqu'un navire est pressé, et, ne voulant pas attendre son tour réglementaire, demande à être chargé en rade par des chalands. Dans ce cas, la mise à bord du minerai coûte 2 francs par tonne au lieu de 1 franc; mais aussi il est des navires qui sont de la sorte allés à Bouc ou à Marseille, sont revenus et repartis, pendant que d'autres attendaient encore dans les eaux inhospitalières de Rio. Le prix de vente du minerai est, pour les qualités en roche, de 10 francs 50 centimes la tonne prise à la plage, et pour les *terres lavées* de 7 francs 50 centimes (1). Ces prix sont d'ailleurs ceux que paient les forts consommateurs; pour les petits acheteurs, on comprend que les chiffres soient un peu plus élevés.

(1) On donne le nom de terres lavées à celles qui proviennent des anciennes exploitations depuis le jour où les Étrusques portèrent les premiers sur ces gîtes le pic du mineur. On lave ces terres pour en chasser en partie la gangue d'argile ou de silice, et on augmente ainsi leur valeur. Jusqu'à ces dernières années, où les Anglais les premiers achetèrent ces déblais pour les fondre, on regardait les *gettate* de Rio comme un véritable embarras; aujourd'hui ce sont surtout ces terres que l'on expédie.

Devant le spectacle d'activité que nous venons décrire, comment ne pas se reporter vers le passé d'une exploitation près de trente fois séculaire? Si nous avons nommé les Étrusques comme ayant été les premiers à fouiller les mines de Rio, ce n'est pas sur la foi de la fable que raconte Tite-Live, de devins tyrrhéniens mandés par Ancus Marcius pour découvrir des mines à l'île d'Elbe, mais bien plutôt par suite de considérations géographiques et d'inductions historiques qu'il serait difficile de ne point admettre.

L'île d'Elbe en effet est si favorablement située, si rapprochée du continent, dont elle n'est séparée que par un bras de mer de peu d'étendue, le climat y est si doux, si salubre, le sol si fertile, qu'elle a dû être de bonne heure peuplée. Il est certain que les Étrusques de Populonia y envoyèrent une colonie dès les premiers temps de leur arrivée en Toscane. Les mines de fer de Rio frappèrent sans nul doute les premiers colons : l'aspect insolite de ces terres rougeâtres, leur poids, le volume considérable qu'elles occupaient sur le terrain, toutes ces particularités réunies durent donner à des hommes qui connaissaient déjà l'art de fondre le cuivre l'idée de jeter également dans le fourneau le minerai de l'île d'Elbe (1). Celui qu'on trouve à Rio est très fusible, très riche en fer; l'essai dut réussir, et dès lors la sidérurgie était créée. Populonia entretint des relations suivies avec sa voisine. Pour les Étrusques, ce peuple de marchands et de navigateurs venu de l'Asie, quelque peu cousin des Phéniciens, le trajet de dix à douze milles, faible distance qui sépare Rio de Piombino, ne devait offrir aucune difficulté. Une voie d'échanges était d'ailleurs trouvée entre la colonie et la métropole: l'île donnait le métal, le continent envoyait des vivres. Dans l'île, la métallurgie allait grand train, et partout où une vallée existe, partout où apparaît une source, un faible cours d'eau, il y avait un fourneau à fer. Ces bas foyers, dont le type est encore en usage dans l'ancienne Ligurie, en Corse, en Catalogne, étaient soufflés à bras, ou plus simplement par la trompe au moyen de l'eau, peut-être même par ces courans d'air naturels qui règnent toujours le long des vallées. Le combustible était fourni par les montagnes voisines, et la *loupe* de fer ou d'acier spongieux, en sortant du foyer, était étirée sous le marteau. D'après l'examen des divers tas de scories, résidus de la fusion, que j'ai reconnus à l'île d'Elbe, non-seulement

(1) Aristote dit quelque part que les Étrusques avaient fondu le cuivre à l'île d'Elbe avant le fer, dont les dépôts étaient recouverts par ceux du premier métal. Il est plus probable que ce furent les gîtes cuivreux que j'ai signalés à Pomonte et à Santa-Lucia qu'exploitèrent les Étrusques (en même temps que ceux voisins de Populonia sur le continent), bien qu'aujourd'hui encore on ait trouvé à Calamita du minerai de cuivre au milieu du fer. Dans tous les cas, l'âge de bronze aurait ainsi précédé celui de fer, même à l'île d'Elbe, et la mythologie et l'histoire se trouveraient une fois de plus d'accord.

sur les cinq districts ferrifères, mais jusque dans les golfes de Campo, de Procchio (car il paraît qu'on s'éloignait quelquefois des mines pour se rapprocher de l'eau et du combustible), le travail m'a semblé avoir été conduit par les Étrusques d'une façon plus que rudimentaire. Les scories sont lourdes, compactes, mal fondues, très riches en fer, et ces premiers forgerons du monde n'ont certainement pas retiré plus de 15 à 20 pour 100 de métal des minerais qu'ils ont traités. Les deux tiers au moins du fer étaient ainsi perdus. Sur quelques points cependant, l'aspect des scories est meilleur, et témoigne d'un certain progrès. A cette époque (c'était de six à huit siècles au moins avant notre ère), l'île d'Elbe se présentait de loin la nuit, avec tous ces feux allumés, comme un immense phare aux yeux du navigateur. Aussi les Grecs, qui fréquentaient alors ces parages, allant coloniser le midi de la Gaule, la Corse, la Sardaigne, les côtes de la Ligurie, avaient-ils donné à l'île le nom caractéristique d'*Æthalia,* sous lequel les anciens l'ont citée, c'est-à-dire l'île qui brûle, l'île des feux.

Quand l'Étrurie fut soumise par Rome, conquête qui s'acheva vers le IIIe siècle avant notre ère, l'île d'Elbe subit également le joug du vainqueur. Les Romains, les plus grands administrateurs qui aient jamais existé, se gardèrent bien d'arrêter l'exploitation des mines de fer; mais ils transportèrent sur le continent, au bord de la mer, non loin de Populonia et aux lieux où sont aujourd'hui les forges de Follonica, les officines métallurgiques, peut-être parce que le combustible manquait alors dans l'île. Sur ces nouveaux points, pendant plus de sept siècles, on a fondu d'une manière continue. Les scories qu'on y rencontre sont de très bonne apparence : la sidérurgie, aux mains des maîtres du monde, avait fait de rapides progrès. C'est de Populonia, nous dit Tite-Live, que Scipion l'Africain tira tout le fer dont il avait besoin pour son expédition contre Carthage. Plus tard Strabon, qui décrit si bien les localités qu'il a traversées, a visité lui-même ces forges. Enfin, quatre siècles après Strabon, l'an de Jésus-Christ 417, Rutilius Numatianus, l'ancien préfet de Rome, qui se rendait dans les Gaules, sa patrie, en côtoyant ces rivages qu'il a pittoresquement décrits dans son *Itinéraire,* trouva encore ces fours allumés. Rutilius compare en passant les gisemens inépuisables de l'île à ceux de la Sardaigne, du Berri, et à ceux de la Norique, aujourd'hui la Carinthie et la Styrie, tous lieux encore célèbres, comme l'île d'Elbe, par leurs mines de fer et d'acier.

Au commencement du VIe siècle, Populonia, déjà détruite en partie sous Sylla, est entièrement ruinée par les Barbares, et il est probable que les forges disparaissent avec elle. A cette époque, quand on voulait du cuivre, on le tirait d'une statue; quand on avait besoin de fer,

on arrachait les crampons qui scellaient les pierres entre elles. Le chômage des mines dura près de trois siècles; ce n'est qu'au temps de la domination de Pise que l'île d'Elbe fut repeuplée : les mines furent alors rouvertes, les Barbaresques, qui infestaient depuis longtemps ces mers, repoussés en mainte rencontre, et la vente de la *vena di ferro* procura à la république une source assurée de fortune. C'était au pied de la tour qui fut plus tard celle de *la faim* que l'on venait déposer le minerai. Gênes, jalouse de sa rivale, détruisit tous les établissemens de Pise après la terrible bataille navale de la Meloria, livrée en 1288 près de l'embouchure de l'Arno. Les Pisans mirent bien des années à se relever de cet échec, et quand en 1309 ils rachetèrent l'île d'Elbe et ses mines des mains des Génois, ils durent payer 56,000 florins d'or, soit 680,000 francs de notre monnaie (1). Il fallut recourir à un emprunt pour trouver cette somme. Les plus notables citoyens, les plus riches marchands prêtèrent leur or à la république, qui leur donna hypothèque sur les mines ou du moins les remboursa en minerai. L'opération fut si fructueuse pour les prêteurs que le bénéfice retiré par eux égala bientôt le capital avancé. On extrayait alors environ dix mille tonnes par an, et ce chiffre, qui n'est que le dixième de celui de l'extraction actuelle, est resté le même jusqu'à la fin du siècle dernier. Le minerai se vendait, au XIVe siècle, de 50 à 60 francs la tonne, cinq fois plus cher qu'aujourd'hui.

Les choses allèrent ainsi à Piombino et à l'île d'Elbe jusqu'au jour où le traître Gérard Appiani, capitaine du peuple, vendit Pise aux Visconti de Milan. C'était en 1400. Les Appiani se réservèrent la seigneurie de Piombino et de l'île d'Elbe, et jusqu'à l'aurore du XVIIe siècle, où leur branche s'éteignit pour faire place à celle des Ludovisi-Buoncompagni, ils dominèrent dans ces contrées. Ils se mirent successivement sous la protection de Sienne et de Florence, puis du saint-empire, de qui ils achetèrent les titres de comtes et de princes. Incapables de résister aux Barbaresques, ils défendirent faiblement l'île d'Elbe; des villages entiers furent mis à sac et rasés. Celui où séjournaient les mineurs de Rio, Grassola, fut ainsi un jour entièrement détruit par Barberousse, et les hommes et les femmes emmenés en esclavage, les hommes pour ramer sur les galères, les femmes pour peupler les harems. C'est quelque temps après cette équipée de Barberousse que Charles-Quint prit Tunis, et délivra du même coup tous les prisonniers faits à l'île d'Elbe (1535).

Il ne convenait pas à quelques-uns des états intéressés de laisser les Appiani seuls maîtres des mines et du détroit. Aussi, dès le mi-

(1) C'est à M. Ulrich, aujourd'hui inspecteur des mines de l'île d'Elbe, et qui a fait sur le moyen âge italien des études économiques fort remarquables, que je dois la connaissance de la valeur du florin d'or de Pise au XIVe siècle.

lieu du XVIe siècle (1548), voyons-nous Cosme Ier de Médicis s'emparer de Porto-Ferrajo et le fortifier. Bientôt il passe des contrats avec les Appiani pour l'achat des minerais de fer. Ses successeurs suivirent sa politique, et les usines de l'Accesa, de Valpiana et de Cecina s'élevèrent en Toscane. Les seigneurs de Piombino avaient déjà établi à Follonica, au point où fondaient jadis les Romains, des forges importantes. Trois de ces établissemens, Follonica, Valpiana et Cecina, marchent encore aujourd'hui. L'Espagne, maîtresse du royaume de Naples, ne pouvait voir sans jalousie les Médicis installés à Porto-Ferrajo, l'une des plus belles rades de la Méditerranée. Philippe II en 1596, sous le prétexte fallacieux de protéger à l'île d'Elbe les intérêts des comtes de Piombino, dont il était parent, ne tarda point à s'emparer de Porto-Longone, qui fut bientôt entouré d'un vaste réseau de fortifications, comme l'avait été Porto-Ferrajo. Les Espagnols élevèrent aussi une tour sur la plage de Rio; ils y mirent une garnison chargée de veiller sur les mines et de vérifier l'exportation du minerai. Cette situation dura jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. En 1800, l'île d'Elbe étant tombée au pouvoir de la France, les mines furent d'abord concédées à une société d'exploitans qui dut fournir de fer et d'acier les arsenaux de l'état. Les guerres de cette époque, le blocus continental, arrêtèrent l'essor de cette compagnie. Les gîtes furent alors donnés par Napoléon en apanage à la légion d'honneur et surveillés par un commissaire du gouvernement. En 1815, l'île et ses mines furent cédées à la Toscane, qui, depuis l'époque des Médicis, fondait à elle seule presque tout le minerai de Rio. Enfin, depuis 1859, le gouvernement italien continue l'exploitation des anciens grands-ducs. Ce fait de la propriété des mines, restée ici aux mains de l'état, a soulevé plus d'une objection. C'est principalement en vertu de l'ancien droit régalien, transmis par le code romain aux états féodaux et encore en vigueur chez quelques nations civilisées, que le gouvernement est demeuré jusqu'à ce jour propriétaire des mines de l'île d'Elbe. Cette application d'un droit disparu de tous les pays constitutionnels ne s'exerce point sans inconvénient dans la moderne Italie, quand il s'agit surtout de mines qu'on peut exploiter, comme celles-ci, à ciel ouvert, à la façon d'une carrière. Les particuliers et les communes ont réclamé plus d'une fois contre un monopole qu'ils ne supportent qu'impatiemment; mais l'état a jusqu'ici maintenu son privilége.

III.

L'exploitation des mines de l'île d'Elbe au point de vue de la géologie et de l'économie industrielle mérite toute l'attention de l'ingénieur. L'étude géologique est facile sur quatre des gîtes, à

peine effleurés, à peine ouverts. A Rio, où le travail s'est toujours concentré de préférence depuis les premiers temps, et où un volume énorme de déblais recouvre le gisement primitif, la chose est moins aisée; mais l'aspect même de ces déblais est peut-être ce qui frappe le plus le géologue. La quantité qui en existe surpasse tout ce que l'imagination peut se figurer. C'est à plus de cent millions de tonnes qu'il faut évaluer ces masses accumulées depuis près de trois mille ans. Chaque fois qu'on a voulu jeter la sonde dans ces terres pour se livrer à un cubage approximatif, on est resté surpris des résultats que donne le calcul. La poussière ferrugineuse, solidifiée par les siècles, s'est reconstituée en véritables montagnes, qui ont jusqu'à 200 mètres de haut. Les pluies en ont raviné les pentes ardues, y creusant des anfractuosités profondes. En d'autres points, la végétation des maquis est venue recouvrir les déblais et les a encore consolidés, comme ces pins qu'on plante sur les dunes pour les fixer tout à fait au sol. On y distingue différentes couches variant du rouge sombre ou violacé au rouge sanguin, d'après la qualité du minerai dont ces sables proviennent. Des strates se sont même formées comme dans les terrains géologiques, et des lignes parallèles, inclinées, marquent le talus le long duquel s'accumulaient ces déblais. Il n'est pas jusqu'à des puits de mines profonds et des tunnels d'une grande longueur qu'on n'ait pu percer dans ces *jetées*, tant la masse en dépasse toute limite. La fouille au pic et à la pelle suffit pour les désagréger de nouveau, et l'on comprend combien l'exploitation en est à la fois facile et peu coûteuse.

S'il est quelque chose d'aussi surprenant que ces gigantesques dépôts, témoins muets d'une exploitation de trente siècles, c'est la façon même dont se présentent le gîte de Rio et les quatre autres qui lui sont subordonnés. Certains géologues ont vu dans ces gîtes ferrugineux un sédiment produit par les eaux au fond d'une mer, d'un golfe ou d'un lac, comme pour les argiles et les calcaires, les autres d'immenses filons, comme pour le cuivre ou l'argent; mais aucune direction, aucune inclinaison n'est visible : il n'y a donc ni strates ni filons. D'ailleurs, à part le gîte de Vigneria, qui se soude à celui de Rio, il n'existe entre les cinq districts aucun lien de continuité apparent. Quelques savans ont songé à des filons sous-marins rompus, disloqués, rejetés sur les bords de l'île, et dont les gisemens actuels représenteraient les immenses débris; néanmoins ces gisemens sont bien en place, au lieu même où ils ont été formés, et n'ont aucun caractère *erratique*. D'autres géologues ont imaginé de prétendus bassins, des anfractuosités du sol postérieurement remplies par des dépôts de sources ferrugineuses; cependant ces sources, les supposât-on thermales, n'auraient pas été capables de produire les effets saisissans de *métamorphisme* qui se présentent à chaque

pas, aux points de contact des gîtes avec les roches de support, et surtout à Rio. Les schistes, roches feuilletées sur lesquelles repose le minerai, sont passés à l'état de *gabbri* rouges, de cornalines, de jaspes, d'ardoises, d'alunites ou pierres d'alun. Les calcaires sont devenus caverneux, dolomitiques; un élément nouveau, la magnésie, est entré dans leur composition. Nous croyons donc que les gîtes de l'île d'Elbe sont sortis à l'état igné des profondeurs de la terre, comme de véritables roches éruptives, comme la serpentine, la diorite, l'amphibole, l'ilvaïte, que l'on retrouve dans le voisinage, et dont ils ont précédé ou suivi de très près l'éruption. Les *dykes* ou immenses filons ferrugineux du Campigliais, entre autres le dyke de Monte-Valerio, celui de Gavorrano, près de Follonica, celui de Massa-Marittima, tous trois également en Toscane, non loin du littoral qui regarde l'île d'Elbe, doivent être contemporains du dyke de Rio. Ils se réunissent sans doute à lui à une grande profondeur, comme à tous les autres gîtes ferrifères de l'île. D'un même centre est ainsi partie une éruption qui s'est fait jour à travers la croûte terrestre par les points de moindre résistance. Des phénomènes géologiques analogues, en relation avec les gisemens de fer, se reproduisent du reste à l'île d'Elbe et sur le continent toscan : par exemple la cuisson, la rubéfaction, l'agatisation des schistes, la transformation de ces schistes en alunites, la dolomitisation des calcaires, enfin la présence de l'amphibole et de l'ilvaïte au voisinage des dykes ferrugineux.

On rencontre sur les gîtes de l'Elbe, mais surtout à Rio et à Vigneria, des eaux minérales qui sourdent à travers le minerai. Elles déposent de l'ocre rouge sur leur parcours; elles ont une saveur acide, styptique, rappelant celle de l'encre. A Vigneria, l'acidité est légère, et l'eau peut être bue sans danger. Elle rappelle la limonade des hôpitaux, qu'on fabrique avec quelques gouttes d'acide sulfurique (huile de vitriol). Elle rafraîchit l'estomac et entretient l'appétit, au dire des mineurs et des marins. La source de Rio est beaucoup plus acide, et ne saurait être prise comme boisson. Mêlée à l'eau douce du pays, elle y produit un trouble laiteux, qui constate à la fois la qualité franchement vitriolique de l'eau minérale et la crudité des eaux potables de l'endroit, chargées de sels calcaires.

Le minerai qu'on exploite à Rio est la variété de peroxyde de fer anhydre connue en minéralogie sous le nom de fer oligiste. Cristallisé, il contient jusqu'à 70 pour 100 de fer; le rendement en grand du minerai, soit roche, soit terre lavée, ne dépasse pas de 60 à 65 pour 100. Après le fer oligiste, bien reconnaissable à sa cristallisation et à sa couleur d'un gris métallique sombre quand il est compacte, vient l'hématite brune ou rouge. Elle ne présente aucune trace de cristallisation, quoique la richesse en égale souvent celle du

fer oligiste. Ce sont les minéralogistes grecs qui ont donné à ce minerai le nom qu'il porte, et qui le dépeint si bien. « L'hématite ou pierre de sang, dit Théophraste dans son *Traité des pierres*, est d'une texture serrée et solide; elle est sèche et semble, comme le mot l'indique, être formée de sang pétrifié. »

L'oligiste et l'hématite dominent à l'île d'Elbe. Quelquefois les échantillons contiennent du manganèse, ce qui bonifie singulièrement la qualité du fer. L'aspect du minerai est alors plus noirâtre. A Rio-Albano, mais surtout à Calamita, c'est-à-dire sur l'une et l'autre extrémité des gisemens considérés dans leur ensemble, le fer oxydulé magnétique, vulgairement pierre d'aimant, entre pour une forte proportion. Chimiquement, le fer oxydulé contient la même quantité de fer que l'oligiste cristallisé. Il a un grain très serré, une couleur grise un peu terne, rappelant celle de l'acier dépoli. Certains échantillons ressemblent à de véritables morceaux de ce métal; plus durs même que l'acier trempé, ils raient jusqu'au cristal de roche. Ils agissent d'une façon remarquable sur la boussole, et jouissent comme elle de deux pôles, attirant un côté de l'aiguille, repoussant l'autre. C'est toujours la même pierre que le sage Thalès, six siècles avant Jésus-Christ, étudiait avec tant de curiosité dans les mines de la Magnésie, d'où elle a pris son nom grec de μάγνης. C'est encore elle qui, sous le nom de calamite, servait dès le XIe siècle de notre ère aux marins de la Méditerranée pour se diriger sur la mer, quand l'étoile polaire faisait défaut. Un morceau d'aimant naturel, porté sur un rondin de liége et flottant librement dans un vase, fut jusqu'à Colomb le seul compas du navigateur. Il est probable que si les Grecs restèrent fidèles à la Magnésie pour la fabrication de leurs boussoles, les Italiens et les Provençaux se fournirent à Calamita. Les mineurs de la Toscane eux-mêmes, qui dès le Xe siècle fouillèrent les riches filons de cuivre et d'argent de Montieri et de Massa-Marittima, employaient la calamite pour s'orienter dans leurs galeries souterraines.

Le fer oxydulé magnétique porte toujours en italien le nom de *calamita*, qu'il jouisse ou non de deux pôles. La poussière qu'il donne est noire; celle de l'oligiste et de l'hématite est rouge. Quand l'hématite est hydratée, alors la poussière en est jaune. Ces signes, bien simples à reconnaître, sont caractéristiques de ces trois principales qualités de minerais. Le fer oxydulé y joint ses propriétés magnétiques.

Les grenats, l'amphibole, l'ilvaïte, silicates contenant tous une forte proportion de fer, accompagnent le gisement de la calamite. On retrouve aussi ces deux derniers minéraux (l'amphibole et l'ilvaïte) à Rio, où l'ilvaïte forme même des faisceaux de cristaux très remarquables. Le nom de ce minéral rappelle celui de l'île; c'est là

qu'il a été découvert ou du moins analysé pour la première fois en 1806, par le commissaire du gouvernement français, Lelièvre, qui lui donna le nom d'iénite en l'honneur de la bataille d'Iéna. Les minéralogistes allemands ont refusé de reconnaître cette dénomination, qui consacrait une double victoire pour les Français, politique et scientifique. C'était assez d'une, et ils préférèrent appeler le minéral *liévrite*, du nom de son inventeur. Espérons que le mot d'ilvaïte, plus heureux que les deux autres, puisqu'il est dérivé du nom même d'Ilva, aura tranché toute difficulté et apaisé les susceptibilités nationales des savans germaniques.

Dans les gîtes de Rio, de Vigneria et de Terra-Nera, on trouve, disséminée au milieu du minerai, de la pyrite à la couleur jaune dorée, à l'éclat métallique, souvent en très gros cristaux. C'est un magnifique échantillon pour ceux qui collectionnent, mais c'est en revanche l'ennemi juré des fondeurs, car la pyrite, mêlée au minerai, introduit du soufre dans la fonte, ce qui rend le métal cassant. Aussi a-t-on soin de rejeter tous les échantillons qui en renferment, on isole même, par exemple à Terra-Nera, les parties du gîte trop pyriteuses. Dans certaines argiles qui accompagnent le minerai, la pyrite existe aussi, mais à l'état microscopique. Ces argiles *foisonnent*, fermentent à l'air : le sulfure de fer se décompose, et des traînées de soufre, d'une belle couleur jaune citron, se détachent du jour au lendemain sur le fond gris ou blanc des argiles. Il se forme aussi du sulfate de fer ou vitriol vert, autrefois exploité non moins que les bols ou terres colorantes provenant du minerai décomposé, et qui sont également répandus dans les argiles. Avec les beaux échantillons de pyrite cristallisée et les remarquables géodes d'oligiste, brillant souvent de toutes les couleurs de l'iris, les mineurs remplissent de petites boîtes munies de casiers, et les vendent aux visiteurs. Il n'est pas de collection un peu complète qui n'ait quelques-uns de ces magnifiques spécimens de Rio.

IV.

La surface horizontale occupée par les gîtes de l'île d'Elbe peut être estimée à 250 hectares. Sur ce chiffre, il faut compter environ 80 hectares pour Rio et son annexe Vigneria. Il n'existe peut-être aucune autre mine métallique de cette importance, et le fameux filon d'argent, la *Veta-Madre* du Mexique, l'immense dyke de quartz aurifère qui traverse en longueur la Californie, n'égalent pas en volume la concentration ferrugineuse de l'Elbe. De plus, le dépôt est ici aggloméré sur un espace relativement très restreint, et l'on comprend de quel intérêt est un pareil fait pour l'exploitation, la mise en valeur du gîte.

Est-ce à dire qu'on tire aujourd'hui à l'île d'Elbe le meilleur parti possible de l'extraction et de la vente d'un minerai reconnu inépuisable? Non sans doute, et sous le gouvernement de Victor-Emmanuel comme sous l'ancien grand-duc Léopold, tous les perfectionnemens restent encore à réaliser. L'exploitation du minerai s'opère toujours d'une manière fort primitive. Il n'y a pas de chemins de fer pour les transports économiques, rapides et par grandes masses, pas de grues pour la manœuvre des matières lourdes et pour la descente du minerai à fond de cale. Dans toutes les opérations où la mécanique est en jeu, on s'adresse à l'homme et aux bêtes, c'est-à-dire à la force la plus élémentaire, la plus coûteuse. En certains points, on n'a pas même profité de la disposition des lieux pour l'installation de plans automoteurs destinés à la libre descente du minerai dans des wagons, système aujourd'hui en usage dans toutes les mines. Il n'y a pas de ports non plus, il n'y a que de simples rades foraines; au lieu d'une jetée en pierre, on ne trouve à Rio qu'un pont chancelant établi sur des pilotis, là même où jadis étaient ceux des anciens. L'idée d'un changement quelconque dans ces habitudes, l'adoption de nouvelles mesures effrayaient le grand-duc Léopold. « Et que ferai-je de tous mes ânes? » objecta-t-il un jour qu'on lui proposait d'établir à Rio un plan incliné par lequel le minerai devait descendre tout seul.

Le temps n'est plus cependant où l'extraction ne dépassait pas 12 ou 15,000 tonnes par an. Déjà, durant les dernières années du gouvernement de Léopold, elle arrivait à 25,000, puis à 50,000 tonnes. La moyenne des dix années de 1851 à 1861 a même été de 56,000. Ce nombre est maintenant presque doublé, car, dans le dernier exercice, celui du 1er juillet 1863 au 30 juin 1864, le chiffre de la production s'était elevé à 100,000 tonnes. Malheureusement, avec les moyens limités dont on dispose pour le transport et le chargement, on ne peut désormais aller plus loin. Le jour où l'exploitation sera conduite d'après les règles de l'art, il n'y aura d'autres limites à la production que celle indiquée par le chiffre de la *demande*, comme disent les économistes. Or, avec le bas prix auquel atteindra encore le minerai par suite des perfectionnemens alors adoptés dans l'exploitation, avec la création d'usines nouvelles que provoquera très certainement dans le bassin méditerranéen l'impulsion féconde donnée aux mines de l'Elbe, le chiffre de la demande arrivera en très peu de temps à un million de tonnes chaque année. Le bénéfice net réalisé sera au moins de 6 à 8 millions de francs. Aucune mine, aucune entreprise minérale, sauf des cas exceptionnels, ne donne de tels bénéfices; aucun gîte n'offre de tels élémens de production, sauf quelques mines de houille. Les fameux gisemens de guano des îles Chincha, qui ont plus d'un trait de ressem-

blance avec les gîtes de fer de l'île d'Elbe, notamment pour la position insulaire littorale, pour l'accumulation de la matière utile, ne livraient pas, quand j'y suis passé en 1860, une des années les plus prospères de la production, plus de 300,000 tonnes par an. Il est vrai que le bénéfice résultant de l'extraction est énorme, et que le Pérou a tiré jusqu'ici de ces riches dépôts d'engrais fossile ses seuls moyens d'existence comme nation politique; mais on peut prévoir l'extinction complète de ces gîtes avant une centaine d'années. A l'île d'Elbe au contraire, comme aussi dans la plupart des mines de houille, le calcul indique à l'épuisement des limites si éloignées qu'il faudrait par exemple deux mille ans, avec un million de tonnes par an, pour épuiser les cinq gites réunis.

De l'état d'infériorité technique où le royaume d'Italie, suivant les erremens des anciens grands-ducs, laisse les mines de l'île d'Elbe, ne ressort-il pas un enseignement? C'est qu'en bonne économie industrielle il ne faut pas qu'un état soit exploitant de mines. Ici on a même dépassé la mesure, et l'état est encore fondeur avec aussi peu d'intelligence du métier. Depuis Cosme le Grand se perpétue en Étrurie une situation des plus regrettables : les hauts-fourneaux de Follonica, Valpiana et Cecina ne marchent que pendant six mois. Or, sans parler de tous les inconvéniens du chômage, même momentané, d'usines aussi importantes, on sait ce que coûte la mise en feu de ces géans de nos foyers métallurgiques, les hauts-fourneaux. En France, en Angleterre, en Belgique, ils fournissent des campagnes continues et marchent sans jamais s'arrêter jusqu'à cinq et six ans.

Il faut que le gouvernement italien y réfléchisse. S'il veut continuer lui-même le travail de ces mines, il doit sortir de l'impasse où il est engagé. Une mine est un capital enfoui sous terre; moins on en tire de minerai et moins le capital fructifie. On doit atteindre au plus vite le maximum de production. Les Anglais l'ont bien compris alors que, poussant aux dernières limites l'extraction de leurs houillères, ils ont porté à travers le monde, tributaire aujourd'hui de leurs mines, jusqu'à 70 millions de tonnes de charbon chaque année, et trouvé ainsi un aliment quotidien pour leur formidable marine.

Ce qui paraît s'opposer, dans l'île d'Elbe, à la mise en œuvre des perfectionnemens désirés, c'est non-seulement l'indifférence du gouvernement italien à l'égard de ces mines, qui lui rapportent pourtant dans l'état actuel plus de 600,000 fr. de bénéfices nets chaque année, mais encore l'aliénation que le grand-duc Léopold II en a faite entre les mains d'une compagnie de Livourne présidée par le banquier Bastogi. On était en 1851. Il fallait payer les Autrichiens, qui avaient prêté le secours de leurs baïonnettes et de leurs canons.

Léopold emprunta 12 millions de lires toscanes (environ 10 millions de francs) à la maison de banque Bastogi, et donna hypothèque sur les mines de l'île d'Elbe. Ce gage servit à garantir l'intérêt à 5 pour 100 de l'emprunt. MM. Bastogi furent même investis de la direction des mines et des fonderies grand-ducales, et sous le nom d'*amministrazione cointeressata* une nouvelle administration fonctionna à l'île d'Elbe et à Follonica sous la surveillance du gouvernement toscan. Le roi d'Italie, respectant les contrats onéreux de Léopold, a maintenu cet état de choses, qui doit durer encore dix-sept ans. En cette occurrence, qui fera les améliorations indiquées tant pour les mines que pour les usines? Sera-ce le gouvernement italien? sera-ce la compagnie Bastogi? Le seul moyen de sortir d'embarras, ce serait de convoquer tous les actionnaires qui ont souscrit à l'emprunt grand-ducal, de leur garantir le montant et l'intérêt de leurs titres, puis de les exproprier, pour cause d'utilité publique, de l'hypothèque sur les mines et les fonderies, et surtout de la direction des travaux. On vendrait alors les mines et les trois usines soit à l'encan, soit à des compagnies d'industriels qu'on appellerait à soumissionner. Les amateurs ne manqueraient pas, l'état réaliserait plusieurs millions dans cette affaire et y trouverait sa tranquillité : il affranchirait du même coup les propriétaires fonciers de l'île d'Elbe de la servitude qui pèse sur eux, et ceux dont le sol ne serait pas déjà occupé seraient libres d'exploiter eux-mêmes leurs mines ou de les vendre à la compagnie industrielle substituée aux droits de l'état; mais où sont la plupart des actionnaires de l'emprunt de 1851? Les titres sont au porteur, et l'on dit que l'ex-grand-duc, sa famille et ses fidèles en possèdent une grande partie. Sorti de son duché pour la seconde fois en 1859, Léopold ne serait certainement pas en humeur d'aider le roi d'Italie dans l'accomplissement d'une mesure devenue si urgente.

Cependant il est triste, pour la péninsule, qui cherche à se constituer, qui s'arme pour sa défense et complète le réseau de ses lignes ferrées, d'être obligée de commander ailleurs des *monitors*, des frégates blindées, des canons rayés, des rails et des locomotives, voire des machines à vapeur. C'est avec le fer provenant du minerai de l'île d'Elbe que les constructeurs de France et d'Angleterre satisfont souvent aux demandes de l'Italie, et tout récemment un entrepreneur de chemins de fer de la péninsule, ayant eu besoin de 12,000 tonnes de rails, s'est adressé à des établissemens français qui traitent justement le minerai de l'île d'Elbe.

Aujourd'hui, dans ce golfe de la Spezzia, où la nature a creusé le plus beau port de la Méditerranée, s'installent des chantiers de construction maritime. On dit que c'est une compagnie française qui les établit. Que l'Italie au moins élève des hauts-fourneaux capables

de fournir à ces ateliers le fer et l'acier dont ils auront besoin. Et si ces hauts-fourneaux ne s'édifient pas à la Spezzia, éloignée des lieux de production du combustible végétal et des mines de fer, qu'on les érige au moins à Piombino, vis-à-vis de l'île d'Elbe. L'air y est bon, le combustible à proximité, houille sèche ou charbon de bois. La houille collante, les cokes de France ou d'Angleterre, peuvent y venir par mer à peu de frais. Il paraît qu'une compagnie industrielle, surtout composée d'Italiens, va entreprendre sur ce point la fabrication en grand de l'acier par ce procédé merveilleux qui a tant étonné les sidérurgistes, le procédé de l'Anglais Bessemer. Le minerai de l'île d'Elbe convient à cette opération, car les praticiens s'accordent, pour employer leur langage technique, à lui prêter des *propensions aciéreuses*. Il importe donc d'introduire à l'île d'Elbe les perfectionnemens trop longtemps différés. Avant quelques années, l'acier aura presque remplacé le fer, car il a plus de dureté, plus d'élasticité, et offre plus de résistance. On va bientôt en faire des chaudières à vapeur, des rails, des cloches, des arbres de machines, des essieux de locomotives et de wagons. Il est devenu indispensable au revêtement des vaisseaux, des frégates, à la fonte des canons rayés et des projectiles de guerre. Les outils de mine et d'agriculture, une foule d'engins mécaniques, se font aussi de plus en plus avec ce métal, qui coûte de moins en moins cher à mesure que les procédés de fabrication s'améliorent.

Le fer et l'acier ont donc un immense avenir industriel : les méthodes nouvelles adoptées dans la fabrication de ces métaux, notamment en Angleterre, où l'on voit des hauts-fourneaux produire seuls jusqu'à 90 tonnes de fonte par jour, ne provoquent-elles pas les méditations de l'ingénieur, de l'économiste et de l'homme d'état? Bien que la France et la Grande-Bretagne marchent à la tête de la sidérurgie moderne, il reste encore des rangs honorables à conquérir (1). L'Italie peut à son tour, en construisant de vastes usines centrales et en donnant aux mines de l'île d'Elbe tous les développemens qu'elles comportent, occuper sa place dans le monde métallurgique. De pareilles entreprises fourniront d'ailleurs un aliment à sa marine; elle-même y trouvera un moyen économique de compléter le réseau de ses voies ferrées et sa flotte à vapeur; en fondant dans ses propres usines l'acier, nerf de la guerre moderne, elle préparera sa défense nationale. Qu'elle ne l'oublie pas, et entre au plus vite dans cette voie féconde que la géographie et la géologie de son sol semblent lui avoir préparée.

L. SIMONIN.

(1) Les progrès que le travail du fer a faits en France, en Angleterre, en Russie, en Prusse et en Autriche, marquent presque le rang que ces diverses puissances occupent dans la politique de l'Europe.

LA LANGUE

DU MONDE EXCENTRIQUE

EN ANGLETERRE

A Dictionary of modern Slang, Cant, and vulgar Words, by a London Antiquary. 1 vol. London, J. Camden Hotten.

Le travail naturel des sociétés sur elles-mêmes aboutit presque partout à créer au sein de l'organisation légitime, avouée, publique, résultant de codes écrits et débattus en plein soleil, un système en sous-ordre qu'une nécessité mystérieuse fait éclore et fructifier dans les ténèbres, impure et féconde végétation que le fer et le feu n'ont pu jusqu'à présent ni empêcher de naître ni extirper quand elle est née. Aucune forme de gouvernement ou de culte, aucun degré de civilisation ne préserve de cette espèce de lèpre, qui se maintient obstinément sur les corps les plus sains comme sur les plus gangrenés. Le pays le mieux ordonné n'en est pas plus exempt que celui où les bouleversemens anarchiques ont fait table rase de toute règle et de toute tradition. L'opulence extrême, la misère extrême, y sont sujettes l'une comme l'autre. — Vous retrouvez des classes proscrites et honnies jusque chez les peuples qui semblent, par leur dégradation même et le niveau qu'elle établit, se dérober à cette loi fatale. Les Hottentots ont leur *sonquas* (mendians), les Cafres leurs *fingoes* (voleurs), le Mexique a ses *leperos*, tout comme l'Angleterre a ses *prigs* (1), ses « clercs de Saint-Nicolas. » La

(1) *Prig*, du saxon *priccan*, dérober, est un mot de bonne race, employé par Shakspeare.

seule différence un peu essentielle est que dans les pays régulièrement policés, où la justice est armée de pouvoirs suffisans et dispose d'instrumens efficaces, la république souterraine, l'état secrètement formé dans l'état, pour faire face à d'incessantes attaques, pour échapper à des dangers sans cesse renouvelés, cherche d'instinct à multiplier les liens qui font sa force, ou, pour mieux dire, suppléent à sa faiblesse. Il faut s'unir, s'entendre, combiner les élémens de la défense, et tout ceci sans livrer ses secrets à la vigilance de l'ennemi, qui est tout le monde. Il faut se reconnaître, se démêler parmi la foule, et, dans tels lieux publics que le hasard vous rassemble, échanger, sans être compris, le mot de passe ou le mot d'ordre. Ce premier problème a été résolu non par un seul homme, non pas en un jour, mais par une série de générations successives, et depuis déjà quelques siècles, au moyen de cet idiome à part que nous appelons *argot*, et qu'on retrouve en Espagne sous le nom poétique de *germania*, tandis que les Allemands l'ont baptisé *rothwalsch* (*italien rouge*). Les Italiens eux-mêmes le nomment *gergo*. Les Anglais, dans l'origine (c'est-à-dire dès le milieu du XVI[e] siècle), le désignaient à nos dépens comme « le français des colporteurs » (*pedlars' frenche*, dit Harrison dans sa description de l'Angleterre, servant de préface à la *Chronique* d'Holinshed); mais vers le même temps une autre locution venait de naître, plus pittoresque et moins faussée par les préventions populaires.

Thomas Harman, dont le curieux lexique, imprimé en 1566, prend le pas, comme le plus ancien, sur tous les autres dictionnaires d'argot, nous donne le mot *cante* (chanter) comme synonyme de *parler*. Il y a là une évidente allusion à la plaintive mélopée dont les mendians font usage pour attendrir l'inconnu auquel ils s'adressent. Ce parler chantant ou chant parlé, devenu la langue des bandits et des filles perdues, s'imprègne fortement, dès l'origine, de l'idiome des *gypsies* ou bohémiens, qu'on voudrait rendre, encore aujourd'hui, responsables de cette création : douce illusion de l'orgueil britannique, en vertu de laquelle le vagabondage, le vol organisé, les industries illicites, seraient d'importation étrangère, et ne dateraient dans les annales des trois royaumes que du jour où les « Égyptiens » débarquèrent sur le sol immaculé d'Albion! Ils y trouvèrent très certainement, quoi qu'on en veuille dire, ils y propagèrent peut-être le goût de la vie errante et désordonnée; à leurs bandes errantes se mêlèrent celles de leurs dignes émules. Il y eut bientôt alliance non de sang, mais d'intérêts et de rapines. On se répartit les districts, on se groupa pour exploiter chaque branche de mendicité ou de vol; on trouva convenable et profitable de marcher d'accord. Restait la difficulté du langage usité parmi les nouveau-venus, langage bizarre, d'origine asiatique, et auquel

s'accoutumaient difficilement les oreilles anglaises : il fallut le modifier, l'amender, le dénaturer, pour l'implanter sur le coin de terre où il cherchait à se faire place. Tout en l'*anglicisant* au degré voulu, il fallait lui conserver son caractère mystérieux, son plus précieux attribut, celui de n'être accessible qu'aux seuls initiés, et seulement après un difficile apprentissage. On y parvint en le saturant d'élémens étrangers, de mots surannés, de *glanes* exotiques apportées de çà, de là, par les grammairiens errans de cette langue hybride. Comment on employait ces élémens, comment on amalgamait l'ancien et le nouveau, l'asiatique et l'européen, le *cingari* et l'anglais du moyen âge, la *lingua franca* des ports méditerranéens et le français de Villon ou l'espagnol des *Novelas ejemplares*, le diable seul, patron de certaines œuvres, pourrait l'expliquer en détail. A peine surprenons-nous, et bien vaguement, certains procédés de cette élaboration disséminée dans le temps et l'espace. Reste seulement un fait avéré, c'est que certains vocables de la langue légitime et connue ont été empruntés à celle dont les philologues s'occupent le moins (1). Qui s'en étonnera, surtout de notre temps? N'assistons-nous pas chaque jour à des phénomènes du même genre? La littérature moderne, et par quelques-uns de ses représentans les plus accrédités, n'a-t-elle pas jeté un pont sur l'abîme qui séparait jadis les deux grandes catégories de l'ordre social? N'a-t-on pas fait de l'argot des voleurs, au profit ou du moins à l'usage des honnêtes gens, une étude fort attentive et presque passionnée? Quoi qu'il en soit, nous venons d'entrevoir comment naquit le *cant* primitif, la langue secrète des vagabonds et des malfaiteurs. Plus tard, le mot qui le désignait prit une autre acception, — la première, par parenthèse, sous laquelle il ait été connu chez nous, grâce à lord Byron, — celle de « jargon hypocrite à l'usage des pseudo-croyans ou pseudo-moralistes. » Addison, dans son *Spectator* (2), lui donne ce sens particulier; il le définit en termes très précis, et le fait dériver du nom d'un prédicateur écossais, Andrew Cant, dont le fanatisme s'abritait, paraît-il, derrière des formules inintelligibles pour toute personne étrangère à sa congrégation : — anecdote suspecte, qui, dans les termes où elle nous est offerte, pourrait bien n'être qu'une ingénieuse épigramme contre ces « presbytériens bleus, » essentiellement antipathiques à l'élégant humoriste.

(1) Veut-on quelques exemples? Je les prendrai parmi les mots anglais les plus usités. *Bosh*, ce monosyllabe dédaigneux par lequel on qualifie une absurdité, un non-sens, est d'origine persane et appartient au *rommany* (langue des bohémiens). *Maund*, mendier, est un mot hindou rapporté par les gypsies (*mang* ou *maung*). *Cur*, dans le sens d'homme vil et rapace, vient d'*ischur*, *schur* ou *chur*, qui en hindostani veut dire voleur.

(2) Numéro 147.

Le *cant* est en somme, au dire des experts en ces matières, un idiome de formation ancienne, construit d'après des idées qui s'enchaînent et en vue d'un but défini, la langue secrète des classes dangereuses, le voile de leurs desseins pervers, le principal instrument de leurs menées criminelles. Le *slang*, — bien que ce mot semble, lui aussi, d'origine bohémienne (1), — est tout autre chose que le *cant*. Il a existé de tout temps et dans toutes les langues. C'est l'idiome changeant et capricieux des familiarités à la mode. On le fait, on le défait tous les jours et partout. Il se localise ou s'étend, on ne sait de par quel hasard ou quelle fantaisie. Les mots dont il se compose jaillissent, on ne sait comment, d'une source ignorée, pour répondre à un vague besoin d'innovation. Ils naissent tantôt en haut et tantôt en bas, d'un empereur ou d'un pitre (peu importe à qui les répète), et vont éveiller, en vertu d'une loi d'acoustique parfaitement indéfinissable, mille retentissans échos. Tel d'entre eux, examiné de près, semble, à la rigueur, mériter sa merveilleuse fortune; la plupart, en revanche, ont à se prévaloir exclusivement du « droit divin, » qui leur assigne une éphémère domination. Ils sont parce qu'ils sont, ils règnent parce qu'ils règnent, et celui-là même qui les a lancés dans le monde serait bien embarrassé d'en expliquer la vogue énigmatique. Il en est d'eux comme de ces refrains populaires, absolument dénués de sens, qui se succèdent périodiquement, à deux ou trois années d'intervalle, chez le peuple le plus spirituel de l'univers, et que ce peuple chante avec une ardeur, un entrain, un *brio*, — disons mieux, une résignation et une patience exemplaires. Il ne faut pas être bien vieux pour se rappeler une demi-douzaine de ces *chorals* entonnés à la fois sur tout le territoire. Quels miracles d'épidémique stupidité! Quelle popularité soudaine, illimitée, universelle, acquise à quel néant, à quelles inepties! Ce phénomène explique l'existence de certaines modes absurdes en fait de langage, et ces modes constituent précisément le jargon changeant et mobile auquel nos voisins avaient autrefois donné le nom de *flash*, et qu'ils ont désigné plus tard, qu'ils désignent maintenant sous celui de *slang*, tiré, nous l'avons vu, du dictionnaire « égyptien. »

Il importait de marquer dès le début la différence de ces deux expressions, la première traduisant exactement celle d'*argot* (que les voleurs de Londres emploient aussi bien que ceux de Paris); la seconde, mieux rendue par le mot de *jargon* ou de *langue verte*,

(1) Les *gypsies* ou zingari anglais l'emploient du moins comme synonyme de *rommany*, langue bohême. Une autre étymologie, celle-ci très contestée, le fait venir du mot *slangs*, par lequel on désigne les fers dont certains prisonniers sont chargés, et dont ils allègent le poids au moyen d'une ficelle (*sling*).

pour nous servir d'un idiotisme contemporain. Les deux vocabulaires ont des points de contact, ainsi que peut le faire pressentir l'origine commune des deux noms que portent ces deux langues distinctes; mais ils ne se côtoient et ne se mêlent que par momens. Le fonds du premier, — fonds immuable et de vieille date, bien que plusieurs locutions soient tombées en désuétude, — est une mosaïque où l'anglais d'autrefois joue le rôle de ciment. On y a incrusté des mots hébreux, slaves, persans, quelques-uns de la plus haute antiquité, à côté desquels se juxtaposent les emprunts faits aux langues vivantes européennes, l'allemand, l'italien, le français. Le fonds du second est plus homogène, plus exclusivement national. Les expressions archaïques, adaptées aux besoins nouveaux et parfois torturées afin d'y suffire, se combinent, pour le former, avec les nouveautés les plus hasardeuses. Les affluens étrangers s'y font moins sentir. C'est d'ailleurs essentiellement le langage du jour même, non celui de la veille ou du lendemain. Il n'a ni passé ni avenir, ni emploi sérieux, ni raison d'être. Produit, dans la rue comme dans les cercles de la *high life*, par le heurt continuel des causeries familières, le choc des répliques improvisées, il ne fournit guère plus de lumière que l'étincelle, guère plus de chaleur utile que l'éclair lui-même.

Revenons au *cant*, à sa formation cosmopolite. Vous y trouverez dès le début, et parmi les façons de parler que le temps a détruites, des mots de toute provenance : *boung* par exemple (bourse), qui vient du frison *pong*; *commission*, chemise, de l'italien *camiccia*; *grannam*, blé, du latin *granum*; *lag*, eau, de l'espagnol *agua*; *pallyard*, gueux, du français *paillard*, né sur la paille; *ken*, maison, qui est évidemment le *khan* des Orientaux, et d'où vient *lyb-ken*, *maison à lit*, un mot métis d'origine franco-turque. Ce mélange de locutions empruntées un peu partout s'explique le plus naturellement du monde par l'existence même de ces tribus malfaisantes et nomades. Le recéleur juif qui se chargeait de négocier les produits de leurs vols glissait facilement quelques mots d'hébreu dans un idiome qu'il s'agissait de rendre toujours moins accessible; un autel, une messe, prenaient le nom de *salomon*, et le mendiant qui prétendait avoir séjourné à Bedlam (Bethléem), pour s'assurer le bénéfice d'une feinte folie, s'appelait un *abraham* (Abraham-man). Un prêtre s'appelait tantôt un *patrico* (de *padre*), tantôt un *domine*, l'église un *autem*, — ressouvenirs des prières catholiques en usage avant la réforme. Les marins revenus de la Méditerranée rapportaient des débris de cet italien bâtard qui se parle encore, sous le nom de *lingua franca*, sur les quais de Gênes comme sur ceux de Trieste, à Malte comme à Smyrne, dans les ports de Turquie et dans ceux d'Égypte. L'italien pur arrivait à Londres avec les sculpteurs errans

accourus de Florence et de Rome. Le contingent espagnol était dû sans doute à cette rivalité maritime qui mettait aux prises les flottes des deux nations et peuplait de prisonniers anglais les *presidios* de Cadix, de prisonniers espagnols les pontons de la Tamise. Vous le dégagerez sans peine de phrases comme celles-ci : *bash a donna*, battre une femme; *draw a bilbo*, tirer une épée (1); *a don hand*, une main habile (2), etc.

De là une langue de contrebande, où se sont amassées, comme dans la bourse d'un voleur, des monnaies de toute date, de toute contrée, de tout titre, doublons et maravédis, piastres et sequins, cruzades et réaux, or, argent, billon, pêle-mêle et non comptés. Les gens d'esprit et d'imagination, les poètes eux-mêmes, ne dédaignent pourtant pas ce patois interlope qui attire par sa bizarrerie, son âpre saveur, son dévergondage intelligent, ses franchises cyniques. Les dramaturges de l'ère shakspearienne, Ben-Jonson, Brome, Beaumont et Fletcher, parlent avec une aisance surprenante le « grec de Saint-Giles. » Une comédie de ces derniers, *the Beggar's bush*, est à elle seule un véritable répertoire de l'argot connu sous Charles II. Shakspeare lui-même, le cygne de l'Avon, trempe ses blanches ailes dans cette fange. Quelques-uns des termes qu'il emploie, et dont le sens se devine à peine, appartiennent à la langue courante des colporteurs ou des musiciens ambulans. Un regrattier de Londres, pour faire entendre qu'il forcera bien un rival à céder, à se reconnaître vaincu, s'exprime ainsi : *I'll make him buckle under*, — je le ferai *boucler* (plier) sous moi. Cette expression, que nul commentateur n'a pu relever ailleurs, — ainsi que l'a remarqué un critique érudit, M. Halliwell, — se trouve dans la seconde partie du *Henry IV* de Shakspeare (acte premier, scène première). Elle y est du reste en nombreuse compagnie. Falstaff, causant avec Pistol et Bardolph, ne se pique guère de purisme, et le poète, lui, se pique de couleur locale, même quand il hante la taverne. Usant alors d'une large synonymie, il remplace le verbe « rosser » ou « battre » par les verbes « payer, poivrer, moudre » (*to pay, to pepper, to mill*). Il dira fort bien d'un homme trompé, abusé, qu'il est « vendu » (*sold*), emploiera pour le mot quereller celui de « carrer » (*to square*), qui pourrait bien être sa racine primitive; il substituera au mot « femme » toute sorte d'équivalens injurieux : *drab, mutton, piece*, etc. Remarquons, à propos de ce dernier, qu'il existe ou plutôt qu'il existait dans notre langue sans

(1) Bilbao était renommé comme Albacete, comme Tolède, pour la bonne qualité des armes blanches qu'on y fabriquait ou qu'on y achetait.

(2) Le *don* est l'opposé d'un *muff* (un nigaud), par conséquent un homme délié, retors, fertile en ressources. Dans le langage universitaire, les *dons* sont les maîtres et les gradués (*masters and fellows*).

arrière-pensée blessante; mais, n'en déplaise à la galanterie de nos aïeux et à la tolérance de nos grand'mères, il y avait bien quelque brutalité cachée dans l'expression de « friand *morceau.* »

Les savans envisagent l'argot à un autre point de vue. Il est pour les philologues de profession une espèce de *silo* ténébreux où se sont conservés, sous leur forme et avec leur sens primitifs, une foule de mots soustraits à l'usage universel et par là préservés de l'altération graduelle qu'il entraîne. C'est ainsi que l'entend le docteur Latham quand il remercie les voleurs de Londres d'avoir conservé mainte et mainte locution anglo-saxonne. M. Mayhew, lui aussi, dans sa curieuse enquête sur les classes laborieuses et les classes pauvres de la capitale anglaise (1), reconnaît que beaucoup de locutions appartenant soit au *cant*, soit au *slang*, sont tout simplement d'anciennes façons de parler, très légitimes dans le principe, mais tombées en désuétude en vertu des caprices de la mode. Ainsi de l'adjectif *crack* dans le sens d'excellent, supérieur, etc., et du verbe *crack up*, dans celui de louer, vanter, préconiser; ainsi du substantif *dodge* (un bon tour, un fin stratagème), qui vient, paraît-il, du plus pur anglo-saxon (2), et ne sert plus qu'à désigner les fraudes éhontées de la mendicité la plus vile. En revanche, une certaine quantité de mots ont humblement débuté dans les bas-fonds du *cant* et du *slang* pour conquérir plus tard droit de cité. Beaucoup de ceux-là sont nés en France, et nous n'avons pas à les désavouer (*incongruous*, *insipid*, *intriguing*, *equip*, serviront d'échantillons). D'autres (*forestal*, *indecorum*, *hush*, *grapple*, etc.) sont de construction britannique, et tous, il y a cent cinquante ans, figuraient dans les vocabulaires spéciaux de la cacologie (3).

Ces vocabulaires sont nombreux. Outre ceux que nous avons déjà cités, on a les ouvrages de Thomas Decker (*the Bellman of London*, 1608, *Gull's hornbook*, 1609, *O per se O*, 1612, *Lanthorne and Candle-light*, 1608, 1616, 1648), la *Canting academy* de Richard Head, 1674, le *Blackguardiana* de James Caulfield, 1795, le *Lexicon balatronicum et macaronicum* de John Badcock, qui, tantôt sous le pseudonyme de Hinds, tantôt sous celui de Jon. Bee, s'était constitué l'annaliste didactique du *turf*, le grammairien des jockeys. On a aussi la chronique picaresque de Bamfylde Moore Carew, surnommé le roi des mendians, et les *Vies* de Jonathan Wild, de Jack Shep-

(1) *London Labour and London Poor*, 3 volumes.

(2) *Deogian*, prétexter, tromper.

(3) On les a relevés dans un Dictionnaire des Coquins, — *Scoundrel's Dictionary*, — publié pour la première fois, en 1710, à la suite d'un ouvrage intitulé *Bacchus and Venus*. Tous deux ont été réimprimés plusieurs fois, soit ensemble, soit séparément, en 1737, 1754, etc. Nous pensons du reste que ces expressions y figuraient seulement comme *néologismes* illicites, car on ne voit pas dans quelle intention et pour quel usage les bandits du siècle dernier auraient importé ou créé des mots de cet ordre.

pard, de *Peau-Bleue* (Joseph Blake), imprimées en 1750 dans le même volume. Celle du comte de Vaux, *pickpocket*, date de 1819, et suit, à un siècle de distance, la *complète Biographie des plus célèbres bandits*, par le capitaine Alexandre Smith, auteur d'une grammaire et d'un glossaire des voleurs (1), lequel eut un successeur redoutable dans la massive personne de Francis Grose. Celui-ci, — *Burly Grose*, comme on l'appelait, — figure, autorité souveraine, parmi ces compilateurs vulgaires. Il fut l'ami du poète Burns, qu'il égayait par ses plaisanteries de haut goût, et qui lui dédia l'immortel poème de *Tam O'Shanter*. On nous le donne aussi comme le plus intrépide buveur de bière qui ait bravé les périls d'une obésité toujours croissante. Il a laissé après lui, — son meilleur titre aux souvenirs de la postérité, — un *Dictionnaire classique* (et vraiment classique) *de la langue vulgaire*, livre de poids et de prix, publié en 1785, et qui, nonobstant les licences extraordinaires dont usait l'auteur, a été réédité jusqu'à trois fois (2).

Que de singularités dans un recueil de ce genre! Dans ce langage à part dont il vous livre les secrets, que d'ironie, que d'amertume! Et là où le philologue ne cherche qu'à satisfaire sa curiosité, quel sujet de réflexion pour le moraliste! Cet étrange vocabulaire a pour toutes les conditions humaines des images significatives. Un enfant est un *kinchin* ou un *kid* (chevreau), de là et du mot *nab*, qui signifie voler, le verbe *kidnap*, enlever un enfant ou un adulte. Une femme est, suivant son âge, sa position sociale, sa réputation plus ou moins aventurée, sa dégradation plus ou moins patente, une *lady* ou *crony*, si elle est vieille et laide, — une *demirep*, un *petticoat*, une *mousseline*, si elle est jeune et jolie, — un sac de foin (*hay-bag*), une *burerk*, une *raclan*, une *lunan*,... et j'en passe, car les synonymes deviennent d'autant plus nombreux que l'objet à désigner a plus d'intérêt. Notons cependant quelques expressions qui ont une portée épigrammatique. Un « nid de jument » (*mare's nest*), c'est un conte à dormir debout; un « dindon » (*turkey*) est un alderman; un apéritif est « un employé des douanes. » Les *ravageurs* de la Tamise sont désignés par cette locution pittoresque : *alouettes de boue* (*mud-larks*); le chapeau devient une « tuile » (*tile*), la chemise, « un sac à chair » (*flesh-bag*). Les prisonniers appellent « ma femme » (*wife*) la chaîne qui leur pend de la ceinture

(1) La grammaire du capitaine Smith fait partie d'une collection formée par le prince Lucien Bonaparte.

(2) *Classical Dictionary of the vulgar tongue*. « Les obscénités à part, dit l'*antiquaire de Londres*, c'est un livre hors ligne, et il faut reconnaître le soin extrême, le zèle bien entendu, sinon la moralité de l'écrivain à qui nous le devons. Duncombe, Caulfield, Clarke, Pierce Egan, ont puisé tour à tour à cette source sans se donner la peine de purifier ce qu'ils y dérobaient. »

aux talons. Un nigaud est une « cuiller » (*a spoon*) ou un « manchon » (*a muff*), et si vous demandez pourquoi, on vous répond, chose étrange, par un madrigal. Le manchon entoure, sans la presser, la main d'une belle, la cuiller passe entre ses lèvres sans y laisser un baiser. Voilà de l'imprévu!... Du cachot ou de la *work-house* on passe au boudoir sans transition. Cartouche s'efface pour faire place au chevalier Dorat. C'est à n'y pas croire.

On se demandera peut-être, — la question s'offre naturellement à l'esprit, — s'il y a quelques rapports frappans à signaler entre l'argot anglais et celui dont se servent nos « fanandels » ou compagnons de la « pègre » haute ou basse, nos brigands de toute catégorie. Nous avons parcouru d'un œil attentif le livre qui nous occupe sans trouver, — à quelques exceptions près, — en fait de similitudes, autre chose qu'une sensible analogie de procédés dans ce qu'on pourrait appeler la syntaxe de ce langage à part, dans la formation des mots, dans la logique des métaphores. *Dab*, il est vrai, qui figure dans le dictionnaire du *cant* comme signifiant « passé maître, expert, homme habile, » s'emploie parmi nos galériens avec l'acception de *maître* ou de *chef*. *Demirep*, expression ménagée qui classe une femme parmi les personnes de mœurs suspectes, n'est autre chose qu'une locution française à l'état d'ellipse (*demi-réputation*). Le mot « dents » est remplacé par celui de « dominos » aussi bien sur les bords de la Tamise que sur ceux de la Seine. Les voleurs anglais disent *gent* pour « *argent*, » et certes le dérivé n'est pas douteux, pas plus que n'est douteuse l'origine du mot *kickshaws* (bagatelles, menues broutilles, friandises), où se retrouvent, étrangement contractés et défigurés, nos deux mots *quelques choses*; mais, nous l'avons dit, ces points de contact direct sont excessivement rares. On voit plus fréquemment des expressions, des locutions forgées de même, et pour ainsi dire sur la même enclume, bien que d'un métal différent.

Appeler « un squelette » (*skeleton*) la fausse clé que nous nommons « un rossignol, » c'est procéder à peu près de même, sauf que dans le premier cas on fait allusion à l'aspect général de ce crochet anguleux, dans le second au grincement de la serrure qu'il fouille et fourrage en tout sens. Un bandit parisien qui dit à ses camarades : *Allumez vos clairs!* (voyez! regardez!), et un *prig* de Londres qui, après avoir poché les yeux de quelque rival, prétend avoir « obscurci ses soupiraux » (*darkened his daylights*), emploient des formules du même ordre. Quand celui-ci appelle une mouche un *policeman*, et quand celui-là qualifie de « mouche » un sergent de ville, l'un et l'autre font le même rapprochement, bien qu'en sens inverse. Nous insisterions là-dessus, si nous avions pour l'argot en général cet enthousiasme hautement professé par quel-

ques romanciers modernes; mais, faute sans doute d'un organe spécial, nous ne nous sentons qu'une admiration modérée pour cet « idiome farouche » dont les « mots âpres » ont le privilége de les fasciner. « Minuit sonne, » par exemple, nous paraît aussi expressif (et plus élégant) que « *douze plombes crossent!* » Toutes ces curiosités enthousiastes, toutes ces fantasques admirations nous remettent malgré nous en mémoire les commentaires dont Mascarille donna jadis le régal à Cathos et à Madelon. Les précieuses du temps jadis et les anti-précieux de nos jours n'auraient-ils pas quelques ridicules en commun?

Avant d'en finir avec le *cant* et les honnêtes gens qui le parlent, arrêtons-nous devant une carte qui sert de frontispice au curieux volume de *l'antiquaire de Londres*. Cette carte a été fort exactement copiée sur un document géographique du même genre fixé par quatre clous aux murailles d'un cabaret. Vous y voyez le *main toby* (la grand'route) et quelques-uns de ses embranchemens, quelques chemins de traverse, au bord desquels sont grossièrement esquissées les habitations où ils donnent accès; à côté de chacune, un signe hiéroglyphique des plus élémentaires, un carré, un triangle, un point ou une croix dans le milieu d'un cercle, une croix simple, un losange, une fourche, une espèce de crochet. Autant d'indications laissées par un *tramp* (un habitué de grands chemins, mendiant ou colporteur) à ceux de ses collègues qui visiteront le même district, et ceci de par une tradition bohémienne (le *patteran*) expliquée tout au long dans le *Rommany rye* de George Borrow. Les dents de la fourche indiquent la direction à suivre. La croix est un conseil d'abstention : « n'entrez point là, les résidens y sont pauvres et en savent long. » Le losange dit exactement le contraire : « braves gens, simples, crédules et charitables. » Le triangle équivaut au mot *cooper'd*, terme d'argot qui indique une localité trop exploitée, et par là même n'offrant plus guère de chances. Le carré se traduit par une autre expression du même idiome, *gammy*, qui indique un péril à peu près certain : « tenez-vous sur vos gardes; ils sont capables de vous faire arrêter! » Plus pressante encore la recommandation que renferme implicitement le point au milieu d'un cercle : « *flummuxed*, dangereux; si vous entrez là, vous en avez pour un mois de *quod* (prison). » Le cercle divisé par une croix annonce simplement une famille très pieuse, mais d'ailleurs accommodante. Tous ces signes, notez-le bien, sont discrètement reproduits à la craie sur quelque porte ou quelque mur de l'habitation même qu'il s'agit de caractériser, et il a suffi à tel ou tel propriétaire bien avisé de tracer lui-même sur sa résidence ceux qui devaient en écarter les mendians, pour se délivrer à jamais de leurs importunes visites.

Cette faculté de communiquer secrètement avec les gens de leur

caste, les parias de notre ordre social l'exercent jusque sur la plate-forme du gibet. Quand il va être pendu (*topped* ou *trined*), l'infortuné *pal* agite aux yeux de la foule, avant de se livrer à Calcraft, un *wipe*, un *stooke*, un *billy* (mouchoir) de couleur rouge. C'est son testament, ce sont ses adieux, et ce signe cabalistique doit s'interpréter ainsi : « je meurs sans avoir trahi les miens, sans avoir fait la moindre révélation. » Ceci dit, la planche s'abaisse, le malheureux est lancé dans l'éternité. Il « meurt dans ses souliers, — dansant sur rien (1). »

On voit quelle valeur a le *cant*, si l'on y cherche des documens sur cette redoutable famille des déclassés dont il est l'idiome favori depuis plusieurs siècles. La vie nomade, les cyniques instincts des parias de l'Angleterre s'y reflètent avec une énergie saisissante. Veut-on maintenant, sans sortir du domaine des idiomes et des mœurs excentriques qui sont l'objet de cette étude, — veut-on surprendre d'autres mystères moins sombres de la vie anglaise, c'est au *slang* qu'il faut s'adresser. Nous sommes ici sur un terrain essentiellement mobile. Le *slang*, la langue des coteries multiples de la société anglaise, ne varie pas seulement suivant les classes diverses qui le parlent, il se renouvelle pour chaque génération. Cromwell ne s'appelle plus « le vieux Noll, » Buonaparte ne s'appelle plus Boney, Wellington ne s'appelle plus Conkey (2). Les débiteurs arriérés qui redoutent les poursuites du constable ne le traitent plus de *Philistin* ou de *Moabite* comme au temps du « joyeux monarque. » Le *slang* suranné d'*Hudibras* est aussi peu intelligible pour nous que le serait pour Samuel Butler celui dont se servent maintenant les héros de la *fast-life*, ou celui que forgent, pour les besoins de chaque semaine, les graves rédacteurs du *Punch*. On en peut dire autant du vieux Roger l'Estrange, de Swift, d'Arbuthnot, qui tous trois cultivèrent le *slang* de l'époque où ils vivaient. Autres temps, autres mots... Depuis lors a passé le *slang* des comédies qu'on ne joue plus, celui des bouffons de profession, comme Tom Brown ou le cabaretier Ned Ward, morts, enterrés avec leurs facéties, qui semblent anté-diluviennes. Celui que Jonathan Bee codifiait, réglementait en 1825, à l'usage du fameux boxeur Tom Crib, serait lettre morte pour Heenan et Sayers, glorieux successeurs de ce glo-

(1) *Die in one's shoes*, *dance upon nothing*, deux locutions qui expriment exactement la même idée : mourir à la potence. On dit aussi *kick the bucket*, donner du pied dans le seau, et *cock one's toes*, armer ses orteils, les mettre au dernier cran. Cette dernière locution, si bizarre au premier coup d'œil, doit s'expliquer par un des phénomènes de la rétraction cadavérique : les pieds du mort, ramenés en arrière, ont pu rappeler la position que prend le *chien* de la batterie quand le fusil est armé.

(2) De *conk*, traduction libre du mot *nose* (nez). Il suffit d'avoir vu un buste, un portrait, surtout une caricature de notre illustre ennemi, pour apprécier la portée de ce sobriquet ironique.

rieux champion. Pierce Egan, l'auteur du *Boxiana* et de la *Life in London*, a bourré de *slang* six énormes in-octavo. Je ne crois pas qu'on pût en extraire cinquante locutions à l'usage de nos contemporains. De celles qui subsistent encore, plus de la moitié a pris place dans les dictionnaires, et leur vulgarité a désormais un caractère officiel. Le *slang* les rejette et les désavoue. *Mob*, *sham*, *turf*, *hoax*, *puff*, ne lui appartiennent plus, *snob* (1) pas davantage depuis Thackeray.

L'histoire du *slang* d'autrefois est donc, somme toute, peu nécessaire à l'intelligence du *slang* d'aujourd'hui. Nous ne nous occuperons que du dernier, et nous ne promettons pas de nous en occuper très longtemps malgré l'incontestable importance du sujet. L'un des traits caractéristiques du *jargon* moderne est d'être habituellement polysyllabique par opposition à celui du temps passé, qui se composait en grande partie, on a pu s'en assurer, de mots très simples et très brefs. *Quockerwodger*, *pot-walloper*, il y avait là de quoi faire bâiller nos ancêtres. Ces gracieux idiotismes appartiennent au *slang* parlementaire, et, sans entrer dans trop de détails, nous dirons que le premier désigne un « pantin politique » dont les fils moteurs sont dans la main d'autrui, le second, une classe particulière d'électeurs qui escamotent, au moyen d'un vain simulacre de résidence, les exigences de la loi relative au domicile des votans. *Ferricadouzer* et *slantingdicular* (2) sont encore d'assez jolies créations; mais la palme, sous ce rapport, est aux États-Unis. Frère Jonathan dépasse John Bull. *Catawampously*, *exflunctify*, *kewhollux!*... voilà quelques échantillons des *américanismes* recueillis à New-York en 1859 par le lexicographe Bartlett. *Absquatulate* vient des mêmes parages, et n'en a pas moins fait son chemin jusqu'en Angleterre, où nous le trouvons à peu près naturalisé (3).

Figurez-vous, au milieu de ce débordement de mots nouveaux, empruntés de toutes parts, fabriqués de toute main, et que chaque année, chaque jour, chaque heure même enfante encore par douzaines, le malheureux étranger qui, s'en tenant à « l'anglais de la reine, » — l'anglais de Johnson, de Webster, d'Ogilvie, de Walker, — et l'ayant soigneusement appris, s'enorgueillit de sa correcte

(1) *Snob* vient-il de *sine obolo*, ou de *sine nobilitate*, ou de *si* (c'est-à-dire *quasi*) *nob?* Voilà de ces questions qu'il faut simplement poser. Il nous suffira de reconnaître que *nob.*, abréviation de *nobleman*, figure dans les anciens dictionnaires de *slang* au même titre que *mob*, dont Swift donne l'étymologie dans son *Art de causer élégamment* (*Art of polite conversation*). C'est, dit-il, l'abrégé de *mobility*.

(2) *Ferricadouzer*, un coup qui vous fait tomber; *slantingdicular*, oblique, penché, par opposition à *perpendicular*.

(3) *Absquatulate*, s'enfuir, se cacher, disparaître. C'est une mauvaise forme donnée sans motif au verbe *abscond*, qui existait de longue date et traduisait exactement la même idée.

science. Il découvre bientôt, à sa grande humiliation, que les mots les mieux connus, détournés en mille acceptions nouvelles, sont pour lui du chaldéen ou de l'hébreu. Qu'on le mette par exemple devant cette affiche vulgaire d'un logement à louer : *single men taken in and done for*. Cela lui donnera fort à faire et surtout fort à réfléchir, car *take in* (mettre dedans) veut dire *duper* tout comme chez nous, et Shakspeare l'emploie dans le sens de *conquérir*. *Done for* en revanche présente au premier coup d'œil l'idée d'un homme qu'on achève, dont on vient à bout. Ne dirait-on pas qu'on promet au locataire futur de le battre après l'avoir dépouillé? Point : il s'agit d'un appartement libre, service et nourriture compris. Ceci n'est qu'un aperçu des problèmes que les « petits mots » de la langue, *do*, *cut*, *go*, vont poser au nouveau débarqué. Encore est-il là sur un terrain connu; mais il en verra bien d'autres. La voiture où un de ses amis le fait monter pour le conduire à Epsom n'est plus un *cab*, c'est un *bounder*, un *drag*, un *cask*, une *birdcage* (machine à cahots, drague, tonneau, cage à volaille); un membre du club des *Four-in-hand*, la regardant avec dédain, déclare « qu'elle n'est pas *en bas de la route* » (*not down the road*). Un *swell*, un dandy de classe inférieure, dirait au contraire, et dans le même sens, avec la même intention méprisante, qu'elle ne « monte pas à la marque » (*not up to the mark*). *Swell* s'applique à tout ce qui a la vogue, aussi bien à un comédien qu'au pape, aussi bien à Garibaldi qu'à Robson ou à Charles Mathews; mais en général le *swell*, c'est l'homme élégant, celui qui affiche des dehors « extensifs » (*extensive*), qui de temps en temps se permet une fantaisie « tapageuse » (*loud*), qui s'hàbille « à mort » (*to death*), c'est-à-dire à la dernière des modes les plus récentes. Celui-là se gardera bien d'appeler un bal la réunion brillante où il se rend « en pleine figue » ou figure (*full-fig*, grande tenue). Ce bal n'est plus qu'un *hop*, une « sauterie; » ce serait un *spread*, si l'on n'y dansait pas. Veut-on un exemple plus significatif encore des bizarreries du *slang*, qu'on prenne cette exclamation familière par laquelle s'exprime quelquefois une surprise poussée à son degré le plus intense : *stunning Joe Banks!* Pour la comprendre, il faut savoir ce que fut Joseph Banks, un célèbre *logeur* qui servit longtemps de trait d'union entre le beau monde et le monde souterrain de la capitale anglaise. Les dandies et les voleurs plaçaient en lui la même confiance, et moyennant son intervention officieuse échangeaient une foule de bons procédés. Remarquable par sa probité immaculée, plus remarquable par les excentricités de sa mise habituelle, il avait été proclamé par ses cliens de la plus haute volée, — le marquis de Douro, le colonel Chatterley, etc., — l'*étonnant Joe Banks!* L'adjectif et le nom propre, une fois accouplés, sont restés ainsi dans la circulation.

Old Pam is a gone coon (1), mot à mot : — « le vieux Pam est un raton fini. » Interprétez cela, vous qui vous occupez des grandes difficultés où se débat l'Europe!.. Mais non, vous jetez votre langue aux chiens. Voici donc la même nouvelle traduite en style du *Thunderer* (2) (ou du *Times*) : « l'opinion publique a décidément abandonné lord Palmerston,— la direction des affaires publiques va passer en d'autres mains, etc. » Et si vous voulez savoir qui pourrait remplacer le *vieux Pam*, un membre de l'opposition actuelle vous proposera « le *vieux Dizzy*. » Or c'est l'ancien chancelier de l'échiquier, M. Disraeli en personne, dont il entend annoncer ainsi la rentrée aux affaires.

Un refuge paisible, loin de la vie mondaine, contre les dépravations du langage contemporain, les universités ne vous le fourniront point, on croit devoir vous en prévenir. Nulle part le *slang* ne pousse plus vigoureusement que parmi les étudians d'Oxford ou de Cambridge, qui, même une fois sortis de l'université et entrés dans les ordres, ne parleront pas toujours à leurs ouailles un anglais irréprochable. La chaire a son *slang* comme le théâtre, et ici nous ne songeons pas à ces mille désignations de sectes qui servent à se démêler dans le labyrinthe des différences dogmatiques (*evangelical*, *tractarian*, *recordite*, etc.), mais à des expressions bizarres ou à des termes usuels pris dans une acception technique et spéciale qui les métamorphose de la façon la plus absolue. N'est-on pas surpris et presque scandalisé d'entendre dire que le révérend A est « la bassinoire » (*warming pan*) du docteur B, parce qu'il occupe provisoirement un bénéfice dont ce dernier ne peut encore être investi? Tel prédicateur est plus « avoué » (*owned*) que tel autre, parce qu'il fait plus d'effet. Il compte plus « de sceaux » (*more seals*), c'est-à-dire plus de conversions. Une personne est « obscure » (*dark*) (3), un livre est obscur, une ville même est obscure, si telle forme de croyance n'est point pratiquée par cet indi-

(1) *Coon*, abréviation de *racoon*, raton, animal que les savans ont étiqueté, sous le nom de procyon, dans la division des petits ours ou *subursi*. On pourra chercher dans le glossaire qui nous sert de texte l'anecdote historique à laquelle on doit l'expression de *gone coon*.

(2) Un de ces surnoms si communs dans la presse anglaise. — Le *Tizer* est le *Morning Advertiser*, qu'on a aussi surnommé *Rap-tub* et *Gin and Gospel gazette*. *Jeames*, nom presque générique des *flunkeys*, c'est-à-dire de la livrée, est acquis au *Morning Post*, l'oracle de « Belgravia, » c'est-à-dire de l'aristocratie et du monde officiel. Le *Morning Herald* et le *Standard*, réunis dans les mains du même propriétaire et se faisant valoir à qui mieux mieux par des courtoisies quotidiennes, avaient été baptisés « mistress Harris et mistress Gamp, » par allusion à deux personnages des romans de Dickens.

(3) Dans l'idiome spécial des courses, un « cheval obscur » (*dark horse*) est un cheval dont le mérite est douteux, dont les chances sont inconnues.

vidu, exposée dans ce livre, prêchée dans cette ville. Les dévots de la basse église ayant désigné la haute église par cette locution : *high and dry* (haut et sec), leurs adversaires ont riposté par une épithète du même ordre : *low and slow* (bas et lent); puis, pour abréger encore, et dans le laisser-aller de la conversation, l'habitude est venue de ne plus se servir que des deux derniers adjectifs, si bien que le *sec* est maintenant l'église officielle, et sa rivale s'appelle le *lent*. Entre les deux, une troisième s'intitule « l'église large » (*broad church*). Celle-là reçoit le nom de *broad and shallow* (large et sans profondeur). Elle finira par s'appeler *shallow* tout court, comme le juge mis en scène dans les comédies de Shakspeare.

Parmi les « requins de terre » (*land-sharks*, sobriquet donné par le matelot à l'homme de loi), il existe aussi des locutions professionnelles que le vulgaire, autant vaut dire le client, à force de les entendre, s'est finalement appropriées. Le grand art d'aligner les chiffres, de régulariser un compte fautif, a pris le nom vulgaire de « cuisine » (*cooking*). L'*attorney* qui présente son interminable note de frais est appelé *bécasse* (*snipe*) (1). Si des gens essentiellement graves se laissent aller à de pareilles bouffonneries, que ne doit-on pas attendre des plaisans de profession? Aussi le *slang* des coulisses est-il d'une richesse sans égale. L'acteur est un *pro* (pro*fessional*), le figurant est un *sup* (sup*ernumerary*). Le directeur est traité de grand-papa (*daddy*) par tous les membres du tripot comique. Si la paie vient à manquer le samedi, les artistes déconcertés se transmettent la triste nouvelle que « le fantôme ne marche pas » (*the ghost does not walk*). Une étoile (*star*) est l'acteur ou l'actrice en renom. *Étoiler* une pièce, c'est la jouer avec des histrions de troisième ordre, et devenir ainsi, parmi ces humbles satellites, l'astre principal. Notre mot *paradis* a son équivalent exact dans les théâtres des trois royaumes. On est « parmi les dieux » (*up amongst the gods*) quand une dure nécessité vous a logé aux galeries supérieures.

Les *ours* et les *taureaux* du *Stock Exchange* (*bears and bulls*) sont connus de longue date; chacun sait que l'*ours* misanthropique spécule sur la baisse des fonds, tandis que le « taureau » courageux se jette, cornes en avant, dans tous les périls dont un haussier est menacé. Au temps où la fièvre des chemins de fer avait exalté toutes les têtes, à l'époque de la *rail-way mania*, un acheteur ou un vendeur à découvert, un joueur sans capitaux, s'appelait un « cerf, » (*stag*). Se retirait-il écloppé, plumé, d'une lutte où sa parole restait

(1) Image et calembour tout à la fois. La bécasse a un long bec ou *bill*. *Bill* est le nom générique de toute *carte à payer*.

engagée, il devenait un « canard boiteux » (*lame duck*). Dans Lombard-street, où tant de métaphores, ce nous semble, sont légèrement déplacées, un billet de 500 livres sterling porte le nom de « singe » (*monkey*), une somme de 100,000 livres sterling celui de « prune » (*plum*), et le million lui-même (le million sterling, vingt-cinq de nos millions) se réduit, par un diminutif essentiellement poétique, aux proportions de cette fleur dorée qui chez nous porte le nom de « souci » (*marygold*). Passons sur les réflexions philosophiques auxquelles ce dernier rapprochement pourrait nous conduire. Le *slang*, au surplus, qui possède une trentaine de synonymes pour le mot homme, autant pour celui de femme, presque autant pour celui de voleur ou de constable, n'en a pas moins de *cent soixante* bien comptés pour les diverses espèces de monnaies, métal ou papier (1).

Le *slang* de la classe ouvrière a quelque chose de lamentable dans sa vulgaire énergie. Les ouvriers ne sont plus que des « mains » (*hands*). Chacun d'eux, selon qu'il reçoit ou non paie entière, est une *pierre à feu*, ou un *excrément* (*flints or dungs*). S'il fait un travail payé d'avance, il « traîne le cheval mort. » L'ouvrage manquant, ces pauvres diables se disent humblement « hors du collier » (*out of collar*). Ce travail qui leur fait défaut, ils l'appellent « graisse de coude » (*elbow-grease*), et le salaire lui-même est un *screw* (une vis, un écrou). De celui que renvoie un patron mécontent, les autres diront qu'il « a le sac, » expression consacrée aussi dans le *slang* parisien, mais avec un tout autre sens. S'il va chercher des consolations dans une *pub* (2) quelconque, où il lui est encore permis de boire *on tick* (3), c'est-à-dire à crédit, il en sortira peut-être dans un état d'ébriété plus ou moins avancée. Alors, selon l'occurrence, il sera *tight* (serré de près), *stewed* (cuit à l'étuve), *hazy* ou *foggy* (brumeux), *moony* (influencé par la lune), *elevated* (entre ciel et terre), *blued* (passé au bleu), ou bien encore il aura finalement acquis d'incontestables droits au nom de *lushington* (4), qui, résumant

(1) La guinée est une « fève » (*bean*) ou un *canary* (un serin), le billet de banque un chiffon (*rag*) ou un *flimsy*, le *shilling* « un crochet » (*peg*) ou un « pourceau » (*hog*). L'or est de l'*ochre* ou du *blond* (*ochre, blunt*), l'argent est de l'étain, du fer-blanc (*pewter, tin*). Il y a quatre appellations différentes pour l'humble *half-penny*, qui est indifféremment un *brun* (*brown*), un *mag*, un *posh*, un *rap*, d'où les locutions familières : *I don't care a rap* (je ne m'en soucie pas pour un sou), *I have not a rap* (je n'ai plus le sou), etc. Le mot *stiff* (raide), appliqué au papier de banque ou de commerce, exprime avec bonheur le caractère impérieux, inflexible, de l'échéance fixe, la rigueur de l'ordre porté sur le billet.

(2) *Pub* pour *public house*.

(3) Locution de vieille date. Johnson la signale comme abréviation de *on ticket*, sur billet ou parole.

(4) Lushington fut jadis un brasseur renommé. Dans Bow-street, Covent-Garden, on

toutes ces épithètes, combinant toutes ces nuances, éveille l'idée de l'ivrogne complétement livré aux *horrors*, c'est-à-dire aux angoisses nerveuses, aux *blue devils* de l'intempérance.

Une remarque déjà faite à propos de ce vocabulaire hybride, c'est que les deux idiomes, quoique bien distincts, se côtoient parfois et se mêlent; mais celui des classes dangereuses n'emprunte que bien rarement, autant vaut dire jamais, ses excentricités à la cacologie des salons, tandis que celle-ci s'alimente constamment de métaphores dérobées au langage technique du pugilat ou des courses de chevaux, quand elle ne descend pas plus bas encore. Ceci s'explique. Un jeune patricien de mœurs légères trouvera toujours plus de plaisir à s'exprimer comme le *jarvey* (1) secourable avec lequel les hasards d'une orgie l'auront mis en rapport, que celui-ci n'en aurait à modeler son langage sur celui de son noble client. L'amour-propre du premier, — sa vanité plus ou moins mal raisonnée, — s'accommode fort bien de la surprise produite par le contraste inattendu de son rang avec le jargon populacier qu'il emploie çà et là comme un condiment de saveur piquante, un travestissement original dont il pourra toujours se débarrasser au besoin. Le second au contraire sait bien qu'en cédant à une tentation analogue, il encourrait un double ridicule aux yeux de ses pairs et de ses supérieurs, les premiers naturellement hostiles à des prétentions où perce quelque dédain, les seconds particulièrement sensibles aux contre-sens, aux gaucheries d'une imitation presque toujours fautive. Le *cant* d'ailleurs s'est constitué pour un objet déterminé, en vue de nécessités particulières; elles lui font une loi de rester aussi obscur, aussi mystérieux qu'il l'a été dès son origine, et lui interdisent, comme périlleux au premier chef, tout commerce avec la langue dont se servent les gens qui peuvent impunément se laisser comprendre.

On pourrait nous croire disposé à épuiser notre sujet, et nous n'avons voulu que l'effleurer. Dans ce royaume du *slang*, qui paraît s'étendre chaque jour, nous laissons de côté des provinces entières. L'anglais *à rebours* que parlent les quarante mille revendeurs ou *costermongers* de la capitale anglaise, le *slang* rimé des *chaunters* et *patterers* (2), la « langue de ziph, » le *gibberish*, qui défigure tous les mots par l'insertion d'une consonne identique, en avons-nous seulement parlé? De tant de locutions ultra-

voyait, il y a quelques années, un *club Lushington*; mais le mot *lush* signifie en général tout ce qui se boit en fait de liqueurs enivrantes, et *lushy* figure dans le dictionnaire de Johnson comme « le contraire de pâle, » c'est-à-dire « enluminé. » De là certains doutes étymologiques laissés à l'appréciation du lecteur.

(1) Cocher de fiacre.

(2) Chanteurs des rues, marchands de carrefour.

familières, les plus usitées, les plus connues n'ont malheureusement pu trouver ici leur place. Le vieux mot *humbug* (synonyme *hum and haw*), qui occupe (1) deux grandes pages dans le lexique de l'antiquaire *cockney*, n'a pas obtenu deux lignes de son indigne commentateur. Nous ne savons pas encore si *humbug* est dérivé de Hambourg, la ville anséatique, la ville aux fausses nouvelles, ou du chimiste Homberg, qui aidait le duc d'Orléans, régent de France, à trouver la pierre philosophale. Grande question, n'est-il pas vrai? En attendant qu'elle soit résolue, en attendant que les lexicographes et *slangographes* se soient mis d'accord, *humbug* fait le tour du monde. Il est acclimaté au boulevard des Italiens, et une ville de la Californie, Humbug-Flat, prospère sous son invocation.

Aborderons-nous la catégorie des euphémismes, celle des imprécations, celle des locutions proverbiales, comme « prendre congé à la française » (sans tambour ni trompette), — « envoyer un homme à Coventry » (le mettre au ban de la société), — « avoir vu l'éléphant » (être au courant de toute chose), — « offrir à quelqu'un l'épaule froide » (le tenir en respect et l'éloigner par des façons glaciales)? Expliquerons-nous le mot *seedy*, le mot *shabby*, deux adjectifs synonymes qui manquent à notre langue, et par lesquels se caractérise merveilleusement, avec un mélange d'ironie et de pitié, l'aspect triste et bouffon de la misère en habit noir, alors qu'elle cherche vainement à se dissimuler, alors qu'elle affiche encore les dehors d'une élégance flétrie? Non, il faut se résigner, il faut s'arrêter. Une question plus importante s'offre d'ailleurs au terme de cette étude. Le *cant* nous a montré les classes dangereuses sous un aspect nouveau, comme un élément social dommageable à la pureté de la langue. Leur malfaisante influence aurait-elle autant d'action, si le *slang* ne se faisait l'auxiliaire du *cant* et ne l'aidait à s'introduire dans des sphères sociales qui lui semblaient interdites? Que signifie ensuite la vogue toujours croissante du néologisme vulgaire? Comment expliquer la place énorme qu'il s'est faite en quelques années dans la littérature contemporaine? N'est-ce pas un « signe du temps » que cette langue du brigandage et de la prostitution pénétrant bannières déployées, au lieu de s'infiltrer à petit bruit, chez les gens dont elle écorchait les oreilles? Et quelles inductions tirer de cet inquiétant phénomène? A qui en demander compte? que fait-il prévoir? — Il accuse, disent quelques-uns, une

(1) Soyons exact. *Hum and haw* appartient à la vieille langue et correspond à l'idée d'objection, d'hésitation, d'indécision. *Humbug* au contraire, c'est le mensonge, la parole creuse et gonflée de vent, bruit inutile, bourdonnement importun de vil insecte (*hum-bug*).

curiosité malsaine dont on se défendait naguère, à laquelle on s'abandonne aujourd'hui, un certain ennui de la dignité qu'on gardait, non sans quelque gêne, et dont on ne veut plus. Cette préoccupation du « quant à soi » dérivait d'un amour-propre qu'on a tout simplement remplacé par un autre, ce dernier beaucoup moins justifiable, beaucoup moins fécond en bons résultats, beaucoup plus périlleux, s'il faut tout dire. — La thèse contraire a ses défenseurs plus ou moins désintéressés. Le puritanisme n'est pas de leur goût; ils cherchent le vrai sans s'inquiéter du beau. Le terre-à-terre leur va mieux que les échasses, et la Beauce mieux que les Pyrénées. Selon eux d'ailleurs, — et ceci a quelque chose de plausible, — la fusion des classes, qui est une des aspirations, un des résultats inévitables du progrès démocratique, produit naturellement et légitime dès lors la fusion des idiomes. La langue doit se faire toute à tous, sans acception de caste, et telle expression autorisée par le suffrage du grand nombre peut marcher de pair avec celles que le génie a créées d'un jet et qu'il a fait universellement accepter.

C'est encore, on le voit, transporter sur le terrain de la linguistique cette question de l'égalité, qui, — moins déplacée quand on l'étudie à d'autres points de vue, — joue un si grand rôle dans les controverses modernes. Pour nous, s'il fallait choisir entre la langue du bon sens, de la raison générale, la langue que parlait Addison ou Mme de Sévigné, et le *slang* de Londres ou celui de Paris, notre hésitation ne serait pas longue; mais cette préférence si simple et si légitime, à laquelle les adhésions ne manqueraient pas, que vaut-elle pour le très grand nombre? Ce que « vaut le *caviar* pour le *million*, » pour emprunter encore une locution au *slang* du temps de Shakspeare, c'est-à-dire ce que valent pour la foule les choses de nature exquise. La foule ne lit guère, et choisit encore moins le peu qu'elle lit. Elle écoute, curieuse et béante, elle répète sans trop de discernement ce qui fait le plus de bruit à ses oreilles. On parle à ses yeux par l'enluminure violente et non par les nuances délicates, à sa mémoire par la bizarrerie outrée bien mieux que par la grâce élégante. Une trivialité grotesque la saisit, — « l'empoigne, » vous dira-t-elle, — tout autrement que le plus ingénieux sous-entendu. Elle comprend, elle apprécie, elle goûte d'autant mieux le jargon qu'elle en tient fabrique, et qu'en lui parlant ce langage à part, en lui rendant ce qu'on tient d'elle, on flatte son amour-propre en même temps qu'on se place au niveau de son intelligence.

Voilà ce qui est, ou peu s'en faut. Ce qui sera, nous croyons le deviner, mais nous n'oserions le prédire. Il nous semble que, le *million* gagnant toujours de valeur, le *caviar* cessera petit à petit d'être pour lui une friandise trop recherchée. Nous ne nous ber-

çons point de chimères, nous ne croyons pas au perfectionnement indéfini, nous ne rêvons pas la disparition complète, l'extinction totale des classes malfaisantes, et tant qu'elles subsisteront, un idiome particulier leur sera indispensable; mais cet idiome, on ne le leur disputera plus comme on le fait aujourd'hui, et ce n'est point à elles que les novateurs iront demander les richesses dont ils voudront grossir le trésor des langues adultes et déjà formées. D'autres sources leur seront offertes, bien autrement abondantes et saines. Le rajeunissement des archaïsmes injustement tombés en désuétude, — l'adaptation graduelle et sagement limitée de la technologie scientifique aux nécessités progressives de la langue courante ou de celle qui constitue le monopole des poètes, — le droit de bourgeoisie concédé de temps en temps à quelques rusticités pittoresques, — les lettres de grande naturalisation données, après mûr examen, à tel mot étranger dont nous ne possédons pas l'équivalent, — n'y aurait-il pas là de quoi remplacer avantageusement les leçons de style qu'on demande au turf, à l'écurie, aux prisons même, et les emprunts qu'on fait à leurs grossiers idiomes? Ceci ne nous paraît guère douteux, notre confiance dans le bon goût national nous donnant d'ailleurs lieu de penser que l'initiative d'une réaction en ce sens ne sera pas prise ailleurs qu'en France. Le génie gaulois, particulièrement libre et prime-sautier, accessible à toute sorte de séductions, complaisant aux nouveautés les plus diverses, n'en prévaut pas moins à la longue contre tout ce qui est excessif et illogique. La règle, chez nous, survit à l'abus qui semblait l'avoir détruite, comme le tuf solide aux plus folles végétations de l'humus qui le recouvre. Le jour n'est donc pas loin, selon nous, où le monde saura résolûment purifier son langage des expressions empruntées à la bohême, et procéder avec ces mots interlopes comme les clubs à la mode avec les candidats de mauvais renom, qu'ils écartent sans pitié. Ce jour-là, le *cant* seul aura survécu; — le *slang* sera mort sans avoir trop chance de ressusciter jamais.

E.-D. Forgues.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES VÉGÉTAUX ET L'ATMOSPHÈRE.

Les personnes qui ne sont point adonnées aux sciences physiques voudront bien me pardonner si je prends la liberté de leur rappeler que l'air au milieu duquel vivent les animaux et les plantes est un mélange de deux gaz bien différens. L'un, à peu près inerte et sans influence appréciable sur les phénomènes naturels, se nomme *azote*. L'autre au contraire possède les propriétés les plus actives et joue le premier rôle dans l'entretien de la vie sur le globe : c'est l'*oxygène*. Entre autres facultés, il a celle de s'unir intimement avec le charbon, et pendant que cette réunion, ou, pour employer le mot savant, que cette combinaison s'opère, une quantité considérable de chaleur et de lumière se dégage. On dit que le charbon brûle; on croit au premier abord qu'il s'anéantit : il ne fait que se transformer en un gaz qui se mêle à l'air, et dans lequel la chimie retrouve à la fois tout le charbon qui a été brûlé et tout l'oxygène qui s'est uni au charbon. Afin d'en rappeler l'origine et la composition, on a donné le nom d'acide carbonique à ce gaz complexe.

Le bois, qui est essentiellement composé de charbon et d'eau, brûle de la même manière en abandonnant cette eau qui se vaporise, et en transformant ce charbon en acide carbonique. Les fruits, les légumes, le pain, tous nos alimens ayant une composition chimique analogue à celle du bois, pourraient être brûlés comme lui dans un foyer, et Lavoisier nous a appris que la substance de ces alimens éprouve une combustion véritable, mais lente, dans le système respiratoire des animaux qui les mangent. Tout animal est donc un foyer, tout aliment du combustible; l'oxygène de l'air est absorbé dans la respiration, il est remplacé par de l'acide carbonique, et l'eau est rejetée par les voies naturelles ou par l'exhalation.

Puisque l'acide carbonique est nécessairement engendré par la vie animale, il doit faire partie intégrante de notre atmosphère. Les chimistes en effet l'y retrouvent, mais dans la minime proportion de quatre ou cinq litres sur dix mille. C'est un gaz qui ne peut plus entretenir la vie ni la combustion, puisqu'il en est au contraire la conséquence. Aussi tous les animaux qu'on enferme sous des cloches remplies d'air épuisent rapidement l'oxygène, qu'ils remplacent par de l'acide carbonique, et ils s'éteignent bientôt non par un effet toxique de ce gaz, mais faute d'aliment respiratoire.

Après avoir rappelé ces notions, je vais décrire une expérience célèbre que les végétaux exécutent eux-mêmes discrètement au milieu de nous sans que nous en ayons connaissance, qui s'accomplit sur une immense échelle, et que l'on peut à bon droit considérer comme étant un des phénomènes les plus essentiels du monde, expérience si simple d'ailleurs que chacun peut et voudra la répéter. Pour réussir, il faut prendre une tige feuillée saine et fraîche de ces plantes aquatiques qui vivent immergées dans les étangs ou les rivières; on l'introduit dans une carafe de verre blanc qu'on achève de remplir avec de l'eau de source, ou mieux avec de l'eau de Seltz coupée, qui contient, comme on le sait, une grande proportion d'acide carbonique dissous. Ayant bouché cette carafe pleine, on la retourne pour en introduire le col dans un pot plein d'eau. On peut alors retirer le bouchon, l'eau se maintient soulevée et continue de remplir la carafe retournée. L'appareil étant ainsi préparé, on le transporte dans un lieu découvert où il puisse recevoir les rayons du soleil.

Aussitôt que la lumière frappe directement les feuilles de la plante immergée, on les voit se couvrir d'une multitude de bulles qui grossissent rapidement, se réunissent et s'élèvent au sommet du vase, où elles s'accumulent. Toutes les fois qu'on intercepte la lumière par un écran opaque, ce dégagement s'arrête, et l'on peut à volonté, même à distance, en couvrant alternativement l'appareil d'ombre ou de lumière, arrêter ou reproduire le courant. Au bout de quelques heures d'une action continue, la carafe est remplie de ce gaz. Il ressemble à l'air, mais il n'en a pas les propriétés, car si, retournant l'instrument, on introduit tout à coup dans l'intérieur une petite bougie grêle qu'on vient d'éteindre et qui conserve encore à l'extrémité de sa mèche quelques points rouges, elle se rallume à l'instant et continue de brûler avec un éclat inaccoutumé. Ce gaz n'était point de l'air, c'est de l'oxygène. Sous cette forme et avec ces plantes aquatiques, l'expérience est saisissante, parce qu'elle est rapide et qu'on assiste à la naissance de l'oxygène. On peut la reproduire avec des végétaux aériens, et, pour ne point altérer leurs conditions habituelles, on les expose au soleil sous des cloches de verre qu'on remplit avec de l'acide carbonique. Après une journée, ce gaz a disparu et se trouve remplacé par de l'oxygène presque pur. Quelle que soit la plante, quel que soit le procédé expérimental, l'action reste toujours identique, et l'explication de ce fait

considérable est évidente. Les parties vertes des végétaux décomposent l'acide carbonique; elles en extraient le charbon, qu'elles gardent; elles rejettent l'oxygène, qu'elles rendent à l'atmosphère. A l'obscurité et pendant la nuit, leur rôle change : loin d'absorber de l'acide carbonique, elles en exhalent; mais, cette réaction nocturne étant inférieure à l'action diurne, les plantes accomplissent finalement un rôle opposé à celui des animaux : elles détruisent l'acide carbonique qu'ils forment, elles régénèrent l'oxygène qu'ils absorbent, elles reproduisent les matières organiques qu'ils consomment.

A voir cette expérience si nette et cette explication si simple, il semble que les savans aient dû les trouver du premier jet. On se tromperait étrangement de croire qu'il en puisse être ainsi. Chaque grande découverte coûte à l'humanité. Au début, tout est obscurité et impuissance; ce n'est qu'après de longues recherches qu'on entrevoit au milieu de nombreuses hésitations quelques vérités éparses, et jusqu'au moment où une lumière sereine vient éclairer toutes les obscurités, il faut le travail collectif de plusieurs générations et le concours de plusieurs hommes de génie. Il n'est pas sans intérêt d'étudier l'histoire de ces grandes découvertes, et j'entreprends ici le récit des expériences successives qui ont fixé les rapports de l'atmosphère et des plantes; je le continuerai jusqu'à des travaux récens, qui ont ramené l'attention sur le sujet que je traite.

I.

Un médecin genevois, Charles Bonnet, est le premier qui ait expérimentalement abordé, vers le milieu du XVIIIe siècle, le problème qui nous occupe. C'est la lecture d'un ouvrage alors célèbre, *le Spectacle de la Nature,* par Pluche, qui décida sa vocation. Il s'occupa d'abord des générations spontanées, question déjà débattue à cette époque, et qui n'a fait que s'échauffer avec le temps. Il quitta ce sujet pour en traiter un autre dont il ne prévoyait peut-être pas la fécondité; il se demanda quel est l'usage des feuilles, et fit deux expériences demeurées classiques. Par la première, il prouva que la lumière exerce sur les parties vertes des végétaux une si vive attraction que, mises à l'obscurité, elles se dirigent et s'inclinent vers les moindres ouvertures qui leur amènent le jour. La deuxième montra qu'étant plongées dans l'eau, les plantes dégagent au soleil une grande quantité d'*air;* mais là s'arrêta le rôle de Bonnet : il ne sut pas quel était cet air, et il ne pouvait le savoir, puisqu'à cette époque les premières notions de la chimie moderne étaient ignorées de tous.

Priestley, qui était l'émule et en quelques points le prédécesseur de Lavoisier, fut amené par les conséquences mêmes de ses découvertes à étudier l'action des plantes sur l'atmosphère. Il venait d'isoler le gaz remarquable qui entretient énergiquement la combustion des bougies et la respiration des animaux, et pour cette raison il l'avait nommé *air vital.* Il

avait en outre reconnu que de petits animaux enfermés dans cet air ou dans l'air atmosphérique en altéraient bientôt les qualités, au point qu'ils y mouraient et que les bougies s'y éteignaient. A la vérité, Priestley ne connut point la nature réelle de l'oxygène, et, par un aveugle sentiment de rivalité, refusa toute sa vie d'adopter la théorie de la respiration que Lavoisier venait de donner; mais il sut néanmoins déduire de ses expériences une conséquence logique qui était de la dernière importance. En voyant ces petits animaux vicier l'air confiné par leurs *exhalaisons*, il comprit que tous les individus du règne animal produisent le même effet d'une manière continue sur l'atmosphère entière, et qu'ils devraient fatalement y mourir s'il n'y avait dans le jeu des forces naturelles une action continue inverse tendant à rendre à l'air sa pureté, à mesure qu'elle est détruite par la respiration animale. Ce contre-poids, cette action régénératrice, il la chercha et il la trouva dans les végétaux.

Il mit dans l'air sous une cloche fermée un animal et une plante. Le premier corrompit l'air et mourut; mais au bout d'un certain temps Priestley reconnut que la seconde avait restitué à l'air la propriété vitale ou la pureté nécessaire à l'entretien de la vie. C'était un des faits les plus considérables de la mécanique du monde. A partir de ce moment, on sut, sans en avoir encore pénétré les détails, que les végétaux et les animaux accomplissent des fonctions antagonistes, les uns rendant l'air impropre à l'entretien de leur vie, les autres réparant le mal. La Société royale de Londres offrit à Priestley, en 1773, la médaille de Copley, et en la lui remettant, le président de cette compagnie célèbre caractérisait ainsi la découverte de Priestley : « Les plantes ne croissent pas en vain; chaque individu dans le règne végétal, depuis le chêne des forêts jusqu'à l'herbe des champs, est utile au genre humain. Toutes les plantes entretiennent notre atmosphère dans le degré de pureté nécessaire à la vie des animaux. Les forêts elles-mêmes des pays les plus éloignés contribuent à notre conservation en se nourrissant des exhalaisons de nos corps devenues nuisibles à nous-mêmes. » Toute cette gloire de Priestley devait cependant s'obscurcir. Après de si beaux travaux, des vues si grandes et si générales, après ces récompenses et ces éloges publics, Priestley voulut un jour recommencer ses premières expériences, et il obtint des résultats absolument opposés, c'est-à-dire que les plantes, au lieu de purifier l'air, lui parurent alors le rendre plus mauvais. Étonné de cette contradiction inexplicable entre le passé et le présent, il multiplia ses épreuves en les variant, et la seule chose qu'il put constater, c'est que les végétaux offrent alternativement, quelquefois la propriété de purifier, quelquefois celle de vicier l'air. La loi qui lui avait mérité la médaille de Copley n'était donc pas générale, et les conséquences qu'il en avait tirées étaient contestables. Réfugié en Amérique, après une vie agitée par des discussions religieuses, Priestley mourut en 1804, ayant fait en chimie de grandes découvertes

qu'il n'avait pas comprises, et en physiologie végétale des expériences contradictoires qu'il n'avait pas su concilier.

Cependant Priestley ne s'était trompé en rien; les plantes en effet accomplissent alternativement les deux fonctions qu'il leur avait assignées, et la seule chose qu'il n'avait pas découverte, c'est la condition qui détermine souvent l'une, la fonction réparatrice, quelquefois l'autre, l'action délétère, condition que Bonnet avait entrevue et que Ingen-Housz allait mettre en complète évidence. Ingen-Housz était né à Breda, en 1730; il était médecin; il vint en Angleterre pour y étudier l'inoculation de la variole, dont on commençait à s'occuper. C'est dans ce voyage qu'il se mit au courant des travaux de Priestley et qu'il résolut d'en expliquer les contradictions; il en trouva la cause en 1779, et voici comment il résume lui-même sa découverte : « A peine fus-je engagé dans ces recherches que la scène la plus intéressante s'ouvrit à mes yeux. J'observai que les plantes n'ont pas seulement la faculté de corriger l'air impur en six jours ou plus, comme les expériences de M. Priestley semblent l'indiquer, mais qu'elles s'acquittent de ce devoir important dans peu d'heures de la manière la plus complète; que cette opération merveilleuse n'est aucunement due à la végétation, mais à l'influence de la lumière du soleil sur les plantes; qu'elle commence seulement quelque temps après que le soleil s'est élevé sur l'horizon et qu'elle est suspendue entièrement pendant l'obscurité de la nuit; que les plantes ombragées par les bâtimens élevés ou par d'autres plantes ne s'acquittent pas de ce devoir, c'est-à-dire n'améliorent pas l'air, mais au contraire exhalent un air malfaisant et répandent un vrai poison dans l'air qui nous environne; que la production du bon air commence à languir vers la fin du jour et cesse entièrement au coucher du soleil; que toutes les plantes corrompent l'air environnant pendant la nuit; que toutes les parties de la plante ne s'occupent pas de purifier l'air, mais seulement les feuilles et les rameaux verts; que les plantes âcres, puantes et même vénéneuses s'acquittent de ce devoir comme celles qui répandent l'odeur la plus suave et qui sont les plus salutaires, etc. (1) »

Ingen-Housz venait ainsi de découvrir la force qui détermine la respiration des plantes; cette force qui n'avait pas même été soupçonnée vient du soleil, c'est la lumière. Elle se dépense dans les feuilles qui l'absorbent et accomplit cet immense travail de régénérer l'atmosphère. Désormais le pas le plus important, comme aussi le plus difficile, était franchi; mais il restait encore tout autant à faire. Les sciences ressemblent au tonneau des filles de Danaüs, chacun travaille à le remplir, aucun n'y suffit, parce que toute découverte dévoile un horizon nouveau et ne fait que reculer un but qui ne s'atteint jamais. Après Ingen-Housz, on dut se demander et on se demanda en effet quelle est cette altération de l'air que les animaux déter-

(1) *Expériences sur les végétaux*, par T. Ingen-Housz, 1780.

minent et en quoi consiste le remède que les végétaux y appliquent. C'est la chimie qui devait répondre, et, bien qu'il n'y ait pas spécialement travaillé, c'est Lavoisier qui donna la solution de ce nouveau problème. Il la trouva le jour où il démontra que les animaux absorbent l'oxygène, brûlent lentement les matières organiques dont ils se nourrissent et rendent par l'expiration une quantité d'acide carbonique contenant tout le charbon qu'ils ont dépensé. L'air vicié ou corrompu, comme l'appelaient Priestley et Ingen-Housz, était donc de l'air privé d'oxygène et chargé d'acide carbonique, et, puisque les plantes le purifient, cela voulait dire incontestablement qu'elles décomposent cet acide carbonique, dont elles gardent le charbon et dont elles restituent l'oxygène à l'atmosphère.

Au point où en était alors la chimie, il semble que tout le monde aurait dû deviner et proclamer cette explication. Il n'en fut rien, et il fallut encore de nouvelles expériences pour la découvrir. C'était un Genevois qui avait commencé cette longue campagne, et ce fut un autre Genevois qui eut l'honneur de la terminer. Il se nommait Sennebier; il avait été l'ami de Ch. Bonnet; il devait à son exemple d'avoir embrassé les sciences et à ses conseils d'étudier les relations des plantes avec l'air. Il reconnut que les végétaux mis dans l'eau bouillie ne dégagent aucun gaz au soleil, mais qu'ils développent une abondante quantité d'oxygène quand cette eau a été préalablement chargée d'acide carbonique. Il en conclut que ce gaz est nécessaire à la respiration des plantes, qu'il est décomposé par elles, et il a eu ainsi la gloire de formuler la loi préparée et découverte déjà par ses devanciers. La question pouvait à bon droit être considérée comme résolue; mais pendant ces travaux, qui avaient duré plus d'un demi-siècle, beaucoup d'erreurs s'étaient mêlées aux vérités acquises, et des assertions contradictoires laissaient planer des doutes sur divers points de détail. Une revue de tous ces phénomènes était nécessaire; ce fut Th. de Saussure qui s'en chargea et qui, sans ajouter aucun fait capital au faisceau des connaissances antérieures, réussit à leur donner une confirmation expérimentale qui n'a plus été contestée depuis. Après ces célèbres expériences, il y eut un long repos. Physiciens et naturalistes semblent avoir regardé la question comme étant épuisée, et ils portèrent leurs préoccupations sur des sujets qu'ils croyaient plus fertiles. Cependant les travaux plus récens de MM. Daubeny, Draper, Cloës et Gratiolet, et surtout de M. Boussingault, sont venus successivement soulever des difficultés qui demeurent encore aujourd'hui pendantes; mais je veux laisser de côté tout ce qui n'offre pas un intérêt de théorie générale : je ne parlerai ni de l'azote, que les végétaux semblent toujours dégager en même temps que l'oxygène, ni de certains gaz délétères tels que l'oxyde de carbone et l'hydrogène carboné que M. Boussingault vient de trouver parmi les produits de leurs exhalaisons, ni enfin des essais exécutés sans beaucoup de fruit pour apprécier l'influence spéciale des divers rayons solaires. Ce que je veux montrer, c'est qu'après les premières études qui viennent d'être ra-

contées, nous nous trouvons en face d'une seconde partie bien autrement vaste et compliquée qu'il faut maintenant aborder. Il faut chercher ce que devient le charbon qui reste dans les végétaux après la décomposition de l'acide carbonique.

II.

Pendant que l'atmosphère fournit le charbon aux feuilles, les rameaux y amènent l'eau qui a été puisée dans le sol, et il est naturel de penser que ces deux corps, en se rencontrant, vont se combiner mutuellement; ils se combinent en effet et dans des proportions très variables : citons quelques exemples. Si 12 molécules de charbon se réunissent avec 10 molécules d'eau, elles peuvent donner naissance soit à la cellulose, qui constitue à la fois les vaisseaux et tout le squelette de la plante, soit à la fécule, que tout le monde connaît, soit enfin à la dextrine, qui est soluble et dont on fait quelquefois des sirops; mais, suivant les circonstances et les organes, la proportion des deux corps peut changer, et avec elle les produits chimiques qui prennent naissance. Ainsi 12 molécules de charbon combinées à 14 molécules d'eau constituent le glucose ou sucre de raisin qui remplit les grappes mûres, et si de ce glucose on retranchait deux molécules d'eau, c'est le sucre de canne ou de betterave qui se formerait. En résumé, par des procédés qui nous sont inconnus, l'eau et le charbon se rencontrant dans les feuilles s'unissent chimiquement et produisent une multitude infinie de composés, différens suivant les lieux, les organes, la nature, l'âge et les conditions extérieures du végétal.

Outre les substances dont nous venons de parler et qui sont composées de charbon et d'eau, les plantes créent encore une autre classe de matières qui sont caractérisées par un excès d'hydrogène. Ce sont les graisses, les huiles, les cires, les baumes, les essences, etc. D'où vient cet hydrogène? Elles façonnent également des matières où l'on voit apparaître un quatrième élément, l'azote; vient-il de l'atmosphère? est-il puisé dans les engrais? Ce sont là des questions qui touchent directement l'agriculture et sur lesquelles elle est obligée de consulter la chimie. Le savant qui les a le premier et le mieux traitées est M. Boussingault, et il se trouvait dans les plus heureuses conditions pour le faire, étant à la fois placé à la tête d'une grande exploitation agricole et rompu aux exercices les plus délicats de l'analyse chimique. La méthode qu'il emploie lui est toute personnelle; elle est assez générale et assez féconde pour pouvoir se plier aux exigences de tous les cas particuliers. Voici en quoi elle consiste. On sème dans un sol préalablement analysé un petit nombre de graines dont la composition chimique a été déterminée, et on arrose avec de l'eau pure. Celle-ci disparaît presque totalement par l'évaporation, et une faible partie seulement se fixe. La plante grandit, gagne en poids, parce qu'elle prend de la nourriture dans l'air, et aussi parce qu'elle en demande au sol. Au bout d'un

certain temps de végétation, on la cueille, et alors on mesure, par de nouvelles analyses chimiques : premièrement ce qu'elle a gagné de charbon, d'oxygène, d'hydrogène et d'azote; secondement ce que le sol a perdu de ces substances, c'est-à-dire ce qu'il a donné à la plante. La différence est due ou bien à l'air ou bien à l'eau. Cela revient à établir le compte, et finalement la balance des profits et des pertes.

L'application de cette méthode, aussi rigoureuse en sa conception que difficile en sa pratique, a révélé un premier fait du même ordre que la décomposition de l'acide carbonique. Toutes les plantes ont acquis un excès d'hydrogène qui ne leur vient pas du sol, ni de l'air, qui n'en contient pas; il a été de toute nécessité emprunté à l'eau. Les plantes ne bornent donc pas leur action à séparer l'oxygène du carbone, elles dissocient aussi l'hydrogène et l'oxygène, gardant le premier, rendant le second. L'eau était de l'hydrogène brûlé, comme l'acide carbonique était du charbon consumé; dans les deux cas, les plantes ont détruit les effets de la combustion en remettant les corps combustibles dans l'état où ils étaient avant d'être brûlés. En constatant cette action, finalement exercée sur l'eau, on n'a pas réussi à savoir quand elle s'effectue et dans quels organes elle s'accomplit.

Une deuxième conséquence ressort des analyses de M. Boussingault, c'est que toute plante arrivée à maturité a gagné de l'azote, qui se réfugie surtout dans ses graines; comme cet azote peut venir ou de l'air qui le contient à l'état de liberté, ou des engrais que l'on a donnés au sol, il fallait installer des expériences spéciales pour en déterminer l'origine. Voici comment opéra M. Boussingault : il sema d'abord du trèfle dans un sol exclusivement constitué par du sable calciné et qui devait exclusivement fournir au végétal naissant des matières minérales et l'eau pure dont on l'humectait; quant à l'azote, il n'en contenait point. Dans ces conditions exceptionnelles, le trèfle a néanmoins accompli toutes les phases de sa végétation, et finalement il avait acquis une proportion faible mais certaine d'azote qui venait nécessairement de l'air. Le topinambour donna le même résultat avec plus de netteté. Après avoir mûri, il contenait deux fois autant d'azote que la graine dont il provenait; mais quand on essaya de reproduire l'expérience avec les céréales, et surtout avec le froment, on vit que l'azote de la graine s'était précieusement conservé, mais ne s'était aucunement augmenté.

Dans tous ces cas, la végétation des plantes était extrêmement pénible, aucune d'elles n'avait l'aspect de santé qu'on leur voit dans les sols riches; le topinambour cependant souffrait moins que le trèfle, et celui-ci moins que le blé, qui ne put arriver jusqu'à donner des graines mûres. La raison en est évidente, l'azote manquait; toutes les plantes le demandent, le blé l'exige, et quand elles ne le trouvent pas dans le sol, elles languissent et souvent elles meurent. Afin de confirmer cette conclusion, M. Boussingault soumit à une épreuve comparative trois pieds de soleils (*helianthus*) plantés

dans trois pots identiques remplis de sable pur et arrosés d'eau pure. Le premier ne reçut pas d'engrais, mais on donna au second 8 centigrammes et au troisième 16 centigrammes d'azotate de potasse. Dès les premiers jours, les trois plantes accusaient la différence des traitemens auxquels on les avait soumises : la première languit et mourut, la deuxième se développa tout en restant chétive, mais la troisième était remarquable par sa bonne santé. A la maturité, la deuxième avait emprunté au sol 4 centigrammes d'azotate de potasse et la troisième, 8. Mais ce qu'il y eut surtout de remarquable, c'est que pendant sa vie la dernière décomposait deux fois plus d'acide carbonique que la deuxième. L'azote jouait ainsi ce rôle d'exciter les autres fonctions et de donner au sujet qui le reçoit ou d'enlever à celui qui en est privé la vitalité sans laquelle il n'agirait pas sur l'atmosphère.

Or, qu'on le remarque, une plante contient plus de la moitié de son poids de charbon et seulement quelques millièmes d'azote. A quoi donc sert dans la végétation cette substance qui lui est si nécessaire, bien qu'elle y soit introduite en si faible quantité? M. Payen va nous l'apprendre. Suivant cet habile chimiste, tous les organes des végétaux commenceraient par une matière azotée analogue à la fibrine, à laquelle viendraient peu à peu s'ajouter les tissus cellulaires et fibreux qui, en la gonflant, produiraient la plante tout entière. Cette fibrine ne se détruit jamais, se retrouve dans tous ses organes, et serait ainsi le rudiment de toutes les parties de la plante, qui ne pourrait se développer sans elle, et par conséquent sans l'azote, qui en est la base essentielle. En résumé, les plantes sont composées de charbon, d'eau et d'hydrogène en excès; elles contiennent en outre un quatrième corps simple, l'azote, qui s'y trouve en proportion très minime, mais dont la présence est essentielle à la vie. L'atmosphère fournit abondamment le charbon; l'eau, c'est-à-dire l'oxygène et l'hydrogène, est donnée par les pluies; l'azote est demandé au sol, et comme il y est rare, on l'y introduit sous la forme d'engrais : c'est la grande préoccupation de l'agriculteur, c'est la plus grosse, la plus inévitable et la plus productive de ses dépenses.

III.

Malgré les connaissances sérieuses que nous possédons sur le sujet qui nous occupe, il est impossible cependant de ne pas constater en beaucoup de points l'insuffisance de nos informations. Ce qu'il y a de plus inexplicable au monde, ce qui doit le plus éveiller notre curiosité et solliciter nos recherches, c'est le grand fait physiologique dont j'ai raconté la découverte. Les chimistes ont admirablement étudié l'acide carbonique : ils connaissent toutes les propriétés qu'il possède; ils peuvent prévoir toutes les réactions qu'il détermine ou qu'il éprouve dans toutes les conditions où il leur plaît de le placer; ils n'ignorent aucune des circonstances qui lui donnent nais-

sance ou qui le détruisent. Pourtant ils ne l'ont jamais vu se décomposant à froid sous l'influence de la lumière en présence d'une matière inorganisée quelconque, et ce qu'ils ne peuvent faire, la moindre feuille éclairée par le soleil le produit immédiatement avec une rapidité et une abondance qui tiennent le naturaliste en admiration. En dix heures, une plante aquatique donne quinze fois son volume d'oxygène : une seule feuille de nénufar en répand 300 litres pendant chaque été, et M. Boussingault, ayant lancé dans un vase rempli de feuilles de vigne, au soleil, un courant d'acide carbonique, ne recueillit à la sortie que de l'oxygène pur. Eh bien! il nous faut l'avouer, ce fait si commun, si aisément accompli par les feuilles à chaque heure du jour, la chimie ne le comprend pas et ne peut l'imiter.

Si nous ne pouvons réussir à saisir et à imiter les conditions d'un fait relativement aussi simple et aussi bien défini, quel n'est pas notre embarras quand nous voulons analyser les phénomènes chimiques et physiologiques qui en sont la conséquence? Nous voyons en effet trois corps simples, et rarement quatre, se combiner dans des rapports indéfiniment variables, pour donner lieu aux composés les plus nombreux et les plus différens; le bois, l'amidon, les sucres, des huiles, de la cire, des baumes, des essences agréables à l'odorat et des matières infectes, des fruits savoureux et des poisons violens, des acides comme le vinaigre et des alcalis comme la quinine ou la strichnine, des matières colorantes ou incolores, et en général des substances dont la variété infinie dépasse tout ce que l'imagination peut rêver. Ce n'est pas sans effroi que nous mesurons la profondeur de notre ignorance en présence de phénomènes aussi multipliés et dont le mécanisme nous échappe aussi absolument.

Il y a cependant des esprits mal disciplinés qui veulent tout expliquer, surtout ce qu'ils ignorent le plus. On a dit que les plantes contenaient probablement des composés d'acide carbonique et d'azote se formant la nuit et se dissociant le jour à la lumière; on a dit également qu'il existe dans les feuilles vertes une sorte de ferment tirant son activité du soleil et qui a pour fonction de décomposer l'acide carbonique. Ces explications n'ont pas seulement le défaut d'être illusoires et conjecturales, elles sont fausses, car les feuilles pilées qui conservent la même composition devraient continuer les mêmes fonctions, ce qui n'est pas vrai. Il y a aussi toute une école de naturalistes qui se contentent d'attribuer les fonctions des végétaux à ce qu'ils nomment la vie, sorte de force inaccessible qui suffirait à tout expliquer par la seule vertu de son nom; ceux-là me paraissent renoncer à toute espèce de progrès scientifique, comme les dévots ignorans qui expliquent tous les phénomènes en disant que c'est Dieu qui les fait. Sans nul doute, c'est Dieu qui a réglé le monde, mais il nous permet quelquefois d'en contempler les rouages. Sans nul doute aussi, c'est la vie qui règle les fonctions des êtres; mais il faudrait, avant de la proposer comme la cause finale et l'explication dernière des faits, savoir un peu ce qu'elle est et de quels ressorts elle fait usage. On voit à quelle faiblesse nous

sommes réduits aussitôt que le terrain expérimental nous manque, alors que pour combler les vides de notre savoir nous essayons de nous accrocher aux hypothèses, aux forces inexpliquées et qui n'expliquent rien. Soyons vrais : nous ne savons pas, il faut l'avouer, ceindre nos reins et chercher!

Pour nous consoler de cet aveu, qui pourrait coûter à notre amour-propre, pour nous encourager dans nos travaux de demain, mesurons, en insistant sur leurs conséquences, l'importance des découvertes actuellement acquises. Si les plantes rendent l'oxygène, les animaux l'absorbent, et une compensation s'établit entre ces fonctions inverses. On pourrait la démontrer expérimentalement en enfermant sous une cloche un animal et une plante. Séparés, chacun d'eux mourrait, le premier en se noyant dans l'acide carbonique qu'il exhale, la deuxième parce qu'elle serait privée de ce gaz qui la nourrit. Réunis à l'obscurité, l'animal et le végétal se nuiraient au lieu de s'aider; mais sous l'influence du soleil, la vie de l'un entretient celle de l'autre : l'animal, brûlant ses alimens, fournit de l'acide carbonique à la plante, et celle-ci rend à l'animal l'oxygène qui lui est nécessaire. Cette expérience serait en petit l'image du monde, et c'est ainsi que Priestley en a compris l'équilibre éternel. Rien n'est plus grand et plus beau que cette pensée, mais il faut la compléter. Si la cloche dont nous venons de parler était très petite, le moindre excès qui surviendrait dans la respiration de l'animal, ou la moindre interruption dans l'action du soleil, exagérerait la quantité d'acide carbonique, et ferait périr d'abord l'animal et ensuite le végétal. Sommes-nous donc exposés sur la terre à un pareil danger, et les végétaux nous sont-ils tellement nécessaires que nous devions cesser de vivre aussitôt qu'ils cesseraient d'agir? Il ne le faut pas croire, et nous allons démontrer que cette crainte est vaine. La population humaine du globe peut être approximativement évaluée à un milliard d'individus, et l'on ne sera pas loin de la vérité en admettant que tous les autres animaux pris ensemble exercent sur l'atmosphère, par leur respiration, un effet égal à celui de trois milliards d'hommes adultes. Cela fait pour le règne animal tout entier une population équivalente à quatre milliards d'êtres humains. Or on a mesuré la quantité moyenne d'oxygène qu'un homme adulte consomme par jour, on peut donc calculer celle de la population totale du globe. Elle est très grande sans doute; mais, d'un autre côté, la provision d'oxygène de l'atmosphère est plus grande encore. Elle est tellement supérieure à la consommation des animaux qu'il faudrait huit milliards d'années pour l'épuiser. En huit siècles il n'en manquerait que la millième partie, et si les végétaux cessaient leur action, il faudrait au moins deux mille ans pour que l'analyse chimique la plus précise réussît à apercevoir un changement dans la composition de l'air. Le service que les végétaux nous rendent est donc beaucoup moins immédiat que le pensait Priestley; c'est un service à long terme, et nous pouvons sans ingratitude léguer notre reconnaissance à la postérité.

Mais la terre est bien vieille, et il n'est pas impossible que son atmosphère ait éprouvé depuis la création des changemens progressifs, devenus très considérables par la longue addition des siècles écoulés. C'est là une question très curieuse, qui a été traitée par M. Adolphe Brongniart, et que nous allons étudier avec lui. La terre recèle des masses énormes et pour ainsi dire inépuisables de charbon sous forme de houille, d'anthracite, de lignite et de tourbe, et l'on ne peut douter un seul instant que ces dépôts ne soient les dépouilles fossiles accumulées de végétaux innombrables. Or il n'y a pour une plante qu'une seule manière d'acquérir du charbon, c'est de le prendre à l'acide carbonique de l'air, et par suite, toutes ces masses de houille qui couvrent la Belgique, l'Angleterre, une grande partie de l'Amérique, et qu'on retrouve en tous les points du globe, étaient autrefois répandues à l'état gazeux dans l'atmosphère; elles y étaient combinées avec l'oxygène, et le globe à son origine était enveloppé d'une couche aériforme qui contenait de l'azote, beaucoup d'acide carbonique, peu ou point d'oxygène. Si l'on ajoute qu'à ce moment la terre était incandescente, on comprend que tout le charbon qu'elle contenait ait dû se brûler en effet à cette température au contact de l'oxygène.

Ainsi constituée, la terre s'est refroidie; mais la composition de son atmosphère la rendait inhabitable aux animaux, puisqu'ils avaient besoin d'oxygène, et qu'il n'y en avait point, puisqu'ils se noyaient dans l'acide carbonique et l'azote, qui dominaient à ce moment. Aussi les premières couches des terrains de sédiment ne contiennent aucun animal. En revanche, la terre était aussi favorablement préparée à porter des plantes qu'elle l'était mal à nourrir des animaux; alors elle s'est bientôt couverte des forêts luxuriantes dont les débris, en s'accumulant, ont composé la houille. On y retrouve toutes les espèces qui vivaient alors. C'étaient des prêles gigantesques, des fougères arborescentes comparables à nos chênes, et des cycadées qui dépassaient en hauteur tout ce que le règne végétal nous offre aujourd'hui de plus splendide. Et pendant que ces immenses dépôts se constituaient, l'oxygène, perpétuellement dégagé par l'action du soleil, enrichissait peu à peu l'atmosphère et préparait la naissance du règne animal. Bientôt on en vit les premières créations, qui ont varié d'âge en âge. A l'époque où les houilles se formaient, les forêts étaient peuplées de grands reptiles, animaux à sang froid à qui peu d'oxygène suffisait; mais ce n'est qu'après la disparition à peu près totale de l'acide carbonique que la terre a vu apparaître les mammifères, dont la venue attendait une atmosphère plus riche.

Il y a des ignorans peureux qui demandent avec bonne foi ce que deviendront la terre et eux-mêmes quand l'homme aura brûlé toutes les houillères. Ce que nous deviendrons, bonnes gens, je vais vous le dire : la houille sera redevenue de l'acide carbonique, l'oxygène aura disparu, et les grands végétaux reviendront; mais s'il est vrai, comme on essaie de

nous le faire croire, que les espèces animales, se perfectionnant peu à peu, se soient élevées des formes primitives jusqu'à l'homme, le retour des élémens à leur point de départ devrait ramener l'homme à son origine par une dégénérescence inverse. Avoir eu des crocodiles parmi nos ancêtres, soit; mais voir en perspective une postérité composée d'ichthyosaures, c'est la plus désespérante des métempsycoses!

Revenons aux choses sérieuses. Si nous ignorons le mécanisme des organes vivans, au moins connaissons-nous les fonctions qu'ils remplissent et pouvons-nous exprimer clairement le rôle qu'ils jouent dans le monde physique. Avec de l'eau et des matières azotées qu'ils prennent au sol, avec un gaz qu'ils recueillent dans l'air, les végétaux composent de la matière organique, qu'ils accumulent dans leurs tissus et qu'ils tiennent en réserve pour l'usage des animaux. Le règne végétal semble n'être qu'un grand laboratoire, qu'un atelier de production où toute plante a la même fonction, celle de constituer des matières aussi variées dans leur composition que le sont les formes de chacune d'elles. A ce caractère commun il faut en ajouter un autre, c'est que, recevant comme matières premières de l'acide carbonique et de l'eau, substances brûlées, les plantes savent en expulser l'oxygène et en extraire le charbon et l'hydrogène, auxquels elles restituent la propriété de pouvoir être de nouveau brûlés. Ces actions chimiques ont lieu dans leurs organes; mais elles n'en sont que le siége : la cause est en dehors d'elles, elle vient du soleil.

L'animal a reçu une mission diamétralement opposée. Il ne crée pas, il détruit : au lieu de solidifier les gaz et les liquides, il les sépare et les rend à l'atmosphère; enfin, loin de ramener les corps à l'état combustible, il les brûle. L'herbivore tire toute sa nourriture des plantes; il en transforme une partie en eau et en acide carbonique, il accumule le reste dans ses propres organes. Le carnassier profite de ces réserves et achève de rendre à l'atmosphère ce que les végétaux en avaient extrait, ce que les herbivores en avaient conservé, et quelle que soit la classe à laquelle il appartienne, tout animal rejette par les voies naturelles une abondante provision de matière azotée qu'il répand sur le sol. C'est précisément cette matière que les végétaux reprennent, sans laquelle ils ne peuvent vivre, qu'ils savent élaborer, transformer, accumuler, et qu'ils rendent aux animaux après lui avoir restitué les qualités nutritives qu'elle avait perdues. Ainsi se ferme ce cercle admirable de transformations opposées et de services mutuels où nous voyons l'animal et le végétal échanger éternellement la même matière, celui-ci qui la recueille gazeuse, la désoxyde et la solidifie, celui-là qui la reçoit combustible et qui la disperse de nouveau après l'avoir brûlée. Priestley voyait dans les plantes des serviteurs prédestinés dont le devoir est de purifier l'air; elles ont une autre fonction bien plus immédiate et nous rendent un service bien autrement prochain, celui d'extraire et de préparer nos alimens. Leur action sur l'air ne serait sensible qu'a-

près une longue suite de siècles; mais si une seule année de sécheresse anéantissait les fruits de la terre, une affreuse famine détruirait en quelques mois tout ce que le globe nourrit d'animaux.

C'est du soleil que nous viennent et la nourriture quotidienne, et la vie, et la force, et toute notre puissance. La lumière, les émanations chimiques, tous les rayons que cet astre nous envoie, sont des vibrations extrêmement rapides, analogues à celles qui produisent le son : c'est du mouvement, c'est de la force; aussitôt qu'elle arrive sur les plantes, cette force est absorbée, elle disparaît, elle s'éteint. Mais aucune force ne s'éteint qu'à la condition d'avoir produit un effet, exécuté un travail qui en est l'équivalent. Or le travail qu'a fait la lumière absorbée par les feuilles, c'est de décomposer l'acide carbonique. Ainsi, ne l'oublions pas, il faut une somme donnée de force pour désunir une quantité donnée d'oxygène et de charbon; c'est le soleil qui à chaque heure la fournit gratuitement.

Si maintenant nous mettons en présence cet oxygène et le charbon, et que, par une opération inverse, nous les combinions en brûlant ce charbon, ils produiront, en se réunissant de nouveau, toute la force qu'il avait fallu dépenser pour les séparer, c'est-à-dire tout ce que le soleil avait fourni. Ce sera de la chaleur, de la lumière, comme l'expérience le montre, et ce sera aussi de la force qui pourra être recueillie au moyen des machines à feu et employée à nos usages. Et qu'on veuille bien y réfléchir, c'est le soleil qui nous a préparé cette chaleur, cette lumière et cette force; c'est ce qu'il a fourni aux forêts houillères à une époque où l'homme n'était pas créé que l'homme retrouve et qu'il dépense aujourd'hui.

Et ce qui est vrai de nos foyers inanimés se retrouve et peut se répéter dans ces foyers vivans que l'on appelle les animaux. Eux aussi brûlent des matières organiques, produisent de la chaleur qui élève leur température, et développent de la force et du mouvement : force qu'ils ne créent point, qu'ils doivent à cette combustion même, et au même titre que les machines à vapeur; force antérieurement versée par le soleil dans les plantes, absorbée par elles, virtuellement conservée dans leurs productions qui sont nos alimens, que nous dégageons par la respiration et que nos muscles appliquent au gré de nos besoins et suivant notre volonté. Toute cette grande généralisation des phénomènes du monde est l'œuvre des chimistes et des physiciens modernes. Ce sont MM. Dumas et Boussingault qui l'ont dégagée les premiers; c'est la théorie mécanique de la chaleur qui l'a complétée et démontrée; mais déjà elle était tout entière dans la pensée de Lavoisier quand il écrivait : « L'organisation, le mouvement spontané, la vie, n'existent qu'à la surface de la terre dans les lieux exposés à la lumière. On dirait que la fable du flambeau de Prométhée était l'expression d'une vérité philosophique qui n'avait pas échappé aux anciens. Sans la lumière, la nature était sans vie : elle était morte et inanimée; un Dieu bienfaisant, en apportant la lumière, a répandu sur la surface de la terre l'organisation, le sentiment et la pensée. »

IV.

Si pendant le cours régulier de son existence, un végétal accumule de la matière organique, il y a cependant deux momens où il perd ce caractère essentiel et où il se comporte comme les animaux : c'est au commencement et à la fin de sa vie, quand il germe ou quand il se reproduit. Toute graine, outre l'embryon qui garde pendant de longues années le principe de la vie, renferme une provision de matière organique destinée à la première nourriture de la plante naissante. Jetée sur un sol humide et chaud, elle germe; sa radicule cherche dans le sol un point d'appui et des liquides; la gemmule s'élève; les feuilles séminales ou cotylédons se développent, et la plante rudimentaire se constitue en vertu de sa vie intrinsèque et transmise. Or, pendant cette première période, la provision de matières accumulées se divise en deux parts : l'une est brûlée par une sorte de respiration; l'autre, éprouvant des actions chimiques compliquées, se transporte dans les organes et s'y fixe en les constituant. Tout se passe à peu près comme dans un animal et sans aucune intervention de la lumière; mais après cette phase primitive, quand les organes respiratoires ont reçu leur premier développement, la plante attend les rayons du soleil pour continuer son évolution, et aussitôt qu'ils lui arrivent, elle s'incline vers eux comme pour les recueillir avidement, elle devient verte, et commence, pour ne cesser qu'à sa mort, cette décomposition de l'acide carbonique et cette accumulation de matière qui est sa fonction et pour ainsi dire sa prédestination.

Pour mieux étudier cette période de vie intrinsèque de la graine, M. Boussingault vient d'avoir l'heureuse inspiration de la prolonger en retardant indéfiniment l'action de la lumière. L'expérience a été faite sur des pois, dans un sol sans engrais. Après avoir germé, ils ont continué de croître, donnant naissance à une tige blafarde, grêle et rampante qui finissait par périr avant d'avoir porté des graines. Pendant toute cette période, ils ont mis en œuvre les matières organiques primitivement contenues dans la semence, et à mesure que leur vie se continuait péniblement, ils les dépensaient peu à peu pour la prolonger. Finalement, chaque plant avait perdu plus de la moitié du charbon que la graine avait primitivement apporté. Pendant que cette expérience se continuait à l'obscurité, d'autres pois semés au même moment étaient successivement transportés à la lumière. Dès lors, tout changeait, la vie propre se développait, et le végétal, pouvant enfin utiliser la nourriture que l'air contient, gagnait par jour, au soleil, à peu près autant de charbon qu'il en avait précédemment dépensé dans l'obscurité.

Tout se touche dans la nature : les végétaux dans la graine, les animaux dans l'œuf, paraissent accomplir les mêmes actes et se trouver dans les mêmes conditions. De part et d'autre, une masse de matière organique accompagne le germe; l'œuf et la graine peuvent conserver plus ou moins longtemps le principe virtuel de la vie. Un peu de chaleur commence l'évo-

lution, et, à partir de ce moment, la matière organique, absorbée par les tissus naissans, transportée par des vaisseaux qui se forment, prend sa place dans les organes qu'elle constitue. Pendant tout ce temps, la plante et l'animal vivent sur leur propre fonds sans rien prendre au dehors, et, pour compléter l'analogie, brûlent une portion de leur matière propre. Bientôt, quand tout est épuisé, l'animal, déjà formé, est prêt à vivre, comme la plante, déjà dessinée, est prête à végéter, et un besoin commun se montre à ce même moment chez ces deux êtres : celui de trouver une nourriture extérieure. A partir de cet instant, toute analogie cesse, et la séparation des deux règnes commence. Le végétal crée et réduit, l'animal détruit et oxyde.

Poursuivons ces analogies. Dans toute fleur qui s'ouvre, la botanique vient nous montrer les organes de deux sexes opposés qui concourent, chacun avec son caractère, à la fécondation des germes. Or, à ce moment où la fleur semble emprunter cette fonction sexuelle de reproduction que l'on croirait être le privilége exclusif des animaux, elle les imite encore en brûlant les matières organiques par une active respiration. « Toutes les fleurs, disait Priestley, exhalent constamment un air mortel pendant le jour et pendant la nuit, à la lumière et à l'obscurité. » L'expérience journalière confirme cette assertion, et de Saussure a montré que ce gaz vénéneux est de l'acide carbonique. Enfin l'un de nos chimistes les plus justement renommés, M. Cahours, vient, dans un travail récent et complet, d'étudier toutes les circonstances de cette respiration des fleurs et des fruits.

S'il est vrai que cette combustion de matière organique, que cette dépense et cette perte de force soient nécessaires pour accomplir l'acte de la fécondation en lui-même, c'est dans les organes sexuels surtout qu'elles devront se produire. L'expérience en effet a confirmé cette prévision, et l'on a reconnu même que c'est l'étamine, l'organe mâle, qui dépense le plus. Ce fait important ne s'arrête pas là. Toute combustion dégage de la chaleur : c'est à leur respiration que les animaux doivent leur température élevée, et il est de toute nécessité que les étamines et les pistils s'échauffent, puisqu'ils respirent. La question était de trouver des thermomètres assez sensibles et une plante convenable. La première qui ait permis de constater l'élévation de température est un végétal que l'on n'avait jamais soupçonné d'une pareille ardeur, le potiron. Ses fleurs sont larges, on a pu y introduire des thermomètres à air; les unes sont mâles, les autres femelles, et celles-ci se montrent plus froides que celles-là.

Cependant les courges, les melons et les potirons s'échauffent fort peu, et l'on peut dire qu'ils ressemblent à des animaux à sang froid; il est des plantes qui imitent les animaux à sang chaud, ce sont les Arums. L'un d'eux, l'*Arum maculatum,* qu'on trouve abondamment dans les haies, est enveloppé d'une feuille enroulée qui enferme la fleur dans une chambre et

qui empêche la chaleur de se dissiper dans l'espace. Voici le singulier phénomène qu'ont observé Lamarck, Sennebier, Bory de Saint-Vincent et de Saussure lui-même. Habituellement l'Arum est froid, mais à un moment donné qu'il faut guetter et savoir saisir, la plante s'élève de 7 à 8 degrés au-dessus de la température de l'air. Hubert, observateur très sagace, réussit à introduire un petit thermomètre très sensible, tantôt au milieu des étamines, qui s'échauffèrent de 22 degrés, tantôt entre les pistils, qui produisaient une action moitié moindre. Les autres parties de la plante n'accusaient aucune action spéciale. A force de soins et de surveillance, de Saussure surprit quatre Arums dans le moment où ils étaient échauffés, il les mit sous une cloche de verre remplie d'air. Aussitôt elle se couvrit d'une buée qui s'attachait aux parois, il y eut une grande absorption d'oxygène et une production correspondante d'acide carbonique. Par son action chimique et par l'énergie de cette action, la plante était comparable à un rat. Une autre fois, de Saussure décomposa la plante en diverses parties qu'il étudia séparément : les organes sexuels consommèrent 132 mesures d'oxygène et le reste de la fleur en prit seulement 30.

Après la fécondation, le fruit commence à se développer et la plante à le nourrir. Non-seulement elle lui fournit la matière qui s'accumule en ses tissus, mais elle lui en donne une quantité plus grande encore et qu'il brûle par une respiration qui lui est propre. Toute la vie du végétal semble alors exclusivement consacrée à l'accomplissement de ce dernier devoir, nourrir le fruit. A cette tâche il s'appauvrit; la betterave et la canne dépensent tout le sucre qu'elles possédaient, toutes les plantes épuisent les provisions qu'elles avaient accumulées à l'époque de leur jeunesse, et quand le fruit est mûr, le végétal, s'il est annuel, est réduit à un squelette desséché, et s'il est vivace, il s'endort dans le repos de l'hiver pour reprendre des forces et pour recommencer l'année suivante sa fonction providentielle.

L'étude qu'on vient de lire, outre les questions de détail que je voulais examiner, contient une grande vérité par laquelle je veux conclure, c'est que notre terre ne se suffit pas, parce qu'il lui manque la force; mais elle la reçoit du soleil, qui la lui verse sous la forme de rayons. Grâce à cet emprunt, la vie se transmet sur le globe sous deux formes antagonistes, la vie végétale, qui accumule la force en créant de la matière organique, et la vie animale, qui dépense et dissipe ce que le soleil fournit, ce que les végétaux absorbent et conservent.

J. Jamin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1864.

Ceux d'entre nous qui ont participé aux dernières émotions de ce qui fut la jeunesse de notre époque, ceux dont le cœur a battu, dont l'imagination a rayonné aux environs de 1830 et que l'usure de la vie n'a point encore flétris, ont assurément le droit de s'abandonner à un sentiment mélancolique lorsqu'ils comparent leurs souvenirs à l'aridité et à l'inertie qui distinguent l'esprit français de ce siècle, devenu sexagénaire. Il y avait alors des mots magiques, des mots où de vagues aspirations s'enveloppaient des formes les plus belles. Par exemple, comme on croyait au progrès! Que de choses grandes, nobles, éblouissantes, on voyait en rêve quand on parlait de l'avenir! L'avenir, c'était la poésie, c'étaient les féeries de l'art, c'était la joie des âmes, c'étaient tous les courans de l'esprit grossissant et s'élevant sans cesse; c'était dans la politique la liberté, la générosité, l'éloquence, le progrès de la dignité humaine, la gloire honnête et sereine de la patrie. Un homme qui vient de mourir, qui a pu commettre bien des erreurs de doctrine, mais qui avait un riche fonds de charité et de bienveillance humaine, M. Enfantin, répétait alors après son maître Saint-Simon : « L'âge d'or est devant vous! » Et l'on n'avait pas besoin d'être saint-simonien pour le croire. Quand on relit des écrits de cette époque, on ne peut se retrouver au milieu de ces naïves espérances et de ces crédules enthousiasmes sans en être touché. Hélas! nous avons trop parlé en France du progrès et de l'avenir. Nous en portons la peine. L'avenir de 1830 est devenu le présent de 1864; aussi en 1864 on ne pense plus à l'avenir, on n'en parle plus, on n'y croit plus.

Nous sommes tombés d'un excès dans l'autre, et dans un plus triste et plus fâcheux excès. On ne vit, à vrai dire, que dans l'avenir; ne plus songer à l'avenir, c'est mourir de la pire des morts, mourir d'inertie et d'ennui. C'est à la vie politique du pays que nous appliquons cette plainte. Une nation dans sa vie collective a le même tempérament et les mêmes besoins

que l'individu. Une nation comme la nôtre surtout, au degré de culture qu'elle a atteint, avec les mœurs politiques qu'elle a eues pendant tant d'années, placée la première sous la loi qui régit les peuples civilisés et veut que ces peuples prennent librement part aux choses de leur gouvernement, une nation qui ne peut remplir dignement ses grandes destinées politiques qu'en excitant les facultés de tous ses enfans et en les élevant par l'émulation et la concurrence, une telle nation a besoin d'interroger l'avenir et de diriger ses forces vives vers les objets de son activité future. On a, depuis bientôt quinze ans, suscité chez nous plus d'une diversion à la préoccupation que doit nous inspirer l'avenir de notre politique intérieure. Nous avons eu la diversion de la politique étrangère et de la guerre, celle des concessions de chemins de fer données aux compagnies, celle des spéculations de bourse, celle de l'embellissement et de la reconstruction de nos villes; mais le feu et l'élan que ces diversions pouvaient donner sont aujourd'hui épuisés. Après la triste fin des affaires de Pologne et l'abandon du Danemark, la politique étrangère ne saurait plus nous offrir d'illusions, et les chances de la guerre ne peuvent plus tenir les esprits en suspens. Notre grand réseau ferré est terminé, et n'a plus de quoi exciter l'appétit des capitaux par la promesse d'énormes et soudains bénéfices. Le public, en matière de spéculations de bourse, est arrivé au désenchantement; la séduction des primes a fait place au décompte des bilans des banques et à la supputation de la hausse de l'intérêt. Nous sommes dans la période des gains difficiles et de l'argent cher. Nous avons embelli nos villes et percé des rues magnifiques; mais l'exagération du mouvement des constructions rencontre sa limite dans l'insuffisance ou la cherté du capital, et les sociétés financières qui avaient pris la direction de la spéculation immobilière rencontrent des embarras qui les réduisent à l'impuissance. L'interruption des travaux de l'Opéra et l'achèvement de ce monument favori du plaisir ajourné jusqu'à la construction d'un nouvel hôtel-Dieu ont marqué d'une façon significative le terme où s'arrête cette passion de construire qui a pendant quelque temps emporté le gouvernement, les villes et le public. Quelle autre diversion pourra-t-on trouver à la préoccupation de l'avenir de notre politique intérieure? On n'en pressent aucune. M. le ministre du commerce a bien parlé, dans un discours adressé aux membres du conseil-général des Bouches-du-Rhône, d'une autre campagne de travaux publics qui achèverait l'outillage industriel de la France; mais il a subordonné ce grand projet à la réalisation d'une vaste et vague combinaison financière dont il n'a pas fait connaître le secret. Or qui dit combinaison financière dit une formule plus ou moins adroite, plus ou moins élégante, pour attirer et diriger sur un point l'argent du public; c'est la pipée aux capitaux. Nous n'avons donc pas besoin d'être informés de la combinaison financière que M. Béhic a en vue. Du moment où il s'agit d'appliquer des millions par centaines à un surcroît de travaux publics, n'est-on pas en droit de

penser que la combinaison caressée par le ministre sera inopportune et inefficace? C'est en très grande partie l'application disproportionnée des capitaux aux travaux publics qui est cause de la hausse de l'intérêt dont souffrent aujourd'hui le commerce et l'industrie, et cette hausse de l'intérêt sera le frein qui arrêtera tout projet financier grandiose à l'aide duquel on voudrait imprimer aux travaux publics un mouvement d'accélération trop rapide. La meilleure formule pour préparer et renouveler les ressources après lesquelles on courrait vainement, c'est de se reposer et d'attendre pendant quelque temps que la situation financière se dégage, que des réserves applicables aux travaux publics se reforment. Là, comme sur d'autres points, un moment de halte est nécessaire.

C'est surtout quand on tient compte de ce fait que les grandes diversions sont épuisées et que tout doit nous ramener au souci de la politique intérieure, qu'on est surpris, frappé, alarmé presque du vide et du néant que l'on rencontre de ce côté. Pour pâture à une polémique de politique intérieure, nous n'avons rien, pas même, comme il y a quinze jours, une élucubration de M. de Persigny. La session des conseils-généraux, plus éteinte encore cette fois que les autres années, ne nous a rien fourni. Dans quelques conseils, on aurait voulu avec une extrême modération appeler l'attention du gouvernement sur une question bien intéressante, relative à la nomination des maires. Dans le conseil du Lot notamment, notre collaborateur M. A. Calmon et deux de ses amis auraient désiré exprimer le vœu que les maires des communes fussent toujours choisis par le gouvernement parmi les membres des conseils municipaux. Les raisons de bonne administration ne manquent point assurément à la justification d'un vœu semblable. Quoi de plus naturel d'ailleurs que les conseils-généraux s'intéressent à la bonne administration des communes? Le vœu n'a pu être exprimé; bien plus, il n'a pu devenir l'objet d'une discussion, le président du conseil du Lot, M. le maréchal Canrobert, ayant refusé de mettre la question en délibération, sous prétexte qu'elle est politique et dépasse les attributions des conseils-généraux. De ce qu'on ne veut point l'aborder, même par les plus petits côtés, le grand problème de la politique intérieure de notre temps en subsiste-t-il moins? Ne peut-il pas, d'un jour à l'autre, s'imposer à nous à l'improviste en réclamant une solution soudaine? La question intérieure, c'est la participation libre, rapide, régulière, des citoyens au gouvernement. Nous sommes dans une civilisation où le gouvernement ne peut plus descendre d'une région supérieure à la société, où il doit sortir au contraire de la société elle-même, poussant librement au pouvoir les citoyens les plus dignes. Il y a là comme une loi de la raison et de la nature à laquelle il faut savoir se conformer par le travail incessant des institutions politiques. La constitution actuelle ne s'était pas proposé une autre tâche en nous promettant le couronnement de l'édifice. Elle aussi, elle nous invitait à avoir foi dans l'avenir. Si les uns par obstination et les autres par

lassitude et découragement ferment les yeux à cet avenir, le problème, pour être négligé, n'en subsistera pas moins. Et ces lois générales qui gouvernent le monde moral et politique avec la même inflexibilité que d'autres lois régissent le monde physique, ces lois qu'il serait de notre intérêt et de notre gloire de nous approprier par notre vigilante industrie feront quelque jour sentir désagréablement leur empire à notre imprévoyance.

La politique pour nous n'est plus dans la réflexion, dans le travail de l'opinion publique sur elle-même, dans l'activité des idées : nous avons pris l'habitude passive de ne la voir que dans le spectacle. Or le trait du moment présent, c'est non-seulement que les idées sont assoupies, mais que le spectacle est vide. De spectacle, nous en avions un l'année dernière dans la lutte désespérée de la Pologne et dans la controverse diplomatique engagée à ce sujet. On nous en faisait entrevoir un autre dans le congrès, et, celui-ci ayant été contremandé, nous avons eu cette année pour dédommagement le conflit dano-allemand et le démembrement du Danemark. La dernière pièce est achevée. On ne prétendra point apparemment nous intéresser aux conférences de Vienne, où il s'agit simplement de savoir dans quelle mesure le Danemark et les duchés auront à payer les frais de la guerre. Au moins le drame danois a-t-il le dénoûment d'une honnête comédie bourgeoise, et finit-il par des mariages. Le roi de Danemark perd des provinces, mais il établit bien ses enfans : une de ses filles va épouser le grand-duc héritier; le futur roi d'Angleterre sera le beau-frère du futur empereur de Russie, et même, dit-on, une fille de l'empereur Alexandre est destinée au roi de Grèce. Le rôle que jouent les mariages princiers dans la politique actuelle est un des anachronismes les plus comiques de notre époque. Au surplus, ces mariages de princes, comme les allées et venues des souverains et leurs entrevues, ont beau être la fête des chambellans et faire la joie des maîtres d'hôtel, — pour le public, le divertissement est bien maigre. Le théâtre européen est donc vide et en chômage. En ce moment, le véritable spectacle s'ouvre de l'autre côté de l'Atlantique avec les apprêts de l'élection présidentielle et la question de paix ou de guerre suspendue à l'issue de la compétition dont la première magistrature des États-Unis va être l'objet. Il faut même convenir qu'il y a là quelque chose de plus qu'un spectacle, et que la perspective d'une élection qui rétablirait la paix en Amérique affecte déjà en Europe d'importans intérêts de commerce et d'industrie.

Trois faits sont venus donner aux chances de l'élection présidentielle une tournure qui excite un vif mouvement de curiosité et d'attente : c'est d'abord jusqu'à ces derniers temps les médiocres résultats d'une campagne militaire que les états du nord avaient cru devoir être rapidement décisive; c'est un incontestable courant d'opinion pacifique qui se manifeste bruyamment dans les états du nord; c'est enfin l'union des démocrates, de ceux de la paix et de ceux de la guerre, qui vient de se consommer à la

convention de Chicago et de prendre pour expression la candidature du général Mac-Clellan.

Il se peut que les récens succès obtenus à Mobile par l'amiral Farragut, en Georgie par le général Sherman, surtout s'ils sont poursuivis et soutenus par de nouveaux avantages, modifient encore une fois les mobiles impressions populaires; mais il n'est pas douteux que les grandes espérances fondées au printemps sur la campagne de Virginie n'aient été suivies dans le nord d'une sorte de découragement qui s'est tourné en désir de paix quand on a vu Grant échouer dans ses premières et impétueuses attaques et recourir à de lentes et douteuses opérations de siége. Qu'il y ait eu alors un revirement dans l'opinion et que le gouvernement lui-même en ait tenu compte jusqu'à un certain point, c'est ce qui apparaît dans une curieuse démarche tentée au commencement de juillet par le président Lincoln. Le vieil Abraham, *old Abe,* comme on l'appelle en Amérique, montra bien dans cette circonstance ce mélange de sagacité, de finesse et de prudence qui lui fait une physionomie originale. L'histoire a été racontée minutieusement par le ministre des affaires étrangères des états confédérés, M. Benjamin, dans une dépêche adressée à M. Mason, à Paris. Dans les premiers jours de juillet, le général Grant adressa au général Lee une lettre où il le priait de permettre que le commissaire confédéré pour l'échange des prisonniers, le colonel Ould, reçût des communications de la part de deux fédéraux, le colonel Jacques et M. Gilmore. Dans le cas où le général Lee ne se croirait pas en mesure d'accorder cette autorisation, Grant le priait de transmettre sa demande au président Davis lui-même. C'est ce qui arriva. M. Davis consulté permit au colonel Ould de se mettre en rapport avec MM. Gilmore et Jacques. Après avoir vu ces messieurs, le colonel Ould revint à Richmond et dit à M. Davis que leur mission n'avait aucun rapport avec l'échange des prisonniers, qu'ils demandaient la permission de venir à Richmond afin de voir le président. Leur démarche était connue et approuvée de M. Lincoln; ils avaient sa passe. Ils étaient, sans caractère officiel, des messagers envoyés pour préparer la voie à la réunion de commissaires officiels qui seraient chargés de négocier la paix. Ils désiraient s'entretenir avec M. Davis afin de lui faire connaître les vues de M. Lincoln et de s'informer en retour des idées du président confédéré. M. Davis permit à MM. Gilmore et Jacques de venir à Richmond sous la garde et la surveillance du colonel. Le ministre des affaires étrangères confédéré s'assura que c'était sur l'invitation de M. Lincoln que le général Grant leur avait ouvert l'accès des lignes confédérées, et le président eut avec eux, chez M. Benjamin, l'entrevue désirée. Les messagers du vieil *Abe* étaient enfin devant M. Davis. Celui-ci se montra disposé à les entendre et curieux de connaître les ouvertures de M. Lincoln. Ces ouvertures n'étaient pas compromettantes pour le cauteleux président des États-Unis. M. Gilmore était venu, dit-il, dans la pensée que M. Davis accepterait la

paix sur la base de la reconstruction de l'union, de l'abolition de l'esclavage et d'une amnistie générale pour les confédérés. Pour l'abolition de l'esclavage, M. Lincoln proposait de soumettre la question au suffrage universel des populations réunies du nord et de la confédération. M. Davis répondit que les états du nord formant dans la réunion proposée la majorité, en faisant dépendre d'une question de majorité l'abolition de l'esclavage, on demandait aux états confédérés de se rendre à discrétion, d'avouer qu'ils avaient eu tort depuis l'origine du conflit, et de s'abandonner à la merci de leurs ennemis. L'extermination était préférable à un tel déshonneur. M. Davis ajouta qu'il n'avait pas qualité pour recevoir une proposition semblable, car le gouvernement confédéré n'avait pas le droit d'agir sur les institutions intérieures des états de la confédération, et par conséquent de soumettre une question comme celle de l'esclavage au vote d'une population étrangère. Il n'était autorisé à recevoir des propositions de négociation que comme président d'une confédération indépendante, et c'était sur cette base que les propositions devaient lui être faites. On se sépara, et les messagers de M. Lincoln repassèrent les lignes confédérées. Quoique cette tentative soit demeurée sans résultat et n'ait fait que mettre en présence les prétentions connues des deux partis, elle méritait d'être remarquée. Des pourparlers analogues, et se terminant de la même manière, avaient lieu vers le même temps au Canada, entre MM. Clay et Holcombe, amis de M. Davis, et un ami de M. Lincoln, M. Horace Greeley. Dans cette façon de se tâter réciproquement, le désir de la paix était déjà visible. Dans les paroles échangées entre M. Gilmore et M. Davis, on voit bien aussi que la vraie cause de cette terrible lutte est la question de l'esclavage; c'est contre l'abolition de l'esclavage, réclamée par la majorité de la nation américaine, que M. Davis invoque toujours l'argument du particularisme et des *state-rights* et le moyen violent de la guerre. Si un autre intérêt était en jeu, qui croirait que des hommes sensés eussent poussé le fanatisme des *state-rights* jusqu'à une sécession, et refuseraient encore d'accepter une paix nécessaire sur la base du rétablissement de l'union?

On sait ce qu'est dans un peuple ardent comme le peuple américain le sort d'une idée lorsqu'elle est soutenue par de grands intérêts et d'actives ambitions, et lorsque les représentans de l'idée contraire se laissent paralyser un moment par l'hésitation et le doute. Les mouvemens d'opinion semblent y procéder par coups de vent : il y éclate des tempêtes d'opinion. C'est cet état moral de l'Amérique, et surtout la connaissance qn'en ont les meneurs du parti démocrate, qui ont relevé tout à coup les chances de ce parti et ont donné une importance soudaine aux dispositions pacifiques diversement manifestées. La convention de Chicago, la désignation du général Mac-Clellan et la plateforme de sa candidature prêtent pour le moment au parti démocrate une attitude redoutable et un air de prépondérance dans la lutte présidentielle. La convention de Chicago a été précédée à Nia-

gara, sur le territoire canadien, par d'actifs pourparlers entre les délégués des confédérés et les délégués du parti démocrate. Est-on arrivé dans ces conférences à une entente bien réelle et bien précise sur les bases d'une pacification future? C'est peu probable; mais ces conférences donnent du moins à penser au public que les chances de paix seraient meilleures avec un président démocrate qu'avec M. Lincoln. De même, dans la convention de Chicago, les délégués n'ont été nets que dans leur opposition contre M. Lincoln et le parti républicain; mais ils ne se sont pas réellement entendus sur le programme d'une politique positive. Tous leurs efforts se sont nettement concentrés sur l'union des votes; ils ont systématiquement laissé dans l'ombre l'union impossible des idées. Le parti qui a réuni sa convention à Chicago porte sa contradiction dans son sein, puisqu'il se partage en démocrates de la guerre et en démocrates de la paix. Oublions ces divisions, ont dit à l'envi les délégués les plus influens, ne parlons ni de *war-democrats* ni de *peace-democrats*, unissons-nous pour renverser du pouvoir des hommes qui n'y sont arrivés que grâce à nos anciennes divisions. La contradiction est restée néanmoins dans leur plateforme, puisqu'ils y demandent à la fois et la paix et le rétablissement de l'union, deux choses que M. Jefferson Davis et les confédérés n'ont guère l'air de regarder comme conciliables. La contradiction existe même dans la personne de leur candidat. N'est-il pas curieux que pour le représentant d'une politique pacifique on choisisse un général? Et ce général, qui en politique et à la guerre a fait preuve d'indécision de caractère et d'irrésolution d'esprit, est celui qui a commandé les deux premières campagnes de l'Union dans ce gigantesque conflit! En dépit ou plutôt en raison de ces contradictions s'accroissent les chances de la candidature de Mac-Clellan et du parti qui la soutient. Le grand fait, c'est que cette fois le parti démocrate est uni dans le vote, et cette union est une grande force auprès de ceux qui, en Amérique comme ailleurs, indifférens aux principes, ne tiennent qu'à se faire d'avance une bonne place dans le parti du succès.

Il s'en faut cependant que le parti républicain et son candidat naturel, M. Lincoln, doivent déjà désespérer de la victoire. L'éclat et le retentissement de la manifestation de Chicago ne manqueront pas de réveiller l'énergie du parti républicain. Ce parti est en face d'un adversaire trop sérieux pour que ses diverses fractions puissent s'abandonner à leurs fantaisies et négliger la concentration de leurs forces. Déjà l'on annonce que le général Fremont, qui voulait combattre M. Lincoln, renonce à sa candidature. Quelques fautes qu'il ait pu commettre en exerçant le pouvoir dans une crise sans exemple et dans une guerre qui s'étend sur le plus vaste échiquier où les peuples se soient jamais combattus, le parti républicain n'en demeure pas moins le parti des intérêts et des principes de la civilisation moderne dans l'Amérique du Nord; c'est le parti qui veut purger l'Amérique de l'esclavage, qui représente la grandeur du patriotisme amé-

ricain, qui défend l'avenir d'un continent où la nature, comme si elle eût voulu qu'il ne fût point partagé, n'a pas tracé de frontières naturelles contre des divisions anarchiques où s'éteindraient misérablement la puissance d'un grand peuple et les institutions les plus conformes aux droits et à la dignité de l'homme que l'univers ait jamais vues. Le grand parti républicain des États-Unis saura donc surmonter, nous l'espérons, les obstacles que lui suscite la formidable rivalité du parti démocrate. Son tort aux yeux d'une portion des Américains et des juges partiaux qu'il rencontre en trop grand nombre en Europe est de n'avoir pas terminé la guerre qu'il soutient depuis trois années. Cependant, pour des observateurs désintéressés, si cette guerre a été conduite quelquefois avec désordre, si elle a été surtout trop dispendieuse, il s'en faut que l'Union américaine n'y ait pas conservé l'avantage sur ses ennemis. Au point surtout où elle est arrivée, elle semble toucher à des résultats qui pourraient exercer une influence décisive en faveur des républicains, s'ils se produisaient, même partiellement, avant l'élection présidentielle.

Pour apprécier ce que le parti républicain a fait en moins de quatre ans, il faut se rappeler dans quel état de dénûment au point de vue militaire il a pris le pouvoir. Les derniers temps de la présidence de M. Buchanan furent une véritable trahison contre l'union; les postes les plus importans du gouvernement appartenaient alors à ceux qui sont devenus les chefs des confédérés. Ces hommes prévoyaient la victoire présidentielle du parti républicain et préméditaient la sécession; ils dégarnirent le nord de tous les élémens qui auraient pu lui permettre, par l'emploi immédiat de la force, d'empêcher la dissolution de la république. Le parti républicain n'avait rien en fait d'armée et de marine quand il est arrivé au gouvernement; ce qu'il a produit depuis lors en fait d'armée et de marine est si prodigieux que nous ne craignons pas de dire que, la France révolutionnaire mise à part, on n'a jamais vu dans l'histoire militaire une pareille improvisation de ressources et de forces. Les États-Unis ont donné là une idée de leur vitalité et de leur puissance qui ne s'effacera pas. Après ce déploiement d'énergie, ce qu'il faut constater, c'est que, malgré les fautes et les échecs partiels, les armées fédérales ont pris pied à peu près partout sur le territoire confédéré, qu'elles occupent les positions stratégiques les plus importantes, et que les sécessionistes, malgré leur admirable bravoure, non-seulement n'ont rien conquis sur le territoire fédéral, mais n'ont pu recouvrer aucun des points essentiels qu'ils ont perdus. Les fédéraux ont repris le Kentucky et le Tennessee; ils ont la Virginie occidentale; ils ont Wiksburg et la Nouvelle-Orléans. Ils détiennent les abords de Charleston, ils viennent de s'emparer de ceux de Mobile. La campagne actuelle n'a pas répondu aux espérances impatientes qu'elle avait excitées dans le nord; mais quand on en étudie avec attention et impartialité la conduite, elle semble avoir été conçue avec une fermeté qui en rend le succès

probable. Grant, qui dirige l'ensemble des opérations sur ce vaste champ des hostilités, semble avoir porté son effort sur les grandes voies de communication qui alimentent l'ennemi. C'est une guerre faite au moyen des chemins de fer contre des chemins de fer. Le corps d'armée de Sherman en Georgie, en s'emparant d'Atlanta, est maître de trois têtes de lignes; si, en descendant au-dessous d'Atlanta, il réussit à s'établir à Macon, où l'on annonce qu'il a livré une grande bataille, il se rend encore maître de plusieurs chemins de fer; alors toutes les voies de communication rapide qui existaient entre les états du golfe et la Virginie seront possédées par les fédéraux : la Georgie et la Floride seront séparées, comme l'Alabama, le Mississipi et la Louisiane, du gouvernement confédéré, qui ne tiendra plus sous sa main, pour le recrutement et le ravitaillement de ses forces, que la Virginie et les deux Carolines. Quand on songe à la position que Sherman occupe depuis tant de mois en Georgie, c'est-à-dire au cœur de la sécession, ayant au nord le Tennessee et le Kentucky, dont la fidélité à l'Union est représentée comme douteuse, à l'ouest l'Alabama et le Mississipi, au sud la Floride, à l'est la Caroline du sud; quand on voit que, si éloigné des états où s'exerce véritablement le pouvoir fédéral et par conséquent de sa base d'opérations, il se maintient, il avance toujours, il s'empare des positions vitales de l'ennemi, peut-on avoir une grande idée de la force active des confédérés et n'aperçoit-on pas au contraire le secret de leur faiblesse? Sur un terrain plus étroit, les opérations de Grant en Virginie tendent à un résultat semblable. Grant derrière Petersburg coupe, en s'emparant de positions qu'il fortifie, les chemins de fer qui approvisionnent Richmond. L'affaire qui a eu lieu à la fin d'août sur le chemin de Weldon a été un incident de cette stratégie. Deux divisions fédérales du corps de Hancock venaient de détruire plusieurs kilomètres de ce chemin, et évacuaient la voie dévastée quand elles ont été attaquées par deux corps de l'armée confédérée. Dans cet engagement, que les journaux anglais et la télégraphie électrique ont représenté comme une défaite pour les fédéraux, ceux-ci ont perdu 2,000 hommes et les confédérés 5,000. Les fédéraux du corps de Warren n'ont pas cessé d'occuper sur le chemin de fer plus près de Petersburg la position qu'ils veulent garder, qu'ils fortifient chaque jour, et qui a été attaquée deux fois, mais en vain, par les confédérés. Chose curieuse, Grant relie lui-même cette position à son quartier-général par une ligne de fer qui sera construite en dix ou douze jours avec les rails mêmes qui ont été enlevés du Weldon-railway. Si, comme on lui en prête le dessein, il peut s'étendre ainsi sur sa gauche jusqu'au chemin de fer de Lynchsburg, il aura enlevé à Richmond toutes ses communications ferrées avec le sud. Richmond se voit dès lors menacé et cerné par la perte de ses chemins de fer. Il est naturel, dans cette situation délicate, que Lee rappelle à lui les troupes qu'il avait détachées dans la vallée de la Shenandoah, et il faut s'attendre à le voir essayer bientôt de percer par un assaut furieux l'arc de

cercle un peu imprudemment étendu, mais fortifié avec soin, où Grant fait mine de vouloir l'enfermer et l'affamer. Qui sait? c'est peut-être la fortune de ce prochain combat qui décidera de l'élection présidentielle.

On le voit, la campagne actuelle, malgré les mécomptes qu'elle a causés aux fédéraux, ne laisse pas moins, au point où elle est arrivée, les confédérés dans une position très critique. Grant et son armée, après avoir débuté avec une fougue terrible, mais impuissante, déploient des qualités de patience et de labeur qui méritent d'être comptées; le général fédéral lui-même, avec la variété de moyens et la ténacité dont il fait preuve, peut passer, quoi qu'il arrive, pour un homme de guerre estimable. On voit aussi qu'il serait possible que l'on approchât de la paix par des voies plus conformes à l'honneur américain que celles auxquelles songe la faction démocrate des *copperheads*. Si la pacification de l'Amérique s'accomplit aussi vite que le supposent un grand nombre de personnes, quelle sera l'influence de cet événement sur les intérêts économiques de l'Europe? C'est une question dont s'inquiète déjà le commerce anglais, et qui n'est peut-être pas étrangère à la récente hausse de l'escompte sur la place de Londres. On suppose que le commerce européen se précipitera vers les états confédérés avec des espèces pour y acheter du coton, qu'il résultera de ce mouvement des exportations de numéraire qui pourraient bien entraîner de ce côté de l'Atlantique des crises monétaires, que la baisse qui se produirait sur le prix des cotons causerait de grandes pertes aux détenteurs actuels de cette matière première, et qu'une crise commerciale en pourrait être la conséquence. A notre avis, des prévisions aussi pessimistes, fondées sur un événement aussi hypothétique, ne sont guère faites pour se réaliser. Il est douteux d'abord que les états confédérés aient encore en réserve autant de coton qu'on l'imagine. Pendant la guerre, leur production a été fort réduite. Une portion de leur *stock* antérieur s'est écoulée par la violation des blocus ou par les saisies des autorités fédérales. Le sud a dû absorber pour ses propres besoins une portion non moins importante. Beaucoup de côton a été brûlé. Il a dû s'en gâter aussi sur les plus vieilles récoltes des quantités considérables. Nous ne croyons donc pas qu'après avoir souffert de la famine cotonnière, nous soyons destinés à être inondés par un déluge cotonnier. Puis, quels ne doivent pas être les besoins de consommation des états confédérés après des privations si longues! que de produits, au lieu d'or, n'ont-ils pas à demander à l'Europe! La paix servirait notre commerce, gêné par les énormes et brusques variations des changes de New-York; la paix enfin relèverait les cours des fonds fédéraux, répandus avec tant de profusion en Allemagne et en Hollande, et les bénéfices que cette hausse donnerait aux détenteurs des valeurs américaines auraient l'effet d'un accroissement subit de richesse. Nous nous refusons donc à croire que le bienfait de la paix américaine pût avoir pour contre-coup en Europe des embarras et des désastres même passagers. Quand des étrangers sont forcés d'assister aux dissen-

sions civiles d'un peuple, ils manqueraient à un devoir élémentaire, s'ils pouvaient se complaire à la durée d'un tel désordre, s'ils épousaient les passions violentes et haineuses que l'un des partis en lutte nourrit contre l'autre, s'ils ne souhaitaient pas de bonne foi la fin honorable du conflit. Sans doute aussi entre deux causes qui se débattent au sein d'une nation, un étranger a le droit de faire des vœux pour le triomphe de celle qui lui paraît la plus voisine de la justice et de la vérité. C'est sous le bénéfice de ces deux observations que nous désirons la fin de la guerre américaine. Sans prévention hostile contre les confédérés, dont nous admirons les vertus militaires, nous souhaitons que cette guerre se termine par le rétablissement de l'Union et l'abolition de l'esclavage; mais si malheureusement elle doit continuer encore, les principes de notre pays, ses intérêts, ses traditions, ses instincts, doivent bien plus porter les vrais Français à applaudir à un exploit comme celui de Farragut, forçant avec ses vaisseaux de bois la passe de Mobile, qu'à vendre des navires construits chez nous aux corsaires confédérés.

C'est avec cet esprit d'apaisement conciliateur que nous nous sommes efforcés d'apprécier ce qu'il nous répugnerait d'appeler les troubles de Genève, ce qui a été l'incident déplorable des dernières élections de cette ville. Un acte arbitraire, un attentat à la souveraineté électorale, avait été commis par le bureau vérificateur de l'élection. Le conseil fédéral de Berne a cassé l'arrêt aussi illogique qu'illégal du bureau électoral de Genève, et a proclamé la validité de l'élection de M. Chenevière. En même temps l'instruction se poursuit contre les auteurs de l'acte coupable de violence qui a entraîné la mort de plusieurs citoyens paisibles et désarmés. Ici c'est la justice qui fait son œuvre, et qui saura la terminer avec une inflexible équité. C'est lorsque les incidens des luttes politiques donnent lieu à l'action judiciaire, que des étrangers doivent surtout s'abstenir de prendre part aux ressentimens des partis hostiles. La modération ne sied-elle pas d'ailleurs alors au parti lui-même qui invoque l'action de la justice? Nous devons dire à la louange du parti indépendant de Genève que par l'organe de son journal il vient de donner l'exemple d'une semblable modération. Le *Journal de Genève* a loyalement déclaré qu'il ne rendait pas le parti radical responsable de la triste fusillade de la rue de Chantepoulet, et que le parti indépendant n'entendait tirer de sa victoire électorale aucune conséquence qui pût altérer l'esprit et la lettre des institutions actuelles de Genève. Divisés en deux partis qui numériquement se balancent presque, les Genevois se condamneraient à la guerre civile ou plutôt à l'occupation fédérale indéfinie, si l'un de ces partis mettait obstacle à une conciliation bienfaisante en tenant l'autre placé sous une imputation odieuse. Il n'y a eu de coupables à Genève que des individus. Un parti tout entier et les institutions ne l'ont pas été. L'expression d'un sentiment aussi élevé et aussi juste fait honneur à l'esprit politique du parti indépendant.

La diplomatie française et la *Revue* viennent de faire une perte sensible

dans la personne de M. Armand Lefebvre, frappé il y a peu de jours par une mort prématurée. M. Armand Lefebvre avait été attaché au ministère des affaires étrangères dès l'année 1821, il y resta jusqu'en 1832, et rentra dans la carrière diplomatique en 1848. Sa retraite fut consacrée à la composition de ses études sur l'histoire diplomatique de l'empire, qui parurent d'abord dans la *Revue*, où elles furent très remarquées, et qui devinrent un important ouvrage. Après 1848, M. Armand Lefebvre fut ministre de France dans plusieurs cours d'Allemagne, à Carlsruhe, à Munich, à Berlin. Il succéda en 1855 à M. Thouvenel dans la direction des affaires politiques, et avait quitté en 1860 le ministère des affaires étrangères pour entrer au conseil d'état. Ceux qui ont connu M. Armand Lefebvre et qui à travers sa modestie bienveillante avaient pénétré et goûté les qualités solides de son esprit ont éprouvé des regrets sincères en voyant si tôt finir la carrière honorée de cet utile serviteur du pays.

E. FORCADE.

REVUE DRAMATIQUE.

Les trois pièces qui se donnent aujourd'hui au Théâtre-Français, à l'Odéon et au Gymnase sont loin d'édifier d'emblée le spectateur sur le caractère véritable de notre théâtre contemporain. Tout au plus en peut-on saisir vaguement les nouvelles tendances. Notre littérature dramatique passe, ce semble, chaque jour davantage des peintures abstraites et générales aux tableaux de la vie réelle et quotidienne; elle délaisse volontiers les côtés fixes et permanens de l'humanité pour ces traits fugitifs et de circonstance dont un instant modifie la teinte et l'expression. L'on perfectionne d'un côté l'illusion matérielle de la mise en scène, et en même temps l'on complique l'illusion morale, celle que le drame et l'acteur sont seuls chargés de produire. De l'aveu même du public, les genres se mêlent et se confondent. Le théâtre n'est plus pour nous une fête en quelque façon solennelle, une volupté exquise et rare; il est devenu un passe-temps banal, et je dirai presque un besoin. L'auteur dramatique était placé autrefois en présence de deux publics bien tranchés, les illettrés et les délicats. Aujourd'hui il est tenu de satisfaire une masse flottante de spectateurs de tout rang et de tout état, qui demandent sans parti-pris une distraction au premier théâtre venu. Il en résulte que la littérature dramatique a pris le caractère indécis du milieu d'où elle tire nécessairement ses inspirations habituelles; elle nous met en présence d'une chose nouvelle, d'un produit hybride, encore mal venu et mal conformé, qui ne saurait être bien désigné par aucun des mots en usage pour distinguer la nature des œuvres théâtrales. Elle rapproche, en les ajustant provisoirement un peu au hasard, des élémens tout d'abord admis sans mélange et séparément par la scène; elle prend au drame, à la comédie, au vaudeville, à la féerie, à la *pièce à spectacle*, de quoi former un tout complexe et disparate. Nul, parmi les auteurs de ce temps-ci, n'a encore la divination claire et nette d'un genre vraiment original; mais quelques-uns, au nombre desquels il faut

ranger M. Sardou, comprennent d'instinct la nécessité de raviver, ne fût-ce qu'en les embrouillant, les ressorts de cette chose vague et mouvante qu'il est bien permis d'appeler ici la machine dramatique.

M. Sardou a eu l'art de remettre pêle-mêle au creuset certains élémens qu'il trouvait épars çà et là, mais il n'a pas eu la vertu féconde et réparatrice qui pouvait tirer de ce mélange quelque chose de neuf, d'homogène et de bien soudé. Il n'a point d'idéal ni de parti-pris franchement littéraire. C'est avant tout l'homme de la fantaisie, du désordre, des miscellanées. Son talent, qui effleure et sautille, ne saurait creuser des sujets et des caractères; il se borne à reproduire les côtés mobiles de notre monde physique et moral. M. Sardou est un peintre agréable d'éphémères. Les types qu'il met au théâtre ont la vie de l'éclair qui passe et qui s'éteint. Tel était du moins le caractère et tel aussi l'intérêt fragile de ses première pièces, qui, toutes chargées de colifichets, miroitent à l'œil; mais en abandonnant cette veine dramatique pour traiter le sujet de *Don Quichotte* à la façon d'une pièce à spectacle, M. Sardou s'est privé sans compensation des ressources et des habiletés que lui fournissait son genre d'esprit et d'observation.

N'est-il pas regrettable d'ailleurs qu'un écrivain qui parfois a fait preuve d'initiative ait eu l'idée de s'attaquer au chef-d'œuvre de Cervantes? La figure de don Quichotte semble de celles à qui personne ne devrait toucher : ainsi que les types de Molière et de Shakspeare, ceux de Cervantes ne se reprennent pas sans péril. En Espagne même, nul imitateur, pas même Guilhen de Castro ou Calderon, n'a su tirer une heureuse copie d'un original aussi bien conçu et dépeint. M. Sardou n'a pas mieux soutenu l'épreuve. Il est impossible de reconnaître dans la tumultueuse fantasmagorie montée à grands frais par le Gymnase la haute et poétique satire espagnole. L'auteur des *Pattes de mouche* ne semble avoir vu dans don Quichotte que l'occasion de transporter sur la scène, avec la complicité d'un habile machiniste, les illustrations dont M. Doré a orné le roman de Cervantes. Sous prétexte de nous rendre sensibles les hallucinations du chevalier de la Triste-Figure, il a rempli sa pièce de spectres et de silhouettes grimaçantes. La fiction littéraire se trouve sacrifiée et bat en retraite devant l'accessoire multiple de la danse, de la musique et de mille étranges exhibitions. Est-ce ainsi que se réalisera le compromis qu'on semble poursuivre depuis quelque temps entre l'ancienne manière dramatique et la nouvelle?

A côté de ce genre ondoyant, dont le caractère n'est pas encore nettement arrêté, une école dite du *bon sens* s'efforce de rajeunir et de vivifier notre théâtre sans avoir recours à ces élémens secondaires et matériels dont M. Sardou use si volontiers. Elle prend dans la vie pratique des types et des situations dont elle tire des comédies simples, régulières et pour ainsi dire alignées au cordeau; elle repousse les complications et se renferme dans un cadre bien limité. *La Volonté*, de M. Du Boys, que joue le Théâtre-Français, appartient à cette école géométrique dont le premier tort, selon nous, est en général d'employer le vers comme expression des idées et des sentimens. Il y a en effet quelque chose d'étrange et de forcé dans l'application de la poésie à des sujets si exclusivement réalistes; on croit voir une maison bien bourgeoise, aux lignes lourdes et vulgaires, sur

le front de laquelle le sculpteur aurait eu l'idée intempestive de découper de fines guipures. Le respect seul qui est dû à la poésie ne devrait-il pas pourtant nous défendre d'en faire un usage banal? La poésie n'entre pas partout : c'est le lyrisme ou la fantaisie qui l'appelle; autrement, il est plus logique et plus naturel de parler en prose. Si jamais les défauts de l'école signalée ici ont apparu bien en relief, c'est à coup sûr dans la récente pièce de M. Du Boys. En dehors de quelques heureuses tirades, au milieu desquelles détonnent encore des vulgarités qui semblent d'ailleurs inévitables, l'auteur n'a point trouvé en général ce langage ferme et vibrant dont l'accent pénètre l'âme. M. Du Boys s'est heurté de face contre l'écueil ordinaire du genre, la prédication ennuyeuse et vieillotte. Pour disserter plus à l'aise, il a rejeté dans la coulisse la plupart des scènes mouvementées et dramatiques, et nous n'apprenons que par de purs développemens oratoires les événemens dont la mise en relief directe aurait pu relever l'action, lui donner des allures nerveuses et entraînantes. N'est-il pas permis de ne goûter qu'à demi cet échange d'adages et d'homélies, et de signaler l'excès de sagesse et de convenance comme la principale pierre d'achoppement de ce genre dramatique bourgeois adopté par quelques auteurs?

Enfin, entre cette école classique du jour et celle dont M. Sardou est un des représentans se place une sorte de tiers système qui a pour marque de rejeter également et la sécheresse exagérée des novateurs du premier groupe et les hardiesses intempérantes de ceux du second. A l'Odéon, *les Plumes de paon,* de M. Leroy, sont un exemple de cette autre forme de littérature dramatique. Le mouvement et la vivacité n'y manquent point. On n'est plus ici dans un monde froid et abstrait; la réalité revêt un aspect qui plaît et entraîne. On raisonne moins et on agit plus. En même temps que l'esprit pétille, le cœur se donne librement carrière. Sans afficher la prétention d'endoctriner magistralement le public, M. Leroy est entré au vif de certaines mœurs littéraires du jour et en a tracé un heureux tableau. A part quelques situations visiblement trop chargées, ainsi qu'il arrive souvent dans les comédies de ce genre preste et aisé, la pièce est spirituelle, bien conduite et ne languit pas. Des trois sortes de littérature dramatique qui viennent d'occuper un instant notre attention, cette dernière est certainement celle dont le relief et la vérité sont le plus sensibles à cette heure; mais, il ne faut pas se le dissimuler, le genre indécis et tourmenté sur lequel nous avons insisté volontairement paraît apporter une grande opiniâtreté dans la recherche de sa forme et de son expression. Il est clair que, dans l'état où est aujourd'hui la scène française, le foyer principal de fermentation se trouve là : il s'agit seulement d'en faire jaillir une flamme vivace. Quant au théâtre aligné à l'aide de l'équerre et du compas, on ne risque rien, jusqu'à nouvel ordre, à douter de sa force vitale et de son avenir; dans cette comédie solennelle, qui paraît être si sûre d'elle-même, et ne voir dans la nudité qu'un moyen de faire ressortir ses prétendues perfections esthétiques, il y a certes moins de promesses pour l'art que dans les élémens troubles et multiples de ce genre mixte qui n'en est encore, on l'a vu, qu'aux essais et aux tâtonnemens.

JULES GOURDAULT.

V. DE MARS.

per
pas
pas
lus
ole
nte
ieu
ita-
ont
rdi-
plus
s et
ra-
'ac-
mis
aler
op-
?
est
que
nier
les
de
int.
as-
ême
af-
est
neu-
ainsi
ièce
éra-
ette
sen-
écis
rter
sion.
oyer
aillir
com-
le et
elle-
ten-
l'art
n est
LT.